

autrepart

Variations



**autrepart**

# Variations

Déjà parus :

*Les arts de la rue dans les sociétés du Sud*, Michel Agier et Alain Ricard

*Familles du Sud*, Arlette Gautier et Marc Pilon

*Variations*, 1997

*Empreintes du passé*, Edmond Bernus, Jean Polet et Gérard Quéchon

*Communautés déracinées dans les pays du Sud*, Véronique Lassailly-Jacob

*Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Johny Egg et

Javier Herrera

*Variations*, 1998

*Drogue et reproduction sociale dans le Tiers Monde*, Éric Léonard

*La forêt-monde en question*, François Verdeaux

*Les identités contre la démocratie*, René Otayek

*Variations*, 1999

*Le sida des autres. Constructions locales et internationales de la maladie*, Claude Fay

*Survivre grâce à... Réussir malgré... l'aide*, Bernard J. Lecomte, Jean-David Naudet

*Logiques identitaires, logiques territoriales*, Marie-José Jolivet

*Variations*, 2000

*Afrique noire et monde arabe : continuités et ruptures*, Emmanuel Grégoire, Jean Schmitz

*Des écoles pour le Sud : stratégies sociales, politiques étatiques et interventions du Nord*,

Marie-France Lange

*Les jeunes : hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud*, René Collignon et

Mamadou Diouf

Couverture : atelier graphique des éditions de l'Aube

Illustration : © Louis Perrois, Chefferie de Mendankwé (Bamenda),  
masque (bois perlé et cauris) du trésor royal

© Éditions de l'Aube, IRD  
(Institut de recherche pour le développement), 2001

ISBN 2-87678-666-4

ISSN 1278-3986

## Sommaire

<b>Agnès Adjamagbo, Agnès Guillaume:</b> La santé de la reproduction en milieu rural ivoirien .....	11
<b>Monique Bertrand:</b> Femmes et marchés fonciers urbains : mesures et déterminants d'une percée à Bamako, Mali .....	29
<b>Jean Boutrais:</b> Du pasteur au boucher; le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre .....	49
<b>Dominique Buchillet:</b> Tuberculose et santé publique : les multiples facteurs impliqués dans l'adhésion au traitement .....	71
<b>Sylvie Fanchette:</b> Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier: la Haute-Casamance et ses voisins .....	91
<b>Dominique Micheline Harre:</b> Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Côte-d'Ivoire .....	115
<b>Jean-Pierre Jacob:</b> Systèmes locaux de gestion des ressources naturelles et approches développementalistes: le cas du Gwendégué (centre-ouest Burkina Faso) .....	133
<b>Éliane de Latour:</b> Du ghetto au voyage clandestin: la métaphore héroïque ...	155
<b>Textes en débat</b> .....	177
<b>Notes de lecture</b> .....	185
<b>Résumés</b> .....	193



## Christian Geffray (1954-2001)

### *DE LA VALEUR DES CHOSES À LA VALEUR DE L'HOMME*

Nombreux parmi ceux qui ont un jour eu l'occasion d'entendre Christian Geffray parler de sa recherche – intervention dans le cadre d'un séminaire ou conférence telles celles qu'il donna au Collège international de philosophie – sont restés marqués par cette voix d'abord hésitante, presque timide, mettant en place les idées d'un débat, puis se faisant au fur et à mesure de la démonstration de plus en plus concentrée, insistante, fougueuse parfois, toujours animée par un désir puissant de convaincre son auditoire de la vérité de son discours. Cette voix s'est tue brusquement, interrompant en plein mouvement un travail dense et original, caractérisé à la fois par la nouveauté des « terrains » abordés et par une rare exigence de théorisation. À quarante-six ans, Christian Geffray laisse une œuvre déjà riche, cinq ouvrages et de nombreux articles, œuvre qu'il jugeait cependant lui-même tout juste amorcée tant il en concevait le déploiement encore dans plusieurs directions. Tandis qu'il m'apportait son dernier livre, *Trésors*, sorti le jour même de l'imprimerie, il me disait avoir deux autres manuscrits en préparation, et confiait qu'il aimerait pouvoir continuer à tenir le rythme d'un ouvrage publié au moins tous les deux ans. Produire des livres ne valait pas en soi, mais c'était la mesure pour lui d'une régularité dans son travail, volonté de faire aboutir chaque fois – même provisoirement – une enquête ou une réflexion entreprise. C'était aussi l'expression de la passion mise dans ses recherches qui lui faisait souhaiter voir, à chaque étape de sa démarche, les résultats qu'il estimait avoir obtenus largement diffusés et discutés. Sa disparition signifie une vraie perte pour les sciences sociales, encore difficile sans doute à apprécier précisément, mais qui apparaîtra manifeste à tous ceux qui à l'avenir parcourront les pistes qu'il a ouvertes.

C'est au Mozambique que Christian Geffray rencontra pour la première fois une société non-occidentale et qu'il se forma sur le terrain à la pratique de l'anthropologie. D'abord intéressé par l'expérience socialiste qui y avait cours, raison de ses premiers séjours dans ce pays à la fin des années soixante-dix, il ressentit vite le besoin de mieux comprendre les sociétés locales prises dans cette expérience, et passa progressivement d'un engagement politique à une démarche de recherche. Entre 1982 et 1985, enseignant-chercheur au Département d'anthropologie et archéologie de l'université Eduardo Mondlane de Maputo, et préparant un doctorat de sociologie africaine à l'EHESS avec Georges Balandier, il entreprit une enquête de douze mois au nord du pays parmi des populations makhuwa. Dans le

sillage de l'anthropologie économique, particulièrement dans celui des travaux de Claude Meillassoux dont l'ouvrage « Femmes, greniers et capitaux » fut à l'époque pour lui un outil essentiel, constamment mis à l'épreuve des faits, il s'attacha d'abord à analyser la façon dont les institutions matrilineaires makhuwa régissaient le travail agricole<sup>1</sup>. Étudiant les cycles de production et de reproduction au sein de la société domestique – des mécanismes de distribution aux règles de consommation des produits récoltés –, il fit voir comment le contrôle de ces cycles engendrait des situations de dépendance matérielle (pour l'accès à certains biens, aux terres, au marché...) entre catégories de personnes (d'abord définies par la génération et par le sexe), découpant des « groupes sociaux » de fait au sein des lignages. Mais il montra aussi que ces formes de dépendance pouvaient être subverties dans certains contextes historiques, par exemple lors de l'introduction de la culture obligatoire des anacardiens chez les Makhuwa dans les années soixante qui affecta progressivement les rapports de forces anciens<sup>2</sup>.

Cette étude, attestant par son détail la grande qualité de l'enquête menée – et représentative d'un courant de l'anthropologie marxiste dans son refus de tout déterminisme mécaniste entre la base matérielle et les liens sociaux –, aurait pu s'en tenir à ces résultats, propres à éclairer tout un pan de l'histoire sociale nord-mozambicaine. Mais Christian Geffray décida de poursuivre l'analyse, dans une direction qu'il avouait ne pas avoir anticipée, débouchant sur une critique de la « parenté » en tant qu'objet de la discipline anthropologique, critique dont la démonstration constituera finalement le sujet de sa thèse de doctorat (1987), et la matière de son premier ouvrage *Ni père, ni mère* (Seuil, 1991). Parti d'une analyse sémantique du vocabulaire de parenté makhuwa, il établit que les différences lexicales ne visaient pas à distinguer véritablement des « parents », mais plutôt les différents « groupes sociaux » qu'il avait pu préalablement identifier. Ainsi, traduire les termes makhuwa à l'aide du vocabulaire de la parenté consanguine (père, mère, frère de la mère, etc.) occultait-il toute la dynamique sociale que ces termes en réalité exprimaient. Plus généralement il dénonça la prétendue neutralité des termes de parenté spontanément utilisés par les anthropologues dans leur traduction de vocabulaires vernaculaires. Présentés d'ordinaire comme de purs signifiants à l'intérieur de systèmes formels, ces termes, selon lui, véhiculent au contraire une idéologie de la consanguinité, typique de notre société, qui les rend impropres à traduire adéquatement la réalité sociale des catégories de personnes que les vocabulaires de parenté ont justement pour fonction de distinguer et désigner.

Presque en même temps que cet essai théorique, salué par certains spécialistes<sup>3</sup> mais resté étonnamment ignoré de beaucoup, parut un second livre, *La Cause des armes au Mozambique; anthropologie d'une guerre civile* (Credu-Karthala, 1991), qui eut un retentissement aussi large que durable. Recherche appliquée cette fois, cor-

1 Cf. « Structure lignagère, économie domestique et développement rural dans le district de Erati » (1985). Voir bibliographie en fin de texte.

2 Cf. « Les hommes au travail, les femmes au grenier », et « Hommes pique-assiette et femmes amoureuses » (1989).

3 Notamment par Claude Meillassoux qui verra dans l'ouvrage une démonstration de sa propre conception de la parenté (cf. « Parler parenté », *L'Homme*, 153, janvier-mars 2000, p. 162, note 21).

respondant à un retour de Christian Geffray sur son terrain, le district de Erati, trois années après qu'il l'eut quitté, l'ouvrage est le résultat d'une enquête menée durant quatre mois en 1988 en pleine guerre civile mozambicaine et prenant pour objet cette guerre même. Les populations makhuwa, qu'il retrouva divisées en partisans du gouvernement (*Frelimo*) et partisans de la guérilla (*Renamo*), lui permirent d'analyser le fonctionnement du corps social armé constitué d'un côté comme de l'autre du front: non seulement les modes de recrutement, les raisons des engagements, mais aussi les activités militaires et les conditions de subsistance qui étaient proposées aux recrues de part et d'autre. Retraçant l'histoire du conflit, il analysa les erreurs du gouvernement socialiste, qui provoquèrent le ressentiment rural et le ralliement d'une partie de la population à une guérilla dont les motivations lui étaient étrangères, et observa, thèse fondamentale et dramatique, que l'engagement armé constituait pour les jeunes ruraux un véritable « projet social ». Première ethnologie à chaud d'un conflit particulièrement meurtrier, cette recherche fut aussi l'occasion pour Christian Geffray de penser la notion de « terrain violent » en anthropologie: quelle devait être l'approche de tels terrains ? De quelles garanties méthodologiques convenait-il de s'entourer<sup>4</sup> ?

Entré en 1988 à l'Orstom (dont il avait bénéficié auparavant d'une allocation de recherche), il décida une nouvelle orientation, mobilité alors encouragée par l'institution, de l'Afrique vers le continent américain. Affecté au Brésil pour trois années, il retrouva un contexte linguistique portugais, justifiant son rôle dans la fondation, aux côtés de Christine Messiant et Michel Cahen, d'un réseau de chercheurs lusophones, et d'une revue, *Lusotopie. Enjeux contemporains dans les espaces lusophones* (Karthala), dont il assumait la coordination scientifique. Depuis Belém, où il était basé, il effectua durant une année une enquête extensive – géographique et socialement – en milieu forestier amazonien, s'intéressant tour à tour à des catégories de population très différentes: collecteurs de caoutchouc du haut Jurua et de l'Amônia, Amérindiens Uru Eu Wau Wau et Amandaua du Rondônia, chercheurs d'or en territoire yanomami, petits colons d'un front pionnier de l'État du Pará. De ces différents « sondages » sociologiques, Christian Geffray retint deux phénomènes majeurs et récurrents qui lui semblaient dominer l'histoire sociale contemporaine de l'Amazonie: la servitude et la violence, l'une et l'autre étant inextricablement liées. Le contexte brésilien de la dépendance était celui d'un asservissement par la dette, dont les *seringueiros*, collecteurs de caoutchouc, constituaient la figure emblématique, mais qui valait aussi pour les orpailleurs, les journaliers, les petits colons... Tous apparaissaient à la merci de « patrons », qui, leur interdisant tout accès direct au marché, fixaient arbitrairement la valeur des produits, et, contrôlant l'accumulation et la redistribution des richesses, les tenaient dans un état de « clients » permanents. L'endettement imaginaire – donc indéfini – des exploités amazoniens, mécanisme essentiel pour comprendre la dynamique des fronts de colonisation brésiliens, semblait sans perspective de dépassement,

---

4 Une action spécifique concertée (ASP) avec le CNRS et l'EHESS sur le thème « anthropologie et guerre » fut également créée en 1989, pour trois ans, dont Christian Geffray et moi-même avons assuré la coresponsabilité pour l'Orstom.

car régi par une gestion paternaliste – cautionnée tacitement par l'État – qui asseyait sa légitimité sur une violence omniprésente. L'exposé de ces analyses fera l'objet de l'ouvrage *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne* (Karthala, 1995), mais également, en codirection avec Philippe Léna et Roberto Araujo, d'une livraison spéciale de *Lusotopie* sur *L'Oppression paternaliste au Brésil*. Cette recherche sera encore directement à l'origine du film *La Terre et la Peine*, de Frédéric Létang, coproduit par Arte, les Films d'ici et l'Orstom, film sélectionné et primé dans plusieurs festivals internationaux.

Poursuivant l'étude de la violence en Amérique latine sur un terrain d'application particulier, Christian Geffray s'attaquera à partir de 1994 à la question du commerce illégal de la cocaïne. Il enquêtera dans cette perspective dans deux États frontaliers de la Bolivie, dans le Mato Grosso en 1995 puis le Rondônia en 1996. À travers le dépouillement d'archives judiciaires, mais aussi des entretiens avec la police ou avec des détenus, il s'efforcera d'établir l'organisation interne du commerce illégal et son articulation avec d'autres secteurs de l'activité criminelle (corruption, contrebande...) ou de l'économie légale (mines, marché immobilier, plantations...) où règne un système équivalent de « parrainage ». Cette recherche sera, en 1997, au départ du projet international Most-Unesco « Transformations économiques et sociales liées au problème des drogues », dont Christian Geffray aura la responsabilité scientifique. Ce sont ces vastes réseaux contrôlés par des dominants locaux, « patrons » de plantations ou « parrains » de la drogue, et se déployant sans que la Loi – en principe incarnée par l'État – n'intervienne véritablement, qui faisaient l'objet de son intérêt. Comment comprendre la soumission à ces dominations maffieuses, ou l'acceptation du désordre social caractérisant de nombreuses sociétés du Sud (où la corruption est « naturelle », le commerce de drogue banalisé, les meurtres ordinaires, etc.)? Constatant que le sociologue ou l'anthropologue hésitaient à entreprendre des terrains en milieu « illégal », Christian Geffray déplorait que tout un champ important du social (le crime, la guerre, la drogue...) restât sous-analysé, mal pourvu en enquêtes véritables. Élu chercheur au Centre d'études africaines de l'EHESS, laboratoire dont il anima le séminaire annuel, il y porta ce débat sur les champs d'observation des sciences sociales – proposant notamment de reformuler une problématique anthropologique de l'État – et sur la nécessité de renouveler les méthodologies d'enquête. Cette préoccupation restait au cœur de sa pratique, ce que son récent projet, une recherche sur le génocide rwandais – forme en quelque sorte dernière de violence et de déni de la Loi – venait encore attester.

Un autre lieu pour tenter de comprendre les rapports de dépendance et de domination fut pour Christian Geffray la psychanalyse. Je ne fais que mentionner ici cet aspect de son travail, débattu ailleurs, dont il faut savoir cependant qu'il lui tenait tout particulièrement à cœur. Exploitant la distinction faite par Freud, mais jamais approfondie par lui, entre la fonction du « meneur », auquel s'identifie la masse, et la fonction du père, il proposa, dans son livre *Le Nom du Maître. Contribution à l'anthropologie analytique* (Arcanes, 1997), de reprendre la question des mécanismes d'identification collective, mécanismes qu'il retrouvait à l'œuvre dans la société domestique makhwa comme dans la sujétion aux institutions paternalistes brésiliennes, mécanismes au fondement de tout ordre social. Dans le

prolongement de cette analyse, son dernier ouvrage *Trésors. Anthropologie analytique de la valeur* (Arcanes, 2001) s'attache, dans une perspective ouvertement lacanienne, à la détermination de ce qu'est la valeur dans la vie sociale. Toujours prise comme entre deux pôles, valeur marchande et valeur d'« honneur », celle-ci se donne à lire dans l'histoire des sociétés au travers de catégories opposées – le calcul et la générosité, le don et le négoce, le désintéressement et l'intérêt, etc. – autant de figures d'une opposition récurrente entre la valeur objective des choses et la valeur subjective de l'homme, la mort fondant l'horizon premier et ultime de toute évaluation. Lui-même, dans sa carrière de chercheur, tenta de toujours maintenir deux pôles aussi, d'une part une recherche fondamentale, impliquant un authentique effort théorique, d'autre part un travail d'application supposant des enquêtes de terrain précisément finalisées. Au-delà, autant par sa formidable indépendance d'esprit, qui le préservait des modes intellectuelles comme de toute autre forme de complaisance, que par un sens moral qui lui faisait porter un regard grave sur le devenir des sociétés, il fut un philosophe empirique dont la réflexion se nourrissait librement des résultats de ses enquêtes.

L'homme – l'ami – était par ailleurs un musicien doué, un excellent dessinateur, caricaturiste à ses heures, un marin confirmé. Il aurait pu se satisfaire de ses qualités naturelles, se contenter d'exercer des séductions faciles. Mais il préféra la voie ardue d'une recherche, au sens fort de ce mot. La ténacité dont il fit toujours preuve, dans le choix de ses enquêtes comme dans les risques théoriques pris, témoigne de son engagement total au service de celle-ci. Il nous laisse avec ses écrits le legs d'une pensée forte et neuve, qu'il nous appartient maintenant de mieux faire connaître, avec la certitude qu'elle continuera longtemps à stimuler d'autres recherches, à vivifier d'autres esprits.

Yves Goudineau

#### ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE DE CHRISTIAN GEFFRAY

##### Ouvrages

- 1990 – *Ni père, ni mère. Critique de la parenté: le cas makhuwa*, Paris, Le Seuil, 189 p. (trad. portugaise, 2000, *Nem pai nem mãe. Crítica do parentesco: o caso macua*, Lisbonne, ed. Caminho).
- 1990 – *La Cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile* (préf. Jean Copans), Paris, Credu-Karthala, 257 p. (trad. portugaise, 1991, *A causa das armas. Antropologia da guerra contemporânea Moçambique*, Porto, Afrontamento).
- 1995 – *Chroniques de la servitude en Amazonie brésilienne. Essai sur l'exploitation paternaliste*, Paris, Karthala, 188 p.
- 1996 – *L'Oppression paternaliste au Brésil*, édition en collaboration avec Philippe Léna et Roberto Araujo, numéro spécial 1996 de *Lusotopie*, Paris, Karthala.
- 1997 – *Le Nom du Maître. Contribution à l'anthropologie analytique* (préf. Dominique Simonney), Paris, Arcanes, 215 p.
- 2001 – *Trésors. Anthropologie analytique de la valeur*, Paris, Arcanes, 186 p.

##### Autres

- 1985 – *Structure lignagère, économie domestique et développement rural dans le district de Erati*, Departamento de Arqueologia e Anthropologia, Universidade de Eduardo Mondlane, Maputo, 268 p., multigr.

- 1985 – *Transformação da Organização Social e do Sistema Agrário do Campesinato no Distrito de Erati: Processo de Socialização do Campo e Diferenciação Social*, en collaboration avec M. Pedersen, Universidade de Eduardo Mondlane e Ministerio da Agricultura, Maputo, 101 p., multigr.
- 1985 – « La condition servile en pays makhuwa », *Cahiers d'études africaines*, 100, XXV (4) : 505-535.
- 1987 – *Travail et symbole en pays makhuwa*, thèse de l'EHESS (dir. G. Balandier), 430 p.
- 1988 – « Fragments du discours du pouvoir », *Politique africaine*, 29 mars 1988 : 71-85.
- 1989 – « Les hommes au travail, les femmes au grenier », et « Hommes pique-assiette et femmes amoureuses », in Yves Goudineau (éd.), *Familles en développement*, *Cahiers des sciences humaines*, 25 (3) : 313-324 et 325-337.
- 1991 – « Vivre et manger en guerre au Mozambique », in F. Gendreau *et alii* (éd.), *Les Spectres de Malthus. Déséquilibres alimentaires. Déséquilibres démographiques*, Paris, EDI-Orstom-Ceped : 297-314.
- 1995 – « La main sur le cœur, l'arme à la main. À propos des assassinats sociaux en Amazonie brésilienne », in É. Balibar et B. Ogilvie (éd.), *Violence et Politique*, *Lignes*, 25, mai 1995 : 223-232.
- 1996 – *Effets sociaux, économiques et politiques du commerce de la cocaïne en Amazonie brésilienne*, rapport multigr. inédit, Orstom-MAA-CNPq/Museu P.E. Goldi, Belém, Parà, Brésil.
- 1996 – « Reflexoes de un Africanista em Terras Amerindias », *Anuário Antropologico*, 95, Brasilia, Ediçoes Tempo Brasileiro Ltda : 95-120.
- 1998 – « Un modèle de reproduction sociale chez les Amérindiens des basses-terres amazoniennes, Uru Eu Wau Wau, Yanomami », in Bernard Schlemmer (éd.), *Terrains et Engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala.
- 1998 – « Cocaïne, richesses volées et marché légal », in Éric Léonard (éd.), *Drogue et Reproduction sociale dans le Tiers Monde*, *Autrepart*, 8 : 159-174.

## La santé de la reproduction en milieu rural ivoirien

*Agnès Adjamagbo \**, *Agnès Guillaume \*\**

### La santé de la reproduction en Afrique

Au cours des vingt dernières années, la santé de la reproduction est devenue une des priorités des institutions internationales en matière de développement des pays du Sud. Dans le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, tenue au Caire en septembre 1994, le terme de santé de la reproduction est défini comme « le bien-être général, tant physique que mental et social, de la personne humaine, pour tout ce qui concerne l'appareil génital, ses fonctions et son fonctionnement et non pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité » [Nations unies, 1997]. Une telle conception introduit un champ d'intervention très large, en même temps qu'elle s'adresse désormais à d'autres populations que le traditionnel couple mère-enfant, puisqu'elle inclut les adolescents, les hommes, les femmes ménopausées, les populations déplacées et réfugiées.

Cette définition met aussi l'accent sur le principe « du droit fondamental de tous les couples et les individus de décider librement et avec discernement du nombre de leurs enfants et de l'espacement de leurs naissances et de disposer des informations nécessaires pour ce faire, et du droit de tous d'accéder à la meilleure santé en matière de sexualité et de reproduction ». Ceci implique en d'autres termes que tous, hommes et femmes pris individuellement ou en couple, puissent disposer du même droit d'être informés, d'accéder à des services de santé et de faire un libre choix des recours qui s'offrent à eux. Ainsi, cette notion de santé de la reproduction nécessite un préalable majeur : celui d'une répartition équitable du pouvoir et des responsabilités entre les sexes, en particulier entre les conjoints au sein des unions. Cette nécessité est d'ailleurs exprimée dans les recommandations du Caire qui stipulent que « ces politiques et programmes favorisent l'établissement de relations de respect mutuel et d'équité entre les sexes ».

En Afrique subsaharienne, la réalisation d'une telle condition n'est pas sans poser problème, comme l'ont montré les débats houleux sur cette question particulière de l'égalité des droits en matière de reproduction lors de la conférence africaine préparatoire à la Conférence mondiale de Beijing sur les femmes en 1995. En effet, les représentants des États africains réunis pour cette occasion ont eu bien

---

\* Démographe à l'IRD, Dakar Hann, Sénégal.

\*\* Démographe à l'IRD, Ceped, Paris.

des difficultés à trouver un consensus sur la forme que devrait revêtir l'égalité entre les sexes dans ce domaine et les moyens d'y parvenir [Sow, 1995]. Les enjeux résident dans la perspective d'un *empowerment* des femmes qui leur permettrait d'avoir accès et de contrôler les ressources [Batliwala, 1994]. Cet aspect ne représente qu'un élément d'un vaste processus de renforcement des droits des femmes qui s'étend à différents domaines de la vie économique, sociale et politique: éducation, formation, emploi, propriété, liberté de mouvement et d'action politique, reproduction [Dixon-Mueller, 1998].

### *Un domaine encore préoccupant malgré des progrès certains*

Malgré d'importants progrès réalisés dans le domaine de la santé de la reproduction depuis les années cinquante, l'Afrique se distingue des autres parties du monde en développement par des taux élevés de mortalité. Entre 1990 et 1995, le niveau de mortalité infantile est estimé dans cette région à 93 décès pour 1000 naissances vivantes, contre 65 pour 1000 en Asie [Nations Unies, 1995]. Certains pays d'Afrique subsaharienne connaissent même une stagnation des progrès en matière de mortalité des enfants, voire une hausse de cette mortalité. En Côte-d'Ivoire notamment, les résultats de l'enquête démographique et de santé de 1998-1999 montrent que la mortalité infantile est passée de 85 pour 1000 pour la période de dix à quatorze ans précédant l'enquête à 112 pour celle des cinq dernières années, et la mortalité juvénile est passée de 53 pour 1000, à 77 pour 1000 [Ministère de la Planification et de la Programmation du développement, 1999].

En Afrique subsaharienne, le niveau de la mortalité maternelle, qui constitue un indicateur sensible des conditions sanitaires d'un pays (insuffisance des soins pendant la grossesse, complications liées à l'accouchement...), est particulièrement élevé [Nations unies, 1997]. L'extension particulièrement rapide du sida en Afrique au cours des dernières années aggrave la situation [Barbieri, Vallin, 1996]. La pandémie du sida a en effet des conséquences désastreuses, tant pour les individus et les familles qui en sont les premières victimes [Dozon, Guillaume, 1994] que pour les gouvernements souvent mal armés pour lutter contre ce fléau [Banque mondiale, 1993]. Les femmes sont particulièrement vulnérables au VIH d'un point de vue biologique mais aussi du fait de leur position sociale: leur pouvoir parfois limité de négociation dans leur relation sexuelle ainsi que le risque de transmission mère-enfant, en cas d'infection, les placent dans une situation sociale et familiale difficile [Welfens Ekra *et alii*, 2000].

La faible prévalence contraceptive en Afrique explique un nombre important de grossesses non désirées. Des études montrent que, ces dernières années, l'avortement provoqué est devenu une pratique courante [Guillaume, 2000]. Encore illégale dans bien des pays, l'interruption volontaire de grossesse manque d'encadrement biomédical et est souvent la cause d'importantes complications pour la santé des femmes [Bledsoe, Cohen, 1993]. Selon une enquête menée dans les hôpitaux d'Abidjan, 70 % des décès maternels seraient dus à des complications d'avortement provoqué [Thonneau *et alii*, 1996].

Si l'on admet le principe induit dans le discours des agences internationales selon lequel l'amélioration de la santé de la reproduction en Afrique subsaharienne

passer par un meilleur équilibre du pouvoir entre hommes et femmes, il importe aujourd'hui de mieux connaître les chances réelles d'un tel changement. Dans cette perspective, l'analyse en termes de relations de genre offre une grille de lecture intéressante qui révèle toute la complexité des dynamiques sociales et familiales qui conditionnent les valeurs et les pratiques. Elle se prête tout à fait à l'étude des sociétés rurales où le mode d'organisation économique et social tend à privilégier un rapport homme-femme inégalitaire [Boserup, 1995].

Cet article propose précisément d'analyser les mécanismes qui régissent les rapports sociaux de sexe en milieu rural africain et leurs implications sur les comportements et les attitudes en matière de santé de la reproduction. Les changements d'ordre socioéconomique qui se sont produits dans les campagnes africaines au cours des deux dernières décennies ont affecté les rapports de production et de reproduction entre les hommes et les femmes. Nous considérons la place qu'occupe l'homme et la femme dans l'espace social et économique comme un élément qui conditionne leurs perceptions et leurs comportements en matière de soins aux enfants, de sexualité et de fécondité.

Dans un premier temps, nous situons la problématique des relations hommes-femmes dans le contexte social et économique propre aux sociétés rurales basées sur l'exploitation des cultures d'exportation. Une fois posé ce décor, nous abordons la question des types de recours aux soins des mères et de leurs enfants et du partage des responsabilités parentales dans le domaine. Sont passés en revue les modes féminins et masculins de représentation de la sexualité et des maladies sexuellement transmissibles. L'accent est mis ensuite sur les enjeux sociaux et identitaires que soulève la question de la régulation des naissances dans une société où les descendance nombreuses restent prisées. Nous proposons pour finir une conclusion récapitulative et prospective de la situation.

### Données et méthodes \*

L'étude s'appuie essentiellement sur les données d'enquêtes qualitatives menées en 1994 et 1995 dans la région de Sassandra dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Elle a couvert neuf villages de la région et quelques îlots de la ville de Sassandra. Dans chacun des lieux sélectionnés, des entretiens ont été réalisés auprès d'hommes et de femmes pris individuellement ou en groupe. Les entretiens de groupe ont mis en évidence les normes sociales, les pratiques et les stéréotypes relatifs aux rôles masculins et féminins, spécifiquement dans les domaines de la sexualité, de la fécondité et du recours aux soins. Les entretiens individuels approfondis menés auprès des femmes et de leurs maris ont permis de lire, à la lumière des dynamiques de genre, les attitudes et les comportements respectifs des conjoints sur ces mêmes thèmes.

Des données collectées dans les centres de santé des différents villages étudiés (entretiens auprès du personnel et observation participante lors des consultations) alimentent également notre analyse. Enfin, nous utilisons des données d'enquêtes quantitatives réalisées entre 1988 et 1993 auprès de femmes en âge fécond et portant sur leur fécondité et la santé de leurs enfants.

\* Enquêtes réalisées dans le cadre des activités du laboratoire de population de Sassandra dirigé conjointement par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'École nationale supérieure d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan.

## Contexte socioéconomique et rapports sociaux de sexe à Sassandra

La région de Sassandra constitue l'ultime zone de déploiement du front pionnier de production de café et de cacao dans le pays. Au cours des années soixante-dix, période de prospérité économique à l'échelle nationale mais aussi mondiale, la production de cacao connaît un véritable essor dans cette région. Vers la fin des années quatre-vingt, l'effondrement des prix des cultures d'exportation sur les marchés mondiaux vient porter un sérieux coup à cet élan économique [Léonard, Oswald, 1993].

À Sassandra comme dans d'autres régions agricoles africaines, l'apparition de l'économie de plantation marque le passage d'une gestion collective de la terre, dont l'exploitation et la distribution sont contrôlées par les chefs de lignage, à une forme d'appropriation privée de la terre et des produits de sa culture. La terre, qui n'avait pas de valeur marchande, devient alors un objet de revendication. Ce phénomène contribue à remodeler les structures familiales : le groupe domestique, restreint à la famille nucléaire et organisé comme unité autonome de production, devient le modèle dominant [Quesnel, Vimard, 1988]. En l'absence de techniques agraires très avancées, l'homme qui crée sa plantation s'appuie sur la force de travail de son groupe domestique composé de sa femme et de ses enfants, s'il est marié, de quelques frères cadets ou de salariés agricoles qu'il rémunère en part de récolte ou en cession de terre.

L'apparition des cultures de rente introduit par ailleurs un mode d'organisation des tâches productives différent de celui qui prévaut en économie de subsistance. Elle réduit les distances entre les sphères de production féminines et masculines<sup>1</sup>. Les femmes continuent de s'occuper de la production vivrière (riz, bananes, manioc, ignames, condiments, etc.), mais en plus, elles secondent leur mari pour les travaux d'entretien et de récolte du café et du cacao.

L'économie marchande a donc introduit des pratiques sociales nouvelles qui tendent à rapprocher les modèles matrimoniaux des formes de conjugalité où devrait prévaloir une plus grande cohésion entre mari et femme (émergence du groupe domestique restreint fondé sur la cellule nucléaire, participation conjointe des époux aux travaux de l'exploitation). Cependant, le contrôle exclusif des hommes sur la gestion des terres, sur la production et sa commercialisation, la soumission de la force productive des femmes à l'autorité du mari sont des éléments qui font obstacle à l'instauration de relations égalitaires [Adjamagbo, 1999].

Dans cette zone à dominante patrilinéaire et où la modalité résidentielle du mariage est virilocale, la femme mariée est considérée par ses alliés comme une étrangère et possède peu de droits dans le village. Ses opportunités d'émancipation économique sont faibles et dépassent rarement le cadre domestique. De fait, rares sont celles qui exercent une activité économique de manière indépendante : en 1993, elles ne représentent que 12 %<sup>2</sup> sur un échantillon de 1 705 femmes âgées

---

1 En économie de subsistance, l'organisation des tâches productives est profondément marquée par une séparation des sexes. Globalement, les hommes s'occupent de la chasse (et de la guerre) alors que les femmes prennent en charge la production agricole destinée à l'autoconsommation et les tâches domestiques [Schwartz, 1993].

2 Enquête IRD-Ensea.

de 15 à 49 ans. Hormis quelques rares cas de femmes qui sont parvenues à développer leur propre activité de commerce de vivres en marge de la cellule domestique villageoise, la grande majorité des femmes de Sassandra (80 %) travaille dans le secteur agricole en tant qu'aides familiales, c'est-à-dire qu'elles cultivent avec et pour le compte d'une autre personne. Ce chiffre atteint près de 86 % lorsqu'elles sont mariées avec un agriculteur indépendant.

La femme qui travaille sur la plantation de son mari reçoit de celui-ci une contrepartie financière au moment de la traite, établie généralement au *prorata* de la récolte. Mais ce qu'il est commun d'associer à un salaire est en fait rarement utilisé à des fins propres, autres que ménagères. Par ailleurs, bien qu'elles jouent un rôle essentiel pour la consommation du ménage, la transformation et la commercialisation du vivrier, autres activités strictement féminines génératrices de revenus, sont avant tout considérées comme des tâches domestiques. Dans cette zone relativement enclavée, où les réseaux de commercialisation locaux sont limités, les revenus qu'elles génèrent sont le plus souvent modestes et ne constituent guère qu'un petit apport en numéraire destiné à l'achat de condiments, de pétrole, de savon, etc.

Le contexte de crise renforce les inégalités statutaires entre hommes et femmes, caractéristiques du système de production des cultures de rente. À partir de la seconde moitié des années quatre-vingt, les premiers signes de dégradation du contexte économique apparaissent. La disparition rapide du couvert forestier, liée au système extensif de production, la chute vertigineuse des cours mondiaux du café et du cacao compromettent l'avenir du système d'économie de plantation dans la région. Les revenus des paysans accusent à cette période une baisse de l'ordre de 60 à 80 % [Ruf, 1991]. À cela s'ajoutent d'autres contraintes liées aux transformations de l'environnement écologique et biologique qui conduisent à une baisse graduelle de la productivité du travail.

Face à la dégradation de leur pouvoir d'achat et à l'augmentation des prix pratiqués sur les marchés, les ménages agricoles tendent à réduire l'essentiel de leur consommation alimentaire aux seuls produits de leur récolte [Adjamagbo, 1997]. Les microstratégies de survie conduisent ainsi à l'élargissement des surfaces réservées à la production vivrière. Conscientes des difficultés économiques, les femmes souhaitent contribuer davantage aux revenus du ménage par le biais de la commercialisation des produits qu'elles cultivent. Mais leur accès limité à la terre réduit leur éventail d'actions. Leurs initiatives sont souvent court-circuitées par les hommes qui s'accaparent des friches et des bas-fonds, habituellement réservés aux femmes pour les cultures vivrières, afin de les louer aux étrangers venus s'installer dans la région. Toute entreprise des femmes allant dans le sens d'un accroissement de leur rôle économique est ainsi susceptible de se heurter aux prérogatives masculines. Lorsqu'il y a une trop forte incompatibilité entre les projets que l'homme et la femme souhaitent mettre en œuvre, il est clair que c'est la femme qui renonce. L'absence de projet conjoint entre les époux dans la recherche d'une amélioration des conditions de vie souligne avec éclat la relative faiblesse des liens conjugaux dans la région.

La dynamique des statuts féminin et masculin observée à Sassandra est donc révélatrice d'un déséquilibre flagrant du partage du pouvoir économique et social

entre les sexes. Il convient de voir à présent quelles sont les retombées d'un tel déséquilibre statutaire sur les attitudes et comportements dans le domaine de la santé de la reproduction.

### *Rapports de genre et recours aux soins*

L'accès aux soins biomédicaux des mères, et de leurs enfants, est conditionné par leur statut mais aussi par l'offre de services sanitaires. Les principales infrastructures sanitaires de la zone sont le centre hospitalier général, situé dans la ville de Sassandra et la base de secteur de santé rurale (BSSR). La maternité et le service de protection maternelle et infantile (PMI) constituent deux volets importants des activités de l'hôpital qui attire les populations de la ville et des villages environnants. Les activités de la BSSR se concentrent davantage vers les populations rurales grâce aux antennes mobiles qui interviennent dans les campagnes les plus isolées. Si ces deux infrastructures ont joué un rôle important dans l'amélioration des conditions de santé dans la région, de nombreuses lacunes persistent : manque de personnel, budgets de fonctionnement en baisse, dotation en médicaments insuffisante, vétusté des bâtiments, etc.

Des obstacles importants portent atteinte à la fréquentation des structures de soins : éloignement des centres de santé, insuffisance des moyens de transport mais aussi coûts prohibitifs des frais d'hospitalisation et des médicaments. Jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, le gouvernement ivoirien assurait la gratuité des soins à travers son programme de santé publique. Les centres de santé ruraux les plus enclavés étaient régulièrement approvisionnés en médicaments par l'État. Dès la fin des années quatre-vingt, les mesures de restriction budgétaire ont mis progressivement fin à ce programme de subvention de la santé. Au moment de nos enquêtes, les stocks dans les centres de santé sont épuisés depuis des mois. Dans les villages, les infirmiers privés de matériel et de médicaments essentiels doivent envoyer les patients s'approvisionner dans les officines privées où les coûts sont élevés. Tous les actes de soins sont à la charge des populations.

Dans une société où l'homme est le principal pourvoyeur d'argent dans le ménage c'est aussi lui qui assume l'essentiel des dépenses de santé. Au sein du ménage, les choix thérapeutiques des femmes vont être conditionnés par l'entourage. Lorsqu'elles, ou leurs enfants, tombent malades, ou en cas de grossesse, le recours aux soins biomédicaux, les plus onéreux, va requérir l'accord préalable du mari.

En 1988, près de 60 % des femmes enceintes ont déclaré s'être fait suivre dans un centre de santé. Cependant, le nombre moyen de consultations prénatales est faible. Il oscille entre 1 et 3 et il n'est pas rare que les femmes ne viennent consulter qu'en fin de grossesse, à quelques semaines seulement de l'accouchement [Guillaume *et alii*, 1997]. En cas de problèmes pendant la grossesse, 30 % des femmes se réfèrent aux conseils d'une personne de leur entourage immédiat, le plus souvent une femme, soit sa belle-mère ou sa (ses) coépouse(s) lorsqu'elle est mariée et 5 % à un tradipraticien. L'automédication familiale (au moyen de médicaments modernes ou de la pharmacopée locale) constitue ainsi une alternative à la consultation dans un centre biomédical.

Pour soigner leurs enfants, près de deux tiers des femmes (64 %) se rendent en consultation dans des centres de santé (*figure 1*), mais la prise en charge des problèmes de santé au sein de l'unité familiale reste importante puisque 30 % des enfants ont reçu des soins prodigués par un membre de la famille, par automédication ou traitement par les plantes. L'automédication familiale à base de produits pharmaceutiques est assez répandue (7 % des cas), elle est favorisée par la vente de médicaments par des colporteurs qui sillonnent les villages ou sur les marchés locaux [Delcroix, Guillaume, 1993].

Bien qu'il incombe aux femmes de s'occuper des enfants, elles n'ont pas une totale autonomie de décision quant aux types de soins à leur prodiguer: si elles décident de la façon de soigner leur enfant dans 52 % des cas, c'est le père de l'enfant qui s'en charge dans 43 % des cas et d'autres personnes du ménage dans 5 % des cas. Lorsque la décision des soins émane de la mère de l'enfant, elle choisit plutôt la médecine traditionnelle: les soins dans la famille (37 %) ou par consultation des thérapeutes traditionnels (6 %). Le paiement des soins est, dans la majorité des cas, assumé par le père de l'enfant, mais quand la mère décide du type de soin, elle recherche leur gratuité.

*Figure 1 – Comportements thérapeutiques des femmes envers les enfants de moins de 5 ans, lors du dernier épisode morbide au cours des douze derniers mois*

	%	Effectif
<b>Personne consultée *</b>		
structure biomédicale	64	240
famille	30	112
thérapeute traditionnel	6	21
<b>Type de traitement</b>		
moderne	62	232
automédication moderne	7	27
traditionnel	25	95
traditionnel + moderne	5	19
<b>Décision des soins</b>		
femme	52	193
père de l'enfant	43	162
autre	5	18
<b>Paiement des soins</b>		
gratuit	37	137
femme	7	27
père de l'enfant	54	201
autre	2	8
<b>Ensemble</b>	100	373

\* L'information sur le second recours thérapeutique ne concernait qu'un très faible pourcentage d'individus, nous n'avons donc retenu que le premier recours cité et appréhendé la combinaison des pratiques à travers la variable « traitements ».

Les données recueillies ne nous permettent pas de mesurer l'impact relatif de la crise sur les services de santé reproductive par rapport à d'autres domaines de la santé. Néanmoins, il semble évident que l'augmentation des coûts de la santé et la diminution simultanée des revenus des paysans, depuis la crise agricole, laissent peu d'espoir à l'amélioration des conditions d'accès aux services de santé maternelle et infantile. Le prix d'un accouchement (frais d'hospitalisation et paiement des médicaments) s'élève, au moment de nos enquêtes, à 2 500 francs CFA, ce qui représente le quart du revenu mensuel d'un salarié agricole dans la région. Le mari, qui prend habituellement en charge les dépenses de santé, ne dispose pas toujours de cet argent. Il se tourne alors vers la matrone du village qui accouchera sa femme moyennant une somme modique, ou un cadeau en nature. Les plus démunis se sentent souvent dépourvus face aux coûts des soins entourant la grossesse et l'accouchement, tel Chaka, ce jeune salarié agricole de 30 ans, père de deux enfants, qui évoque la question des contraintes financières en ces termes :

« Avant, une femme enceinte pouvait faire neuf mois, il n'y avait pas affaire d'hôpital, il n'y avait pas de vaccination. Mais maintenant, tout ça là c'est différent, une fois enceinte, après trois mois, elle commence à aller à l'hôpital. Bon et toi aussi, tu n'as pas d'argent, ce qui fait que vraiment, avoir des enfants, là, ce n'est pas une petite affaire. »

### *Sexualité et maladie, une communication difficile*

En dehors des barrières liées au faible pouvoir d'achat des chefs de ménage ou au faible pouvoir de décision des femmes, la fréquentation des services de santé de la reproduction est conditionnée par des facteurs d'ordre psychologique et culturel qui laissent transparaître là encore les inégalités entre les sexes. Celles-ci sont perceptibles sur la question des maladies sexuellement transmissibles (MST) où interviennent, la pudeur, le manque de communication entre hommes et femmes, ou encore la peur de voir son statut social menacé.

Dans certains villages, à dominante musulmane notamment, les rares équipes de sensibilisation ont du mal à réunir les hommes et les femmes dans des réunions communes. Là où les femmes sont admises à participer aux réunions publiques avec les hommes, plusieurs leaders ont déploré la platitude des débats : les hommes se montrant sceptiques et les femmes osant rarement poser des questions. Parfois, les populations affichent nettement leurs réticences. L'un des infirmiers assurant un programme de sensibilisation à la prévention des MST témoigne :

« Vous voyez ces trucs-là sur la table [il me montre une pile de dépliants sur lesquels une bande dessinée explique comment poser un préservatif], tu leur tends, ils te disent : moi je ne prends pas. »

Quand on lui demande comment il peut expliquer cette attitude, il avance les arguments suivants :

« Beaucoup d'hommes ne veulent pas croire à la maladie du siècle [le sida], ils pensent que c'est un truc inventé par les Blancs pour les empêcher de prendre plusieurs femmes. »

Les recommandations faites lors des campagnes de sensibilisation suscitent la méfiance des populations, en particulier des hommes qui sentent leurs valeurs menacées. En les mettant en garde contre les risques d'une sexualité à partenaires multiples, ils ont le sentiment qu'on cherche à leur enlever des prérogatives qui leur sont chères.

Le thème des MST est de manière générale délicat à aborder dans les entretiens individuels car il touche à l'intimité profonde de la personne. Nous avons abordé plus facilement ce sujet en nous entretenant avec les personnels de santé ainsi que lors de nos séances d'observation participante dans les centres médicaux et à l'hôpital de Sassandra. Selon les sages-femmes, pour des raisons diverses attribuables à de l'ignorance, de la pudeur ou de la honte, rares sont les femmes qui viennent consulter spécialement pour des problèmes de MST. Celles-ci sont d'ailleurs mal répertoriées dans les statistiques sanitaires. Les centres de santé ruraux, qui établissent mensuellement un relevé de leur activité, citent rarement les consultations pour ce genre de maladies. Éventuellement, les femmes profitent d'une consultation prénatale pour en parler. Mais c'est surtout la sage-femme qui constate elle-même la maladie à l'occasion de l'examen du col de l'utérus, auquel il est systématiquement procédé lorsque la femme enceinte vient consulter. Un traitement est alors prescrit à la patiente, mais dans tous les cas, le personnel de santé reconnaît ne rien prescrire pour le mari, la femme se voyant simplement conseiller d'arrêter quelque temps les relations sexuelles.

### *Le manque d'éducation : une situation invalidante*

Le faible niveau de scolarisation des femmes mariées accentue les problèmes de communication et les empêche d'acquérir un plus grand contrôle de leur santé dans le domaine de la reproduction. Dans notre zone d'étude, le taux d'alphabétisation des épouses des chefs de ménage est particulièrement faible : en 1993, 79 % d'entre elles ne sont jamais allées à l'école, 15 % ont atteint le niveau primaire et 5 % pour cent le niveau secondaire<sup>3</sup>. Les femmes appartenant à la catégorie du secteur agricole sont sensiblement moins instruites que les autres : plus de 80 % d'entre elles sont analphabètes. Dans les populations venues de l'étranger, le taux d'analphabétisme des femmes peut atteindre 97 %.

Pour les migrants, qui constituent la moitié de la population de la zone, le problème de la langue se pose avec acuité lors des consultations. Ne connaissant souvent ni la langue locale, ni le français, les femmes sont dans l'impossibilité d'aller consulter seules dans les centres de santé. Certaines se font alors accompagner par une personne de la maison, une femme de leur ethnie plus éduquée généralement, ou encore par le mari. Dans ce dernier cas, il ressort de nos observations que l'entretien se passe le plus souvent entre le mari et l'infirmier, sans qu'aucune question ne soit posée directement à la femme : elle quitte le cabinet de l'infirmier sans avoir pris la parole.

---

3 Enquête IRD-Ensea, 1993. À titre de comparaison, selon la même source, 61 % des chefs de ménage n'ont pas été scolarisés, 17 % ont atteint le niveau primaire et une même proportion le niveau secondaire.

L'illettrisme est régulièrement cité par les personnels de santé comme un obstacle majeur à la diffusion de l'information. Les difficultés que rencontrent les femmes à comprendre les traitements qu'on leur prescrit alimentent chez eux un certain agacement. Une sage-femme nous dit par exemple :

« Comme elles sont illettrées, c'est difficile de collaborer avec elles. Quand bien même on écrit sur l'ordonnance les moyens d'utilisation d'un médicament, on leur demande aussi de demander à quelqu'un d'autre de leur expliquer, mais elles reviennent toujours nous voir. »

Les problèmes et les attentes des femmes ne sont pas toujours bien compris par le personnel de santé qui, il est vrai, travaille dans des conditions difficiles. Souvent submergé, le personnel de santé ne prend guère le temps d'écouter les éventuelles doléances des patientes. D'ailleurs, hormis pour le toucher vaginal qui est effectué à l'abri des regards, les consultations prénatales se font dans l'absence totale d'intimité, ce qui n'incite pas les femmes à confier leurs problèmes. Le manque d'instruction des femmes est également un obstacle à la prescription de certaines méthodes contraceptives, limitant ainsi leur choix : en général la pilule n'est prescrite qu'aux femmes instruites et l'injection aux illettrées ou aux femmes d'un faible niveau d'instruction.

### *Sexe, infidélité et mariage : des valeurs qui changent*

Si les femmes peuvent se montrer réticentes à parler des questions relatives au sexe en présence de leur mari, ou dans les centres de santé, lors des entretiens de groupe exclusivement féminins organisés au village, elles nous sont apparues moins timorées et mieux informées qu'on ne le croit. Les jeunes femmes mariées en particulier sont bien conscientes des modes de transmission des maladies sexuelles et des risques qu'elles encourent lorsque leur mari leur fait des infidélités. Bernadette, 29 ans, mariée à un planteur de cacao, mère de trois enfants, nous dit :

« Il y a des filles, tu vois leur corps, tu dis : "yes, c'est la miss", mais en bas, au fond, elle est malade et ton mari peut aller se jeter dans elle pour prendre la maladie qu'on appelle *chaude-pisse*<sup>4</sup>. Et toi la pauvre, tu es à la maison et il vient te donner son *chaude-pisse*. En plus si le garçon est malade, ses parents dans la cour vont dire que c'est toi qui lui as donné ça, alors que toi dans la nuit tu dors pendant que le gars se promène dans le vent. »

Le thème de l'infidélité masculine revient souvent dans nos entretiens de groupe, que ce soit chez les femmes âgées de 40 ans ou plus ou chez les plus jeunes. Le risque de contamination par voie sexuelle n'est cependant pas la seule raison invoquée par les femmes pour dénigrer le mari adultère. Cette pratique facilement tolérée par la société lorsqu'il s'agit d'un homme est mal perçue venant d'une femme. Les jeunes femmes savent bien que leur statut social peut être terni par un comportement adultérin et si elles s'abstiennent, elles s'attendent à se faire traiter réciproquement par leur mari<sup>5</sup>. Pour elles, l'infidélité du mari les met en danger : la maîtresse est perçue

4 Terme familier désignant la blennorragie.

5 Les témoignages recueillis auprès des infirmiers des postes de santé font état néanmoins de cas, selon eux fréquents, de femmes mariées enceintes de leur amant et souhaitant avorter.

comme une coépouse potentielle. Le terme de « rivale », communément utilisé pour désigner la maîtresse, est révélateur de cet état d'esprit. Nous avons recueilli maintes anecdotes de rixes impliquant le mari, la femme et la maîtresse.

Invariablement, les débats sur l'infidélité débouchent sur la question de la polygamie. Il s'opère manifestement un changement dans l'attitude des jeunes femmes vis-à-vis des modèles d'union, dans le sens d'une plus grande revendication de la monogamie et de la fidélité des conjoints. Si la polygamie est également dépréciée par les femmes plus âgées, il semble qu'aujourd'hui la différence réside dans le fait que les jeunes s'accordent plus facilement le droit de s'y opposer. Les femmes plus âgées déplorent d'ailleurs ce qu'elles appellent le « tapage » que font les jeunes filles lorsqu'elles apprennent que leur mari fréquente une autre femme, évoquant le temps où elles ne concevaient pas l'idée de pouvoir contrer si ouvertement leur mari. Voici ce que dit Paule, 52 ans, veuve, mère de neuf enfants :

« Nous aussi, on faisait la jalousie, mais on était plus sérieuses, on ne criait pas comme les jeunes d'aujourd'hui. Les filles de maintenant, elles font du tapage. Nous, quand le mari sortait avec une autre fille, on l'attendait à la maison. Quand personne ne peut voir, là on lui dit : chéri, vraiment je souffre. Mais crier comme elles font : d'où tu viens hein, d'où tu viens ? Ah, non ! il faut le laisser, c'est un homme. En notre temps là, on savait comment parler à nos maris. »

Les jeunes femmes sont moins résignées que leurs aînées quand il s'agit de s'interposer à la venue d'une nouvelle épouse dans le ménage. Il faut dire que les enjeux sont réels : en plongeant les ménages dans la précarité, la crise tend à accentuer les tensions entre coépouses. Aussi, beaucoup se déclarent foncièrement prêtes à se rebeller contre une situation qu'elles perçoivent comme une dégradation de leur statut économique. Christine, par exemple, âgée de 28 ans, mariée à un jeune cultivateur, mère de deux enfants, est bien consciente des enjeux :

« Si une autre femme arrive à la maison, toi qui étais la première, maintenant tu sais que tu es la dernière. S'il te donnait 10 000 francs avant, aujourd'hui que vous êtes deux, il te donne 5 000. S'il amène un pagne à la maison, quand il fait nuit, toi tu dors et lui, il va le donner à cette sauvage-là et il lui dit de le cacher pour ne pas que toi tu voies ça. Donc moi, je peux faire mille ans, je ne peux pas accepter une rivale. »

Cependant, beaucoup sont contraintes de vivre en union polygame. Elles s'accordent à dire qu'elles n'ont pas d'autre choix que d'accepter la rivale que leur impose le mari, invoquant la crainte de devoir laisser les enfants à une autre femme. Vivre en union monogame est une position difficile à maintenir pour une femme. Bien que la loi ivoirienne ne reconnaisse pas la polygamie, ce modèle reste prisé par les hommes qui sont les premiers à le défendre en faisant valoir le besoin de main-d'œuvre pour les travaux agricoles.

On ne saurait pour autant interpréter les rivalités entre coépouses uniquement en termes économiques. Au-delà de cet aspect, les revendications des jeunes femmes en faveur de la monogamie reflètent un processus de changement social plus profond qui touche la dimension sexuelle des relations conjugales. La période entourant la naissance d'un enfant est souvent identifiée par les femmes comme la plus propice à inciter l'homme à chercher une seconde épouse. Cette période

correspond en effet au moment où la femme est la moins à même d'effectuer les travaux des champs et la moins disponible sur le plan sexuel. L'une des façons pour une femme d'éviter que l'homme aille « *voir ailleurs* » consiste notamment à ne pas pratiquer une trop longue période d'abstinence après la naissance d'un enfant. Lors des entretiens les jeunes femmes ont été claires sur ce point. Célestine 36 ans, mariée, mère de trois enfants, nous dit par exemple :

« Moi, si j'accouche, un mois après, je partage le lit de mon mari, parce que tu ne peux pas laisser ton mari comme ça, sinon il s'en va prendre une rivale ailleurs. »

### **Fécondité, le rôle prépondérant de l'homme**

Les données d'enquête collectées dans la région sur le thème des attitudes et comportements en matière de planification familiale ont montré que le nombre idéal d'enfants auxquels aspirent les hommes et les femmes se situe à un niveau relativement élevé : autour de sept enfants pour les femmes et neuf pour les hommes [Adjamagbo *et alii*, 1997]. Il existe cependant une demande de planification familiale qui s'exprime chez les femmes en faveur d'une contraception d'arrêt. En effet, en 1993, 25 % d'entre elles souhaitaient arrêter de procréer. Les hommes, quant à eux, indiquent vouloir en moyenne 1,3 enfant de moins que ce qu'ils ont effectivement (l'indice synthétique de fécondité des hommes étant de 10,2 enfants en moyenne en 1993).

### *Un faible accès à la planification familiale*

En dépit de cette demande, l'utilisation de la contraception (toutes méthodes confondues) est peu répandue. En 1993, elle ne concerne que 8 % des chefs de ménage mariés et 4 % des femmes en âge de procréer [Adjamagbo *et alii*, 1997]. Parmi ces méthodes, la contraception moderne (préservatif, pilule, stérilet et injection) tient une faible part : 5 % chez les hommes, 2 % chez les femmes. L'abstinence périodique est en revanche relativement répandue chez les utilisatrices : la moitié des femmes âgées de 30 à 49 ans utilisant un moyen pour réguler leur fécondité y recourt. La faiblesse du recours à la contraception moderne observée dans la région de Sassandra doit être mise en rapport avec l'insuffisance des programmes de planification familiale, ou encore, le manque d'information, cité par 34 % des hommes et des femmes pour justifier l'absence de recours [Vimard *et alii*, 2001]. Les populations peuvent néanmoins accéder à la contraception en s'adressant aux sages-femmes et aux infirmiers de la maternité et du centre de protection maternelle et infantile de l'hôpital de Sassandra.

S'il est un domaine où les pratiques sont fortement tributaires de la répartition du pouvoir entre les conjoints au sein des unions, c'est bien celui du recours à la planification des naissances. Les entretiens qualitatifs menés en ville et dans les villages auprès des couples ont mis en lumière un manque général de concertation entre époux sur la question de la constitution de la descendance. En effet, dans la plupart des cas, les personnes interviewées ignorent le nombre idéal d'enfants que souhaite leur conjoint et reconnaissent ne jamais en parler. Beaucoup d'hommes interrogés sur ce thème ont réagi avec surprise à l'idée qu'on puisse même s'inter-

roger sur le nombre d'enfants qu'une femme peut désirer. À leurs yeux, la constitution de la descendance est une affaire qui les concerne seuls. Cette attitude est en partie liée à leur rôle économique: assumant l'essentiel des dépenses liées à l'entretien des enfants, ils s'imposent comme seuls détenteurs du pouvoir de décision en matière de fécondité.

Joseph, 39 ans, planteur de cacao, père de cinq enfants, à qui l'on demande quelle serait sa réaction s'il apprenait que sa femme a décidé de ne plus avoir d'enfants, s'exclame:

« Moi, d'abord, si ma femme me dit qu'elle est fatiguée de faire des enfants, je vais lui poser la question: pourquoi elle ne veut plus faire d'enfants? Parce que c'est moi qui fais les dépenses à la maison! Et je vais lui demander si peut-être elle est malade. Si c'est du côté santé, là je suis obligé peut-être de le faire. »

Karim, un douanier âgé de 40 ans, père de trois enfants, est catégorique sur ce point:

« Ma femme, elle ne peut pas arrêter de faire des enfants sans mon consentement. Enfin, elle me connaît, c'est ma décision qui compte. Si elle doit prendre une décision, elle doit me consulter d'abord, c'est normal. Parce que, c'est moi le chef de famille, si tu dois faire telle ou telle chose, tu me consultes. »

La prédominance des prérogatives masculines en matière de contrôle des naissances empêche les femmes de faire valoir leur opinion. Pour Niamba, jeune ménagère de 36 ans, mère de cinq enfants, mariée à un planteur de cacao, il est clair que c'est son mari qui décide:

« Moi personnellement, avec mes cinq enfants, j'en ai assez, je voudrais bien arrêter mais monsieur a dit de continuer, il a dit qu'on va arrêter après un certain nombre. »

Également tributaires des valeurs dominantes, les hommes travaillant dans les centres de santé ont parfois du mal à faire passer un message qui peut heurter la norme. Ils éprouvent alors bien des difficultés à faire de la sensibilisation à la planification des naissances auprès de leurs semblables. Leur attitude fait souvent preuve de résignation face à des valeurs solidement ancrées dans les consciences. Un jeune infirmier nous dit par exemple:

« Tu ne peux pas dire à un monsieur qui veut beaucoup d'enfants de limiter ça. C'est sa richesse, alors quand tu lui dis de limiter, il dit: non, ce n'est pas toi qui les nourris. Ou bien il va te dire: si mes parents avaient limité, est-ce que je serais là aujourd'hui? »

De fait, une telle conception se manifeste par les réticences du personnel de santé à prescrire un contraceptif à une femme mariée sans l'autorisation de son mari. De nombreuses femmes se sont plaintes de s'être vu refuser des contraceptifs car leur mari n'était pas avec elles. Beaucoup n'osent d'ailleurs rien demander en l'absence de celui-ci. Juliette est une jeune mère au foyer âgée de 32 ans. Elle a six enfants dont un en bas âge. Pendant tout l'entretien, elle s'occupe du plus petit (le lave, le change, prépare des plantes pour ses lavements). Juliette vit dans une maison qui grouille d'animation. Elle semble fatiguée et avoue qu'elle voudrait bien ne plus avoir d'enfants:

« En tout cas, cette année, je ne voulais plus faire d'enfants mais c'est Dieu qui m'a donné. » [On lui demande alors si elle a dit à son mari qu'elle ne veut plus d'enfants.] « Hum hum [elle fait non de la tête et hésite]. Je vais peut-être lui dire que je suis fatiguée et qu'il n'a qu'à m'envoyer à l'hôpital. Parce que si j'y vais seule, sans mon mari, les gens ne vont pas vouloir me donner quelque chose. S'il vient avec moi, peut-être qu'ils vont accepter. L'autre jour, j'étais partie là-bas [elle pointe du regard l'hôpital de Sassandra] et puis ils m'ont dit de revenir avec mon mari. »

### *La difficile acceptation du recours à la contraception moderne par les hommes*

Dans un contexte où les hommes tiennent un rôle prépondérant dans les décisions en matière de constitution de la descendance, les chances d'une plus large diffusion des méthodes de contraception modernes reposent en grande partie sur leur attitude vis-à-vis de celles-ci. Nos observations ont montré que, pourvu que ce soit eux qui décident, les hommes ne sont pas dans l'ensemble foncièrement opposés à la planification familiale. La crise économique a même suscité chez les chefs de ménage une prise de conscience de la charge que représente l'entretien d'une descendance nombreuse. Néanmoins, nombreux sont ceux qui éprouvent une certaine méfiance à l'égard de pratiques qu'ils connaissent mal. Camille par exemple, un cultivateur de 51 ans, père de 11 enfants, nous dit à propos de la pilule :

« La pilule, ce n'est pas bon, parce que ça risque de la [sa femme] détruire. Non moi je lui conseille de suivre son cycle. Vous savez, il y a une période de fécondité que tout le monde connaît qu'il faut sauter. Mais prendre des médicaments là ce n'est pas bon, parce que vous prenez des pilules et puis ça ne convient pas à votre sang, ça fait grossir, où alors, ça fatigue. Faut rester naturel, ça c'est bon. »

D'autres affichent un total manque d'assurance face à une démarche encore peu répandue et qui va à contre-courant de leur rôle socialement reconnu de père de famille : Benjamin, jeune planteur de 32 ans, marié, père de trois enfants, exprime ses réticences en ces termes :

« Ce qui est certain, je ne peux pas me mettre debout devant un docteur pour dire que : bon monsieur le docteur voilà : quelle chose on peut faire pour que ma femme arrête de faire des enfants ? Ah, vraiment, je trouve que c'est... c'est anormal. En tout cas, moi je ne peux pas le dire. »

Clément, 46 ans, père de sept enfants, se sent lui aussi mal à l'aise face à l'idée de demander un service en planification familiale :

« Même si ma femme me le demande, je ne peux pas aller devant un docteur pour dire : docteur, puisque ma femme ne veut plus d'enfant, donnez-nous un moyen d'arrêter. Moi, je ne peux pas le faire. Donc elle, son moyen qu'elle veut, elle n'a qu'à le trouver. »

Le recours aux services de planification familiale comporte donc pour les hommes un « coût psychologique et social » certain. Faire la démarche de s'adresser au médecin pour demander un moyen de contraception pour sa femme est perçu comme un comportement déviant encore difficile à assumer. Le passage du

désir exprimé de réduire sa descendance à l'exercice effectif d'une régulation des naissances par l'usage de la contraception moderne n'est donc pas assuré.

\*

À Sassandra, comme dans d'autres zones rurales africaines, l'amélioration de la santé de la reproduction est fortement conditionnée par l'évolution des relations de genre. Le mode d'organisation sociale privilégie une faible cohésion entre les conjoints. Alors que les structures familiales ont évolué vers le modèle nucléaire, cela n'a pas entraîné pour autant un partage égalitaire du pouvoir entre l'homme et la femme, dans le domaine de la propriété et du contrôle de la terre notamment.

La logique patriarcale observée sur le plan économique se reflète également dans la sphère domestique et privée. L'homme qui contrôle la production et la commercialisation des cultures de rente est le principal pourvoyeur de liquidités dans le ménage et joue un rôle essentiel dans la prise en charge des dépenses de santé, dans le choix des structures de soin, mais aussi dans le domaine de la régulation des naissances. De telles conditions rendent incertaine l'émergence d'un modèle conjugal où prédominent *le respect mutuel et l'équité des sexes*, condition jugée nécessaire par le Programme du Caire pour l'exercice « de choix libres et conscients » en matière de santé de la reproduction.

On ne saurait négliger les rôles des facteurs macroéconomiques dans l'attitude des hommes en matière de santé. La baisse sensible du pouvoir d'achat des agriculteurs depuis la chute des prix du café et du cacao, suivie par la dévaluation du franc CFA, la disparition du programme gouvernemental de subvention de la santé garantissant la gratuité des soins, tous ces facteurs ont sérieusement entamé la capacité des hommes à offrir un niveau de santé convenable à leur famille. La prise en charge des coûts liés au suivi médical des grossesses puis à l'accouchement et aux soins accordés aux petits enfants, devient de plus en plus difficile à assumer. Le manque d'infrastructures et la qualité relative des soins offerts dans les centres de santé disponibles constituent des obstacles importants à l'amélioration de la santé de la reproduction qu'il convient de ne pas oublier non plus.

La crise économique et foncière a fait naître chez les hommes une prise de conscience de la lourde charge que représente l'entretien d'une famille nombreuse. Mais le recours à la contraception moderne a un coût psychologique et social non négligeable. Tant que dans l'esprit des hommes, principaux détenteurs du droit de décider en la matière, la contraception restera associée à un geste hors norme et mettant en péril leur statut d'homme et de père, il y a peu de chance qu'elle parvienne à prendre un réel essor.

En dehors de ces considérations, la question de la condition des femmes reste essentielle. À l'heure actuelle, leurs chances d'accéder à une gestion plus autonome de leur reproduction restent faibles. Néanmoins, les relations sociales se modifient. Les jeunes femmes, en particulier, ont des revendications qu'elles expriment avec force, sous le regard offusqué de leurs aînées. Les conflits conjugaux autour de l'arrivée d'une seconde épouse dans le ménage en sont l'une des expressions. Bien plus qu'un simple réflexe de sauvegarde des acquis économiques du mariage, la ferme opposition des jeunes femmes à la polygamie

témoigne d'une aspiration à une plus grande complicité dans les relations conjugales. Leur désir de prendre davantage part au revenu du ménage afin de soulager leurs maris des charges qu'ils assument désormais péniblement, participe de cette même tendance.

L'instauration d'une plus grande cohésion entre les époux dans le mariage passe également par un réaménagement des relations sexuelles et, plus précisément, par une séparation de la sexualité et de la reproduction. Le désir qu'ont les femmes d'être plus rapidement disponibles sexuellement après la naissance d'un enfant (en dépit de l'importance bien perçue d'espacer des naissances) souligne tous les enjeux de la diffusion de la contraception. La question n'étant pas tant d'aider les femmes à avoir moins d'enfants que de donner aux couples l'instrument d'une plus grande marge de négociation dans leur sexualité. En ce sens, la relation entre l'égalité des sexes et l'amélioration de la santé de la reproduction n'est pas univoque : certes, la première peut être perçue comme un préalable à la seconde, mais il convient de ne pas oublier qu'en Afrique aussi, de meilleures conditions d'accès aux services de santé reproductive constituent un important catalyseur pour l'instauration d'une plus grande équité entre les sexes.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ADJAMGBO A. [1997] « De l'expression des solidarités en milieu d'économie de plantation », in Pilon *et alii* (éd.), *Ménages et Familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, Paris, Les Études du Cepad, 15 : 301-325.
- ADJAMGBO A. [1999], « Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux – le dilemme féminin à Sassandra (Côte-d'Ivoire) », *Les Dossiers du Cepad*, Paris, Cepad, 51, 35 p.
- ADJAMGBO A., VIMARD P., GUILLAUME A. [1997], « Fécondité et demande de planification familiale à Sassandra », in A. Guillaume, J. Ibo, N. Koffi (éd.), *Croissance démographique, Développement agricole et Environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, Orstom, Ensea, Gidis-CI : 269-286.
- BANQUE MONDIALE [1993], *Rapport sur le développement dans le monde 1993. Investir dans la santé*, Washington, 1993.
- BARBIERI M., VALLIN J. [1996] « Les conséquences de la crise économique africaine sur l'évolution de la mortalité », in J. Coussy, J. Vallin (éd.), *Population et Crises en Afrique*, Paris, Les Études du Cepad, 13 : 319-344.
- BATLIWALA S. [1994], « The Meaning of Women Empowerment: New Concepts from Action », in G. Sen, A. Germain, L. Chen (eds), *Populations Policies Reconsidered, Health, Empowerment, and Rights*, Boston, Harvard Center for Population and Development Studies, International Women's Health Coalition, Harvard University Press : 127-138.
- BLEDSOE C., COHEN B. [1993], *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa*, Washington, National Academy Press, 208 p.
- BOSERUP E. [1995], « Economic Change and the Roles of Women », in I. Tinker (ed.), *Persistent Inequalities : Women and World Development*, New York, Oxford University Press : 14-24.
- DELCROIX S., GUILLAUME A. [1993], « Statut des femmes et comportements de santé en Côte-d'Ivoire », communication présentée au séminaire sur les *Femmes et les Changements démographiques en Afrique au Sud du Sahara*, Dakar, UEPA, 3-6 mars 1993 : 19 p.
- DIXON-MUELLER R. [1998], *Female Empowerment and Demographic Processes : Moving beyond Cairo*, Liège, Policy and Research Papers, IUSSP, 26 p.
- DOZON J.-P., GUILLAUME A. [1994], « Contextes, conséquences socioéconomiques et coûts du sida », in J. Vallin (éd.), *Populations africaines et Sida*, Paris, La Découverte-Cepad : 178-217.

- GUILLAUME A., KASSI N., KOFFI N. [1997], « Morbidité, comportements thérapeutiques et mortalité à Sassandra », in A. Guillaume, J. Ibo, N. Koffi (éd.), *Croissance démographique, Développement agricole et Environnement à Sassandra (Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire)*, Paris, Orstom, Ensea, Gidis-CI: 287-310.
- LÉONARD E., OSWALD M. [1993], « Cocoa Smallholders Facing a Double Structural Adjustment in Ivory Coast: Social and Technical Answers to a Predicted Crisis », in *After Four Centuries of Cocoa, What is the Future?*, actes de l'International Conference on Cocoa Economy, Askindo-Cirad: 19.
- MINISTÈRE DE LA PLANIFICATION ET DE LA PROGRAMMATION DU DÉVELOPPEMENT [1999], *Enquête démographique et de santé Côte-d'Ivoire 1998-1999*, rapport préliminaire, mai 1999, Abidjan, DHS, Macro International Inc., INS.
- NATIONS UNIES [1995], *Aperçu de la situation démographique dans le monde en 1995*, New York, Nations unies, 50 p.
- NATIONS UNIES [1997], *Droits liés à la procréation et Santé génésique, rapport concis*, New York, Nations unies, 50 p.
- QUESNEL A., VIMARD P. [1988], *Dynamique de population en économie de plantation: le plateau de Dayes au sud-ouest du Togo*, Paris, Orstom, coll. Études et Thèses, 460 p.
- RUF F. [1991], « Les crises cacaoyères, la malédiction des âges d'or? », *Cahiers d'études africaines*, 121-122, XXXI (1-2): 83-134.
- SCHWARTZ A. [1993], *Sous-peuplement et Développement dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire. Cinq siècles d'histoire économique et sociale*, Paris, Orstom, coll. Études et Thèses, 490 p.
- SOW F. [1995], « La cinquième conférence régionale africaine des femmes de Dakar », *Recherches féministes*, 8 (1), Laval, Canada, Chaire d'étude sur la condition des femmes: 175-183.
- THONNEAU P., DJANHAN Y., TRAN M. *et alii* [1996], « The Persistence of a High Maternal Mortality Rate in the Ivory Coast », *American Journal of Public Health*, 86 (10): 1478.
- VIMARD P., ADJAMAGBO A., GUILLAUME A. [2001, à paraître], « Vers une maîtrise différenciée de la fécondité », in Vimard et Léonard (éd.).
- WELFFENS-EKRA C., DESGRÉES DU LOÛ A., LEROY V., DABIS F. [2000], « L'inégalité homme-femme face au sida », in A. Berrebi (éd.), *Sida au féminin*, Douin.



## Femmes et marchés fonciers urbains : mesures et déterminants d'une percée à Bamako, Mali

Monique Bertrand \*

Les analyses en termes de « genre et développement » ont connu un développement spectaculaire depuis plus d'une décennie en Afrique subsaharienne [Bozon, Locoh (dir.), 2000]. Bailleurs de fonds du développement, ONG et associations déclinent la gestion des espaces au féminin, dans les milieux urbains autant que ruraux, selon une problématique du « rattrapage » des cadets sociaux autant que sous l'angle des complémentarités hommes/femmes. La multiplication des séminaires portant sur *Femmes et Pauvreté urbaine* ou la *Dimension femme de l'épargne populaire* montre s'il en faut comment la rhétorique du développement a mis sur le marché des idées une catégorie « genre » rimant avec « local » (décentralisation) et avec les « filets sociaux » des derniers programmes d'ajustement structurel. La participation des femmes aux dynamiques foncières reste cependant en retrait des préoccupations concernant la ville, leur rôle dans les questions de l'environnement et des services de base (accès à l'eau et santé notamment) étant mieux traité dans les littératures anglophone et francophone.

Au Mali, le contexte de transition démocratique de la dernière décennie a fait pourtant apparaître les femmes avec des positions marchandes plus affirmées. Dans la capitale Bamako, ces aspirations se traduisent par une lisibilité croissante de la présence féminine dans les corpus statistiques que nous avons constitués de la fin de la Deuxième République malienne au régime pluraliste suivant. Les femmes prennent en outre une parole de plus en plus directe dans les doléances portant sur des droits contestés ou des intérêts fonciers plus généralement tendus [Bertrand, 1992].

En témoigne d'abord la correspondance domaniale reçue par l'autorité administrative de Bamako<sup>1</sup>, dans cette période charnière où s'accumulent les blocages politiques du régime de parti unique qui conduiront à l'insurrection de mars 1991 et à la mise en place de gouvernements d'ouverture démocratique. L'évolution du contexte politique fait nettement ressortir les frustrations populaires, qui sont exacerbées face aux limites structurelles de l'offre publique de parcelles à bâtir dans

---

\* Géographe, maître de conférences et chargée de recherche en accueil à l'IRD, University of Ghana, Department of Geography and Resource Development, Legon, Ghana.

1 Gouvernorat du district de Bamako, section domaniale, 1987-1992.

une capitale qui comptera bientôt un million d'habitants (Recensement général de la population et de l'habitat, 1998). La percée des femmes se manifeste d'abord dans un changement net de médiations sociales accompagnant le dépôt des plaintes et l'exposé des situations litigieuses. Alors qu'avant mars 1991 domine l'intervention du parti unique dans lequel les intérêts féminins sont peu représentés<sup>2</sup>, la transition de mars 1991 donne voix à une pléthore de nouvelles associations dans lesquelles les femmes s'expriment plus clairement en groupe. Deux types de pressions s'affirment alors : des demandes corporatives ou professionnelles de terrains d'une part, comme celles plusieurs fois répétées des « femmes commerçantes et entrepreneurs du Mali », des « femmes ingénieurs du Mali », des « femmes ex-conventionnaires » (débauchées du secteur public ou parapublic dans l'ajustement structurel qui prévaut depuis le milieu des années quatre-vingt); des groupes d'usagers d'autre part, qui attendent de façon non moins virulente l'accès au sol qui leur permettra de développer des activités féminines, à l'instar des associations Femmes pour le développement (Afad) et Femmes pour l'éducation, la santé familiale et l'assainissement, Femmes pour l'éducation, la santé familiale et l'assainissement (Cofesfa).

Les doléances particulières et les plaintes individuelles témoignent également d'une montée en puissance des voix féminines : demandes de régularisation, de compensation, d'indemnisation ou de restitution de parcelles, elles marquent, au même titre que celles des hommes, la libération de la parole que la conférence nationale de 1991 a permise. Dans les années qui suivent, les marqueurs physiques du marché foncier confirment cette présence croissante dans le paysage urbain : avec la mise en place de la Troisième République malienne en 1992, l'offre de parcelles à bâtir se gonfle sensiblement dans la capitale, particulièrement dans ses extensions méridionales. Dans ces nouveaux espaces en construction, les bornes de délimitation des parcelles, qui portent les noms des nouveaux propriétaires, signalent alors des initiatives féminines. Les Bamakoises s'alignent sur les réflexes marchands, rentiers voire spéculatifs des hommes à l'égard du parcellaire urbain.

## De quelques incertitudes et de leur sens

Ce premier inventaire renvoie donc à une alternative plus générale<sup>3</sup> : les pratiques des citadines leur sont-elles spécifiques ou bien sont-elles de même nature que celles des hommes ? Au titre de la première hypothèse, particulariste, quelques constats préliminaires soulignent de réelles différences avec les modes d'insertion et d'investissement des hommes : les femmes expriment des besoins

---

2 L'Union démocratique du peuple malien (UDPM) est pourtant relayée par l'Union nationale des femmes du Mali dans ses fonctions d'encadrement des populations. Mais l'UNFM n'apparaît que dans huit correspondances adressées au gouvernorat du district de Bamako. Elle intervient alors pour exprimer des besoins spécifiques (parcelles vouées au maraîchage féminin), pour appuyer des requêtes de quartier qui ne sont pas propres aux intérêts des « militantes » (préservation de quartiers irréguliers), ou pour protéger les convoitises personnelles de responsables UNFM, à l'instar du fonctionnement clientéliste de l'UDPM elle-même.

3 L'analyse présentée ici s'inscrit dans une recherche financée par le CNRS dans le cadre des aides à projets nouveaux, Bertrand M. (dir.), *Construction spatiale du fait social. Femmes et développements urbains au Mali*, UMR 6590 CNRS, université de Caen, juin 1998, 36 p.

propres (associations de promotion féminine), au travers de sociabilités propres comme par exemple les tontines auxquelles elles recourent plus souvent que les hommes; mais leurs demandes privées sont souvent exprimées ou transmises par des hommes. Ainsi, une veuve sollicite-t-elle l'administration territoriale pour que sa cour soit préservée des mesures de « casse » qui affectent les quartiers irréguliers, et ceci par l'intermédiaire d'un parent familial de l'univers et de la langue des bureaux. Il en fut de même pour l'UNFM, dont les interventions en matière foncière ne sont restées légitimées que par le contrôle des hommes sur la vie politique du « temps UDPM ».

Au titre de la seconde hypothèse, d'autres arguments tendent au contraire à banaliser les initiatives des femmes et leurs motivations. L'évolution des besoins exprimés par les femmes suit en effet celle de la demande plus générale, que domine la masse des hommes: nécessité sociale et économique à sortir de la condition de locataires pour « asseoir » sa famille et ses activités, minimisation du risque de « déguerpissement » des quartiers non lotis, opportunités d'investissement à risque faible. L'individualisation des procédures d'achat et de sécurisation foncière est également patente dans la dernière décennie, et concerne désormais des femmes au même titre que les hommes. Enfin de véritables *success stories* foncières marquent la dernière génération de lotissements dans la capitale: cumuls de terrains, rentes locatives de haut niveau pariant sur les besoins immobiliers d'une clientèle de « projets de développement » et d'expatriés, reventes spéculatives. Ces cas de réussite impliquent quelques figures féminines dans le sillage de pratiques masculines, aux antipodes de leur confinement dans la sphère domestique.

La montée en puissance des femmes comme acteurs marchands de l'urbanisation suggère donc deux questions et deux nuances. En premier lieu, à quel titre les citoyennes interviennent-elles sur le marché des terrains? Comme acteurs parfaitement autonomes ou au travers de pratiques fortement socialisées? Comme acteurs individualisés par l'obtention d'un titre ou par la mobilisation d'une épargne, foncière puis immobilière? En tant que représentantes, garantes ou animatrices d'intérêts patrimoniaux? Ou en tant que « femmes » porteuses d'une conscience de groupe susceptible de dépasser les positionnements familiaux et corporatistes en se fondant sur un collectif associatif ou une revendication identitaire?

En second lieu, par quelles mesures comparer la place des femmes et celle des hommes, mais aussi classer les profils d'investissement au sein d'une catégorie aussi floue que celle des femmes? La recherche butte en effet sur la difficulté à poser le sexe comme variable systématique de l'analyse des marchés fonciers. Les sources exploitées ici manifestent un traitement inégal et une précision variable de l'information entre les hommes et les femmes. Celles-ci sont en effet identifiées par leur statut matrimonial, qui les fait apparaître sans ambiguïté comme célibataires ou comme épouses (mademoiselle/madame), et plus souvent comme les secondes que les premières. À l'inverse, aucune mention n'est faite de la même variable en ce qui concerne les hommes dont on ne sait pas s'ils sont mariés ou non. Par contre, les variables géographiques (domiciliation) et économiques (activité professionnelle ou qualification) sont très incertaines pour les femmes. La plupart sont ainsi enregistrées comme « épouses de », « veuves », et plus lar-

gement comme « ménagères ». Cette dernière catégorie tend en fait à désigner toute femme qui ne peut se prévaloir d'un salaire, qu'elle bénéficie de ressources ou non. Même bien des actives du salariat public ou privé « omettent » de déclarer leur emploi ou adresse professionnelle, la médiation d'un homme paraissant plus essentielle.

Tout se passe donc comme si les citadines avaient intégré une réelle imprécision administrative à leur égard, laissant aux hommes une identification plus systématique en matière d'adresse et de positionnement dans l'échelle des revenus. En donnant la part belle à leur identité matrimoniale plus qu'à leurs positions économiques, les sources ont renchéri sur un habitus que reproduisent même les investisseuses les plus chevronnées en matière foncière. Si ce défaut statistique de ressources propres renvoie souvent à un manque réel, il n'en reste pas moins que des « ménagères » apparaissent dans un rapport marchand, l'achat de terrains, là où des hommes dépourvus d'emploi ne figureraient pas. Cela confirme les critiques formulées par les spécialistes du « genre » sur la construction des statistiques, en particulier quand la même catégorie est appliquée à des inactives, des rentières ou des femmes impliquées dans la petite production marchande.

On touche ici à une première nuance de la « percée » des femmes dans le marché foncier urbain : dans tous les segments de l'accès au sol pris en considération, sur tous les types de transactions, même les plus pauvres, les femmes restent en position très minoritaire. Si dynamique il y a, c'est donc en vertu d'une logique de rattrapage mais selon une concurrence très inégale : les femmes n'entrent pas dans le marché des terrains avec les mêmes expériences, atouts et légitimités que les hommes, à positions sociales équivalentes, quand bien même cette entrée par la marge suscite des commentaires à bon compte dans les conversations de *grins* (groupes d'amis), des échos, voire des caricatures dans la presse ou l'opinion publique<sup>4</sup>.

Seconde nuance, la catégorie « femmes » vole en éclat, ou apparaît subsumée sous d'autres variables des rapports sociaux, dès la première analyse des sources de la gestion foncière. D'une part, parce que l'on peut sérieusement douter des femmes comme propriétaires effectifs ou comme étant à l'origine de la mobilisation financière. Le marché apparaît ainsi brouillé par ce que l'on appellera plus loin des effets de « couverture ». L'accès au sol dans les conditions a priori les plus modernes du pays est loin d'aboutir à une claire identification des propriétaires et à une individualisation sans faille des rapports sociaux marchands. D'autre part, parce que les profils d'intervention des femmes sont pluriels – sans doute pas moins que ceux des hommes – et qu'ils orientent la question de la mesure vers une nécessité typologique : la cohésion du genre s'efface devant la variété des situations féminines.

---

4 La figuration de la bourgeoisie sous les traits du *gòròbinè* (« gros bonnet ») intègre la capacité à prélever une rente sur un patrimoine foncier et immobilier ; parmi la génération plus jeune des filles à marier de bonnes familles, l'exigence qu'une parcelle au moins figure dans la dot apportée par le prétendant s'est développée aussi vite que les parcelles les mieux viabilisées de Bamako étaient vendues, à partir de 1992, par la nouvelle Agence de cessions immobilières.

### *Les sources*

La disponibilité des sources de la gestion foncière tient à deux faits, l'un ancien et l'autre plus récent. Le premier est la place centrale qu'ont l'administration et ses attributions domaniales dans l'offre de terrains à bâtir. Le régime concessionnaire, qui donne lieu à l'établissement de lettres d'attribution (LA) et de permis d'habiter<sup>5</sup>, couvre les parcelles les plus nombreuses. Les procédures de lotissement, qui les morcellent depuis le début du siècle, se sont maintenues après l'indépendance, puis ont gardé leur monopole de droit de la première à la Deuxième République malienne. Cette prévalence justifie l'existence d'une autorité d'enregistrement des LA centralisée dans la capitale depuis 1985 : l'Inspection domaniale du district, devenue ensuite Centre des domaines du district. Mais les lotissements administrés semblent s'épuiser après la dernière grande opération de Kalaban Coura Sud (6 000 lots) au début des années quatre-vingt-dix. Ils sont alors relayés par une offre plus sélective de parcelles dotées de titres fonciers immatriculés (TF), en vertu d'une propriété pleine et définitive<sup>6</sup> : Kalaban Coura Sud et Extension, Baco Djikoron, puis ACI 2000 à partir de 1995. L'attention portée aux quartiers non lotis, « spontanés », stimule par ailleurs une offre de régularisations foncières destinée en principe aux intérêts populaires. Car Bamako s'est en outre fortement urbanisée sous l'impact d'implantations officieuses qui concernent plus du tiers de sa population, mais qui n'ont pas donné lieu à des documents écrits jusqu'à de récentes mesures d'officialisation.

Sur ces deux sources désormais classiques, LA et TF, se greffent en effet des occasions particulières d'analyse des transformations de la gestion foncière publique dans la dernière décennie (Bertrand, 1998). Il s'agit d'abord de la reconnaissance administrative d'occupants considérés jusqu'alors comme « illicites », à laquelle s'attache le programme « Sauvons notre quartier » à partir de 1993 dans plus d'une vingtaine de quartiers spontanés. Mais en dépit des intentions générales, cette politique de « rattrapage » de l'occupation irrégulière, aboutit moins à l'établissement de documents de régularisation proprement dite qu'à la délivrance de LA sur des parcelles neuves, dites de « recasement ».

Plus fiables et réellement massifs, de nouveaux TF sont enfin délivrés sur les parcelles d'habitation vendues par l'Agence de cession immobilière (ACI), et témoignent d'une transformation profonde des procédures de lotissement foncier. Le monopole administratif de l'État cède en effet la place au monopole commercial d'une agence d'exécution mise en place sur recommandations de la Banque mondiale et du ministère des Finances. Cette nouvelle gestion a certes conduit à relancer la production de vastes trames à bâtir, mais dans des conditions désormais très sélectives. Celles-ci sont justifiées par la vente des parcelles aux enchères, par

---

5 Ils sont usuellement appelés « permis d'occuper ». La cession d'un terrain par lettre d'attribution requiert en principe des bénéficiaires qu'ils mettent en valeur dans des délais contraints et procèdent à l'établissement du permis dès l'issue de la construction. Mais la démarche domaniale reste fort imparfaite pour une grande partie des terrains. On se limite donc à l'analyse des LA pour dresser un état de la « propriété » résidentielle depuis les années quatre-vingt.

6 Depuis le début du siècle, celle-ci reste gérée par la Direction générale des impôts (Direction de la curatelle).

la possibilité de cumuler des terrains, et par l'enregistrement d'une propriété hautement sécurisée en titres fonciers définitifs pour les nouvelles élites foncières de la Troisième République<sup>7</sup>. Depuis 1992, la masse des TF a ainsi plus que doublé. Plus de 7 000 parcelles sont mises aux enchères dans les années considérées.

Ainsi rapportées aux mutations de la gestion foncière, les sources administratives nous ont permis de constituer six corpus différents par le relevé de l'information disponible :

- demandes de parcelles à bâtir, lotissements administrés: total des années 1987 et 1992 (3 023 demandeurs)<sup>8</sup>,
- attributions domaniales administrées: sondage au 1/10 des LA délivrées de 1985 à 1994 (862 attributaires)<sup>9</sup>,
- programme « Sauvons notre quartier » (régulations/recasements): total des LA délivrées entre 1994 et 1996 (1 356 attributaires)<sup>10</sup>,
- propriété privée immatriculée: sondage au 1/10 des TF définitivement aliénés de 1907 à 1997 (hors ventes ACI: 949 titres, 1 500 propriétaires),
- parcelles vendues par l'ACI: sondage au tiers des TF créés à Kalaban Coura Sud et Baco Djikoroni (1992-1994: 2 182 propriétaires) et total des TF en cours de vente à ACI 2000 (1995-1997: 600 propriétaires),
- dernière offre administrée (attributions/régularisations domaniales), sondage au 1/10 des LA délivrées de 1997 à 1999 (1 276 attributaires)<sup>11</sup>.

### *Une variable informative ?*

Cette hétérogénéité se comprend par l'existence aujourd'hui non pas d'un marché des terrains, mais d'une offre segmentée. Il n'en reste pas moins que les imprécisions des sources font aussi sens en étant complétées par d'autres informations, qualitatives, sur le terrain. La variable du sexe apparaît incontestablement fiable

7 En témoignent les prix moyens de cession puis de vente des parcelles pour des surfaces équivalentes de 300 mètres carrés :

District	Kalaban Coura Sud	351 000 francs CFA (avant dévaluation)
ACI	Kalaban Coura Sud	600 000 francs CFA (avant dévaluation)
ACI	Baco Djikoroni	1 200 000 francs CFA (avant dévaluation)
ACI	ACI 2000	3 500 000 francs CFA (après dévaluation)

8 L'année 1987 est représentative de la conjoncture tendue de la fin de la Deuxième République malienne; l'année 1992 est charnière dans le nouveau contexte de transition démocratique qui conduit à la mise en place de la Troisième République. Au-delà de cette année, l'enregistrement des demandes de parcelles n'est plus centralisé au niveau du district, et se trouve reporté dans chacune des six communes qui le composent. Celles-ci n'ont pourtant pas de compétence administrative ni juridique pour gérer elles-mêmes leur domaine foncier. L'attribution de parcelles auxquelles elles procéderont restera une question sensible voire officieuse.

9 1994 est l'année où s'épuise le stock de parcelles (6 000 en tout) disponibles dans le dernier lotissement administratif programmé puis attribué directement par le gouvernorat du district à Kalaban Coura Sud et Extension. 3 000 lots sont vendus en parallèle par l'ACI, sur les mêmes fronts méridionaux. L'opération suivante de ACI 2000, à partir de 1995, consacrera le monopole total de l'Agence sur l'aliénation des nouvelles parcelles à bâtir.

10 Le programme est bloqué à la fin de 1996 par la conjoncture électorale puis postélectorale qui place les maires, responsables de la régularisation sur le terrain, sous surveillance politique accrue.

11 Après le coup de frein électorale de 1996-1997, il s'agit de reliquats des derniers lotissements administrés et des suites de l'opération « Sauvons notre quartier ».

quant à l'identité des personnes, qu'elles soient les initiatrices d'une demande, les destinataires d'un document d'appropriation, ou des « couvertures », c'est-à-dire les intermédiaires de démarches foncières. Les registres indiquent en effet clairement s'il s'agit d'hommes, de femmes, ou d'autre chose : couples dans une très faible proportion, plus fréquemment collectifs familiaux (à la suite d'héritages) et collectifs professionnels (fréquemment association de frères commerçants, ou sociétés). Comme on l'a vu plus haut, on sait de plus clairement si les femmes intervenant à titre individuel ou au sein de groupes d'héritiers sont jeunes filles, mariées ou même veuves.

Reste toutefois un sérieux problème d'identification des acteurs en amont et en aval de la démarche administrative de candidature, d'appropriation ou de sécurisation foncière. En amont parce que les noms donnés sur le papier ne présagent aucunement des sources de l'épargne, en particulier pour les femmes. A priori, les sources donnent à penser que les ménagères – un quart à 82 % des femmes selon les corpus considérés – ne bénéficient pas de ressources propres. Or un grand nombre de femmes sont comptées comme « ménagères » au Mali, alors qu'elles exercent une activité dans le « secteur informel » ou dans l'agriculture. Quand bien même nombre d'entre elles exercent des activités marchandes ou prélèvent des rentes en sus de leurs activités domestiques, celles-là génèrent des revenus irréguliers qui ne permettent souvent de financer que des dépenses de survie quotidienne. Il en va de même pour les femmes qui apparaissent comme actives : quand une profession est mentionnée, elle est souvent peu qualifiante et peu rémunératrice, et ne donne qu'un accès médiocre – voire pas d'accès du tout – aux actifs de même niveau sur le marché foncier. À activité professionnelle égale, les femmes apparaissent alors plus présentes que les hommes, ce qui maintient l'incertitude sur les origines de leur épargne foncière.

Les activités féminines inventoriées parmi les demandeurs de terrains en donnent un bon exemple en étant plus proches de la moyenne urbaine que celles recensées dans l'offre de parcelles à bâtir : 12 % des salariées sont des secrétaires, 17 % sont des enseignantes, principalement maîtresses du premier cycle ou du second cycle, 7 % relèvent du personnel soignant public (essentiellement des infirmières), dont on sait que les salaires moyens sont faibles, ont été longtemps bloqués par les mesures d'ajustement structurel des années quatre-vingt, et ont enfin souffert de la dévaluation du franc CFA de janvier 1994. Les actives présentent des caractéristiques similaires dans l'offre de lettres d'attribution entre 1985 et 1994. Même dans les premières ventes déjà très sélectives de l'ACI (1992-1994), les secrétaires représentent 14 % des acheteuses alors qu'il n'y en a guère parmi les acquéreurs hommes. Certaines salariées peuvent donc épargner mieux que les hommes qui ont en charge les grosses dépenses de leurs ménages.

La mention de l'activité laisse donc dubitatif sur l'origine financière des futurs patrimoines et sur le fait que les revenus professionnels contribuent à eux seuls à la mobilisation de l'épargne. Mais ici les femmes ne font qu'exacerber une tendance, déjà marquée chez les hommes, à compter sur des ressources parallèles pour développer des stratégies de survie et d'investissement. L'identité féminine est peut-être alors une hypothèse pertinente en ce sens qu'être femme conduit à compter tout particulièrement sur les réseaux de sociabilité et à y faire jouer des arguments spécifiques pour percer sur le marché foncier.

En aval de l'appropriation, également, les doutes existent sur la gestion effective, à défaut d'être exclusive, sur le contrôle social des patrimoines par les femmes qui en sont les détentrices apparentes. Le marché foncier est en effet, dans toutes ses ramifications, brouillé par l'intervention d'intermédiaires, de représentants et prête-noms en tous genres, que l'on peut mesurer d'après la mention « sous couvert de » qui apparaît abondamment dans les sources consultées. Si ce phénomène de « couverture » fait réellement douter de l'identité des propriétaires réels (ceux qui apparaissent sur le papier relevant de commodités sociales et d'arrangements administratifs), il reste porteur de sens : le brouillage en cause est à la mesure des pratiques de médiation, de représentation ou au contraire de dissimulation qui ont toujours fait de l'investissement foncier un processus hautement socialisé, dans lequel les enjeux domestiques et marchands, loin de s'opposer, sont intimement liés<sup>12</sup>. Le recours à des mandataires caractérise ainsi 12 % des demandeurs de parcelles, et encore 11 % des titres fonciers acquis dans la première tranche de ventes ACI. Même dans ce dernier cas d'appropriation hautement sécurisée, l'individualisation des démarches est loin d'être parfaite. Et pourtant, la mesure des formes de médiation d'après la seule mention « s/c » est incomplète. Il suffit pour s'en convaincre de fréquenter les services domaniaux et de voir à quel point ils sont encombrés de parents, collègues, amis, « promotionnaires » et relations diverses, plus que des postulants eux-mêmes à l'obtention d'un terrain et d'un document de propriété.

Or les femmes jouent un rôle important dans l'effet de couverture, ce qui leur donne un poids relatif plus fort que celui qu'elles ont globalement dans chacun des corpus. Elles y figurent principalement comme acteurs représentés du marché et peu autonomes, plus rarement comme les couvertures d'autres acteurs apparents. Mais dans ce dernier cas non plus, les femmes n'apparaissent pas comme les véritables maîtres d'œuvre du processus d'investissement. Celles mentionnées explicitement comme « veuves » apparaissent le plus fréquemment pour représenter un collectif d'héritiers. Cela concerne par exemple 30 % des cas de couverture dans la délivrance des lettres d'attribution entre 1985 et 1994, et 41 % des cas sur le segment de la régularisation foncière. Ailleurs, des commerçants masquent (en même temps qu'ils les rendent plus lisibles !) leurs cumuls de concessions en se retranchant dans les registres derrière le nom de leur(s) épouse(s), plus rarement d'enfants (les « élèves coraniques » ne font ainsi guère illusion). D'autres investisseurs chevronnés sur le segment des titres fonciers recourent également aux femmes pour couvrir leurs hypothèques ou pour anticiper sur la transmission de leurs patrimoines après décès et épargner de lourds frais de succession à leurs héritiers. Car en cas de créances non liquidées, on procédera difficilement à une saisie sur le titre gagé d'une ménagère. Ce cas de

---

12 Devoir se rendre seul à la mairie centrale de Bamako, pour le dépôt d'une demande, ou dans les services d'établissement des permis d'habiter et des TF, est rédhibitoire pour la plupart des citoyens peu familiers des « bureaux », et particulièrement des illettrés. La transmission aux héritiers des patrimoines immatriculés, souvent longtemps après le décès du propriétaire, est également une occasion courante de désignation d'un représentant familial auprès de l'administration. Pensons enfin à l'interdit administratif, abondamment transgressé, de cumuler plusieurs concessions domaniales à vocation résidentielle, ou même de prétendre à une seule lorsque l'on n'est pas chargé de famille.

figure se développe chez bon nombre d'acheteurs des parcelles ACI 2000 depuis 1995, notamment les commerçants. Mais, s'il est vrai que des titres fonciers ainsi « confiés » à un proche ne risqueront pas d'être repris par décision de justice, les jeunes filles restent discrètes, au profit de leurs frères, dans ce type d'ajustement de la propriété sur le papier<sup>13</sup>.

Les femmes sont donc proportionnellement plus souvent couvertes que les hommes dans ce jeu de cache-cache où l'on ne sait pas toujours, du « propriétaire » ou de sa « couverture », lequel des deux usera du terrain et en assumera la valorisation. Elles représentent ainsi un quart des candidats à l'attribution domaniale mais 30 % des demandeurs couverts. Parmi les attributaires recensés entre 1985 et 1994, les plus nombreux à être couverts sont des ménagères. La moyenne des 11 % d'acheteurs couverts sur le front de l'ACI (1992-1994) maintient de même un écart non négligeable entre les hommes (9 % d'entre eux sont couverts) et les femmes (16 % d'entre elles sont couvertes). Au total, les mentions de « ménagères » et de « sous couvert » constituent les principales limites à la lisibilité statistique de la place des femmes dans les marchés fonciers. L'individualisation des rapports marchands qui président à l'appropriation des terrains urbains reste bien imparfaite.

### Quelques jalons de la percée féminine

Pour aborder l'alternative plus générale des femmes dans leurs rapports avec les hommes et dans leurs rapports entre elles, l'analyse se déroule en deux temps : en premier lieu, la comparaison globale des taux de présence des deux sexes<sup>14</sup>; en second lieu, l'examen des variables de la diversité féminine, qui engagent également un rapport, plus qualitatif, avec les hommes.

### Minorités à géométrie variable

Figure 1 – Taux de présence des femmes

Sources	Corpus	Pourcentage de femmes
lettres de demande	demandes : 1987-1992	24
LA	attributions domaniales : 1985-1994	19
LA	régularisations domaniales : 1994-1996	22
LA	attributions et régularisations : 1997-1999	27
TF	propriété immatriculée : 1907-1997	11
TF	ventes ACI : 1992-1994	17
TF	ventes ACI 2 000 : 1995-1997	14

13 Selon les habitus et le code de la famille en vigueur au Mali, une fille mariée relève de l'autorité de son mari : le risque de « détournement » du bien par la belle-famille existe donc.

14 Hommes et femmes couvrent l'essentiel des corpus sauf dans celui des titres fonciers immatriculés de 1907 à 1999. Ici, les couples et les collectifs interviennent dans un sixième des étapes de propriété impliquant des acteurs privés.

Les données relatives conduisent à une analyse en trompe-l'œil. Les corpus les moins « probables », comme celui de la demande (le rapport entre les candidatures satisfaites et l'ensemble des demandeurs étant faible), et les moins valorisants en termes de rente foncière (lettres d'attribution) font apparaître les présences féminines proportionnellement les plus fortes. À l'inverse, l'offre la mieux sécurisée (titres fonciers) présente les valeurs les plus faibles, alors que c'est sur ce type d'appropriation que les femmes ont le plus de « mérite » économique et administratif à percer. Les segments marchands les plus transparents, en termes d'identification des acquéreurs de plein droit, apparaissent de prime abord décevants quant à la présence des femmes.

On note également que les taux de présence des femmes varient sans suivre de logique chronologique. C'est que l'information ainsi reconstituée conduit à des reculs variables, et par conséquent à relativiser les hypothèses du rapport des citadines à l'espace urbain. À court terme, par exemple, comme lors de la récente régularisation de certains quartiers irréguliers, ou encore à l'occasion des derniers lotissements ACI, la présence des femmes apparaît « instable » d'une opération foncière à l'autre. Leur taux de participation à ces nouveaux dispositifs de gestion est en effet lié à des conjonctures changeantes, à des situations et des clés de sélection très locales. Difficile alors de rapporter la sociologie des femmes propriétaires à une source démographique de plus longue portée, du type du recensement, surtout lorsque celle-ci n'est pas désagrégée à une échelle urbaine fine.

De la Deuxième à la Troisième République, à l'échelle des mutations décennales, la transition politique offre sans doute une des hypothèses les plus crédibles à l'évolution de la présence féminine. L'ouverture démocratique de la Troisième République a un effet patent sur les demandes de parcelles à bâtir : d'abord parce que la transition a considérablement gonflé l'expression des besoins et des frustrations liées à leur insatisfaction, aboutissant ainsi à une sorte de surenchère politique dans la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ensuite et surtout parce qu'elle a gonflé le poids des femmes parmi les demandeurs : alors qu'elles représentaient tout juste 20 % des candidats à l'attribution domaniale avant la transition, elles sont déjà plus de 27 % dans la seconde partie de l'année 1992. Cette dynamique de rattrapage relève bien, à moyen terme, d'un effet de libéralisation politique qui se manifeste alors parmi les femmes comme dans d'autres catégories sociales – les salariés et les migrants internationaux, par exemple – aux dépens de clientèles potentielles plus anciennes comme celle des commerçants.

Enfin, les mutations du long terme sont sensibles dans l'analyse de la propriété immatriculée depuis 1907, avant qu'elle ne soit bousculée par les transactions de l'ACI. Sur les 1500 propriétaires identifiées, 113 femmes renvoient bien à une problématique de la marginalité. C'est sur ce marché que l'on trouve le plus faible taux de présence des femmes : 7,5 %. Leur profil d'investissement figure en outre parmi les plus contractés : opérations d'achat pour l'essentiel postérieures aux années quatre-vingt, terrains de petites tailles. Il signale de véritables « cadets » de la sécurité foncière, par comparaison avec des investisseurs mieux rodés comme l'État, les sociétés ou les commerçants qui ont investi très tôt, et avec de multiples reventes, le marché des TF. Cette moyenne d'ensemble de la présence féminine cache cependant une progression dont le seuil majeur se situe à la fin de la Première

République. Pendant la colonisation et les années d'indépendance, les femmes ne représentent en effet que 2,4 % des propriétaires. Leur présence monte à 7 % dans la période 1969-1991, puis à 12 % depuis 1992. Seconde nuance, l'État (français puis malien) occupe une place importante dans le marché en apparaissant dans 30 % des étapes d'appropriation des terrains. Mais, si l'on fait abstraction de son rôle pour se concentrer sur les seuls acteurs privés, les femmes représentent désormais, sur toute la période, près de 11 % des propriétaires derrière les collectifs professionnels (12,5 %) et les hommes à titre individuel (71,4 %).

La donne foncière des années quatre-vingt-dix fait donc la synthèse de dynamiques relevant de temporalités très inégales : 12 % de femmes sur le segment des TF depuis 1992, 17 % d'acheteuses parmi la clientèle de l'ACI, dans le même temps, tandis que les femmes bénéficiaires de lettres d'attribution atteignent leur niveau record. Cette variabilité renvoie plutôt à une interprétation en termes de mobilisation d'une épargne plus ou moins payante, et de rentes immobilières escomptées. Ce sont d'ailleurs ces clés économiques de l'analyse qui expliquent justement pourquoi le marché des terrains à bâtir s'est segmenté ces dernières années, entre des offres de rattrapage et d'autres « haut de gamme », entre des filières précaires et d'autres hautement sécurisées. La dimension marchande n'est pourtant pas exclusive dans l'interprétation des différences. Comme on l'a vu, des clés plus politiques expliquent également le gonflement des initiatives féminines depuis la transition démocratique de 1991. La question de la place des femmes aux côtés des hommes s'en trouve reformulée : l'effet de groupe est-il essentiellement tributaire d'une donne économique et politique qui, du coup, invalide la catégorie « femmes » ?

### *Quelles femmes ? Une percée au pluriel*

La variable économique oppose deux catégories de femmes, les « ménagères » et les salariées, tandis que les principales activités identifiées parmi la masse des hommes renvoient structurellement à la concurrence des commerçants et des salariés. Toutefois ces deux profils sont loin de cerner les conditions de mobilisation de l'épargne foncière et immobilière. La proportion de femmes identifiées comme commerçantes est infime (*figure 2*), alors qu'elle apparaît sur tous les segments du marché comme un pôle majeur, souvent performant, d'ambitions et d'investissements fonciers chez les hommes. Les sources masquent ainsi l'importance qu'ont les activités marchandes en tous genres, y compris et peut-être surtout chez les ménagères et les salariées, comme pourvoyeuses de ressources d'appoint, voire principales. L'opposition est aussi à nuancer quand on sait à quel point les salariées restent encore fortement perçues, aussi, comme des ménagères sur leur lieu de travail, les obligations domestiques interférant souvent avec leurs pratiques professionnelles et leurs relations avec les collègues masculins (rythmes de travail, fréquence des maternités, absentéisme lié à la prise en charge des enfants, rémunérations moindres à qualifications égales, gestion lente des carrières, revenus échappant encore largement au budget domestique).

Il n'en reste pas moins que ces deux types de femmes conduisent à des lectures contraires du marché : les premières brouillent l'interprétation des transactions et

Figure 2 – Principales activités des intervenantes dans le marché foncier

<b>Activités des femmes (n/%)</b>	<b>LA attributions 1985-1994</b>		<b>LA régularisations 1994-1996</b>		<b>LA attributions/régularisations 1997-1999</b>	
total connu (n)	163	100,0	295	100,0	341	100,0
dont ménagères	97	59,6	241	81,7	230	67,4
dont commerce	3	1,8	1	0,3	9	2,6
dont salariées	45	27,6	39	13,2	91	26,7
	<b>demandes 1987-1992</b>		<b>TF 1907-1997 *</b>		<b>ACI 1992-1994</b>	
total connu (n)	735	100,0	76	100,0	232	100,0
dont ménagères	307	41,8	27	35,5	77	33,2
dont commerce	11	1,9	2	2,6	3	1,3
dont salariées	398	54,1	43	56,6	138	59,5

\* La distribution des types de femmes ne varie pas si on se limite aux seules propriétaires depuis 1992. Mais alors, l'effectif des activités connues n'est que de 48.

de leurs acteurs, en renvoyant aux arguments patrimoniaux de l'appropriation et à de fortes médiations masculines; chez les secondes au contraire, le salariat apparaît comme facteur de modernisation des initiatives féminines et d'individualisation des comportements d'achat. En témoigne le fait qu'elles recourent peu aux « couvertures », alors que les ménagères et les commerçantes apparaissent rarement par elles seules.

Les poids respectifs des ménagères et des salariées varient ainsi sensiblement dans les corpus analysés, et cette variabilité prend tout son sens dans les écarts de prix sur les différents segments du marché: lorsque le pourcentage de salariées est faible, celui des ménagères est fortement dominant; à l'inverse, une présence marquée des salariées, bien contraire aux caractéristiques plus générales de l'activité féminine urbaine, implique en retour une présence plus discrète des ménagères.

Deux corpus soulignent ainsi une réelle prise d'initiative dans la dernière décennie, et une autonomisation certaine des démarches féminines. Il s'agit d'abord de la demande, dans laquelle les salariées se concentrent en réalité sur l'année 1992. Apparaissent alors en masse, à la faveur de l'effervescence politique qui a secoué la capitale malienne, les employés du district (gouvernorat, services techniques, financiers et sociaux, services communaux) parmi lesquels les secrétaires qui expriment en groupe les frustrations résidentielles accumulées depuis le régime précédent. Chez les femmes comme chez leurs collègues masculins, la paupérisation des classes moyennes urbaines s'est fait sentir et l'expression des besoins fonciers connaît une inflation corporatiste. L'aspiration à « gagner son terrain », longtemps comprimée par la rareté des lotissements et par des pratiques clientélistes d'attribution, est générale. Mais elle ouvre une voie dans laquelle les employées s'engouffrent tout particulièrement en misant sur leur familiarité avec l'univers des bureaux. Chez les enseignantes de même, qui atteignent ici leur

record de présence, la conférence nationale et le comblement des retards de salaires libèrent l'espoir d'attributions de « rattrapage syndical » dans le lotissement administré de Kalaban Coura Sud qui est enfin prêt pour attributions.

Les opérations ACI concrétisent ensuite les ambitions de certains salariés en modifiant sensiblement la sociologie des propriétaires de titres fonciers depuis 1992. Le taux de salariées parmi les femmes atteint son niveau maximum. Dans le détail, il s'agit souvent de cadres moyens et supérieurs – gestionnaires, techniciennes, inspectrices, contrôleuses des finances – plutôt que de petits employés. Des pratiques de cumul de parcelles commencent à pointer chez elles aux côtés de celles des hommes.

Le moteur de ces changements réside-t-il alors dans un marché du travail « moderne » qui est précisément peu ouvert aux femmes et rétréci depuis les mesures d'ajustement structurel? L'hypothèse reste à nuancer sérieusement: d'une part parce que d'autres acheteuses fondent leur percée sur d'autres arguments que la position professionnelle; d'autre part parce qu'il reste parmi les salariées des actives occupant des postes peu valorisants en termes de niveau d'épargne, qui ne peuvent justifier par leur seul salaire l'acquisition de lots d'un ou plusieurs millions de francs CFA. À situation professionnelle équivalente, les secrétaires – fussent-ils de direction – et comptables hommes ne ressortissent guère du même segment foncier.

En revanche, l'hypothèse est crédible dans la mesure où elle confirme l'acquisition et le rodage de réflexes rentiers chez les femmes. En cela elle interfère avec l'évolution des pratiques matrimoniales bamakoises dans la dernière décennie [Ouédraogo, Piché, 1995]: maintien d'une polygamie importante chez les classes moyennes et supérieures, fréquentes ruptures d'union et remariages des femmes<sup>15</sup>, prise en charge de leur descendance, tout cela conduit bien des épouses et des divorcées à compter sur elles-mêmes pour « asseoir leur maison » loin d'une coépouse, en prenant quelques distances relatives avec les grandes familles les plus congestionnées, ou en s'assurant une rente locative qui pourra dépasser le niveau du salaire. De telles citadines n'interviennent plus seulement dans la constitution des patrimoines résidentiels comme argument de légitimité domestique et comme héritières de second rang<sup>16</sup>; elles sont désormais maîtres d'œuvre à part entière de leurs « réalisations », et offrent à leurs enfants des conditions d'héritage dissociées de celles des autres enfants de leurs maris.

Sur cette aspiration rentière, et fortes d'une aisance relative face aux procédures écrites et relationnelles de l'administration, les femmes occupées au *tubabu baara* (emploi de bureau) peuvent se permettre d'entrer en concurrence avec leurs collègues de travail hommes, surtout quand ils ont un niveau professionnel inférieur à celui de leurs maris. C'est beaucoup moins le cas des commerçantes qui restent en retrait des pratiques foncières des commerçants, et dont les initiatives continuent de s'appuyer sur la médiation de lettrés, de tuteurs et de représentants.

15 Le divorce reste une situation provisoire, mais les remariages qui lui font suite sont souvent polygamiques.

16 Les règles islamiques de succession attribuent sur ce plan aux filles la moitié des parts réservées à leurs frères.

À l'inverse, les présences fortes des ménagères signalent les appropriations les moins valorisantes, dans lesquelles les femmes en général sont les mieux représentées face aux hommes. Peu autonomes, ces attributaires constituent alors un indicateur de la médiocrité économique des terrains, en particulier en cas de régularisation des quartiers spontanés où les ménagères atteignent un taux record : taxes d'édilité moindres et de montant uniforme dans la ville<sup>17</sup>, équipement sommaire, perspectives locatives de faible niveau, nombreux ménages déstructurés par la pauvreté ou par la migration, ayant des femmes isolées ou veuves à leur tête. Les patrimoines immobiliers relèvent essentiellement de la survie : « ça ou la casse », « ça ou être refoulée dans la location ». Difficile alors de supputer sur l'origine des fonds.

Mais ici encore, l'hypothèse économique ne suffit pas à expliquer la place des « ménagères ». La conjoncture politique a également joué, non seulement en déplaçant l'offre de lots administrés d'une gestion neuve (trames constituées en lotissements périphériques) à une gestion de rattrapage (réhabilitation des quartiers irréguliers déjà peuplés), mais aussi en sélectionnant quelques figures symboliques du petit peuple urbain. L'identification des parcelles régularisées continue certes d'être entérinée par la tutelle administrative du district, mais revient aux maires des six communes, qui sont élus dans une compétition locale pluraliste depuis 1992. Dans la perspective du renouvellement de leur mandat, les équipes municipales ont oscillé entre satisfaire des administrés solvables et répondre aux attentes des « déshérités ». En se redéployant du parti unique aux arènes communales, le clientélisme foncier a ainsi régulé les convoitises et les accointances des « nantis » – mais pour un temps seulement –, et permis la présence non négligeable de « cas sociaux » et de « bonnes dames en difficulté » dans l'affaire de la régularisation. Au milieu de la décennie, il suffisait pour s'en convaincre de voir nombre d'entre elles faire le siège des mairies pour plaider leur cause dès avant le lancement de la campagne électorale de 1997-1998.

Les « ménagères » des dernières mesures domaniales ont donc constitué le volet populaire d'un même contexte politique qui a promu sur d'autres fronts fonciers les « gros bonnets » de la Troisième République. Reste à craindre que le blocage électoral, puis la difficile reprise de l'opération « Sauvons notre quartier » sous la houlette des seules communes et qu'une décentralisation sans moyens fasse perdre à ces régulations leur rôle face aux logiques marchandes les plus sélectives. Les femmes, au moins autant que les hommes, donneront alors la mesure de ces évolutions politiques qui, autant que les initiatives des salariés, signalent les nouveaux ressorts de la modernité.

### *Vers une typologie des profils*

À la croisée de ces déterminants politiques, économiques et sociologiques, la montée en force des femmes apparaît bien plurielle. Les variables élémentaires du sexe, de l'activité et de la domiciliation géographique nous permettent de conclure sur quelques figures marquantes ou significatives dans le marché foncier.

---

17 101 000 francs CFA dans la dernière décennie. Le montant n'a pas été modifié par la dévaluation de 1994.

- Sans doute l'un des plus anciens dans les pratiques d'appropriation, le type de la « couverture », prête-nom apparent, accompagne fréquemment les intérêts des commerçants bamakois. Définies par leur statut d'épouse, les femmes en cause apparaissent plus souvent instrumentalisées que véritablement mandataires des intérêts patrimoniaux. Il n'en reste pas moins que dans ce milieu marqué par une forte polygamie, de fortes contraintes matrimoniales et résidentielles font figurer des femmes aux côtés des hommes, voire sélectionnent certaines épouses au détriment d'autres.

- À cela s'oppose le profil des véritables acquéreuses, mais dont les bases économiques ne se situent pas sur le même plan que celles des hommes de niveaux professionnels équivalents: secrétaires, enseignantes, infirmières, techniciennes. C'est bien que l'activité principale ne détermine pas à elle seule la place des femmes et ne règne pas en maître absolu sur les pratiques d'accès au sol. D'autres logiques s'ajoutent à la détermination marchande et mettent en jeu les « attributs du sexe ». En premier lieu les actives ne mettent pas leurs revenus propres dans le budget de leur ménage, dont les dépenses principales (afférentes au logement, à la nourriture, aux soins, et à l'éducation des enfants) reviennent au mari quand il travaille. Quand bien même, on le sait, les femmes prennent en charge une part croissante des dépenses domestiques, leur participation reste irrégulière, secondaire (compléments apportés aux repas et aux enfants, par exemple), souvent négociée au gré des aléas conjugaux, et n'est pas perçue comme un dû de la vie familiale urbaine. Elle laisse notamment aux épouses de cadres salariés le bénéfice de leurs salaires propres comme caisse d'épargne de consommations ostentatoires (biens vestimentaires, dons cérémoniels...), d'activités économiques parallèles, ou même de projets d'investissement.

En second lieu, la sociabilité des femmes mariées et actives, y compris « au bureau », multiplie pour elles les occasions de participation à des tontines et de ressources annexes sur lesquelles elles ne sont pas imposées fiscalement. Elle développe également les opportunités de contacts, d'informations (disponibilité de parcelles selon telle ou telle filière, par exemple) et d'entregents qui restent essentielles dans un marché foncier contraint. La débrouillardise extraprofessionnelle des employées est patente pour qui a un temps soit peu fréquenté les « services » et les « Projets » de la capitale, constaté la position stratégique de certaines secrétaires face à des demandes monnayées de signatures rapides, écouté les conversations entre collègues femmes et vu les actives mêler argumentaires familiaux et économiques dans leurs relations avec leurs collègues hommes. Cette familiarité précieuse avec l'univers des bureaux comme tremplin d'autres initiatives n'est toutefois payante pour les femmes qu'au prix d'un absentéisme marqué et de faibles performances professionnelles, qui les maintiennent à des postes moins rémunérés et dans des perspectives de carrière moins valorisantes que les hommes sur le marché de l'emploi.

- La politique de réhabilitation des quartiers illicites, à travers l'opération « Sauvons notre quartier », a déterminé un troisième profil féminin, celui des « propriétaires de survie » dans la conjoncture étroite du milieu de la décennie. Des femmes chargées de famille, en nom propre ou sous le couvert de soutiens familiaux, illustrent la marge de manœuvre limitée des citadines des milieux popu-

lares, et leur dépendance à l'égard de pouvoirs locaux sans grands moyens, les communes, qui n'ont pas encore de projets politiques à long terme.

- Les « suiveuses » ressortent au contraire en creux dans les sources étudiées. Entendons par là les épouses et les filles d'hommes conduits par la migration continentale à financer à distance leur place dans le marché foncier de la capitale malienne. Des perspectives différées de retour, à partir d'autres pays africains, l'espace des visites de ces femmes dans leurs familles d'origine, et fréquemment leur absence d'épargne propre, font que leurs maris et leurs pères apparaissent plus souvent seuls ou sous le couvert d'autres hommes dans les initiatives domaniales. 28 % des demandeurs de parcelles depuis d'autres pays d'Afrique noire formulent ainsi leurs besoins. Sur le segment commercial de l'ACI, les femmes sont particulièrement peu représentées dans les achats depuis l'Afrique. Le Gabon fait notamment apparaître une clientèle encore plus masculine que la moyenne expatriée.

- Enfin, les « investisseuses » constituent le dernier profil de femmes particulièrement enviées mais aussi jalouées pour leurs démarches résidentielles, tant par les autres femmes que par leurs concurrents masculins sur les marchés les plus sélectifs. Les derniers lotissements fonciers et des opérations immobilières privées vont sans doute banaliser un profil d'achat et de construction au féminin, dans lequel les intérêts matrimoniaux et les perspectives locatives se mêleront au gré des étapes du cycle de vie.

Pourquoi parler alors d'investissements à propos d'acquisitions qui restent principalement patrimoniales? D'une part parce que ces acheteuses « haut de gamme » percent sur le segment très coûteux des titres fonciers depuis le lancement des activités commerciales de l'ACI. Ensuite parce que le principe de vente aux enchères des parcelles dans les derniers lotissements a conduit les femmes, en certaines occasions, à des prix moyens d'achat au mètre carré plus élevés que ceux des hommes. La superficie des lots se révèle ici utile pour comparer l'épargne injectée en fonction du sexe.

*Figure 3 – Prix moyens au mètre carré des acheteurs de l'ACI entre 1992 et 1994*

<b>Lotissements</b>	<b>Adresses des acheteurs</b>	<b>Achats des hommes (francs CFA/m<sup>2</sup>)</b>	<b>Achat des femmes (francs CFA/m<sup>2</sup>)</b>
Kalaban Coura Sud	Bamako	1 848	1 914
	Régions Mali	1 787	1 880
	Afrique	1 931	2 105
	Étranger autre	1 923	1 834
	KCS moyenne	1 840	1 889
Baco Djikoroni	Bamako	3 301	3 141
	Régions Mali	3 032	2 985
	Afrique	3 460	3 755
	Étranger autre	3 590	2 853
	BD moyenne	3 312	3 081

La comparaison des hommes et des femmes par groupe d'activité n'a guère de sens tant les structures d'emploi sont différentes. La comparaison des acheteurs par groupe de localisation est plus pertinente, car la donne géographique fait varier significativement la moyenne des prix au mètre carré. Dans le lotissement de Kalaban Coura Sud, le moins coûteux, les femmes manifestent toujours des coûts plus élevés que ceux des hommes, à domiciliation équivalente, sauf lorsqu'elles financent un terrain depuis d'autres pays africains. C'est l'inverse dans le lotissement plus coûteux de Baco Djikoronî, où les hommes dépensent plus que les femmes au mètre carré sauf à partir des destinations africaines de l'émigration. Mais l'inflation des prix semble creuser les écarts entre hommes et femmes, ce que confirment, ci-dessous, les prix moyens au mètre carré après dévaluation du franc CFA.

Enfin, la notion d'investissement se justifie par l'apparition de comportements d'achat inédits. S'ils concernent encore de petits effectifs dans les sources consultées, ils intéressent l'opinion et la rumeur bamakoises, qui sont souvent plus attentives que s'il s'agissait des démarches classiques de commerçants. Deux cas sont évoqués ici, dans les différents horizons géographiques de mobilisation de l'épargne féminine.

Le premier cas apparaît dès 1992 dans les ventes de l'ACI au sud de Bamako. Certes, les acheteuses apparaissent moins représentées que les hommes à partir de destinations lointaines, ce qui se comprend de prime abord quand on sait que la migration internationale malienne surreprésente les hommes et donne aux femmes moins d'opportunités d'emploi. Parmi les acquéreurs de titres fonciers entre 1992 et 1994, 13 % des femmes sont basées à l'étranger tandis que 20 % des hommes le sont. Les acheteuses apparaissent toutefois surreprésentées, proportionnellement, dans certaines destinations lointaines qui donnent des conditions favorables à leurs initiatives. Les trois quarts des femmes achetant depuis l'étranger ont ainsi une adresse en France. L'émigration hors d'Afrique semble garantir aux Maliennes les moyens financiers et sociaux de démarches foncières de haut niveau et surtout plus individualisées. De petits effectifs les montrent même investissant dans le coûteux lotissement de Baco Djikoronî et cumulant des terrains à Bamako, depuis la France, de manière plus manifeste que leurs compatriotes masculins expatriés dans le même pays [Bertrand, 1999].

Le second cas confirme l'intérêt de « bourgeoises » bien informées à Bamako même à l'égard des titres fonciers. Dans le dernier lotissement ACI 2000, les

*Figure 4 – Prix moyens au mètre carré dans les lotissements ACI depuis 1995*

<b>Lotissements ACI</b>	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Kalaban Coura Sud	2 797	2 719
Baco Djikoronî	6 304	5 635
ACI 2000	13 082	12 516
300 logements (opération immobilière)	14 635	14 454

acquéreurs de parcelles se concentrent en effet, à près de 60 % d'entre eux, sur trois profils sociologiques. Cette polarisation marquée des clientèles souligne l'accroissement de la sélection marchande après trois années de ventes. Le premier groupe d'acheteurs (plus d'un tiers des parcelles vendues) est celui des commerçants basés à Bamako ou dans d'autres pays d'Afrique noire qui accueillent le gros de la diaspora malienne à l'étranger. Les ouvriers immigrés en région parisienne, qui constituent le second groupe, apparaissent déjà en retrait des premiers en concentrant 8 % des lots. Sans doute nombre d'entre eux, originaires de l'ouest du Mali, n'envisagent-ils de construire à Bamako qu'après d'autres priorités d'investissement. Le troisième groupe repose enfin sur la catégorie « femmes ». Avec 14 % des acquisitions, les acheteuses continuent de contribuer de manière importante à la clientèle ACI. Mais elles présentent désormais une proportion inédite de célibataires : plus du tiers des acheteuses ! Il ne s'agit pas ici de jeunes filles prêtes-noms de leurs pères, mais bien de propriétaires de plein droit. Beaucoup d'entre elles sont élèves ou secrétaires, et il est clair que leur niveau d'épargne ne permettrait pas à des hommes de même position, surtout jeunes, d'accéder au marché ACI. L'appropriation est ici déterminée par une logique de genre dans laquelle des comportements d'achat innovants disputent la part belle à une tendance plus ancienne à la monétarisation des rapports amoureux<sup>18</sup>. C'est que parmi les citadins nantis, les promesses de mariage ont déjà éprouvé la formule des « quatre V » (villa, voiture, virement, verger) depuis les années soixante-dix. L'offre foncière ne fait que l'actualiser aujourd'hui, avec l'idée qu'une « parcelle ACI » donne le meilleur crédit à une dot matrimoniale.

Cette détermination du sexe se fragmente pourtant dès lors que l'on prend également en considération les adresses des acheteuses. Elles se partagent entre Bamako, où l'hypothèse précédente joue pleinement, et la France et les États-Unis d'où les femmes se présentent comme des salariées de niveau modeste. Dans ce cas, les investisseuses à distance continuent de se distinguer des hommes avec des achats particulièrement coûteux, qu'elles doivent à leur épargne propre. Elles continuent également de se « désolidariser » des autres Maliennes expatriées en Afrique noire, qui ne pointent guère dans la dernière opération commerciale ACI.

\*

Au total, les pratiques spéculatives d'une minorité de femmes apparaissent dès lors que l'on croise la variable du sexe avec d'autres caractéristiques, et finalement la variable géographique. Chacune de ces déterminations n'épuise ni l'interprétation du rapport hommes/femmes sur le marché foncier, ni celle de la diversité des profils féminins. Si de véritables investisseuses figurent parmi les migrants internationaux, c'est loin d'être le cas du commun des expatriées qui se porte intéressé par la constitution d'un patrimoine résidentiel ; les Bamakoises « de pointe » sur le segment ACI n'en sont pas moins profilées par un environnement aisé dans lequel

---

18 Pour une illustration en milieu rural, voir Dumestre G., Touré S., *Chroniques amoureuses au Mali*, Paris, Karthala, 1998, 312 p.

elles se positionnent aussi comme filles ou comme épouses. La catégorie du sexe interfère avec d'autres éléments de position sociale, mais pas de manière univoque. Et si le fait d'être acquéreuse ou candidate à l'appropriation signifie bien mobiliser des ressources communes aux hommes et aux femmes (épargnes économiques, allégeances politiques, réseaux lignagers), il n'en reste pas moins que ces recours jouent souvent différemment pour les hommes et pour les femmes.

Par l'inflation des coûts d'acquisition qu'il a suscitée depuis plus d'une décennie, le sol urbain constitue à coup sûr un indicateur, parmi d'autres, de la modernité des rapports sociaux en ville. Mais celle-ci se joue dans l'articulation de processus de socialisation et d'individualisation bien plus que dans le simple passage de la première à la seconde. Si l'argument économique des moyens, des « réalisations » et des rentes pèse de façon évidente et primordiale sur toute initiative immobilière, les femmes s'autosignent plus que jamais par leur statut d'épouses (parfois potentielles) ou de mandataires d'héritiers quand elles sont veuves. L'accès au sol reste fondamentalement patrimonial, met en jeu des légitimités familiales, et les femmes y apparaissent souvent comme les « brouilleuses » d'une marchandisation imparfaite.

La montée en force des femmes dans les principales sources de la gestion urbaine, ces dernières années, nous interroge *in fine* sur la temporalité de leurs rapports aux hommes et à l'espace urbain. À l'analyse du simple analyseur foncier, la recomposition des rapports hommes/femmes semble pouvoir être interprétée selon trois modèles différents. Le premier est linéaire, en vertu d'une transition lente plus que d'une rupture brutale. C'est le « passage » d'une configuration statistique dans laquelle les femmes sont quasi absentes à une situation dans laquelle elles apparaissent plus nombreuses et comme véritables gestionnaires de patrimoines fonciers. En témoignent, comme on l'a vu, les comportements innovants d'expatriées dans les pays du Nord ou de Bamakoises bien placées qui, bien que relevant d'une minorité citadine, auront des effets durables sur le marché immobilier.

Une seconde clé de lecture est celle de l'incertitude ou de l'ambivalence des pratiques, qui ne ressortissent ni de la tradition ni de la modernité. L'analyse statistique sommaire multiplie elle-même les constats contradictoires, les mesures instables, les paradoxes : les taux de présence des femmes varient sensiblement dans la même tranche chronologique, les sources montrent tantôt des femmes perturbant la lisibilité des transactions, tantôt des acheteuses « indicateur de transparence » et d'une réelle individualisation des rapports marchands. Présences discrètes et emballements brusques, investisseuses en retrait ou plus offensives que les hommes, cadettes assistées ou spéculatrices avisées, réflexes spéculatifs ou surenchères matrimoniales, tout cela fait douter de l'orientation durable des marchés fonciers et de la place des citadines.

Enfin, la pluralité inspire une troisième voie d'interprétation, car la catégorie « femmes » et l'effet de groupe se révèlent vite traversés de lignes de clivage. Ni détermination d'ensemble, ni cohérence identitaire ne président à la mobilisation d'une épargne et à l'expression de projets patrimoniaux. La clientèle féminine est bien fragmentée, sans pour autant que les caractéristiques de chacun des types ne l'assimilent aux mêmes positions que la clientèle masculine. La logique de genre apparaît bel et bien tiraillée entre des situations très précaires et des pratiques

ostentatoires, entre des citadines expatriées et d'autres ancrées, entre des « couvertures » et des rentières, des ménagères et des secrétaires. Face aux limites des sources, c'est bien une nécessité typologique accrue que cette figuration multiple confère à l'analyse.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND M. [1992], « Conflits de cours urbaines. Des femmes face au droit foncier », *Histoires de développement*, 20 : 1-15.
- BERTRAND M. (dir.) [1998], *Construction spatiale du fait social. Femmes et développements urbains au Mali*, UMR 6590 CNRS, université de Caen, juin 1998, 36 p.
- BERTRAND M. [1998], « Marchés fonciers en transition : le cas de Bamako (Mali) », *Annales de géographie*, 602 : 381-409.
- BERTRAND M. [1999], « Émigrés internationaux maliens face aux marchés fonciers bamakois : connivences et concurrences », *Revue européenne des migrations internationales*, 15 (3) : 63-83.
- BOZON M., LOCOH Th. (dir.) [2000], *Rapports de genre et Questions de population*, II. *Genre, population et développement*, Dossiers et recherches, 85, août, Paris, Ined.
- DUMESTRE G., TOURÉ S. [1998], *Chroniques amoureuses au Mali*, Paris, Karthala, 312 p.
- OUÉDRAOGO D., PICHÉ V. (dir.) [1995], *L'Insertion urbaine à Bamako*, Paris, Karthala, 206 p.

## Du pasteur au boucher: le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre

*Jean Boutrais* \*

« Ces bœufs du Nord, ils ne finissent donc jamais? »  
(Réflexion d'un villageois qui habite près d'une piste  
d'expédition du bétail dans la région de Bertoua,  
Cameroun.)

Dans un petit livre publié en 1961 puis réédité en 1972, M. Dupire avait posé les éléments méthodologiques d'une enquête sociologique sur le commerce des produits de l'élevage dans les sociétés pastorales du Sahel. Selon elle, l'étude des comportements économiques des pasteurs constitue le complément indispensable à la compréhension de l'organisation des sociétés pastorales. Dans une autre étude pionnière, A. Cohen [1965] insistait sur les acteurs qui interviennent dans un grand marché d'arrivage des animaux. C'est la cohésion sociale très forte de ces acteurs (maquignons-logeurs-*boys* d'un côté, bouchers de l'autre) qui assure une garantie financière aux transactions sur le bétail, en permettant notamment une pratique générale du crédit. Depuis ces deux études, l'approche par les acteurs est devenue classique dans les recherches en sciences sociales. Pourtant, les jalons posés par M. Dupire et A. Cohen à propos du commerce du bétail en Afrique ont été peu suivis. Des études comme celle d'A. Join-Lambert et A. Sada Ba [1990] sur les courtiers dans un marché à bétail du Sénégal sont relativement rares. Au contraire, les études économiques et statistiques se sont multipliées, en particulier pour évaluer les conséquences sur ce commerce de la dévaluation du franc CFA. En France, le ministère de la Coopération et l'ONG Solagral ont lancé plusieurs enquêtes économiques sur le commerce du bétail en Afrique. Ces investigations mettent l'accent sur l'organisation du commerce, les fluctuations des prix et des effectifs, les politiques commerciales et douanières des États africains. Elles concernent le commerce du bétail en tant que tel mais elles s'intéressent fort peu aux marchands de bestiaux eux-mêmes. L'approche économiste dominante suppose que la logique du marché commande les décisions des commerçants. À cette idée d'une structure déterminante s'oppose une conception moins passive des acteurs. Les marchands de bestiaux, en particulier, prennent des décisions, non seulement en

---

\* Directeur de recherche, IRD.

fonction des prix mais également de leur identité ethnique, des réseaux dans lesquels ils s'insèrent, de stratégies et d'intuitions personnelles. Plus encore que d'autres activités en Afrique, le commerce du bétail est un domaine endogène, relativement peu influencé par des intervenants externes. Son fonctionnement est largement le résultat des décisions prises par les acteurs sur place. Même à l'époque coloniale, les maisons de commerce européennes n'avaient pas réussi à s'introduire dans cette filière, sauf au Cameroun et au Tchad, mais ces opérateurs se sont repliés quelques années après l'indépendance.

Récemment, des recherches initiées par L. de Haan à l'université d'Amsterdam [Zaal, 1998; Quarles, 1999] revalorisent le rôle des acteurs locaux dans le commerce du bétail. Les chercheurs hollandais relancent ainsi des enquêtes et des réflexions sur un domaine relativement négligé par les sciences sociales depuis quelques années. Notre essai de présentation générale concerne les flux commerciaux de bétail orientés vers les régions côtières. À ce « versant » commercial s'ajoutent des expéditions de bétail sahélien vers des pays du Maghreb. Dans sa thèse, J.-C. Clanet [1994] a montré comment un commerce transsaharien de camelins se joue des frontières, des monnaies inconvertibles et des zones désertiques. L'auteur donne l'exemple de caravanes de bétail qui parcourent près de deux mille kilomètres, du Tchad au Fezzan libyen. Ce genre d'expédition de bétail de boucherie est décidé et organisé par des chefs de communautés pastorales. Au contraire, au Niger, le commerce de bétail vers le nord semble échapper aux pasteurs [Grégoire, 1998]. Mais, dans les deux cas, le commerce transsaharien de bétail s'inscrit dans un négoce international dont il n'est qu'un élément assez secondaire. Au contraire, le commerce de bétail orienté des zones d'élevage vers les régions côtières d'Afrique de l'Ouest et du Centre joue un rôle de vecteur principal pour tout un ensemble d'échanges.

## **Les ventes de bétail**

Pendant longtemps, les chercheurs en sciences sociales, surtout les anthropologues et les géographes en France, ont étudié les sociétés pastorales africaines sans accorder beaucoup d'intérêt au commerce du bétail. Le pastoralisme, par son exotisme et ses liens avec la nature, exerce davantage d'attraits que le commerce du bétail, activité qui met en jeu des rapports marchands. Ce désintérêt provient également d'une sous-estimation de son importance. Selon des idées largement admises, le pastoralisme africain correspond à un mode de production qui ne dépend pas de l'économie de marché, donc de logiques capitalistes. Beaucoup d'anthropologues marxistes se sont intéressés, au cours des décennies soixante-dix et quatre-vingt, aux sociétés pastorales parce qu'elles étaient supposées radicalement différentes des sociétés modernes. Ainsi un débat s'est-il institué autour de la notion de « féodalisme pastoral » au sein de l'équipe « écologie et anthropologie des sociétés pastorales » à l'EHESS en France. Devant les nombreuses critiques dont elle a fait l'objet, cette notion n'a pas survécu longtemps [Bourgeot, information orale]. Elle relève de l'illusion d'une économie pastorale qui fonctionnerait en étant fermée sur elle-même. Cette illusion repose sur deux postulats qu'il s'agit d'abord de remettre en cause.

### *Remises en cause*

Selon une conception longtemps admise, les pasteurs africains répugnaient à vendre leur bétail. Ils s'efforçaient de vivre dans une économie d'autosubsistance à partir des produits de leurs animaux et ils accumulaient un cheptel largement improductif. Cette idée demande à être nuancée, même à propos de l'époque pré-coloniale. Certes, le bétail entraînait peu dans les produits acheminés par les caravanes à longue distance, par exemple entre les pays haoussa et les régions des Ashanti, si ce n'est sous la forme de peaux et de cuirs. Quant aux Peuls du Fouta-Djalou, ils exportaient depuis longtemps des peaux de bovins vers les pays européens [R. Botte, information orale]. Après Y. Person, R. Botte a montré récemment [1999] comment les Peuls du Fouta-Djalou vendaient massivement des bœufs aux armées de Samori puis des Français, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, afin de se procurer des esclaves. À partir de l'Adamaoua, des commerçants haoussa envoyaient des chevaux mais aussi des bœufs chez les Gbaya et revenaient avec des esclaves. Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, les échanges commerciaux entre Sahel et régions forestières s'infléchirent selon des directions méridiennes et le bétail prit une place croissante dans les envois vers le sud [Quarles, 1999].

Bien souvent, les itinéraires et les méthodes des maquignons reprirent, à l'époque coloniale, ceux des anciens trafiquants d'esclaves mais selon des flux généralement inversés. Un commerce du bétail se greffa sur des produits échangés à longue distance (cola, sel, étoffes), en réponse au développement économique de régions côtières. Ainsi, les colonies britanniques (Gold Coast, Nigeria) captèrent une grande partie des expéditions de bétail à partir des pays sahéliens, au grand dam des administrateurs français. Ceux-ci avaient le souci de développer les ventes de bétail, au risque parfois de contrarier la politique de protection sanitaire du cheptel, mais en les orientant vers des régions côtières qui relevaient du même pouvoir colonial [Ancey, 1996 : 52]. Dans les années cinquante, la plupart des spécialistes reconnaissent que, contrairement aux suppositions des débuts de l'ère coloniale, le cheptel n'était pas sous-exploité. En fait, le commerce de bétail contrôlé par l'administration et donnant lieu à des informations statistiques ne représentait qu'une part du commerce réel.

Plus récemment, des enquêtes d'économistes ont montré que, non seulement des éleveurs vendaient beaucoup d'animaux mais qu'ils surexploitaient leur cheptel. Ce serait le cas des Peuls de l'Adamaoua au début des années soixante [Lacrouts, Sarniguet, 1965]. Ce type de diagnostic devrait résulter d'enquêtes sur de longues durées car les ventes de bétail ne sont pas uniformes, d'une année à l'autre. Il est possible qu'à une année de ventes nombreuses d'animaux succèdent des années de reconstitution de cheptel.

Une autre opinion largement admise postule que les pasteurs, dans leurs ventes de bétail, n'adoptent pas une véritable logique de marché. Ils ne prendraient pas la décision de vendre en fonction des incitations des prix mais pour répondre à des besoins d'argent. En vendant à des moments de dépression des prix, ils perdraient beaucoup d'argent. Les mises en vente de bétail manifesteraient un comportement irrationnel, du point de vue de la logique commerciale qui privilégie le profit. La question du comportement économique des pasteurs reste controversée et des chercheurs émettent des avis contradictoires à ce sujet. Cette confusion tient

en partie à des situations évolutives et marquées de tensions au sein des sociétés pastorales elles-mêmes. D'un côté, il est habituel de constater une ouverture toujours plus grande des pasteurs à l'économie de marché mais, d'un autre côté, la vente d'un animal reste toujours une décision grave qui relève des chefs de famille. Cette attribution tempère la propriété d'animaux par des femmes et des jeunes adultes, même mariés. Or, les responsables familiaux sont d'abord préoccupés d'assurer une rationalité « interne » à leur groupe, par le biais justement des ventes de bétail : couvrir des besoins fondamentaux, ménager des dépenses sociales épisodiques, faire face à des dépenses exceptionnelles. Cette gestion traditionnelle s'oppose à une conduite plus opportuniste, basée sur les fluctuations des prix sur les marchés. Les stratégies de vente de bétail ne changent que lentement.

Pourtant, les pasteurs peuls par exemple ne sont pas indifférents aux discordances dont ils ont connaissance dans les prix des animaux. En Adamaoua camerounais, ils s'installent de préférence aux environs des grands marchés à bétail, où les prix pratiqués sont plus élevés que sur les petits marchés. Au Nigeria, les Peuls migrent de plus en plus loin vers le sud où les prix sont également plus élevés, par suite de la proximité des centres de consommation [R. Blench, information orale]. En Centrafrique, les difficultés des pasteurs isolés pour vendre les animaux sont souvent mises en avant, parmi les contraintes de l'élevage. Parfois, des éleveurs en mal d'argent se concertent pour constituer des troupeaux que certains d'entre eux acheminent directement à Bangui ou vers des marchés frontaliers du Cameroun. Partout, en Afrique, les éleveurs sont attentifs aux possibilités de vendre rapidement et facilement du bétail, en cas de besoin. De ce point de vue, les sociétés pastorales sont bien intégrées, aujourd'hui, aux économies de marché.

### *Des modèles de ventes ?*

Des chercheurs s'inscrivent récemment dans une optique opposée à celle d'une autonomie pastorale. Ils estiment que les pasteurs africains sont devenus complètement dépendants des marchés pour vendre leur bétail et couvrir leurs besoins, alimentaires et autres. Dès lors, les données des marchés à bétail peuvent être considérées comme des indicateurs de l'économie pastorale dans son ensemble, notamment en termes de tendances. Il existerait alors des profils « normaux » de ventes de bétail et d'autres qui seraient « anormaux », en s'écartant des premiers à des points de rupture. Ces déviations seraient particulièrement intéressantes car elles indiqueraient des changements, des dysfonctionnements, voire des crises pastorales. C. Hesse [1987 ; 1995] propose ainsi d'utiliser les tendances anormales de marchés à bétail comme des outils d'alerte précoce de la sécheresse en zone pastorale.

Des études déjà anciennes [Dupire, 1972 ; Bonte, 1968] ou récentes [Zaal, 1998 : 110] ont montré que les marchés à bestiaux en zone sahélienne présentent un profil simple d'activité, avec un maximum de transactions en début de saison sèche et un minimum en milieu d'hivernage. C. Hesse a relevé le même profil alterné au marché de Douentza (Mali), à la fois pour les prix et les effectifs de bétail commercialisés. Il avance l'hypothèse que cette alternance régulière, selon les saisons, d'accroissement et de réduction constitue le modèle de l'activité com-

merciale en année dite normale. Par rapport à ce modèle, une grave sécheresse se manifeste par trois phases anormales dans le commerce du bétail : d'abord une poussée brutale des effectifs présentés sur les marchés en début de sécheresse, puis un maximum d'animaux vendus mais avec un effondrement des prix en pleine sécheresse, enfin une diminution des animaux à vendre et un redressement très net des prix en phase de postsécheresse. Ces fluctuations exceptionnelles, par leur ampleur, des termes de l'échange entre bétail et produits céréaliers ont été également relevées par plusieurs auteurs [Thébaud, 1988; Toulmin, 1994].

C. Hesse a disposé de données statistiques pour le marché de Douentza pendant les années 1980 à 1986 qui recouvrent une période pastorale « normale » (1980-1982), ensuite une grande sécheresse (1983-1985), puis une période de post-sécheresse (1986). Si l'évolution des prix du bétail sur ce marché décroche effectivement des alternances régulières, celle des effectifs présentés sur le marché exprime moins nettement les ruptures d'une crise pastorale. Parmi les observations faites sur les nombres d'animaux présentés et vendus, celles qui entrent en contradiction avec une séquence de sécheresse sont aussi nombreuses que celles qui la confirment. L'auteur en conclut qu'il n'est pas possible d'exploiter les données de marchés à bestiaux pour signaler rapidement une détérioration des conditions pastorales. Cela provient d'une mauvaise qualité des statistiques officielles relatives aux marchés à bétail, comme l'auteur cité l'écrit. Il est également probable que les ventes de bétail ne répondent pas seulement à une logique commerciale. En cas de détresse, les éleveurs évitent le plus possible de vendre des animaux reproducteurs, en recourant à d'autres revenus (agriculture, émigration de quelques membres de la famille). La pluriactivité permet d'échapper en partie à la loi de l'offre et de la demande, alors que, selon l'hypothèse de C. Hesse, cette loi se manifesterait de façon absolue.

Le calendrier d'alternance d'un maximum puis d'un minimum des ventes de bétail ne se retrouve pas dans toutes les zones pastorales. En Afrique de l'Ouest, ce profil semble spécifique des marchés sahéliens, même si le maximum n'intervient pas partout en même temps. En savanes soudaniennes, un grand marché à bétail de l'Adamaoua connaît plutôt deux maxima annuels de ventes [Douffissa, 1993 : 198], en relation avec les départs et les retours de transhumance. Dans les savanes du Nord-Bénin [Quarles, 1999 : 122], des marchés à bétail ne présentent pas de maximum net mais seulement un creux en hivernage, quand les Peuls agroéleveurs de ces régions sont occupés aux travaux agricoles. Les profils d'activité des marchés à bétail sont donc souvent complexes et il est difficile d'en extraire des modèles.

Plutôt que des variations de prix et d'effectifs, n'est-il pas préférable de retenir les catégories d'animaux mis en vente pour repérer une détérioration de la situation pastorale? La plupart des pasteurs vendent des mâles et de vieilles vaches mais ils ne se défont pas volontiers des génisses ni des vaches reproductrices. Une forte présence de ces deux catégories d'animaux sur les marchés fournirait, a contrario, l'indice d'une crise pastorale, de nature écologique ou économique. Quelle est la fiabilité de cet autre critère?

En fait, même en situation pastorale dite normale, il existe des pasteurs pauvres qui vendent régulièrement des vaches, voire des génisses, car ils ne disposent pas

assez de mâles pour couvrir leurs besoins monétaires. En Adamaoua, les ventes de femelles représentent par exemple la moitié des ventes effectuées par les éleveurs pauvres [Douffissa, 1993]. Les effectifs de vaches mises en vente sur les marchés reflètent donc l'importance relative des pauvres dans la société pastorale. Ces effectifs varient également en fonction de l'orientation de l'élevage. Les pasteurs naisseurs vendent toutes les catégories d'animaux, sauf les génisses et les vaches reproductrices. Au contraire, les agroéleveurs plus orientés vers l'embouche vendent davantage de vaches. Lorsque les deux types d'élevages coexistent, il est difficile d'interpréter la composition des lots d'animaux présentés sur les marchés.

La mise en vente d'animaux sur les marchés est donc un phénomène complexe. Des relations existent avec l'activité d'élevage mais elles ne se laissent pas appréhender facilement, surtout si l'on procède uniquement à partir des statistiques des marchés. Des enquêtes sur les ventes relevées directement auprès des éleveurs auraient plus de chance de mettre ces liens en évidence. La difficulté consiste alors à répéter ces enquêtes en nombres suffisants pour obtenir des chiffres significatifs.

### **Les marchés à bétail**

Ils représentent l'un des aspects les plus spectaculaires du commerce de bétail en Afrique: rassemblement dans un désordre apparent de grands effectifs d'animaux, diversité des gens qui vont et viennent parmi le bétail, difficulté pour l'observateur d'appréhender les transactions, grand pittoresque des couleurs, des sons, de la poussière et de l'animation générale. Dans la plupart des régions d'élevage, les foirails sont des lieux importants, connus à de grandes distances et les jours de marchés rythment la vie pastorale. Il serait incomplet d'étudier celle-ci en omettant leur existence. Les besoins monétaires habituels des éleveurs sont résolus en s'y rendant et le recours à la vente d'animaux sur le marché s'accroît en période de crise. La plupart des marchés à bétail manifestent une grande capacité à absorber des afflux d'animaux, même si c'est aux dépens des prix. D'une certaine façon, les marchés permettent aux éleveurs de réguler les effectifs de cheptel par rapport aux pâturages.

Les marchés à bétail se tiennent à part des autres marchés (marchés céréaliers ou de produits divers), même s'ils sont concomitants. Ils s'en distinguent également par l'ampleur monétaire des transactions. À chaque marché à bétail, l'ensemble des opérations conclues se chiffre parfois par centaines de millions de francs CFA. Ce sont des lieux de circulation de capitaux exceptionnels en milieu rural en Afrique tropicale. Malgré cette importance des flux financiers, les marchés à bétail fonctionnent en dehors des circuits bancaires, en tout cas dans les régions d'élevage. En plusieurs pays, l'autonomie de circulation de ces capitaux s'est accentuée au cours des dernières années, par suite de l'effondrement d'organismes bancaires. Les transactions continuent d'être réglées selon les mêmes pratiques que pour les petites affaires: paiement en espèces, immédiatement après l'accord des partenaires. Il en va autrement sur les marchés d'arrivage où les bouchers ne paient presque jamais au comptant leurs achats.

Contrairement à la plupart des marchés céréaliers, les marchés à bétail, en particulier les plus grands, sont connectés à des régions lointaines. Les grands centres

de consommation de viande bovine se trouvent dans les régions côtières urbanisées, à des centaines ou à plus de mille kilomètres des aires d'élevage. La formation des prix et l'importance de la demande s'établissent en fonction de besoins très éloignés. Cela suppose la circulation d'informations sur des distances inhabituelles. En effet, les autres marchés ruraux africains fonctionnent dans un cadre local ou régional. Seuls quelques produits (noix de cola, poissons séchés ou fumés, oignons...) sont également commercialisés à de grandes distances.

Malgré l'importance économique des marchés à bétail et l'ampleur géographique des régions desservies, la plupart des marchés se caractérisent par des équipements réduits au minimum : absence de balances pour peser les animaux, de stalles pour les attacher et les contenir, souvent de couloirs pour les traiter, de tableaux pour afficher les cours, de services bancaires pour faciliter les paiements... Le marché à bétail n'est qu'un vaste terrain dégagé, doté seulement de quelques parcs solidement clôturés où les marchands rassemblent les animaux qu'ils viennent d'acheter. À l'animation intense des jours de marché succèdent, les autres jours, le vide et le silence...

### *L'histoire des marchés à bétail*

Toutes les régions d'élevage ne comportent pas de marchés à bétail. Par exemple, chez les Arabes Choa à l'extrême nord du Cameroun comme chez les Peuls de Centrafrique et de Côte-d'Ivoire, les acheteurs de bétail prospectent en brousse, d'un campement à l'autre, pour constituer progressivement des lots d'animaux qu'ils expédient vers des centres de consommation. Cette situation tient à une activité d'élevage relativement récente, à l'absence d'initiative de l'administration ou à un refus des marchés par la population pastorale.

En beaucoup de régions, l'existence de marchés à bétail est un phénomène relativement récent. À l'époque précoloniale et même au début de l'ère coloniale, il n'existait de marché à bétail qu'auprès des centres politiques, les chefs protégeant et, en même temps, monopolisant les transactions par personnes interposées. Ensuite, les administrations coloniales se sont efforcées de créer des foires à bétail pour plusieurs raisons : améliorer le ravitaillement des centres urbains côtiers (surtout à l'intention de la population européenne, des militaires et des fonctionnaires), limiter la propagation des épizooties liée aux déplacements supposés anarchiques des troupeaux, contrôler et taxer les activités des riches marchands de bestiaux. En Adamaoua, le nom actuel *tikke* pour désigner tout marché à bétail dérive de l'instauration d'une redevance sur chaque transaction, matérialisée par la remise d'un ticket. La création et la gestion des marchés à bétail relevaient des agents vétérinaires qui, dans les anciennes colonies françaises, exerçaient des fonctions plus étendues que dans les colonies anglaises.

Toutes les décisions officielles de création de marchés à bestiaux ne se sont pas soldées par des réussites, certaines étant restées à l'état de projets sur le papier. Cependant, des régions d'élevage sédentaire ont été couvertes à l'époque coloniale par tout un réseau de marchés à bétail, par exemple au Diamaré camerounais. D'autres régions d'élevage approvisionnaient un grand marché qui, lui-même, desservait plusieurs pays côtiers (cas de Pouytenga au Burkina Faso, de Kolokondé au

Nord-Bénin). En Afrique de l'Ouest, les marchés à bétail les plus actifs se situaient au sud de la zone d'élevage, lieux bien placés par rapport aux centres de consommation. L'administration coloniale facilitait l'acheminement des troupeaux de commerce par la délimitation et l'aménagement de pistes à bétail, interdites aux cultures sur une certaine largeur. Marchands de bestiaux, convoyeurs et chefs de convois bénéficiaient de facilités spéciales de déplacement, une fois munis de laissez-passer visés tout au long de l'itinéraire.

Après les indépendances, les marchés à bétail se sont multipliés et diversifiés. De nouveaux marchés sont créés à la fois au nord et au sud des anciens. Au nord, en zone pastorale sahélienne, d'anciens marchés deviennent difficiles d'accès, encadrés par des cultures qui ne respectent plus les emprises des pistes à bétail. Des expéditions se font de plus en plus par camions qui vont chercher leur chargement jusque dans les zones d'élevage, par exemple au Niger. Quant à la création de marchés à bétail au sud, elle accompagne l'extension de l'élevage dans les savanes, notamment dans les zones de culture cotonnière. Par exemple, il n'existait qu'un marché à bétail au Nord-Bénin avant 1960 et dix-neuf en 1996 [Quarles, 1999].

L'importance des marchés à bétail est variable, leurs activités pouvant se développer comme décliner. Si les pouvoirs publics jouent un rôle décisif pour créer un marché à bétail, le succès de l'initiative échappe largement à l'influence administrative. Le déclin d'un marché peut être provoqué par un refus des éleveurs d'amener leur bétail s'ils estiment que les prix proposés ne sont pas suffisants. Ils soupçonnent souvent les marchands de s'entendre sur les prix pour ne pas se concurrencer. Inversement, les marchands de bestiaux sont sensibles à leur sécurité sur les routes d'accès et aux marchés. Pendant les années soixante-dix, Ngawi était le plus grand marché à bétail du Cameroun (plus de 30 000 têtes vendues annuellement), en recevant beaucoup d'animaux de Centrafrique. Mais la prolifération des coupeurs de route (*jargina*), détresseurs de nombreux marchands de bestiaux, a entraîné un déclin du marché à la fin des années quatre-vingt. Au nord du Bénin, P. Quarles [1999 : 114] fait état de marchés qui subissent les conséquences de conflits à propos de la destination des taxes perçues sur les transactions. D'autres marchés enregistrent les fluctuations d'aires d'élevage, parfois désertées quand des contraintes sont vécues par les pasteurs comme insupportables.

### *L'organisation des marchés à bétail*

Il est rare qu'un marché à bétail fonctionne de façon autonome. Chaque marché s'insère dans un réseau commercial qui couvre une aire, des flux de bétail de commerce reliant les marchés. Ainsi, il est fréquent de mettre en évidence une hiérarchie de marchés, fondée sur leurs fonctions et leurs ressorts géographiques :

- Les petits marchés sont des centres collecteurs de bétail dans un rayon variable. Leur activité peut être irrégulière et seulement saisonnière. Le bétail négocié sur ces marchés locaux est souvent dirigé vers d'autres marchés.
- Dans les marchés de regroupement et d'expédition à longues distances, les transactions s'opèrent souvent des petits aux grands commerçants.
- Des marchés relais s'interposent parfois dans une expédition de bétail à longue distance, notamment à des passages de frontière. La succession de plu-

seurs marchés relais était fréquente dans les commerces caravaniers à l'époque précoloniale, au passage d'une zone écologique à une autre ou d'un espace politique à l'autre.

– Des marchés d'arrivage près des grands centres de consommation assurent des fonctions d'éclatement des flux de bétail entre de nombreux bouchers et des revendeurs qui desservent des centres secondaires.

Théoriquement, le bétail de commerce parcourt donc tout un itinéraire avant d'arriver aux lieux d'abattage. À ce parcours est liée la notion de « cycle commercial » qui commence par la première transaction sur un animal, se poursuit par sa vente à d'autres commerçants puis à un boucher et termine sa boucle par l'arrivée de l'argent au lieu principal d'expédition de l'animal. Ce cycle est souvent lent dans le commerce du bétail en Afrique, avec un roulement également lent des capitaux engagés.

La hiérarchie mentionnée entre les marchés à bétail présente seulement un schéma qui ne correspond pas toujours à la réalité. Au Diamaré camerounais, H. Fréchou [1966] avait introduit des distinctions plus fines en tenant compte à la fois des aires géographiques et de l'identité ethnique des acteurs sur les marchés. Pour des aires d'attraction comparables à l'échelle locale des acheteurs et des vendeurs de bétail, il existe ainsi des marchés de redistribution (entre gens de même ethnie) et d'autres de contact (entre gens d'ethnies différentes). Lorsqu'une discordance nette intervient entre l'aire d'origine des vendeurs et celle des acheteurs, les marchés à bétail sont qualifiés autrement: marchés de groupement et d'expédition, marchés de distribution, marchés relais.

Les distinctions entre les marchés à bétail du Diamaré interviennent à une échelle régionale alors que l'originalité des grands marchés tient à des expéditions lointaines, à une échelle internationale. Ce rôle n'est dévolu habituellement qu'à certains marchés, fréquentés par de grands marchands de bestiaux assurés d'y trouver des effectifs importants d'animaux. Pourtant, F. Zaal a découvert récemment [1998] que les aires d'attraction des marchés à bétail au nord du Burkina Faso ne s'emboîtent pas (ou plus). Il remarque en effet la faiblesse des flux de bétail entre les marchés dans cette zone d'élevage, flux qui étaient assurés par de petits marchands de bestiaux. Il conclut qu'en Oudalan et au Seno du Burkina Faso, la distinction entre marchés de collecte et de regroupement-expédition est en train de s'effacer.

Il est probable que l'organisation spatiale des marchés en bétail par réseaux est liée à un déplacement à pied des animaux vendus. Au contraire, l'homogénéisation des marchés marque l'influence du mode d'expédition par camions, un moyen de transport souple et permettant de capter les flux d'animaux près de leurs sources.

Une autre nuance par rapport au schéma précédent d'organisation des marchés à bétail concerne les destinations des expéditions. Celles-ci s'avèrent fluctuantes, selon les situations économiques des régions consommatrices et l'incidence d'autres facteurs (coûts de transport, montants de diverses taxes, conditions d'acheminement). Les marchés d'expédition sont souvent en connexion avec plusieurs marchés d'arrivage dans les pays côtiers. Par exemple, celui de Pouytenga expédie à la fois ou successivement en Côte-d'Ivoire, au Ghana et au Togo. Les changements de destination des expéditions lointaines de bétail caractérisent

depuis longtemps le commerce de bétail en Afrique de l'Ouest. En d'autres régions, les choix sont moins nombreux. Par exemple, les marchés de l'Adamaoua camerounais sont en relation seulement avec Yaoundé et Douala. La seule alternative consiste à envoyer du bétail au Nigeria, mais en prenant des risques élevés. Les expéditions de bétail vers Bangui et même le Congo ont cessé à la fin de la période coloniale.

La possibilité de changer facilement une destination pour une autre fait encore la force de la plupart des réseaux commerçants de bétail [Ancey, 1996 : 273].

### **Les marchands de bestiaux**

De nombreux projets pour moderniser, rationaliser ou modifier l'organisation du commerce du bétail en Afrique se sont traduits par des échecs. Cette résistance à une réorganisation suscitée de l'extérieur démontre que la loi de l'offre et de la demande ne régit pas seule les transactions sur le bétail. Celles-ci s'inscrivent dans une formation sociale qui ne se réduit pas aux marchands de bestiaux; elle englobe toute une série d'intervenants liés par des relations de dépendance, de clientélisme, de communauté ethnique ou parentale. L'imbrication du social et de l'économique est particulièrement forte dans le commerce de bétail mais des études récentes [Grégoire, Labazée, 1993] l'ont relevée en d'autres réseaux commerçants africains.

Des populations ont joué un rôle pionnier dans le commerce de bétail: les Maures, les Dioula et les Jawambe en Afrique de l'Ouest, les Haoussa du Niger au Cameroun, les Arabes en Afrique centrale (Tchad, Centrafrique). De façon significative, ces marchands de bestiaux ne relèvent pas de la même identité ethnique que les éleveurs auxquels ils achètent le bétail, le cas des Jawambe de culture peule mais d'identité non-peule étant tout à fait significatif [Ancey, 1996 : 289]. C'est seulement de façon récente, sauf chez des Peuls du Cameroun, que des marchands de bestiaux sont issus de sociétés pastorales. Le clivage entre pasteurs et marchands de bestiaux conjugue souvent identités ethniques et spécialisations professionnelles, par exemple entre les Touaregs et les Haoussa du Niger, les Peuls Mbororo et les acheteurs appelés Arabes en Centrafrique. Pourtant, l'écart entre les activités dites traditionnelles n'est pas toujours aussi net. Ainsi, les Arabes Choa du Nord-Cameroun sont des éleveurs comme les Peuls mais ils s'engagent aujourd'hui beaucoup plus dans le commerce de bétail que leurs voisins [Requier-Desjardins, 2001].

En partant de la notion d'économie morale du commerce, P. Quarles [1999 : 37] suggère que la différence d'identité ethnique entre les pasteurs et les commerçants de bétail est une solution à ce qu'il appelle le dilemme du commerçant. Ce dilemme réside dans la contradiction entre l'obligation de dégager du profit et, dans la plupart des sociétés paysannes, celle de partager ses gains au sein de la communauté, c'est-à-dire de réduire sans cesse ses profits. Par la migration et la démarcation vis-à-vis de leur société d'accueil, les marchands ne sont plus contraints de se plier à la seconde obligation. Ils constituent de petites colonies étrangères qui peuvent, dès lors, construire des monopoles commerciaux. Cependant, cette contradiction vis-à-vis du profit ne joue pas complètement dans le commerce de

bétail. En effet, pasteurs et marchands de bestiaux étant de religion musulmane, l'islam tolère le profit et l'enrichissement lorsqu'ils sont comme légitimés par la pratique de l'aumône et des manifestations de générosité religieuse.

Récemment, en même temps que les marchés à bétail se sont multipliés, les marchands de bestiaux se sont diversifiés, notamment dans leur identité ethnique. Par exemple, P. Quarles [1999] a montré comment, au Nord-Bénin, les Haoussa et Yoruba d'autrefois ont été remplacés par des gens d'origine locale: des Bariba, Dendi, Gando et, finalement, des Peuls. À ces substitutions d'identité ethnique se sont ajoutées des modifications économiques, liées à l'évolution générale du commerce de bétail. Des années cinquante jusqu'aux années soixante-dix, la prospérité de cette activité a enrichi de nombreux marchands. Devenus des « doyens », ceux-ci ont maintenu « l'héritage du commerce du bétail » pendant les années quatre-vingt, malgré un contexte de dépression économique [Ancy, 1998 : 270]. À partir de la fin des années quatre-vingt, de nouveaux intervenants émergent sur les marchés à bétail. Ils sont plus jeunes, moins riches, plus instables que l'ancienne génération. Les informateurs répètent que les marges bénéficiaires se sont amoindries mais, dans la plupart des régions, les marchands de bestiaux sont devenus plus nombreux qu'autrefois.

En même temps que l'organisation en réseaux des marchés à bétail tend à se défaire, de nouveaux professionnels opèrent dans le commerce du bétail. Les marchands de bestiaux ne forment plus une corporation aussi fermée qu'autrefois, sauf en quelques régions.

### *Les cursus des marchands*

Dans sa thèse sur le commerce du bétail au nord du Bénin, P. Quarles [1999] consacre un chapitre entier aux modes d'entrée dans le commerce du bétail. Il distingue trois accès principaux: par lien parental, par apprentissage et par formation personnelle.

Comme le commerce de bétail est une activité peu ancienne au Nord-Bénin, sa transmission au sein des mêmes familles ne joue que sur deux générations. Le capital financier nécessaire pour ce commerce étant important, les marchands de bestiaux espèrent éviter sa fragmentation au moment de leur succession en associant un de leurs fils, pas nécessairement l'aîné, à leur commerce. D'abord simple berger, le fils choisi prend de plus en plus de responsabilités dans l'affaire familiale dont le capital et le cheptel ne sont pas divisés au moment de l'héritage. Chez les Peuls, la pratique fréquente du pré-héritage du bétail facilite un transfert souple d'une grande partie des biens aux descendants. Ces transferts de moyens économiques aident les jeunes à démarrer rapidement leur commerce. De plus, un père ou un oncle déjà actifs comme marchands de bétail peuvent transmettre à un jeune les savoirs indispensables: apprécier à vue d'œil la valeur des animaux, établir des relations de travail, se familiariser avec des marchés et des pistes à bétail, connaître les règlements et taxes. Au Nord-Bénin, certaines professions exercées par l'un des membres de la famille peuvent faciliter l'entrée d'un jeune dans le commerce de bétail. Parmi ces métiers, P. Quarles cite les bouchers, les marabouts et les fils de chefs. Les connexions entre les activités de

bouchers et de marchands de bestiaux sont étroites, beaucoup de bouchers se comportant déjà en acheteurs d'animaux sur les marchés.

L'apprentissage est un autre mode traditionnel d'accès au commerce du bétail. À part le préhéritage, les modalités de l'apprentissage diffèrent peu du cadre parental: travaux initiaux de gardiennage et de convoyage, engagement progressif dans les achats et ventes d'animaux puis transfert de responsabilités commerciales. La constitution d'un capital commercial est facilitée lorsque le patron avance des prêts qui permettent à l'apprenti de faire fructifier sa petite affaire sous la protection de son tuteur. Les relations entre les deux partenaires sont basées sur un contrat implicite de grande confiance mutuelle, si bien que les apprentis sont souvent des proches de leurs tuteurs. L'apprentissage se distingue du salariat par sa durée relativement longue, la complexité et l'irrégularité de la rémunération, l'importance des relations personnelles entre les partenaires. Au Nord-Bénin, ce mode d'entrée dans le commerce du bétail est cependant en déclin, les marchands de bestiaux répugnant à prendre en charge des apprentis, surtout pour acheter des animaux [Quarles, 1999 : 214].

Dans la même région, d'autres activités peuvent conduire au commerce du bétail: des commerces comme celui des petits ruminants et des noix de cola mais aussi l'agriculture, en particulier la culture du coton qui a procuré récemment des revenus substantiels. Mais la constitution d'un capital commercial ne suffit pas pour réussir dans le commerce de bétail, il faut aussi acquérir des savoirs. C'est pourquoi les nouveaux marchands commencent par « suivre » (c'est l'expression employée en foulfouldé: *tokka*) un marchand expérimenté. Cette phase d'initiation ressemble à un apprentissage, si ce n'est que l'associé travaille pour son compte, sans être dépendant financièrement du marchand principal.

Ces modes d'accès au commerce du bétail semblent spécifiques du Nord-Bénin par leur diversité. Ils caractérisent une région où le commerce de bétail est devenu complexe, au grand commerce à longue distance s'étant ajouté un commerce local pour les besoins de la culture attelée. Dès lors, l'identité des marchands de bétail s'est elle-même diversifiée. En d'autres régions, le commerce de bétail reste orienté vers les centres côtiers et il est encore assuré par des spécialistes. Ainsi, le renouvellement des Jawambe dans le commerce de bétail s'effectue par l'apprentissage de jeunes originaires des mêmes villages au Mali, plus que par succession des propres fils des commerçants sur place. L'apprentissage se prolonge par des associations qui restent hiérarchisées autour d'un patron [Ancey, 1996 : 291].

En Adamaoua camerounais, l'entrée dans le commerce de bétail peut se faire par d'autres commerces (surtout de vêtements) mais elle est souvent précédée par une période d'apprentissage dans le convoyage des animaux vers les centres de consommation [Boutrais, 1994 : 191]. Ce travail exige en effet une bonne connaissance des animaux, comparable à celle qu'implique le gardiennage des troupeaux. Dès lors, les convoyeurs se recrutent surtout parmi de jeunes Peuls, comme au Nord-Bénin [Quarles, 1999 : 216]. En économisant, des convoyeurs achètent quelques animaux placés « dans » le troupeau du patron, de façon à éviter de payer la patente. Au fur et à mesure que les gains augmentent, les animaux commercialisés au compte de ces convoyeurs deviennent plus nombreux. Les modalités de l'arrangement sont alors modifiées: les convoyeurs-marchands participent désor-

mais aux salaires des autres convoyeurs et ils deviennent vraiment associés au patron. Comme ils accompagnent eux-mêmes le bétail de commerce vers le sud, ils contribuent à réduire les risques encourus. C'est un avantage pour le marchand principal qui réceptionne seulement les animaux à leur arrivée. Lorsque les affaires des associés ont pris suffisamment d'ampleur, ils se mettent complètement à leur compte et paient eux-mêmes une patente. Dans ce système, les commerçants ont gravi progressivement tous les échelons de la profession. Aussi, ce sont des gens compétents que leurs employés réussissent rarement à tromper.

Une fois que les marchands de bestiaux ont acquis une autonomie commerciale, leur cursus n'est pas linéaire, avec un enrichissement régulier et un développement constant de leur affaire. Au contraire, ils connaissent plutôt une succession de réussites et d'échecs. Ces hauts et ces bas sont caractéristiques du commerce du bétail au Bénin [Quarles, 1999 : 199] comme en d'autres régions. Un informateur exprime cette incertitude par une expression peule : *yaake feere Don wooka, yaake feere Don yeDa* : « des fois, ce sont des pleurs ; d'autres fois, c'est de la joie ».

L'incertitude dans cette activité est liée à la prise de beaucoup de risques. Dans l'organisation de la filière, les commerçants tiennent une position inconfortable entre les éleveurs qui exigent d'être payés au comptant et les bouchers qui, sauf exception, achètent à crédit. Les risques augmentent de l'amont vers l'aval de la filière commerciale.

Une fois le troupeau parvenu au marché de destination, le marchand maîtrise souvent mal la situation : manque de confiance dans les bouchers, difficulté de faire attendre les animaux longtemps près de grandes villes, crainte des voleurs de bétail et des bandits. Au contraire, les marchands évoluent dans un milieu social plus familial et plus sécurisé dans les zones d'élevage. Cependant, ici aussi, les risques se sont aggravés récemment. En Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique), les régions d'élevage sont maintenant touchées par le phénomène des coupeurs de route. Ces nouveaux bandits de grand chemin s'en prennent surtout aux marchands de bestiaux lorsqu'ils se rendent aux marchés, les poches ou les malles bourrées de billets de banque. Les coupeurs de route se recrutent en partie parmi des éleveurs ruinés et expriment une conséquence violente de la crise pastorale. Les bandits d'aujourd'hui remettent d'actualité une caractéristique ancienne du commerce de bétail : son aspect dangereux. Au début du siècle, les convois de bétail étaient armés, à la fois au Niger [Bonte, 1968] et au Cameroun. Aujourd'hui, des marchands de bestiaux en Adamaoua, lassés d'être la cible de vols dans le train, s'organisent pour louer chaque semaine un wagon entier auquel aucune personne inconnue ne peut accéder.

Activité à risques, le commerce de bétail offre pourtant des possibilités d'affaires fructueuses, avec des prises de bénéfices de 100 % ou même 150 % [information orale d'un commerçant en Adamaoua]. D'après la plupart des informateurs, il conviendrait de classer ces possibilités dans un passé d'économie prospère et d'opérateurs peu nombreux. Actuellement, les bénéfices acquis sur les expéditions à longue distance atteindraient 20 % au maximum. L'enrichissement est donc plus lent qu'autrefois et les faillites plus fréquentes. D'un autre côté, il semble que des marchands de bestiaux réussissent des transactions lucratives surtout en début de carrière. Une fois enrichis, ils continuent leur activité de façon plus routinière, en

ne progressant plus aussi rapidement. Peut-être est-ce dû à une implication moins personnelle du commerçant qui recourt alors à des intermédiaires dans les achats et les ventes. Dès lors, il est rare qu'ils fassent encore de beaux coups : les intermédiaires prennent moins de risques ou ne sont pas toujours honnêtes.

L'incertitude liée au commerce de bétail se traduit par de nombreux abandons et faillites. Une petite enquête aux environs de Ngaoundéré, en Adamaoua, a repéré 16 sorties de ce commerce pour 59 marchands actifs. Que deviennent ceux qui cessent cette activité ? Les plus nombreux se consacrent à l'élevage qui est presque toujours une activité associée au commerce de bétail. Quand les affaires marchent mal, le bétail possédé en brousse offre une position de repli. D'anciens marchands de bestiaux se reconvertissent également dans le commerce de marchandises, avec le reste de capital sauvé de la débâcle. Ceux qui sont devenus cultivateurs ou marabouts (5 sur 16) sont vraiment ruinés. Un commerçant ruiné ne se rengage pas comme simple convoyeur, même s'il l'a été dans sa jeunesse, car c'est une activité ressentie comme trop pénible.

Dans l'ensemble, les anciens marchands de bestiaux qui ont échoué admettent assez bien de le dire. Ils n'éprouvent guère de honte à l'avouer car la réussite dans ce commerce est surtout attribuée à la chance.

### *Une typologie des marchands de bestiaux*

Des auteurs ont déjà proposé des classifications des marchands de bestiaux en diverses régions. Au Diamaré camerounais, H. Fréchou [1988 : 66] distingue de façon simple les commerçants occasionnels en bétail, puis les petits et les grands commerçants. Au Niger, P. Bonte [1968] opère une classification plus fine des marchands concernés par les bovins, d'après la nature de leur activité commerciale et son ampleur. Il différencie les revendeurs-emboucheurs, les commerçants du Nigeria, les frontaliers, les petits exportateurs et les exportateurs du Nord qui sont de grands commerçants. Récemment, P. Quarles [1999 : 198] établit une classification des marchands de bestiaux au Nord-Bénin en quatre niveaux de richesse d'après des évaluations qualitatives. La distinction est nette entre petits et grands commerçants mais un groupe médian, peu homogène, est divisé par l'auteur en deux sous-groupes. Les petits commerçants sont connus sur place comme des revendeurs tandis que les grands commerçants sont désignés comme tels. Pour l'Adamaoua camerounais, un essai de typologie combine l'activité avec la richesse économique :

- Le petit commerçant en bétail (*baranda*) achète et revend rapidement (*sooda-sorrira*) quelques animaux à chaque opération. Il intervient surtout d'un marché à l'autre de la région, à son compte personnel. S'il expédie vers le sud, il s'associe (*Baara* : s'appuyer sur, côtoyer) à un grand commerçant. Lui-même ne déclare pas sa profession à l'administration et il l'exerce en cachette, sans payer de patente. Il est théoriquement inconnu des vétérinaires. Il fait du commerce de bétail de façon irrégulière, en menant cette activité de front avec d'autres commerces. Ainsi, un tailleur se rend, en saison sèche, dans une zone de transhumance où il vend des habits aux éleveurs. Avec l'argent obtenu, il achète quelques animaux qu'il place dans le troupeau d'un grand commerçant. Arrivé au marché de destination, il vend

lui-même ses animaux. Un autre petit commerçant achète et revend à des bouchers près de Ngaoundéré ou bien il abat lui-même. En fait, il est probable qu'il est surtout boucher, une profession honteuse aux yeux des Peuls. Le commerce de bétail à petite échelle marque la réussite dans un autre type de commerce ou comme intermédiaire. Ces activités commerciales sont souvent complétées par une autre activité: l'élevage mais aussi l'agriculture.

- Les marchands de bestiaux-boutiquiers associent eux aussi les deux activités (*filu na'i, filu kare*) mais à un niveau plus important que les précédents. Ils achètent et expédient eux-mêmes des animaux vers le sud du pays. Ce sont donc des marchands de bestiaux (*palke'en*) autonomes et payant patente. Ils se rendent au marché d'arrivée où, une fois payés par les bouchers, ils achètent des marchandises en gros. Le capital commercial est presque toujours réalisé en bétail ou en marchandises, ce qui le rend moins exposé. La boutique est tenue par un membre de la famille. S'y ajoute toujours au moins un troupeau en brousse.

- Les commerçants-exportateurs sont spécialisés dans le commerce du bétail, toujours complété cependant par l'élevage. Ils possèdent d'ailleurs beaucoup de troupeaux en brousse. Pour le commerce de bétail, ils sont entourés par tout un réseau de personnes, depuis la collecte des animaux jusqu'à la vente au sud. La plupart de ces grands commerçants sont des citadins. On y rencontre des Peuls mais aussi les descendants des pionniers dans le commerce du bétail: des Haoussa et Bornouans (Kanouri). Certains ont commencé, tout jeunes, par des activités fort modestes: le commerce de la cola, le convoyage d'animaux. Ils ont manifesté une grande ardeur au travail. Par la suite, beaucoup ont associé des fils à leurs affaires, surtout pour contrôler les convoyeurs au cours des trajets vers le sud. Aujourd'hui, ils expédient du bétail par leurs camions personnels qui reviennent avec des chargements de sacs de ciment ou de sel.

- Des financiers (*marBe ceede*: possesseurs d'argent) sont impliqués dans le commerce de bétail par les capitaux qu'ils y investissent. Ils font du commerce uniquement par personnes interposées à qui ils confient de l'argent. Les bénéficiaires sont toujours partagés selon la même règle: deux tiers pour le détenteur des capitaux et de la patente, un tiers pour l'intervenant. En plus de leur intervention dans le commerce de bétail, ils possèdent souvent des boucheries dans le sud, tenues par des gérants. Toutes ces personnes sont apparentées au commerçant-financier ou relèvent du même lignage. La cohésion sociale traditionnelle est transférée dans le commerce moderne.

Quelques constats ressortent de cette hiérarchie économique de commerçants. D'abord, l'élevage en brousse va de pair avec le commerce de bétail: il offre un repli en cas de coups durs et il canalise les investissements effectués à partir des profits. Beaucoup de commerçants en bétail associent un autre commerce à celui du bétail: marchandises ou boucherie. Si l'activité de boucher est dévalorisée en milieu peul, elle est plus neutre au sud du pays. Dès lors, de grands commerçants prolongent leur commerce par la boucherie en régions consommatrices; cela leur évite d'avoir à passer par des bouchers, le maillon faible de la filière. Les marchands de bestiaux essaient donc de combiner plusieurs commerces et, pour les plus modestes, de se ménager des reconversions, indice du caractère aléatoire de cette activité.

D'un autre côté, le commerce de bétail a suscité, notamment en période de prospérité économique, un enrichissement rapide de marchands. Une bourgeoisie d'affaires, certes peu nombreuse, s'est ainsi constituée dans les villes des régions d'élevage. C'est dans le commerce du bétail que s'y recrutent les *attaajiri'en*, également connus comme les *alhaaji* au Nord-Cameroun, avant qu'ils ne diversifient leurs activités. La richesse par le commerce du bétail demeure cependant fragile, nombre de riches marchands finissant par être ruinés. Les héritiers des marchands de bestiaux les plus prospères réussissent rarement comme leur père. Ils dilapident leur fortune et, de toute façon, ils changent souvent d'activité.

### *Autour des marchands de bestiaux*

Les groupes sociaux concernés par le commerce de bétail ne se limitent pas aux marchands de bestiaux. Autour d'eux gravite tout un monde d'associés, d'aides, de clients, de dépendants... D'un côté, les intermédiaires rendent les procédures plus compliquées; de l'autre, ils limitent les risques inhérents à ce commerce. D'après P. Quarles [1999 : 211], en tissant de véritables réseaux autour de leur affaire, les marchands de bestiaux pallient des déficiences liées à l'organisation de ce commerce. Les réseaux commerciaux jouent donc un rôle essentiel et participent, au même titre que la capacité économique, à la richesse des marchands de bestiaux. C'est grâce à ces réseaux que les étapes du commerce sont mises en œuvre, que des réductions de dépenses sont effectuées.

Dans ces nœuds de relations, P. Quarles propose de distinguer les réseaux de travail et ceux d'affaires. Les premiers concernent les opérations de rassemblement, de gardiennage et de convoyage des animaux jusqu'au marché de destination. Pour ce faire, le marchand de bestiaux peut recourir à des personnes de statut différent: des membres de sa famille, des apprentis, enfin des salariés. Au Nord-Bénin, il semble que le rassemblement, le gardiennage et le convoyage des animaux entraînent des recrutements différents. En Adamaoua camerounais, toutes ces tâches sont souvent accomplies par les mêmes personnes: les convoyeurs (*waynaaBe cogge*: bergers d'animaux de commerce).

### *Les convoyeurs de bétail*

Le convoyage représente la phase principale, la plus longue en durée et la plus délicate dans la conduite du bétail de commerce. Au Nord-Bénin, les données de P. Quarles [1999 : 214-215] montrent que, pour cette opération, les marchands de bestiaux associent des membres de la famille (gage de confiance) à des salariés qui détiennent la compétence. En Adamaoua, l'envoi de bétail à pied vers le sud du Cameroun représente toute une expédition qui dure environ un mois.

Dans cette région, les convoyeurs sont surtout des Peuls: fils d'éleveurs pauvres ou jeunes en rupture de ban avec leur famille. Sur 73 convoyeurs inventoriés au cours d'une enquête aux environs de Ngaoundéré, un seul n'est pas d'origine peule. La majorité sont des Foulbé, répartis de façon assez égalitaire entre des lignages anciens dans la région et d'autres d'installation relativement récente. Cependant, les Peuls dits de brousse (les Mbororo) s'engagent peu souvent dans

cette activité. Chez les Foulbé, de vives tensions existent entre les générations; elles aboutissent souvent à la fuite des jeunes du domicile parental. Le convoiage de bétail de commerce offre une échappatoire à ces jeunes [Boutrais, à paraître]. Même sans conflit familial, les héritages de bétail n'intervenant qu'au décès du propriétaire, des jeunes quittent assez vite le domicile parental pour tenter de faire fortune. Ils s'engagent d'abord comme bergers salariés puis comme convoyeurs car cette activité est réputée procurer beaucoup d'argent et vite.

C'est l'attrait du gain qui pousse donc de nombreux jeunes à devenir convoyeurs. De fait, après un mois de convoiage en moyenne, ils sont payés à l'arrivée et se trouvent nantis d'une somme d'argent qui leur est inhabituelle. Mais les occasions de dépenses sont également nombreuses si bien qu'au retour, il ne subsiste plus grand-chose de l'argent gagné. Les profits (*empani*) acquis par les convoyeurs font l'objet de nombreuses discussions au sein des sociétés pastorales, d'autant plus qu'il s'agit d'un travail réputé difficile. Il n'est pas évident de maintenir groupés des animaux qui ne se connaissent pas, de les faire marcher au lieu de paître, de les faire se ranger le long des routes pour laisser le passage aux véhicules.

En plus des gains escomptés, des jeunes s'engagent comme convoyeurs par esprit d'aventure et de découverte, notamment par attrait des grandes villes. Une fois nantis d'argent, des convoyeurs mènent une vie dissolue au sud du pays. Certains, pourtant mariés, ne reviennent plus chez eux mais se font une nouvelle vie.

Parmi les convoyeurs, les uns vont et viennent entre les marchés de la région d'élevage tandis que d'autres acheminent du bétail au loin. Les premiers sont désignés en Adamaoua *waddooBe na'i*: ceux qui amènent le bétail. Ils prennent en charge des animaux achetés aux marchés locaux et les conduisent vers un centre de regroupement mais ils ne vont pas plus loin. Cela implique seulement quelques jours de marche. La rémunération, calculée par tête de bétail, reste modeste. Ces convoyeurs locaux, des hommes relativement âgés, cultivent en même temps et ne peuvent pas s'absenter longtemps de chez eux.

Des convoyeurs à longue distance sont sensibles aux mêmes contraintes. Pour cette raison, ils ont une activité saisonnière dans le commerce de bétail, en alternant des travaux agricoles en saison des pluies et le convoiage en saison sèche. D'autres adoptent le même rythme saisonnier parce que le convoiage leur est trop pénible en saison des pluies. Cet engagement saisonnier convient cependant mal dans les régions qui expédient surtout du bétail en saison des pluies.

Les convoyeurs à plein temps se recrutent souvent parmi de jeunes célibataires dont les attaches familiales sont ténues. Se trouvant presque toujours en déplacement, certains n'ont même pas de maison à eux dans les centres de départ. Ils y prennent une chambre en location ou sont hébergés par des amis. Pour ces jeunes, être convoyeur marque une période transitoire, avant le mariage qui entraîne l'arrêt des déplacements. L'ancien convoyeur se reconvertit alors dans une activité sédentaire: boutiquier, intermédiaire sur le marché à bétail mais il retourne rarement s'engager comme berger en brousse.

La plupart des convoyeurs ne se contentent pas d'acheminer les animaux d'un marchand; ils se livrent également à de menues activités commerciales à leur compte. La plus modeste consiste à acheter des marchandises au sud pour les

revendre au retour, dans la région d'élevage. Au fil des années, des convoyeurs s'impliquent de plus en plus dans le commerce de bétail, selon une stratégie qui peut les mener jusqu'à créer leur propre affaire.

Le convoyage salarié réserve déjà, par lui-même, des possibilités de promotion. Des convoyeurs compétents et jouissant de la confiance des employeurs deviennent responsables de convois. Désignés d'ailleurs *convois* en Adamaoua, ils ont plusieurs attributions : se présenter aux postes vétérinaires pour le laissez-passer, négocier avec les villageois victimes de dégâts, acheter de la nourriture et vendre en cours de route les bêtes incapables de continuer le voyage. De la façon dont les animaux sont acheminés par les chefs de convoi dépend leur état à l'arrivée. Des chefs de convoi réputés sont très recherchés par les marchands. Certains sont attirés à un marchand de bestiaux. Cette prise de responsabilité se prolonge parfois dans l'achat ou la vente d'animaux pour le compte du patron. Des convoyeurs-acheteurs et/ou vendeurs travaillent ainsi pour le même marchand durant de nombreuses années. Dans ce cas, des relations d'association se substituent à celles de salariat.

Le convoyage de bétail de commerce a longtemps été perçu comme une possibilité de promotion offerte aux pauvres dans les sociétés pastorales ou aux jeunes gens ambitieux. L'idéal, pour un convoyeur, consiste à devenir lui-même marchand de bestiaux. Cela implique un apprentissage du commerce et un sens aigu de l'épargne. Une autre perspective, tout aussi valorisée, débouche sur la constitution d'un troupeau d'élevage. Certes, c'est une longue entreprise qui exige de la volonté personnelle et une assistance familiale pour la garde des animaux mis de côté. Des réussites n'ont abouti qu'au terme de dix à quinze ans de convoyage et d'épargne. Aussi est-il habituel d'entendre des pasteurs dénigrer tel jeune parti comme convoyeur : *o yiDi o waanca meere* – « il veut simplement se promener (inutilement) ». La remarque manifeste un scepticisme quant à ses chances de réussite mais elle montre surtout une amertume devant la sortie du jeune du monde pastoral.

### *Les intermédiaires*

Beaucoup de personnes sont actives sur un marché à bétail. En Adamaoua, les *sukaaBe palke'en* (aides des marchands de bestiaux) assistent leurs patrons pour diverses tâches : achat, contention et gardiennage des animaux. Les *soodooBe na'i* ou *madugai* (collecteurs de bétail) achètent avec l'argent et pour le compte d'un marchand qui les rétribue par un forfait. Les *kora'en* marquent à la peinture le bétail acheté, le prennent en charge (comptage, acquisition du laissez-passer) et l'acheminement parfois vers un autre marché.

Parmi ces intervenants, les intermédiaires ou courtiers (*dilaali'en* ou *cakayna* en Adamaoua) sont les plus présents. Les courtiers se distinguent des acheteurs (*soodooBe* ou *mboɔwraaBe*) qui travaillent pour le compte de patrons. Eux interviennent à titre personnel en s'interposant entre les éleveurs et les divers acheteurs pour négocier les prix des animaux qu'ils prennent en charge à leur arrivée au marché. Si l'éleveur accepte le prix proposé à l'acheteur, l'affaire est conclue et le courtier reçoit une commission, de l'éleveur ou du marchand ou des deux à la fois. En

fait, ces entremetteurs sont souvent soudoyés par les marchands pour leur permettre d'acheter à bas prix.

Les courtiers se disent des « gens du marché » dont ils connaissent tous les rouages. Indispensables pour les transactions, ils sont pourtant mal perçus par leurs partenaires. Dans les sociétés pastorales, on estime qu'ils n'exercent pas un véritable métier. En langue haoussa, *cakayna* désignerait toute petite occupation dépréciée. De fait, les courtiers sont des gens pauvres qui vivent mal des commissions reçues. Cette dévalorisation des principaux acteurs sur les marchés à bétail se retrouve partout en Afrique de l'Ouest [Join-Lambert, Sada Ba, 1990]. Elle est liée à un recrutement parmi des groupes tributaires dans la société peule ou même parmi d'anciens esclaves. En Adamaoua, ce sont des citoyens pauvres, surtout des Haoussa.

La déconsidération à leur égard explique, en partie, les mesures administratives discriminatoires prises à leur encontre. En interdisant leur activité, elles en ont réduit le nombre sur les marchés mais des courtiers se présentent maintenant comme de petits commerçants (*baranda*). En fait, ils sont autant *cakayna* que *baranda* et ils passent constamment de l'un à l'autre rôle.

Des auteurs [Dupire, 1972; Bonte, 1968] ont déjà mis en avant la fonction sociale de ces courtiers en bétail. Ils jouent un rôle de garants de l'origine non-volée des animaux présentés au marché et de témoins des ventes. Par leur présence permanente sur les marchés, ils assurent la bonne foi et la mémoire des transactions. D'autre part, cette activité permet à des personnes défavorisées de tirer quelques ressources du commerce de bétail.

### *Les logeurs*

Aux marchés de destination, les « logeurs » (*mai gida* en haoussa) prolongent le contexte de confiance assuré par les courtiers en amont de la filière. A. Cohen [1965 : 10] a déjà montré qu'au-delà de l'hébergement des marchands de bestiaux, les logeurs jouent un rôle essentiel d'intermédiaires et de garants pour les dernières transactions.

Mais, contrairement aux courtiers dans l'achat d'animaux, ils jouissent d'une position sociale privilégiée dans les petites communautés émigrées en régions forestières. L'administration a parfois tenté d'organiser et de réglementer leur activité mais elle n'a guère prétendu la court-circuiter.

Des auteurs [Cohen, 1965; Agier, 1983] ont souligné l'appui fourni par les logeurs aux marchands de bestiaux arrivés à destination. Au Cameroun, l'administration a pourtant supprimé ce qu'elle considérait comme un autre écran dans les négociations entre marchands et bouchers. Dès lors, un seul intermédiaire fut désigné dans chaque marché terminal. On lui donna l'appellation de *sarkin pawwa* : responsable des bouchers, selon la titulature traditionnelle chez les Haoussa et les Foulbé. Les résultats de cette réforme furent inégaux. À Nkongsamba, grand marché de l'Ouest-Cameroun, le « logeur » a tenu efficacement son rôle. Tous les marchands recouraient à ses services, en lui versant ce qu'ils voulaient comme commissions. Il garantissait les transactions et recevait l'argent des bouchers qui avaient acheté à crédit, en se chargeant de le transmettre aux marchands. Il offrait

une protection face à la grande instabilité des bouchers sur la place : faillites, changements de noms pour échapper au fisc...

Au contraire, à Yaoundé, l'intermédiaire a mal rempli ses fonctions et suscité l'hostilité des marchands comme des bouchers. Des affaires de corruption furent portées jusqu'à la présidence de la République. Après la destitution de l'intermédiaire, les marchands disent qu'ils ont traité directement avec les bouchers. En fait, ceux qui ont des affaires importantes ont installé des vendeurs au sud : souvent l'un de leurs fils ou un « convoi » en qui ils ont confiance. Par exemple, le plus riche marchand de bétail à Ngaoundéré peut envoyer trois vendeurs au sud : un frère, un neveu ou un fils. Ils se relaient pour réceptionner les animaux et les vendre dans les meilleures conditions. Les autres marchands recourent à des « amis » du quartier la Briqueterie.

Les marchands de bestiaux ont tissé des réseaux de points d'appui en régions de consommation, grâce aux petites colonies musulmanes établies là-bas. Ainsi le vendeur d'un maquignon dispose-t-il de plusieurs logements. Soit il descend chez un ami de son père à la Briqueterie, soit il décide d'aller plus loin. Il s'installe alors dans une maison achetée à Ebolowa ou il se rend chez un ami qui est boucher à Sangmélina. Partout, il connaît les bouchers, ceux qui paient bien et les autres. Les marchands ne sont plus à la merci des bouchers comme autrefois.

D'un autre côté, les pratiques commerciales de certains bouchers ont évolué vers plus de transparence, à la faveur d'assises financières plus solides. Des bouchers ont désormais des comptes bancaires et utilisent le paiement par chèques. De façon curieuse, des marchands de bestiaux entretiennent maintenant de meilleures relations commerciales avec des bouchers bamiléké qu'avec des Haoussa. Les marchands prennent l'habitude de se rendre aux guichets des banques dans les villes du sud. Mais, lorsqu'il s'agit de transférer l'argent vers le nord, ils préfèrent s'en charger eux-mêmes, en voyageant à deux pour ne pas être dévalisés...

## Commerce de bétail et pastoralisme

Le commerce de bétail est une activité qui requiert à la fois des moyens financiers, des réseaux sociaux et des compétences. Ancré dans l'élevage, il s'est pourtant largement développé en dehors des sociétés pastorales.

Les pasteurs, en particulier les Peuls, ont eu pendant longtemps honte de travailler pour quelqu'un d'autre et de subir un rapport de dépendance. Ils reconnaissent également ne pas « connaître » le commerce de bétail. *O anndaa* : « il ne sait pas (faire le commerce) » est une explication souvent avancée pour rendre compte de l'activité uniquement pastorale (ou maraboutique) d'un Peul. Or, ce savoir est indispensable, non seulement au moment de l'achat des animaux mais surtout lors de leur revente. C'est à ce moment délicat que le marchand fait preuve de savoir-faire ou qu'il perd de l'argent (*do'a* : tomber, perdre). Enfin, les pasteurs manifestent souvent une attitude méprisante à l'égard de ceux d'entre eux, notamment les jeunes, qui se lancent dans le commerce de bétail. Pour eux, ce sont des bons à rien qui veulent « se promener » (*waanca*), au lieu de s'occuper du bétail, la seule vraie occupation. Nombre de marchands de bestiaux devenus

prospères ont commencé leur carrière de façon fort modeste et, surtout, par une rupture avec leurs parents. La vie et les préoccupations dans le commerce de bétail ne s'accommodent guère des impératifs pastoraux. Pour des jeunes dans la société pastorale, le commerce de bétail signifie l'aventure, la liberté et l'accès à la modernité. Au contraire, les pasteurs accordent une grande valeur aux pratiques et à l'expérience du passé. Un jeune Peul engagé comme convoyeur exprime cette contradiction : *ko mi yiDi, Be ngiDaa* : « ce que je voulais, ils (les parents) ne le voulaient pas ».

Le clivage entre l'élevage et le commerce de bétail existe surtout chez les pasteurs nomades mais il s'atténue chez les sédentaires. L'une des conséquences peu mise en avant de la sédentarisation concerne le rapprochement entre les deux activités : les éleveurs sédentaires s'ouvrent au commerce de bétail et les marchands font appel à eux pour le gardiennage du bétail. Mais c'est par le convoyage du bétail de commerce que les éleveurs sont vraiment initiés à l'autre activité. En même temps, leurs compétences dans la conduite des animaux peuvent s'exprimer complètement. Le travail de convoyage n'est pas très différent de la transhumance ou de la conduite quotidienne du troupeau vers les meilleurs pâturages. Des marchands ne reconnaissent-ils pas qu'à leur arrivée au sud, des troupeaux sont en meilleur état qu'au départ ? Cette réussite contredit tout ce que répètent les rapports des experts à propos des conséquences négatives de l'acheminement à pied des animaux : amaigrissement, fatigue, perte de valeur bouchère...

Par le convoyage à pied du bétail de commerce, des fils d'éleveurs tissent des relations avec « les gens des marchés » et s'introduisent progressivement dans le monde des marchands. C'est une entrée dans ce commerce par une phase qui lui est essentielle, donc un vrai apprentissage. Le convoyage offre des possibilités de promotion par une sélection des volontés les plus fortes. Alors que le pastoralisme est un système de production qui exclut d'anciens pasteurs ruinés, le commerce de bétail récupère et intègre une partie de ces gens. Une symbiose s'établit alors entre les deux systèmes. En effet, la réussite dans le commerce de bétail se traduit de façon privilégiée par des investissements dans l'élevage. La boucle est alors fermée : des jeunes, exclus de l'élevage par la pauvreté, font fortune dans le commerce de bétail et réintègrent, plus tard, le monde de l'élevage en tant que propriétaires de troupeaux.

Les liens entre le commerce de bétail et l'élevage se sont donc établis à la faveur des expéditions de bétail à pied sur de longues distances. Cette opération nécessite l'embauche d'une main-d'œuvre nombreuse pour des périodes relativement longues. En zone sahélienne, les grandes sécheresses des années soixante-dix et quatre-vingt ont eu comme conséquence d'augmenter le nombre de candidats pour le convoyage. Au contraire, le développement actuel des transports d'animaux par camions entraîne une réduction des embauches ; les marchands n'emploient plus qu'un convoyeur par camion pour surveiller les animaux et éviter qu'ils se piétinent. Le voyage dure un jour ou deux au maximum. Dès lors, de nombreux fils d'éleveurs ne peuvent plus compter sur cette alternative au pastoralisme, alors même que leur refus de l'activité paternelle s'exacerbe. La réduction du convoyage à pied du bétail de boucherie entraîne des conséquences sociales comparables à la raréfaction des caravanes du commerce transsaharien.

Dans les deux cas, ces activités ouvraient les sociétés pastorales au commerce. La disparition de ces complémentarités ou alternatives n'est-elle pas l'une des raisons de l'insécurité et du banditisme qui sévissent aujourd'hui dans plusieurs régions pastorales ?

## BIBLIOGRAPHIE

- AGIER M. [1983], *Commerce et Sociabilité: les négociants soudanais du quartier zongo de Lomé (Togo)*, Paris, Orstom.
- ANCEY V. [1996], *Trajectoires pastorales et Politiques économiques de l'élevage: éleveurs transhumants dans le nord de la Côte-d'Ivoire*, thèse EHESS, Paris, 380 p.
- BONTE P. [1968], « L'élevage et le commerce du bétail dans l'Ader Doutchi Majya », *Études nigériennes*, 23, 195 p., annexes.
- BOTTE R. [1999], « L'esclave, l'almami et les impérialistes; souveraineté et résistance au Fuuta Jaloo », in Botte, Boutrais, Schmitz (éd.), *Figures peules*, Paris, Karthala: 101-139.
- BOUTRAIS J. [1994], « Les Foulbé de l'Adamaoua et l'élevage: de l'idéologie pastorale à la pluri-activité », *Cahiers d'études africaines*, 34 (1-3): 175-196.
- BOUTRAIS J. [à paraître], « Nderkaaku, la folle jeunesse des Foulbé de l'Adamaoua », in *L'Enfant dans le bassin du lac Tchad*, Mega-Tchad.
- CLANET J.-C. [1994], *Géographie pastorale au Sahel central*, thèse d'État, Paris-IV-Sorbonne, 2 vol.
- COHEN A. [1965], « The Social Organization of Credit in a West African Cattle Market », *Africa*, 35 (1).
- DOUFFISSA A. [1993], *L'Élevage bovin dans le Mbéré (Adamaoua camerounais)*, Orstom, coll. Études et Thèses, 281 p.
- DUPIRE M. [1972], « Les facteurs humains de l'économie pastorale », *Études nigériennes*, 6, 93 p.
- FRÉCHOU H. [1966], « L'élevage et le commerce du bétail dans le Nord du Cameroun », *Cahiers Orstom, série sciences humaines*, III (2): 125 p.
- GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. (éd.) [1993], *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest: logiques et pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains*, Paris, Karthala.
- GRÉGOIRE E. [1998], « Sahara nigérien: terre d'échanges », in J. Egg, J. Herrera (éd.), *Échanges transfrontaliers et Intégration régionale en Afrique subsaharienne*, Autrepport, 6: 91-104.
- HESSE C. [1987], « Livestock Market Data as an Early Warning Indicator of Stress in the Pastoral Economy », Londres, ODI, 19 p. (1995, in Binns (ed.), *People and Environment in Africa*, Chichester, J. Wiley, 151-161).
- JOIN-LAMBERT A., SADA BA A. [1990], « Stratégies commerciales et identité peule; le *teefankaa-gal* au Sénégal », *Études rurales*, 120: 53-69.
- LACROUTS M., SARNIGUET J. [1965], *Le Cheptel bovin du Cameroun; exploitation, commercialisation, perspectives d'avenir*, t. 1. *Les zones de production*, 259 p.
- QUARLES VAN UFFORD P. [1999], *Trade and Traders; the Making of Cattle Market in Benin*, Amsterdam, thèse, 299 p.
- RÉQUIER-DESJARDINS M. [2001], *Élevages et Transhumances à l'extrême nord du Cameroun; une étude des contrats d'accès aux pâturages communs*, thèse de doctorat, Saint-Quentin-en-Yvelines, 2 vol.
- THÉBAUD B. [1988], *Élevage et Développement au Niger; quel avenir pour les éleveurs du Sahel?*, Genève, BIT, 147 p.
- TOULMIN C. [1994], « Tracking through Drough: Options for Destocking and Restocking », in Scoones (ed.), *Living with Uncertainty*, Londres, IIED: 97.
- ZAAL F. [1998], *Pastoralism in a Global Age; Livestock Marketing and Pastoral Commercial Activities in Kenya and Burkina Faso*, Amsterdam, thèse, 289 p.

## Tuberculose et santé publique : les multiples facteurs impliqués dans l'adhésion au traitement

*Dominique Buchillet \**

La tuberculose constitue, à l'échelle mondiale, un sérieux problème de santé publique. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estimait ainsi qu'en 1993, un tiers de la population mondiale (soit 1,7 milliard de personnes) était infecté par le bacille de Koch (BK, *Mycobacterium tuberculosis*), dont, chaque année, environ 8,8 millions de personnes développeront la maladie et 3 millions mourront [Barnes, Barrows, 1993]. En 1996, on enregistrait, pour 100 000 habitants, 398,8 cas dans les Philippines, 216 cas en Afrique du Sud, 137,7 cas en Inde et 54,7 au Brésil contre, par exemple, 33 cas au Japon, 12,9 cas en France ou 7,9 cas aux États-Unis [MS, 1999]. Aux États-Unis, comme au Brésil, la tuberculose constitue un facteur de morbidité et de mortalité majeur parmi les groupes indigènes. Au Brésil, par exemple, les données épidémiologiques disponibles indiquent, malgré leur précarité (absence d'information sur toutes les ethnies, inexistance d'un système de dépistage des cas infectieux et contagieux...), des taux d'incidence supérieurs à ceux trouvés parmi la population blanche du pays. Dans le Rio Negro, région du nord-ouest amazonien, les données historiques prouvent que cette maladie y constitue un sérieux problème de santé publique depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, son taux d'incidence annuel étant supérieur à 300 cas pour 100 000 habitants, soit cinq fois supérieur à la moyenne nationale brésilienne et vingt fois à celle de l'Amérique latine ou de l'Europe [Buchillet, Gazin, 1998]. Des taux d'incidence très élevés ont également été rapportés parmi les Yanomami du Roraima [Sousa *et alii*, 1998], les Deni de l'Amazonas [CIMI, 1995], les Pakaanova/Wari' [Escobar, Coimbra, 1998] et les Suruí de Rondônia [Coimbra, 1989]. On calcule qu'en 1996, la tuberculose fut responsable de 22,7 % du nombre total des morts indigènes pour maladies infectieuses et parasitaires (2,2 % des décès pour toutes les causes), c'est-à-dire deux fois le taux mondial de mortalité spécifique par tuberculose [Amarante, 1999]. Il ne fait aucun doute que la dégradation croissante des conditions de vie des populations indiennes comme conséquence d'un contact souvent non discriminé avec les Blancs, ainsi que la précarité des services de soins dans les territoires indigènes, contribuent au maintien de l'endémie tuberculeuse.

---

\* Anthropologue à l'IRD; ISA-Instituto Socioambiental de Brasília, Brésil. Je remercie les deux lecteurs anonymes pour leurs commentaires et leurs suggestions d'amélioration de cet article.

Une des clés du succès des programmes de contrôle et de lutte contre la tuberculose consiste en une stricte adhésion<sup>1</sup> du malade au régime thérapeutique, l'échec du traitement étant ainsi souvent attribué par les professionnels de santé à leurs patients. Cet article, qui se fonde sur une recherche en anthropologie de la santé en Amazonie brésilienne (populations indiennes Desana et Tariana du rio Negro) ainsi que sur la littérature médicale et anthropologique internationale relative à la tuberculose, analyse les différents facteurs susceptibles d'influer sur l'adhésion au traitement. Il illustrera notamment comment certaines notions clés en matière de tuberculose (distinction infection/maladie, possibilité de réactivation endogène, évolution chronique, capacité de rechute...) peuvent être difficilement compréhensibles pour certaines sociétés. Après un rappel des principales caractéristiques cliniques et de l'histoire naturelle de la maladie, je montrerai l'extrême complexité et le caractère multifactoriel de l'adhésion au traitement.

### Histoire naturelle et clinique de la tuberculose

La tuberculose est une maladie infecto-contagieuse due à une mycobactérie (le bacille de Koch) qui se transmet par voie aérienne d'une personne malade à un individu sain. En parlant, chantant, éternuant ou toussant, le malade projette dans l'air de fines gouttelettes de salive infectées. Le risque de transmission est lié à la densité de bacilles dans l'air inspiré mais aussi à la fréquence, à la durée et à l'intensité des contacts avec un individu contagieux [Sudre, 1993]. Une atmosphère confinée augmente le risque de contagion. C'est pour cette raison que la transmission de la tuberculose est surtout un phénomène familial ou hospitalier. Les bacilles déposés sur la peau ou dans les muqueuses sont rarement infectants. Enfin, les objets appartenant aux malades (vêtements, literie, ustensiles de cuisine...) n'exercent aucun rôle dans la transmission de la maladie.

Plusieurs caractéristiques cliniques et de l'histoire naturelle de cette maladie, importantes pour la conduite diagnostique, thérapeutique et préventive, doivent être soulignées.

Il s'agit d'une maladie à évolution et dissémination lentes dans les sociétés humaines. Elle se distingue des autres maladies contagieuses (grippe ou rougeole, par exemple) par divers aspects. Sa période d'incubation est de durée variable, parfois de plusieurs années. Elle est également silencieuse sur le plan clinique. Bien que sa période de contagiosité soit plus longue (quelques semaines à quelques mois, voire plusieurs années), elle est peu contagieuse. Contrairement à la rougeole ou autrefois à la variole, par exemple, qui infectent une population entière lors d'une première exposition à leur virus, on estime qu'un individu porteur d'une tuberculose pulmonaire peut infecter dix personnes par an dans des conditions naturelles, c'est-à-dire en l'absence de traitement [Styblo, 1980].

---

1 Le respect par le patient des prescriptions médicales est généralement désigné dans la littérature médicale par le terme « observance thérapeutique » (*compliance*, en anglais). Toutefois, en raison de ses implications paternalistes pour le patient – il laisse en effet sous-entendre que ce dernier est docile et soumis au médecin –, il est de plus en plus abandonné au profit d'autres termes comme « adhérence » ou « adhésion » au traitement (*adherence to the treatment regimen*, en anglais) qui reconnaissent au malade une certaine autonomie [cf. Sumartojo, 1993; Earnest, Sbarbaro, 1996, pour une discussion de ces termes].

La primo-infection tuberculeuse, consécutive à l'inhalation du BK et à son implantation dans les alvéoles pulmonaires, est généralement asymptomatique, la personne infectée n'étant pas contagieuse. Dans 90 % des cas, les défenses immunitaires de l'individu sont suffisantes pour empêcher la multiplication et la dispersion des BK dans son corps, ce qui se traduit par une réaction tuberculinique positive. Dans 10 % des cas, l'infection devient patente. C'est la *tuberculose-maladie* ou *tuberculose primaire*: on considère généralement que 5 % des personnes infectées développeront la maladie dans les deux ans qui suivent l'infection, les 5 % restants à n'importe quel moment de leur vie [Sudre, 1993]. Il convient néanmoins de souligner que ce risque augmente en cas d'immunodépression induite par l'infection au VIH ou en relation avec d'autres conditions pathologiques (rougeole, diabète, cancer de la tête ou du cou, alcoolisme, par exemple). Contrairement à la majorité des maladies infectieuses, l'infection et la maladie, dans le cas de la tuberculose, ne sont pas des processus simultanés.

La prémunition qui se développe après la récupération d'une infection primaire n'est pas toujours suffisante pour débarrasser le corps humain des BK. Ceux-ci peuvent hiberner dans l'organisme et la tuberculose-maladie apparaît à partir de foyers tuberculeux silencieux, contemporains de l'infection primaire, après un temps variable, souvent de plusieurs années. C'est la *réactivation endogène*. Celle-ci peut survenir à l'occasion d'une baisse des défenses immunitaires. C'est ce qui se passe chez les gens âgés quand la maladie apparaît loin ou en dehors de tout contact avec des personnes infectées, ou chez les individus immunodéprimés (patients infectés par le VIH, par exemple). Une tuberculose plus tardive peut enfin se développer à partir d'une nouvelle exposition au virus. C'est la *réinfection exogène*. Dans les deux cas, l'individu développera ce que l'on dénomme *tuberculose postprimaire* qui peut affecter n'importe quelle partie du corps, mais surtout les poumons. La tuberculose-maladie peut ainsi se développer par trois mécanismes: progression de l'infection en maladie, réactivation endogène et réinfection exogène [Sudre, 1993].

La tuberculose peut revêtir différentes formes selon la localisation du foyer infectieux. Sa manifestation clinique la plus fréquente est la forme pulmonaire (la phtisie selon Hippocrate). C'est elle qui est principalement responsable de la transmission des BK. Les symptômes de la tuberculose pulmonaire sont bien connus. Certains sont assez évocateurs, telles la toux prolongée (de plus de trois semaines), l'expectoration ou encore l'hémoptysie. Fatigue et faiblesse sont aussi des plaintes communes. Le malade peut également présenter amaigrissement, perte de l'appétit, fièvre nocturne de faible intensité, douleur thoracique, transpiration nocturne et tremblements [Gentilini, 1993]. Après leur implantation dans les alvéoles pulmonaires où ils causent une lésion initiale, les BK peuvent se multiplier et gagner les autres organes du corps par voie sanguine ou lymphatique<sup>2</sup>. Les formes extrapulmonaires (TEP) sont généralement secondaires à une tuberculose pulmonaire négligée. Représentant de 10 à 20 % du nombre total de cas de tuberculose

---

2 Il existe ainsi des formes de tuberculose pleurale, ganglionnaire, ostéo-articulaire, abdominale, intestinale, génito-urinaire, méningo-encéphalique, etc.

recensés, elles sont rarement contagieuses [Gentilini, 1993]. La tuberculose peut enfin affecter tous les organes : c'est la forme disséminée ou miliaire.

Incubation silencieuse, évolution chronique, distinction infection/maladie, possibilité de réactivation endogène sont quelques-unes des caractéristiques cliniques et de l'histoire naturelle de la tuberculose importantes en termes de conduite diagnostique, préventive et thérapeutique.

### **Les programmes nationaux de contrôle et de lutte contre la tuberculose**

Les objectifs des programmes nationaux de contrôle et de lutte contre la tuberculose visent donc principalement à traiter les malades, réduisant de la sorte la transmission de l'infection tuberculeuse, et à prévenir le développement d'une forme de tuberculose résistante aux antibiotiques. Les moyens de contrôle sont ainsi essentiellement le dépistage des sujets infectés mais non encore malades (sujets-contact) suivi, si nécessaire, de leur chimioprophylaxie, ainsi que le diagnostic précoce et le traitement efficace des individus contagieux.

#### *La chimioprophylaxie*

Elle consiste en l'administration quotidienne d'Isoniazide pendant six mois à tout proche infecté d'un patient tuberculeux, âgé de moins de cinq ans, non vacciné par le BCG, porteur d'un test tuberculinique positif mais d'une radiographie pulmonaire normale et, enfin, sans symptomatologie compatible avec un diagnostic de tuberculose ; en effet, l'administration d'un seul antituberculeux à un individu développant une tuberculose-maladie peut favoriser l'apparition d'une résistance médicamenteuse [Barnes, Barrows, 1993].

#### *Le diagnostic et le traitement des individus contagieux*

Le diagnostic de tuberculose pulmonaire est établi par le biais de l'examen clinique, par l'examen bactériologique (ou frottis) de recherche de BK dans les crachats, par la culture de BK (en cas de frottis négatif), par la radiographie pulmonaire et par le test tuberculinique (intradermoréaction de Mantoux) [Gentilini, 1993].

La chimiothérapie antituberculeuse qui stérilise l'expectoration, élimine la toux et réduit la période d'infectiosité – et par conséquent diminue ou interrompt la chaîne de transmission – est la meilleure des protections pour les proches des patients [*ibidem*]. Au Brésil, comme dans d'autres pays, on applique pour la tuberculose pulmonaire le régime thérapeutique dit de courte durée (six mois), administré préférentiellement en régime ambulatoire, qui favorise un degré d'adhésion du malade au traitement supérieur à la chimiothérapie standard de douze mois autrefois pratiquée, tout en entraînant une moindre induction de résistance aux antibiotiques. Il comporte une phase d'attaque de deux mois, associant trois médicaments (Isoniazide, Rifampicine et Pyrazinamide) pris quotidiennement, suivie d'une phase d'entretien de quatre mois avec deux médicaments (Rifampicine et Pyrazinamide) administrés de manière quotidienne ou intermittente (bihebdoma-

taire). Dans certains cas (méningite tuberculeuse, mauvais état général du malade, personnes présentant un risque élevé d'abandon du traitement comme, par exemple, les personnes sans domicile fixe ou les populations indigènes...), le traitement ou, à tout le moins, sa phase d'attaque sera effectué en régime hospitalier.

Sous traitement, les symptômes disparaissent en trois ou quatre semaines et le frottis se négative au cours des trois premiers mois [Barnes, Barrows, 1993]. Mais la conversion bactériologique requiert parfois davantage de temps. C'est pour cette raison que la durée minimale du traitement est de six mois. Son interruption prématurée, la prise irrégulière des médicaments et/ou l'usage anarchique de ses divers composants peuvent entraîner des rechutes, d'où la possibilité de nouvelles contaminations. Ils favorisent également le développement d'une résistance spécifique aux antituberculeux [Sudre, 1993]. D'où l'importance de la supervision du traitement (frottis de l'expectoration et/ou culture de BK, radiographie pulmonaire et examen clinique).

La supervision du malade en régime ambulatoire vise également à surveiller l'apparition des effets secondaires des médicaments. Dans la majorité des cas, ceux-ci sont supportables ou transitoires. Toutefois, dans certains cas (patients porteurs d'une lésion hépatique ou rénale antérieure, ou présentant une réaction d'hypersensibilité due à un surdosage de médicaments ou à une association médicamenteuse particulière), ils peuvent mettre en danger la vie du malade, obligeant, de la sorte, le médecin à modifier le traitement. L'Isoniazide, par exemple, est susceptible d'occasionner nausées, vomissements, ictère, hyperglycémie, dépression respiratoire, lésions hépatiques, hallucinations [Barnes, Barrows, 1993]. On rapporte également un obscurcissement de l'urine ou de la salive ainsi qu'une hypersensibilité de la personne aux rayons solaires [*ibidem*]. Outre les nausées et les vomissements, la Rifampicine peut provoquer ictère, asthme, urticaire, manifestations hémorragiques alors que la Pyrazinamide, en plus des nausées et des vomissements, peut entraîner ictère et arthralgies [MS, 1995].

La tuberculose est donc une maladie techniquement contrôlable: on dispose de méthodes de diagnostic et de traitement efficaces. Il est néanmoins nécessaire, en premier lieu, que les professionnels de santé suivent les normes techniques stipulées par les ministères de la santé de leurs pays respectifs et, en second lieu, que les patients aient accès au traitement et prennent les médicaments selon la prescription médicale (posologie, durée, périodicité, etc.).

### **Le non-respect par les professionnels de santé des normes et des règles techniques**

Diverses études conduites dans le monde entier ont montré que de nombreux médecins ne respectaient pas les normes et les règles techniques émises par les programmes de prévention et de lutte contre la tuberculose de leurs pays respectifs et qui concernent soit les critères de définition et de classification des cas de tuberculose, soit la prescription des régimes thérapeutiques. Au Brésil, par exemple, le diagnostic de tuberculose pulmonaire doit être établi sur la base de deux ou trois examens bactériologiques de l'expectoration associés ou non à une culture de BK confirmant la présence de ces derniers, un examen clinique et, dans certains cas,

une radiographie pulmonaire [MS, 1995]. Toutefois, ces critères ne sont pas toujours respectés par les médecins, le traitement antituberculeux étant parfois administré seulement sur la base d'une symptomatologie respiratoire compatible avec un diagnostic de tuberculose [FNS-GO, 1996]. C'est ce qui se produit souvent d'ailleurs dans les territoires indigènes. Or, il n'est pas inutile de rappeler ici que les symptômes évocateurs de la tuberculose (toux prolongée, hémoptysie, expectoration, douleur thoracique...) ne sont pas spécifiques à celle-ci, pouvant se trouver dans d'autres maladies (bronchite, cancer du poumon ou pneumonie, par exemple).

Parfois, ce sont les protocoles thérapeutiques qui ne sont pas respectés par les médecins. Une enquête effectuée dans plusieurs cliniques privées en Corée a ainsi mis en évidence d'importantes variations en termes de prescriptions de régimes thérapeutiques et de durée de traitement, les taux de guérison des malades traités pour une tuberculose pulmonaire y étant inférieurs à ceux obtenus par les centres de soins qui intègrent le programme national de contrôle de la tuberculose [Hong *et alii*, 1999]. Or l'on sait que la prescription de types ou de combinaisons inadéquats de médicaments peut, dans le cas de la tuberculose, entraîner l'échec du traitement et favoriser le développement d'une résistance aux antibiotiques.

### **La non-adhésion des patients au régime thérapeutique**

On estime, tant aux États-Unis [CDC, 1994] qu'au Brésil [MS, 1999], qu'environ 25 % des malades interrompent le traitement avant la fin. Ces données sont probablement sous-estimées au Brésil en raison de la précarité des services de soins dans certaines régions (absence notamment de supervision du malade en régime ambulatoire, particulièrement dans les territoires indigènes). Dans la région du rio Negro, par exemple, la mention « cure » signifie souvent que le malade a reçu la totalité du traitement, sans que l'on sache s'il a réellement pris les médicaments selon la prescription médicale et sans qu'aucun examen clinique, radiologique et bactériologique de contrôle atteste qu'il ne soit effectivement guéri [Buchillet, Gazin, 1998]. Bien qu'un effort ait été fait au cours des dernières années par les hôpitaux locaux qui demandent au patient indigène de revenir régulièrement au centre de soins pour un contrôle clinique et bactériologique, ce système, dans la pratique, n'est pas toujours possible ni respecté par le patient, en partie pour des questions logistiques (cf. *infra*).

Il convient de souligner ici que la non-adhésion au traitement, loin d'être un problème spécifique de la tuberculose, est rencontrée par tous les médecins dans le cadre de leur pratique clinique quotidienne. Malgré diverses tentatives faites par les professionnels de santé d'identifier les critères permettant de prédire la capacité de leur patient à être – ou non – adhérent, il apparaît que le sexe de ce dernier, son âge, son état civil, son niveau d'éducation, son origine ethnique, ses conditions socioéconomiques de vie, voire ses conceptions et pratiques en matière de tuberculose, ne permettent en aucun cas de prédire son degré futur d'adhésion au traitement [Sbarbaro, 1980; Menegoni, 1996]. De fait, aucun patient n'est a priori non adhérent. Comme on le verra, l'adhésion au traitement est un problème multifactoriel qui dépasse largement les caractéristiques personnelles des malades. Les questions logistiques, les facteurs liés à la qualité de la relation médecin/patient, à

la nature de la maladie et à celle du régime thérapeutique ou, enfin, au contexte socioculturel du patient, conditionnent, en effet, tant le recours aux soins que l'adhérence thérapeutique.

### *Les questions logistiques*

Elles se réfèrent à l'organisation, au fonctionnement et à la facilité d'accès aux services de soins ainsi qu'au coût (direct ou indirect) des mesures diagnostiques ou thérapeutiques pour le patient. Les problèmes d'accessibilité géographique ainsi que les difficultés de transport conséquentes, le coût des remèdes, l'approvisionnement irrégulier des services de santé en médicaments... sont quelques-uns des problèmes auxquels peuvent se confronter les malades. Dans de nombreux pays, les médicaments qui intègrent le régime thérapeutique de courte durée ne sont pas toujours disponibles auprès des programmes nationaux de lutte contre la tuberculose. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé en 1991-1992 au Brésil lors de l'interruption de la campagne nationale de contrôle de la tuberculose (CNCT) pour des raisons diverses (décentralisation des services de soins, désengagement financier de l'État fédéral, perception de l'inutilité de la CNCT...) [Kritski, Ruffino-Netto, 2000].

Parfois, les malades doivent acheter les médicaments et nombre d'entre eux n'en ont pas les moyens. Pour cette raison, ils ne respectent pas le traitement ou prennent seulement une partie des antibiotiques prescrits, ce qui, on l'a vu, peut favoriser le développement d'une tuberculose résistante. Même dans les cas où il reçoit gratuitement les médicaments, comme au Brésil, le malade en régime ambulatoire devra revenir régulièrement au centre de soins pour recevoir la suite du traitement et effectuer un contrôle clinique et bactériologique, d'où des problèmes d'accessibilité et de coût additionnel. Dans la majorité des cas, il interrompra le traitement ou prendra de manière irrégulière les médicaments. Dans de nombreux territoires indigènes, la situation est encore plus critique. Dans le rio Negro, par exemple, seuls deux hôpitaux sont habilités à diagnostiquer et à traiter les cas de tuberculose. Cette région a une superficie de plus de 8 millions d'hectares et les communautés indiennes, qui se distribuent de manière dispersée sur les rives des principaux fleuves ou dans les zones d'interfluve, en sont distantes de quelques minutes à plusieurs jours ou semaines de marche ou de voyage en pirogue. Il n'existe en effet aucune route: on circule en pirogue ou à pied à travers la forêt. Quelques bateaux de commerçants itinérants ou d'associations indigènes locales sillonnent régulièrement la région, mais leurs déplacements sont souvent gênés par le niveau des eaux en saison sèche ou des pluies. En outre, le cours des rivières est entravé de nombreux rapides, cascades et pierres immergées qui rendent difficile, voire impossible dans certains endroits, la navigation aux bateaux de tonnage moyen. Difficultés d'accès physique et coûts indirects (de transport, d'essence...) augmentent ainsi le délai entre l'apparition des premiers symptômes et le recours aux soins occidentaux.

Les patients tuberculeux sont généralement hospitalisés pendant la phase d'attaque du traitement (deux mois). Nombre d'entre eux (particulièrement les Indiens Maku des zones d'interfluve qui ont peu de contact avec les Blancs)

s'enfuient à cette occasion <sup>3</sup>. À la fin de cette phase, les patients retournent en régime ambulatoire dans leur communauté d'origine, soit avec un mois de traitement s'ils vivent à une distance raisonnable de l'hôpital, soit avec le reste du traitement (quatre mois) si leur village en est éloigné. Ils sont donc censés revenir régulièrement au centre de soins pour recevoir la suite de leur traitement ou à la fin de celui-ci pour un contrôle clinique et bactériologique. Ce qui pose pour eux les problèmes d'accessibilité géographique et de coût énoncés plus haut. De son côté, la structure sanitaire locale n'a pas les moyens matériels de superviser le traitement des malades dans les communautés indiennes qui sont très dispersées dans la région et d'accès souvent difficile. Les agents de santé communautaire sont en outre trop peu nombreux pour pouvoir s'en charger, la majorité d'entre eux n'ayant d'ailleurs pas les moyens matériels d'effectuer des visites régulières dans les communautés distantes de leur juridiction (absence de moteur hors bord ou d'essence). Ainsi, une fois revenus dans leurs communautés d'origine, les patients tuberculeux sont livrés à eux-mêmes, sans surveillance aucune du traitement ni contrôle des effets secondaires potentiels des médicaments. Des difficultés de même ordre ont été signalées dans d'autres territoires indigènes, notamment dans le Parc indigène du Xingu [Hugh-Jones, Hugh-Jones, 1995]. L'accessibilité (géographique, économique), on le voit, peut affecter tant le recours aux soins que l'adhésion au traitement.

### *Les facteurs liés à la qualité de la relation entre médecins et patients*

La qualité de la relation entre les professionnels de santé et leurs patients est déterminante pour l'adhésion de ces derniers au régime thérapeutique. Elle peut être affectée par des différences d'ordre linguistique ou culturel qui peuvent non seulement conduire à l'établissement d'un diagnostic erroné, mais aussi entraver la collaboration du malade au traitement de sa maladie [Carey Jackson, 1996]. Ce problème est particulièrement crucial pour les populations indigènes du Brésil. Dans la région du rio Negro, comme probablement ailleurs, le patient indigène se sent, en effet, souvent discriminé par le médecin qui démontre peu d'intérêt pour ses particularités ethniques et socioculturelles, se limitant le plus souvent à lui fournir en portugais quelques explications rapides sur la maladie, sur son mode de transmission et son évolution, ainsi que sur la nécessité de suivre le traitement jusqu'à la fin sous peine de rechute, sans se préoccuper de savoir si son patient les a comprises. En outre, la connaissance par les Indiens de la langue portugaise est très inégale dans la région: si la majorité des adolescents et des jeunes adultes la parlent

---

3 Différents motifs poussent en effet les Indiens à s'enfuir du centre de soins, et notamment: l'interdiction d'y rester avec ses proches, l'impossibilité d'éviter tout contact potentiel avec le personnel hospitalier féminin qui peut se trouver dans un état conçu par les Indiens comme hautement polluant (grossesse, menstruation), l'impression d'une certaine discrimination de la part du personnel médical occidental, ou encore la nourriture de l'hôpital perçue comme non appropriée à la nature de la maladie (selon le diagnostic indigène). Toute maladie ou aussi toute morsure par un serpent venimeux est en effet associée à des restrictions et des prohibitions alimentaires spécifiques, portant, par exemple, sur le poivre ou le rôti en cas d'envenimation, sur certains fruits dans une forme de paludisme dont l'origine mythique est associée à leur saison de maturation, sur la chair d'animaux de chasse ou de poissons en cas de maladie attribuée à la consommation incorrecte ou non contrôlée de chair animale ou de poisson, etc.

couramment, il n'en est pas de même pour les membres de générations plus âgées qui se font alors accompagner d'un parent bilingue leur servant d'interprète. Dans ce cas, le médecin n'a aucun contrôle sur l'information médicale qui est effectivement transmise au patient [Buchillet, 1997].

En dehors des problèmes de communication proprement linguistique, les conceptions locales relatives à la transmissibilité ou à la contagion des maladies peuvent, comme on le verra, être différentes de celles de la médecine occidentale, ne pas s'appliquer aux mêmes maladies ni même résulter dans les règles d'évitement et de protection préconisées par la médecine occidentale. Ces conceptions affectent, il convient de le rappeler, tant le comportement du malade que celui des personnes de son entourage.

Certaines notions importantes en matière de tuberculose – comme la rechute, par exemple – peuvent être étrangères aux patients non-occidentaux pour qui il est impossible de tomber une seconde fois malade de la même maladie. Pour les Desana, un groupe indigène de la famille linguistique tukano orientale du rio Negro, toute rechute (dans le sens occidental) est inévitablement perçue comme nouvelle maladie, devant, pour cette raison, faire l'objet d'un autre traitement [Buchillet, 1991, 1997]. Dans le cas de la tuberculose, cette conception rend difficile pour le patient la compréhension de l'explication médicale sur l'importance de suivre le traitement jusqu'à la fin pour éviter une rechute.

Une autre notion – celle de la chronicité – peut être difficilement compréhensible pour certaines sociétés. Ainsi, chez les Desana, l'apparente absence de réaction immédiate de la maladie au traitement entrepris est essentiellement l'indice d'une erreur de diagnostic et, a fortiori, de traitement. La cure chamannique est en effet fondée sur la récitation d'incantations thérapeutiques au-dessus de liquides ou de plantes qui leur servent de supports matériels et de véhicules jusqu'au patient. Ces incantations, qui sont récitées plusieurs fois de suite par le chamane, sont perçues par les Desana comme ayant un effet quasi instantané sur la maladie. Répétition et effet immédiat des incantations sont d'ailleurs deux éléments clés de l'efficacité thérapeutique selon la conception indigène. En ce sens, la non-réaction immédiate d'une maladie au traitement entrepris, son évolution chronique ou encore la persistance ou l'aggravation des symptômes seront l'indice d'une autre maladie [Buchillet, 1988]. La notion de chronicité est ainsi une impossibilité conceptuelle pour ces Indiens. Cette conception peut éventuellement remettre en cause la validité du traitement prolongé pour certaines maladies à évolution lente ou chronique, comme la tuberculose, par exemple. Il convient de rappeler que le traitement de la tuberculose dure au minimum six mois et que l'amélioration nette de l'état du malade (c'est-à-dire la disparition des symptômes qui l'ont conduit à consulter) survient seulement après trois ou quatre semaines de traitement.

Les nosographies locales s'organisent aussi souvent de manière différente des occidentales: les différentes manifestations cliniques d'une maladie (selon la conception occidentale) peuvent ainsi être considérées comme maladies diverses par d'autres populations. D'où la potentielle difficulté des patients tuberculeux à comprendre la relation entre la chimiothérapie standard et la variété des manifestations cliniques de la maladie, considérant en particulier que le traitement

n'est pas approprié à la diversité de celles-ci et/ou requérant un médicament spécifique pour chaque type de symptôme [Hugh-Jones, 1984; Shimada *et alii*, 1995]. À l'inverse, des symptômes de pathologies distinctes selon la conception occidentale peuvent être considérés par les populations locales comme faisant partie d'une même maladie [Buchillet, 1997]. Enfin, une même maladie (selon la conception occidentale) peut être attribuée à plusieurs causes: cas, par exemple, des différentes formes de paludisme distinguées par les Desana du rio Negro, qui sont associées à des causalités et à des traitements spécifiques<sup>4</sup>. Cette absence de compatibilité entre les systèmes occidentaux et non occidentaux de classification des maladies a été rapportée par de nombreux auteurs partout dans le monde [cf. par exemple, Jaffré, Olivier de Sardan (éd.), 1999; Caprara, 2000].

Pour certaines maladies – la rougeole ou la variole pour les Desana, par exemple –, il peut y avoir une équivalence superficielle entre les référents biomédicaux et locaux (indigènes). Toutefois, les représentations et les conceptions étiologiques sous-jacentes sont différentes [Buchillet, 1995]. Il n'y a donc pas correspondance terme à terme entre les systèmes occidentaux et non-occidentaux de catégorisation et d'interprétation des maladies.

Les différences linguistiques et culturelles entre les patients et les professionnels de santé peuvent, on le voit, affecter leur relation, la compréhension par les premiers des explications qui leur sont transmises au cours de la consultation médicale et, *a fortiori*, leur degré potentiel d'adhésion au traitement. Toutefois, il n'est pas inutile de le souligner, malgré l'importance pour les patients d'être renseignés sur la nature de leur maladie, la durée du traitement, les effets collatéraux potentiels des antituberculeux, l'importance de prendre les médicaments selon la prescription médicale ainsi que sur les conséquences de l'interruption temporaire ou de l'abandon du traitement, les professionnels de santé ne leur donnent pas toujours les explications suffisantes qui pourraient faciliter leur adhésion au traitement. En outre, le peu de temps dédié au patient au cours de la consultation médicale invalide généralement toute tentative de ce dernier de discuter des aspects socioculturels et économiques éventuellement associés à sa maladie, ou de l'impact psychologique du diagnostic de tuberculose dans sa propre vie et dans celle de sa famille. En réalité, dans ce dernier cas, il n'est pas simplement question du temps disponible du médecin mais également de ses propres perceptions sur son rôle et de son appréciation sur l'importance ou non de transmettre certaines informations à son patient compte tenu du niveau de compréhension supposé de ce dernier. Il s'agit aussi, en d'autres termes, des représentations des professionnels de santé relatives à leurs malades et aux comportements éventuels de ces derniers, un problème particulièrement aigu lorsque les patients sont indigènes, qu'ils perçoivent généralement comme ignorants, vivant dans une certaine promiscuité,

---

4 Le paludisme peut, selon divers facteurs (saison des accès palustres, périodicité et intensité de la fièvre, lieu où ont débuté les accès palustres...), être considéré comme une maladie naturelle, être attribué à différentes formes de sorcellerie (commune ou spécialisées) ou, encore, être associé à l'alimentation ou à certaines formes de cuisson délétères du gibier [cf. Buchillet, 1995, pour une analyse de quelques représentations chamaniques des accès palustres].

sans notions minimales d'hygiène, ne respectant pas les indications thérapeutiques et, enfin, se comportant de manière incohérente dans le recours aux soins<sup>5</sup>.

### *La nature de la maladie et les caractéristiques du régime thérapeutique*

La nature de la maladie ainsi que les caractéristiques du traitement sont également susceptibles d'influencer le degré d'adhésion au traitement. Des maladies infectieuses aiguës se traduisant par des symptômes douloureux ou stressants sont généralement associées à un degré d'adhésion supérieur à celui de maladies à évolution chronique, comme, par exemple, la tuberculose [Bergman, Werner, 1963, cité par Earnest et Sbarbaro, 1996]. L'absence de signe pathognomonique de la tuberculose est un autre facteur important. Plusieurs symptômes, on l'a vu, considérés par les médecins comme compatibles avec un diagnostic de tuberculose pulmonaire peuvent ainsi non seulement se trouver dans d'autres maladies mais aussi être interprétés par le patient comme signes d'une autre maladie [Rubel, Garro, 1992; Nichter, Nichter, 1994]. En outre, chez les Desana, comme parmi de nombreuses autres sociétés, le diagnostic initial est généralement élaboré par le malade (autodiagnostic) avec l'aide éventuelle des membres de sa famille ou de sa communauté sur la base des manifestations physiques de la maladie. La préoccupation du malade, à ce stade, est uniquement la disparition des symptômes, le traitement consistant en plantes, voire en médicaments. En cas de persistance ou d'aggravation des symptômes ou de l'apparition d'autres troubles, la maladie sera reclassifiée et l'on recherchera sa cause ultime, c'est-à-dire celle qui met en relation la maladie particulière du patient à son milieu physique et social de manière à répondre à une question fondamentale: « Pourquoi suis-je malade maintenant? » La recherche de cette réponse motivera le recours à un thérapeute traditionnel, un chamane, par exemple. Le diagnostic initial a un impact évident sur la conduite du malade, orientant de manière significative son recours à différentes catégories de spécialistes et déterminant, de la sorte, le choix des traitements, le patient assumant ici une partie des tâches que l'on attribue généralement aux médecins dans le monde occidental [Buchillet, 1991]. Il peut aussi éventuellement retarder le recours aux soins occidentaux et l'établissement du diagnostic de tuberculose.

La nature du régime thérapeutique constitue également un défi, tant pour le professionnel de santé que pour le malade, dans la mesure où il implique l'administration – et la prise quotidienne (ou bihebdomadaire) – de deux ou trois médicaments

---

5 Le fait, par exemple, que les Indiens puissent recourir simultanément à différentes alternatives thérapeutiques (chamanisme, plantes, médecine occidentale...) est souvent le signe pour les médecins de l'incohérence de la conduite de leurs patients et surtout de l'inconsistance de leurs représentations en matière de santé et de maladie. En réalité, ces diverses alternatives thérapeutiques agissent sur des registres distincts: comme je l'ai montré ailleurs [Buchillet, 1991]; le traitement chamanique agit au niveau du registre des causes alors que les plantes ou la médecine occidentale interviennent au niveau du registre des effets (les symptômes). En ce sens, l'utilisation par les Indiens de la médecine occidentale n'implique pas l'acceptation et encore moins la compréhension de la théorie de la causalité sous-jacente, théorie à laquelle ils ont d'ailleurs peu accès, les médecins fournissant rarement à leurs patients des explications étiologiques, au contraire des thérapeutes traditionnels. Ainsi, une fois son efficacité matérielle prouvée dans la résolution des symptômes, la médecine occidentale sera recherchée par les malades comme technique thérapeutique complémentaire, en aucun cas substitutive, au traitement chamanique.

pendant au moins six mois. La durée relativement longue du traitement ainsi que les effets secondaires des antituberculeux peuvent également influencer de manière négative l'adhésion au traitement, bien que ces derniers ne semblent pas conduire automatiquement à une faible adhérence comme certains travaux l'ont démontré [Etkin, 1992; Earnest, Sbarbaro, 1996]. Dans la majorité des cas, ils sont supportables, voire transitoires. Néanmoins, ils peuvent parfois mettre en danger la vie du malade, particulièrement chez les individus porteurs d'une lésion hépatique ou rénale antérieure, obligeant de la sorte le médecin à modifier le traitement [MS, 1995]. Toutefois, même considérés du point de vue médical comme mineurs ou passagers, certains effets collatéraux des médicaments peuvent avoir un impact négatif sur l'adhésion au traitement, dépendant en particulier de la signification que le malade leur a attribuée. Nachman [1993] a ainsi montré que les immigrants haïtiens aux États-Unis atteints de tuberculose pulmonaire interprétaient la coloration sombre de l'urine due à l'Isoniazide comme un signe de diminution de leur puissance sexuelle. Certains symptômes, bien qu'indésirables, peuvent, en outre, être perçus par les patients comme liés de manière fonctionnelle à l'efficacité du traitement, comme une phase nécessaire de celui-ci, alors que d'autres en seraient plutôt vus comme indépendants [Nichter, 1989]. Selon cet ordre d'idée, les vomissements, les manifestations cutanées ou encore l'obscurcissement de l'urine déjà cité peuvent, par exemple, symboliser pour le patient l'expulsion hors de son corps de la maladie [Etkin, 1988]. Les effets secondaires des médicaments peuvent parfois aussi être perçus comme les signes d'une autre maladie. Pour les Desana, on l'a vu, tant l'apparente absence de réaction immédiate de la maladie au traitement entrepris que l'apparition d'autres troubles sont susceptibles de remettre en cause la validité du diagnostic initial et du traitement. Cette même conception existe parmi de nombreuses sociétés, indigènes ou autres. En effet, et de manière différente de la médecine occidentale, le diagnostic d'une maladie est susceptible de varier durant l'évolution de celle-ci, tant en fonction de facteurs médicaux (réaction au traitement, aggravation des symptômes, apparition éventuelle d'autres troubles...) qu'extramédicaux (par exemple, rêves récurrents du patient, éclosion de conflits dans la communauté du malade, visite d'une femme réglée ou enceinte, éclatement de la foudre à proximité du domicile du patient...). Ces derniers éléments, censés introduire des éléments pathogènes dans le processus de la maladie, conduisent, de la sorte, à une reformulation du diagnostic initial [Buchillet, 1991].

Les effets secondaires des médicaments, on le voit, sont susceptibles de confirmer, ou au contraire d'infirmer, le diagnostic et donc le traitement. Parmi les autres facteurs à considérer, on peut citer la disparition (généralement en un mois) des symptômes qui ont conduit le patient à consulter, ce qui remet en cause l'objectif du traitement et indirectement la nécessité de le suivre jusqu'à la fin dans la mesure où le patient peut s'estimer guéri [Bergman, Werner, 1963, cité par Earnest et Sbarbaro, 1996]. Enfin, le fait que les individus infectés soient soumis à un traitement préventif de six mois est un autre facteur aggravant: en l'absence de symptômes, il est difficile de convaincre quelqu'un qui n'est – ni ne se sent – pas malade de la nécessité et des bénéfices potentiels de la chimioprophylaxie, de lui faire comprendre, en d'autres termes, qu'elle préviendra l'évolution de son infection en maladie [Earnest, Sbarbaro, 1996].

## *Les représentations et les pratiques locales en matière de santé et de maladie*

Les formes pulmonaire et extrapulmonaires de la tuberculose sont parfois considérées comme des maladies diverses, chacune d'entre elles étant associée à une causalité et un traitement spécifiques. Les Desana distinguent ainsi plusieurs variétés de tuberculose – qui s'assimilent d'ailleurs plus ou moins à certaines formes cliniques de cette maladie reconnues par la médecine occidentale (en particulier, pulmonaire, ganglionnaire et laryngée<sup>6</sup>) – et qu'ils considèrent toutes comme des maladies « traditionnelles », c'est-à-dire comme des maladies qui les affectent depuis toujours. Ils ne les associent pas ainsi au contact avec les Blancs, comme ils le font pour d'autres infections transmissibles, comme la rougeole, la grippe ou la variole, par exemple. À partir de l'analyse des représentations de quatre maladies infectieuses d'origine virale et parasitaire qui ont affecté – et, pour certaines d'entre elles, affectent encore – les Indiens du rio Negro, j'ai récemment montré comment la différenciation étiologique établie par les Desana entre « maladies de Blancs<sup>7</sup> » (variole, rougeole, grippe...) et « maladies traditionnelles » (paludisme) reposait notamment sur la perception par ces Indiens de leurs caractéristiques épidémiologiques différentielles: extrême virulence, caractère aigu et transitoire, courte période d'incubation et d'infectiosité, pouvoir de contagiosité élevé, nécessité d'une contiguïté physique et temporelle<sup>8</sup>... des trois premières *versus* endémicité, évolution chronique, nécessité d'un vecteur, longévité du parasite, capacité de latence et de réactivation de ce dernier dans l'organisme humain... de la dernière [Buchillet, 1995<sup>9</sup>]. Ainsi, certaines caractéristiques de l'histoire naturelle de la tuberculose déjà évoquées comme, par exemple, sa faible contagiosité, son évolution souvent chronique, la possibilité de réactivation endogène ou sa dissémination lente au sein des sociétés humaines expliquent pourquoi les Desana n'attribuent pas ses différentes formes cliniques au contact avec les Blancs, même si les sources historiques semblent noter l'introduction relativement

6 Les 403 cas de tuberculose recensés par l'un des deux hôpitaux de la région du rio Negro au cours des années 1977-1994 se distribuaient de la manière suivante: tuberculose pulmonaire (226 cas), ganglionnaire (128 cas), mixte, c'est-à-dire pulmonaire et ganglionnaire (12 cas), osseuse (3 cas), intestinale (2 cas), laryngée (2 cas), miliaire aiguë (1 cas), cutanée (1 cas) et forme non spécifiée (28 cas) [Buchillet, Gazin, 1998].

7 L'expression *desana* pour désigner les maladies associées au contact avec les Blancs (colonisateurs, missionnaires, commerçants itinérants, militaires...) est *pea--basa-behari*, littéralement, « les maladies contagieuses des gens de l'arme à feu », la mythologie desana associant l'identité de Blanc à l'acquisition du fusil [Buchillet, 1995].

8 En raison de leur courte période d'infectivité à l'intérieur de l'individu, de leur absence de réservoir non humain, de leur incapacité à rester sous forme latente dans l'organisme et de leur potentialité à produire chez la personne infectée une immunité définitive (quand elles n'ont pas, naturellement, tué leur hôte), ces infections virales sont incapables de se maintenir sous forme endémique dans des sociétés de petite taille, comme le sont les communautés indiennes. Elles doivent donc y être introduites de manière répétée, soit par le biais des visites d'étrangers, soit par l'introduction de tissus ou de vêtements contaminés (dans le cas de la variole). En ce sens, elles suivent de près les déplacements des gens et/ou aussi, dans le cas de la variole, ceux de leurs objets [Buchillet, 1995].

9 Outre l'identification des caractéristiques différentielles de ces infections virales et parasitaires, la distinction établie par les Desana entre maladies « traditionnelles » et « des Blancs » repose sur leur perception d'une spécificité biologique (ontologique?) chez ces derniers: leur nature ou essence fondamentalement contagieuse discernable dans leur apparente immunité aux maladies contagieuses, leur extrême capacité de reproduction (biologique et sociale) et leur pouvoir technologique élevé [Buchillet, 1995].

récente de cette maladie dans la région du rio Negro, à tout le moins au début du XX<sup>e</sup> siècle [Biocca, 1963].

Les Desana imputent, en outre, ces diverses maladies à la sorcellerie. En ce sens, elles peuvent seulement affecter une personne déterminée : pour être effective, la sorcellerie présuppose, en effet, une intention maligne dirigée contre une personne spécifique. Toute maladie résultant d'une attaque de sorcellerie est donc logiquement intransmissible ! Cette conception étiologique des diverses formes de tuberculose peut expliquer le retard entre l'apparition des premiers symptômes et le recours aux soins occidentaux mais surtout remettre en cause la validité des procédés préventifs (isolement des patients suspects ou confirmés de tuberculose active, chimioprophylaxie des sujets-contact) et thérapeutiques (caractère standard des traitements antituberculeux, c'est-à-dire un traitement identique pour tous les patients porteurs d'un diagnostic occidental de tuberculose). En effet, comment expliquer, dans ce dernier cas, que deux malades victimes d'une attaque de sorcellerie distincte puissent être soignés de manière identique ?

Les Tariana, un groupe indigène de la famille linguistique arawak de la même région, distinguent, tout comme les Desana, plusieurs formes de tuberculose (pulmonaire et extrapulmonaires) qu'ils considèrent aussi comme des maladies traditionnelles et attribuent à la sorcellerie. Elles ne sont donc pas perçues comme contagieuses. Ils reconnaissent toutefois l'existence d'une autre forme de tuberculose pulmonaire, dont ils mettent en avant la nature transmissible, qu'ils associent au contact avec les Blancs, et dont le diagnostic différentiel avec les variétés traditionnelles de tuberculose pulmonaire serait établi par le biais de l'examen bactériologique de l'expectoration : négatif dans ces dernières – « il n'accuse rien », disent les Indiens –, il serait positif dans la variété « blanche » de la maladie. Il s'agit là d'une conception très intéressante si l'on prend en compte le nombre relativement élevé de frottis négatifs chez des malades porteurs d'un diagnostic de tuberculose pulmonaire signalés par divers auteurs [CDC, 1994; Amarante, 1999<sup>10</sup>], ainsi que la possible confusion de cette maladie avec une mycobactériose pulmonaire atypique capable de fausser le résultat du frottis de l'expectoration. Coimbra *et alii* [1994] ont notamment montré à propos des Indiens Suruí de Rondônia que plusieurs cas de paracoccidioïdomycose pulmonaire (ou blastomycose sud-américaine), une mycose causée par la levure terrestre *Paracoccidioides brasiliensis*, avaient été improprement diagnostiqués et traités comme cas de tuberculose non confirmés sur le plan bactériologique.

Cette conception de l'existence de formes traditionnelles *versus* de contact de la tuberculose semble être partagée par d'autres groupes indigènes du Brésil, et notamment par les Xokleng [F. Wiik, communication personnelle, 1999]. Elle se trouve également chez les Tsawa du Botswana (Afrique) qui différencient deux formes de tuberculose (une « traditionnelle » et une « occidentale ») selon les cir-

---

10 Outre la difficulté, particulièrement chez les enfants, d'obtenir des crachats de bonne qualité, d'autres facteurs peuvent négativer le frottis de l'expectoration, notamment la présence de mycobactéries atypiques (comme *M. avium*, *M. kansasii*, *M. xenopi*...) potentiellement pathogènes pour l'être humain et qui produisent une mycobactériose atypique à symptomatologie respiratoire dont le diagnostic différentiel avec la tuberculose est difficile à établir [Gentilini, 1993] ou, encore, la co-infection VIH-tuberculose [CDC, 1994].

constances d'apparition de la maladie, mais aussi selon l'interprétation par le thérapeute des symptômes présentés par son patient [Steen, Mazonde, 1999]. Une enquête conduite au Vietnam a, en outre, mis en évidence l'existence de quatre formes ou variétés de tuberculose reconnues par la population de ce pays : une primaire (« tuberculose héréditaire <sup>11</sup> ») transmise de génération en génération par les liens de consanguinité ; une deuxième (« tuberculose physique ») associée à l'excès de travail physique et atteignant surtout les hommes ; une troisième (« tuberculose mentale ») résultat de l'anxiété féminine ; et, enfin, une quatrième (« tuberculose pulmonaire »), de nature contagieuse, due aux BK, et qui atteint de préférence les hommes [Long *et alii*, 1999].

La reconnaissance du caractère transmissible de la tuberculose n'est pas, on le voit, généralisable à toutes les sociétés. En outre, les conceptions locales des mécanismes de la contagion sont souvent différentes des occidentales et peuvent ne pas s'appliquer aux maladies perçues par la médecine occidentale comme contagieuses. Chaque société a, en effet, des représentations particulières concernant les modalités de transmission et de propagation des maladies : celles-ci peuvent être, par exemple, par contact indirect (regards, vêtements, literie, objets appartenant au malade...), par proximité physique avec les substances (salive, sperme, sueur, urine...) et/ou les effluves corporels <sup>12</sup> ou encore les traces du patient, ou enfin par d'autres voies, comme, par exemple, par le biais du vent, de la nourriture, des animaux... [Mata, 1985 ; Menegoni, 1996 ; Liefooghe *et alii*, 1995 ; Caprara, 2000... pour différents exemples]. En outre, la reconnaissance par une société de la nature transmissible de la tuberculose n'empêche nullement qu'elle puisse en même temps être associée à d'autres facteurs, comme, par exemple, l'excès de travail, la transpiration, l'exposition au froid de la nuit ou au vent, le refroidissement après le travail, la fatigue, la pauvreté, la saleté, la malnutrition, ou à tout autre agent susceptible d'affaiblir ou de traumatiser le corps de l'individu. Ces divers éléments peuvent agir soit comme causes additionnelles, soit comme facteurs prédisposants, plaçant, dans ce dernier cas, l'individu dans un état de vulnérabilité favorisant le développement de la maladie [Mata, 1985 ; Farmer *et alii*, 1991 ; Nachman, 1993 ; Menegoni, 1996]. Enfin, dans les cas où la voie aérienne est considérée comme l'un des modes potentiels de transmission d'une maladie, elle peut s'appliquer à des maladies non reconnues par la médecine occidentale comme étant strictement de transmission aérienne (cas, par exemple, de la transmission d'une certaine forme de paludisme pour les Desana).

Dans certains pays ou continents (Afrique, Philippines, Haïti ou Mexique, par exemple), la tuberculose est une maladie associée à la stigmatisation et au rejet social. D'où la tendance des patients à nier le diagnostic de tuberculose et le traitement prescrit [Mata, 1985 ; Farmer *et alii*, 1991 ; Barnhoorn, Adriaanse, 1992 ;

---

11 Il n'est pas inutile de rappeler à ce propos que la médecine occidentale a longtemps stipulé le caractère héréditaire de la tuberculose et que même la découverte par Koch en 1882 de sa nature bacillaire n'en a pas pour autant annulé, à tout le moins jusqu'aux années cinquante, la croyance en une certaine prédisposition ou « hérédité de terrain » [Bardet *et alii*, 1988].

12 Les Desana considèrent, par exemple, qu'une certaine forme de paludisme se transmet par le biais des effluves corporels du malade ou par le fait d'enjamber ou de marcher sur son urine.

Nichter, Nichter, 1994]. En Inde ou au Pakistan, la tuberculose est un motif de divorce de la femme. Dans ce contexte, il est tout à fait compréhensible que cette dernière refuse ce diagnostic [Barnhoorn, Adriaanse, 1992]. Ces conceptions ont des implications évidentes pour les professionnels de santé en ce qui concerne le diagnostic de la tuberculose, la détection des cas infectieux et le traitement des malades contagieux. Outre le fait de rendre plus difficile l'adhésion des malades aux recommandations médicales, elles peuvent constituer un obstacle au dépistage des sujets-contact dans la famille d'un patient tuberculeux, ce dernier se refusant, en effet, à divulguer aux autres le diagnostic de sa maladie [Kwan-Gett, 1998].

La perception et l'utilisation locales des médicaments sont souvent aussi différentes de celles qui sont préconisées par la médecine occidentale, les sociétés, indigènes ou autres, leur appliquant généralement les mêmes critères de sélection et d'utilisation des remèdes végétaux. Ceux-ci consistent souvent en l'identification d'une caractéristique physique (forme, couleur, texture, saveur, amertume, odeur...) désirée pour l'objectif de la cure. Chez les Desana, par exemple, les plantes utilisées dans la médecine familiale ou comme supports de l'incantation thérapeutique sont choisies en fonction d'une caractéristique physique qui évoque symboliquement l'effet recherché dans le traitement d'une maladie ou d'un symptôme particulier : par exemple, la viscosité de divers fruits pour faciliter le travail de l'accouchement, la couleur noire de quelques plantes pour masquer une plaie ou une brûlure à la surface de la peau ou, encore, l'amertume de certaines lianes ou écorces d'arbre pour ses vertus désinfectantes et cicatrisantes dans les cas de plaie ou de blessure [Buchillet, 1987, 1988]. Les Marubo de la vallée du Javari choisissent, quant à eux, les plantes en fonction de certaines caractéristiques ou qualités physiques (comme le chaud, le froid, le doux, l'acide, le neutre...) analogiques par rapport à l'origine de la maladie [Montagner-Melatti, 1991]. Les Kulina de l'État de l'Acre sélectionnent, pour leur part, les plantes selon leur arôme : celles possédant un arôme agréable auraient ainsi des propriétés curatives, au contraire des autres, de mauvaise odeur, considérées comme susceptibles d'aggraver la maladie [Pollock, 1994].

Ce système de catégorisation des remèdes végétaux est en général appliqué aux médicaments. Une fois identifiées leurs caractéristiques potentiellement utilisables, ces derniers pourront servir à traiter des maladies diverses, leur fonction ou leur action spécifique dans le traitement d'une pathologie déterminée étant, de la sorte, totalement détournée. Un médicament catégorisé comme amer (la Rifampicine utilisée dans le traitement de la tuberculose, par exemple) pourra ainsi être utilisé pour ses vertus désinfectantes et cicatrisantes supposées. En réalité, les médicaments sont appréhendés et utilisés selon la culture locale et non en conformité avec l'idéologie occidentale sous-jacente. Les notions de posologie, de durée de traitement, de périodicité et d'adéquation d'un médicament à un type particulier de symptôme ou de maladie, qui sont des éléments clés de l'efficacité thérapeutique dans la conception médicale occidentale, ont peu de validité pour de nombreuses sociétés. D'un point de vue médical, cet usage impropre des médicaments n'est pas exempt de risque pour le malade et, dans certains cas, dépendant de la nature de la maladie, également pour la communauté. Dans le cas

particulier de la tuberculose, on le sait, l'utilisation inadéquate des antituberculeux peut favoriser le développement d'une forme de tuberculose multirésistante chez le patient ainsi que la dissémination de la maladie au sein de la communauté.

\*

Les réflexions qui précèdent montrent que les stratégies de contrôle et de lutte contre la tuberculose vont bien au-delà de simples questions de contagiosité, de sensibilité du malade à des médicaments spécifiques ou de l'adhésion des patients aux régimes thérapeutiques prescrits. Des facteurs de différents ordres sont susceptibles, selon les sociétés, d'influencer le résultat des efforts préventifs et thérapeutiques, et notamment : la précarité des structures de soins affectant la qualité des diagnostics, la disponibilité et la distribution des médicaments, le dépistage et le contrôle des sujets-contact, l'accompagnement et la supervision des traitements et, de la part des patients, l'accessibilité géographique et économique aux centres de soins ; le non-respect par les professionnels de santé des normes et des recommandations techniques véhiculées par les programmes nationaux de contrôle de la tuberculose de leurs pays respectifs relatives à la conduite diagnostique, préventive et thérapeutique ; les différences linguistiques et culturelles entre les professionnels de santé et leurs patients susceptibles d'altérer leur communication et relation ; les conceptions et les pratiques locales en matière de santé et de maladie ; et, enfin, la faible adhésion au traitement des malades.

Ainsi, pour être efficaces, les professionnels de santé doivent reconnaître avant tout que le contrôle et la lutte contre la tuberculose sont des problèmes multifactoriels où s'articulent les politiques de santé publique, les caractéristiques socioculturelles des populations concernées, ainsi que les attitudes et les attentes des personnels de santé et de leurs patients. Les stratégies visant à contrôler la dissémination de la tuberculose dans une société ou une région déterminée doivent prendre en compte ces différents facteurs. Si l'on considère les caractéristiques cliniques et de l'histoire naturelle de la tuberculose (évolution et dissémination lentes dans la société, distinction infection/maladie, absence de signe pathognomonique, évolution chronique, possibilité de rechute...) ainsi que les contraintes en termes de conduite préventive et thérapeutique (chimioprophylaxie, traitement de longue durée, effets secondaires potentiels des médicaments), il apparaît clairement que toute stratégie d'intervention en matière de diagnostic, de prévention et de traitement doit se fonder directement sur le contexte socioculturel local.

#### BIBLIOGRAPHIE

- AMARANTE J.M. [1999], *A tuberculose como problema de saúde dos Índios brasileiros – 1998*, Relatório, Brasília, Ministério da Justiça, Fundação Nacional do Índio, Diretoria de Assistência, Departamento de Saúde, 27 p.
- BARDET J.-P. *et alii* [1988], *Peurs et Terreurs face à la contagion*, Paris, Fayard.
- BARNES P.F., BARROWS S.A. [1993], « Tuberculosis in the 1990s », *Annals of Internal Medicine*, 119 (5): 400-410.

- BARNHOORN F., ADRIAANSE H. [1992], « In Search of Factors Responsible for Non-Compliance among Tuberculosis Patients in Wardha District, India », *Social Science and Medicine*, 34 (3): 291-306.
- BERGMAN A.B., WERNER R.J. [1963], « Failure of Children to Receive Penicillin by Mouth », *New England Journal of Medicine*, 268: 1334-1338.
- BIOCCA E. [1963], « A penetração branca e a difusão da tuberculose entre os Índios do Rio Negro », *Revista do Museu Paulista*, 14: 202-212.
- BUCHILLET D. [1987], « “Personne n’est là pour écouter”. Les conditions de mise en forme des incantations thérapeutiques chez les Indiens Desana du Uaupés brésilien », *Amérindia*, 12 : 7-32.
- BUCHILLET D. [1988], « Interpretação da doença e simbolismo ecológico entre os Índios Desana », *Boletim do Museu Paraense Emílio Goeldi*, 4 (1): 7-32.
- BUCHILLET D. [1991], « A antropologia da doença e os sistemas oficiais de saúde », in D. Buchillet (org), *Medicinas tradicionais e medicina ocidental na Amazônia*, Belém, MPEG-Edições Cejup-UEP: 21-44.
- BUCHILLET D. [1995], « Perles de verre, parures de blancs et “pots de paludisme”. Épidémiologie et représentations desana des maladies infectieuses (haut Rio Negro, Brésil) », *Journal de la société des américanistes*, 81 : 181-206.
- BUCHILLET D. [1997], « Tuberculose, busca de assistência médica e observância terapêutica na Amazônia brasileira », *França Flash-Saúde*, abril-maio-junho, 11 : 1-8.
- BUCHILLET D., GAZIN P. [1998], « A situação da tuberculose na população indígena do alto Rio Negro (Estado do Amazonas, Brasil) », *Cadernos de Saúde Pública*, 14 (1): 181-185.
- CAPRARA A. [2000], *Transmettre la maladie. Représentations de la contagion chez les Alladian de la Côte-d’Ivoire*, Paris, Karthala, coll. Médecines du monde, 213 p.
- CAREY JACKSON C. [1996], « Linguistic and Cultural Aspects of Tuberculosis Screening and Management for Refugees and Immigrants », in International Union against Tuberculosis and Lung Disease (North American Region), *Proceedings of the First Mid Year Conference on Tuberculosis & Migration*, Chicago, Ill, Sheraton Chicago Hotel and Towers, 1-2 march: 155-166.
- CDC-CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION [1994], *Core Curriculum on Tuberculosis. What the Clinician Should Know*, Centers for Disease Control and Prevention/National Center for Prevention Services/Division of Tuberculosis Elimination, Atlanta, Georgia, 3rd edition.
- CIMI-CONSELHO INDIGENISTA MISSIONÁRIO [1995], *Dossiê: a agonia do povo Deni*, Brasília, CIMI, 15 de novembro.
- COIMBRA Jr. C.E.A. [1989], *From Shifting Cultivation to Coffee Farming: the Impact of Change on the Health and Ecology of the Suruí in the Brazilian Amazon*, Bloomington, Indiana University, PhD Dissertation.
- COIMBRA Jr. C.E.A., WANKE B., SANTOS R.V., VALLE A.C.F. DE, COSTA R.L.B., ZANCOPE-OLIVEIRA R.M. [1994], « Paracoccidiodin and Histoplasmin Sensitivity in Tupi-Monde Amerindian Populations from Brazilian Amazonia », *Annals of Tropical Medicine and Parasitology*, 88: 197-207.
- EARNEST M., SBARBARO J.A. [1996], « Tuberculosis: Adherence to Regimens and Directly Observed Therapy », in W.R. Rom, S.M. Garay (eds), *Tuberculosis*, Boston, Little, Brown and Company: 927-934.
- ESCOBAR A.L., COIMBRA Jr. C.E.A. [1998], *Considerações Sobre as Condições de Saúde das Populações das Áreas Indígenas Pakaánova (Wari’) e do Posto Indígena Guaporé, Rondônia*, Porto Velho, Universidade Federal de Rondônia/Rio de Janeiro, Escola Nacional de Saúde Pública, Documento de Trabalho, 1, 21 p.
- ETKIN N.L. [1988], « Cultural Constructions of Efficacy », in S. Van der Geest, S.R. Whyte (eds), *The Context of Medicines in Developing Countries*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers: 299-306.
- ETKIN N.L. [1992], « “Side Effects” : Cultural Constructions and Reinterpretations of Western Pharmaceuticals », *Medical Anthropology Quarterly*, June, 6 (2): 99-113.
- FARMER P., ROBIN S., RAMILUS S.L., KIM J.Y. [1991], « Tuberculosis, Poverty and “Compliance” : Lessons From Rural Haïti », *Seminars in Respiratory Infections*, 6 (4): 254-260.
- FNS/GO-FUNDAÇÃO NACIONAL DE SAÚDE/GOIÁS [1996], *Projeto de Implementação ao Programa de Controle da Tuberculose nas Áreas Indígenas da Ilha do Bananal*, FNS/GO, 8 p.

- GENTILINI M. [1993], « Tuberculose », in M. Gentilini (éd.), *Médecine tropicale*, Paris, Flammarion, Médecine-Sciences: 309-324.
- HONG Y.P., KIM S.J., LEE E.G., LEW W.J., BAI J.Y. [1999], « Treatment of Bacillary Pulmonary Tuberculosis at the Chest Clinics in the Private Sector in Korea, 1993 », *International Journal of Tuberculosis and Lung Disease*, august, 3 (8): 695-702.
- HUGH-JONES C. [1984], *Tuberculosis Control in the Brazilian N-W Amazon – Medical Elective Study: January-February 1984*, Report, Cambridge, Cambridge Clinical Medical School, 21 p.
- HUGH-JONES C., HUGH-JONES S. [1995], *Evaluation of the São Paulo Medical School's Unified Health Care Program in the Xingú Indigenous Park, Brazil*, Report.
- JAFFRÉ Y., OLIVIER DE SARDAN J.-P. (éd.) [1999], *La Construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest*, Paris, Puf, coll. les Champs de la santé, 374 p.
- KRITSKI A.L., RUFFINO-NETTO A., [2000], « Health Sector Reform in Brazil: Impact on Tuberculosis Control », *The International Journal of Tuberculosis and Lung Disease*, 4 (7): 622-626.
- KWAN-GETT T.S. [1998], « The Stigma of Tuberculosis in Refugee and Immigrant Communities », *Clinical Pearls in Cross Cultural Medicine, Ethnic Medicine Guide*, Harborview Medical Center, july-august (version électronique: <http://healthlinks.washington.edu/clinical/ethnomed>).
- LIEFOOGHE R., MICHIELS N., HABIB S., MORAN I., DE MUYNCK A. [1995], « Perception and Social Consequences of Tuberculosis: a Focus Group Study of Tuberculosis Patients in Sialkot, Pakistan », *Social Science and Medicine*, 41: 1685-1692.
- LONG N.H., JOHANSSON E., DIWAN V.K., WINKVIST A. [1999], « Different Tuberculosis in Men and Women: Beliefs from Focus Groups in Vietnam », *Social Science and Medicine*, september, 49 (6): 815-822.
- MATA J.L. [1985], « Integrating the Client's Perspective in Planning a Tuberculosis Education and Treatment Program in Honduras », *Medical Anthropology*, winter, 9 (1): 57-64.
- MENEGONI L. [1996], « Conceptions of Tuberculosis and Therapeutic Choices in Highland Chiapas, Mexico », *Medical Anthropology*, 10 (3): 381-401.
- MS-MINISTÉRIO DA SAÚDE [1995], *Manual de normas para o controle da tuberculose*, Brasília, Ministério da Saúde, Fundação Nacional de Saúde, Centro Nacional de Epidemiologia, Coordenação Nacional de Pneumologia Sanitária, série A: Normas e Manuais Técnicos 13, 43 p.
- MS-MINISTÉRIO DA SAÚDE [1999], *Plano Nacional de Controle da Tuberculose*, Brasília, Ministério da Saúde: 184 p.
- MONTAGNER-MELATTI D. [1991], « Mani Pei Rao: remédios do mato dos Marúbo », in D. Buchillet (org), *Medicinas tradicionais e medicina ocidental na Amazônia*, Belém, MPEG-Edições Cejup-UEP: 463-487.
- NACHMAN S.R. [1993], « Wasted Lives: Tuberculosis and Other Health Risks of Being Haitian in a US Detention Camp », *Medical Anthropology Quarterly*, 7 (3): 227-259.
- NICHTER M. [1989], « Lay Perceptions of Medicine: a South Indian Case Study », in M. Nichter (ed.), *Anthropology and International Health. South Asian Case Studies*, Dordrecht, Kluwer Academic Press: 187-213.
- NICHTER M., NICHTER M. [1994], « Acute Respiratory Illness: Popular Health Culture and Mother's Knowledge in the Philippines », *Medical Anthropology*, 15: 353-375.
- POLLOCK D. [1994], « Etnomedicina Kulina », in E.V. Santos., C.E.A. Coimbra Jr. (orgs), *Saúde & Povos Indígenas*, Rio de Janeiro, Editora Fiocruz: 143-160.
- RUBEL A.J., GARRO L.C. [1992], « Social and Cultural Factors in the Successful Control of Tuberculosis », *Public Health Report*, 107 (6): 626-635.
- SBARBARO J.A. [1980], « Public Health Aspects of Tuberculosis: Supervision of Therapy », *Clinical Chest Medicine*, 1: 253-263.
- SHIMADA J., CAREY JACKSON J., GOLDSTEIN E., BUCHWALD D. [1995], « "Strong Medicine" : Cambodian Views of Medicine and Medical Compliance », *Journal of General and Internal Medicine*, 10: 369-374.
- SOSA A.O., SALEM J.L., LEE F.K., VERÇOSA M.C., CRUAUD P., BLOOM B.R., LAGRANGE P.H., DAVID H.L. [1998], « An Epidemic of Tuberculosis with a High Rate of Tuberculin Anergy among a Population Previously Unexposed to Tuberculosis, the Yanomami Indians of the Brazilian Amazon », *Proceedings of the National Academy of Sciences*, november, 94: 13227-13232.

- STEEN T.W., MAZONDE G.N. [1999], « *Ngaka ya setswana, ngaka ya sekgoa* or both? Health Seeking Behavior in Botswana with Pulmonary Tuberculosis », *Social Science and Medicine*, 48: 163-172.
- STYBLO K. [1980], « Recent Advances in Epidemiological Research in Tuberculosis », *Advances in Tuberculosis Research*, 20 : 1-63.
- SUDRE P. [1993], « Aspects contemporains de l'épidémiologie de la tuberculose », *Annales de l'Institut Pasteur/Actualités*, 4 (3): 225-231.
- SUMARTOJO E. [1993], « When Tuberculous Treatment Fails », *American Review of Respiratory Diseases*, 47: 1311-1320.

## Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier : la Haute-Casamance et ses voisins

*Sylvie Fanchette* \*

Espace périphérique du territoire sénégalais, la Haute-Casamance bénéficie d'une rente frontalière extraordinaire, localisée au carrefour de trois pays aux politiques monétaires et économiques très différentes : la Gambie, au nord, véritable État-entrepôt, la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry, au sud, grands producteurs de fruits, de café et de denrées issues de la cueillette, mais peu industrialisés. Traversée par des routes commerciales fort anciennes qui reliaient la région sahélienne aux rivières du Sud, la Casamance est depuis très longtemps une plateforme privilégiée pour les échanges de marchandises provenant de régions écologiques complémentaires, mais aussi pour la contrebande. Les frontières politiques sont d'autant plus perméables qu'aucun obstacle naturel sérieux n'isole cette région de ses voisins.

Sa rente commerciale et géographique n'a pourtant pas encouragé les gouvernements du Sénégal indépendant à structurer les échanges et à contrôler les flux commerciaux transfrontaliers. Les tentatives de mainmise sur le commerce de cette région par l'administration coloniale française avaient pourtant été à l'origine du rattachement de la Casamance au reste du Sénégal, mais en vain. Le Sénégal utile a pendant longtemps été limité à la région dakaroise et au bassin arachidier qui ont bénéficié de la manne étatique pour se développer. La Haute-Casamance, à l'instar des régions périphériques – Ziguinchor, Tambacounda, région du Fleuve –, est restée marginalisée, jusqu'à ce qu'elle intéresse les populations sahéliennes pour sa rente foncière et commerciale.

Jusqu'à la veille de l'indépendance, dans cette région à vocation agropastorale tournée vers l'autosubsistance, la circulation monétaire restait limitée et les échanges fondés en partie sur le troc. Avec la promotion de l'arachide dans les années soixante sous l'égide de l'Oncad (Office national de coopération et d'assistance au développement), puis celle du coton dans les années soixante-dix encadrée par la Sodefitec<sup>1</sup>, la Haute-Casamance a fait son entrée de plain-pied dans l'économie monétaire. Les pénuries alimentaires chroniques dans cette région délaissée, le démantèlement des circuits du commerce colonial fondé sur la traite

---

\* Géographe, IRD.

1 Société de développement des fibres et textiles qui encadre la production et la commercialisation du coton.

de l'arachide par les autorités sénégalaises et les énormes besoins des régions périphériques des États guinéens en guerre civile ont favorisé, dans les années soixante-dix, l'émergence de marchés hebdomadaires, les *loumo*, en parallèle avec le commerce transfrontalier séculaire organisé par les *jula*<sup>2</sup>. Puis, l'accession à l'indépendance de la Guinée-Bissau et la libéralisation économique de la Guinée-Conakry ont activé les échanges entre le Sénégal méridional et ses voisins.

Depuis les années quatre-vingt-dix, les populations de cette région périphérique cherchent par tous les moyens à survivre à la faillite de l'État nourricier (version années soixante-dix), désengagé d'une partie de ses fonctions sous la pression des bailleurs de fonds. La limitation de son emprise territoriale, la libéralisation de l'économie et le démantèlement des offices de commercialisation des produits céréaliers et de l'arachide ont dynamisé les échanges commerciaux entre cette région périphérique, le nord du Sénégal et les pays voisins aux politiques monétaires et fiscales très différentes. Les échanges transfrontaliers de produits de première nécessité se sont alors intensifiés et diversifiés, car mieux contrôlés par les grands réseaux du négoce interrégional sur lesquels l'État s'est déchargé pour organiser les filières mais aussi parce que les candidats au commerce frauduleux sont de plus en plus nombreux.

Cependant, l'effervescence commerciale qui agite cette marge frontalière a-t-elle des retombées régionales? L'expansion des *loumo* peut-elle structurer l'armature commerciale de ce territoire, en l'absence de villes relais et dans un contexte politique et économique très fluctuant? Si une part très importante des populations villageoises vit en partie grâce au petit commerce et à la fraude transfrontalière, les grands opérateurs qui contrôlent l'importation, la commercialisation et le transport des marchandises sont étrangers à la région. Ces opérateurs, sur lesquels l'État « privatisé » s'est « déchargé » [Hibou, Diouf, 1999] pour organiser à bas prix les flux commerciaux, peuvent-ils redistribuer une part de la manne commerciale à l'échelon régional alors qu'ils sont redevables de leurs réseaux lignagers, religieux ou politiques? A. Lambert et J. Egg affirmaient déjà en 1994 que « le retrait de l'État du secteur commercial a fait des patrons des plus grands réseaux les principaux régulateurs des marchés; mais jusqu'ici, il n'a pas permis aux commerçants de moindre envergure ou aux groupements de producteurs d'entrer en scène autrement que dans un rôle marginal ». Face à cette privatisation de l'intervention étatique par des acteurs intégrés dans des réseaux extérieurs à la région, les collectivités locales et régionales, nouvellement investies de nombreuses prérogatives, pourront-elles, en l'absence de moyens humains, techniques et financiers, gérer les retombées de la manne commerciale au bénéfice de leur communauté? Enfin, on peut s'interroger sur l'impact des nouveaux débouchés agricoles, tel le marché de DiaoBe, sur la diversification de l'agriculture casamançaise depuis longtemps concurrencée par les produits originaires des deux Guinées.

---

2 *Jula*: commerçants itinérants, islamisés pour la plupart, évoluant dans la zone de contact forêt-savane de l'Afrique de l'Ouest.

## Un espace commercial transfrontalier en pleine effervescence

Les échanges commerciaux au sein de la sous-région sénégalaise s'appuient sur des places commerciales mouvantes, dynamiques et parfois éphémères, composées de marchés hebdomadaires de tailles contrastées, d'entrepôts d'envergure fort variable et d'une myriade de boutiques destinées aux populations locales. Au gré des fluctuations politiques et économiques, des comportements des acteurs influents (administrateurs territoriaux, grands importateurs ou transporteurs...), la nature et les lieux d'ancrage de ces échanges évoluent. Une géographie mouvante des espaces d'échanges transfrontaliers se dessine.

### *Les marchés hebdomadaires ou loumo : une dynamique variable liée à la nature contrastée des frontières*

Dans les années soixante-dix, avec le désenclavement partiel de la Haute-Casamance grâce à la construction de la Transgambienne et de la route Ziguinchor-Kolda-Tambacounda, les déplacements nord-sud et est-ouest ont été facilités. Ce désenclavement, bien que limité, et la monétarisation des campagnes induite par le développement des cultures de rente (arachide et coton) ont favorisé l'apparition des marchés hebdomadaires ruraux, les *loumo*. L'étatisation du commerce arachidier, en 1960, avait en effet brutalement vidé de leur substance les structures de distribution mises en place par l'économie coloniale depuis plus d'un siècle. Auprès des commerçants traitants, les villageois achetaient alors à crédit les denrées et les produits manufacturés moyennant le gage de leur récolte d'arachide. À l'indépendance, les marchés hebdomadaires se sont multipliés dans le bassin arachidier, pour permettre aux paysans de vendre les productions qui ne pouvaient être écoulées par le canal des coopératives arachidières imposées par l'État et acheter des denrées et des produits manufacturés. Mais il faudra attendre une dizaine d'années pour que le phénomène se développe dans les régions périphériques, du fait de la dominance de l'économie d'autosubsistance et des faibles densités démographiques. En Haute-Casamance, les marchés ont été créés en premier dans les zones ouvertes à l'économie monétaire, à savoir celles localisées dans les secteurs frontaliers, là où la circulation des hommes, des biens et du numéraire a toujours été plus active qu'ailleurs [Van-Chi Bonnardel, 1978 : 643].

Avec la pénurie de 1985, les *loumo* ont ensuite connu un nouvel essor : ils se sont multipliés et ont grandi, tandis que celui de Diaobe s'affirmait comme le premier d'entre eux. En 1998, on en compte quatorze en Haute-Casamance. Ils s'égrènent le long des axes routiers et des frontières avec la Gambie, au nord, et avec les deux Guinées, au sud [Fanchette, Le Renard, 1997]. Si les *loumo* gambiens sont répartis assez régulièrement le long de l'axe routier, pour semble-t-il mieux assurer la collecte des produits agricoles sénégalais (arachide, coton et mil) destinés à l'exportation *via* Banjul, du côté sénégalais, ils se concentrent à l'ouest de la zone frontalière [Cazeneuve, 1999 : 14]. À la frontière sud, une multitude de marchés jumeaux se font face (*figure 1*) et prennent, à l'instar de leurs homologues localisés à la frontière septentrionale, la même configuration que les anciennes escales du commerce colonial, établies le long des frontières pour éviter les ventes d'arachide vers les pays voisins.

La création de marchés frontaliers répond aussi à un désir de l'État de contrôler et de canaliser les échanges avec la Gambie. De faible envergure, à l'exception

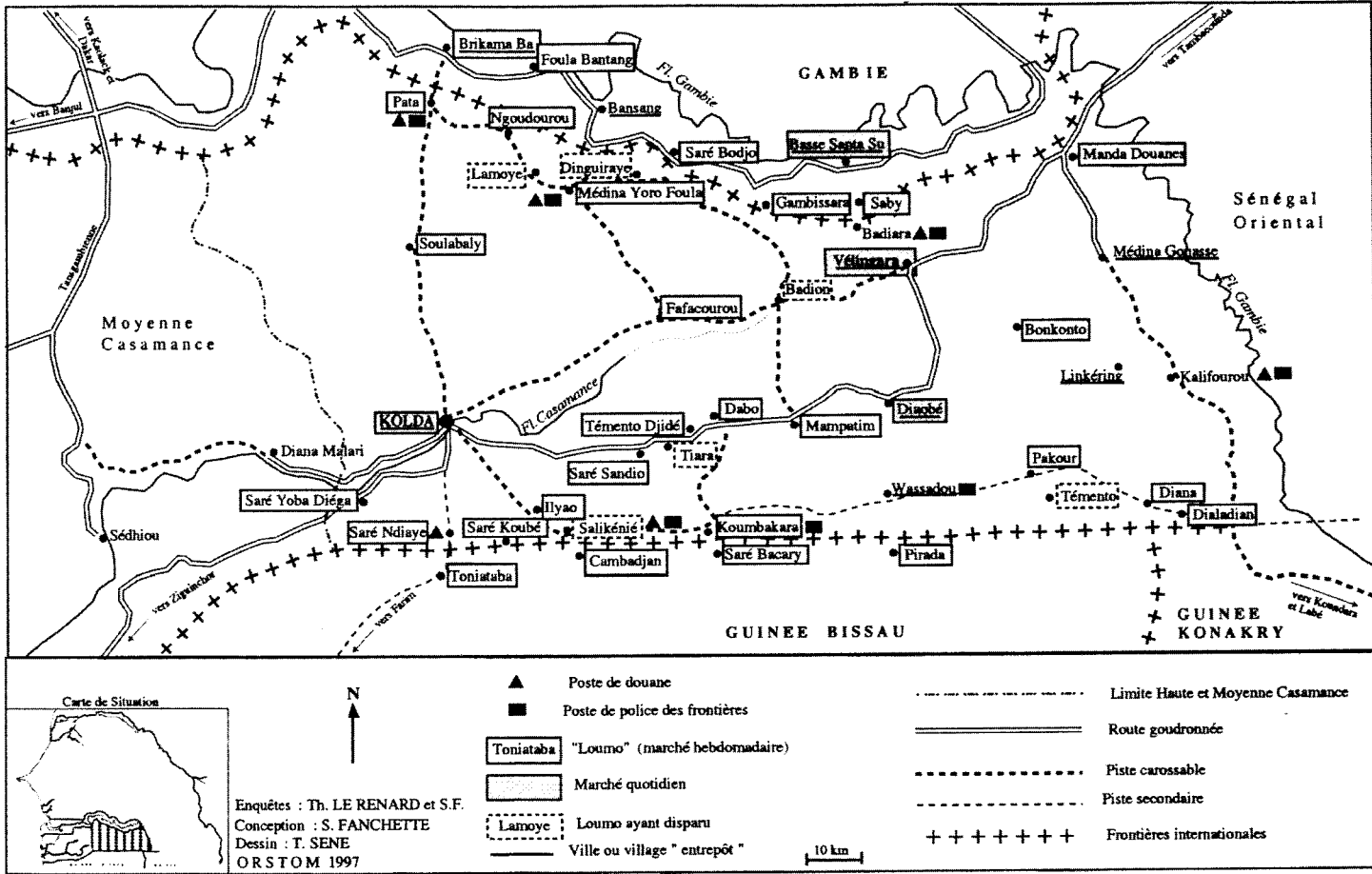


Figure 1 – Les infrastructures commerciales de Haute-Casamance et des zones frontalières

de celui de Manda Douanes bien situé au carrefour d'axes routiers, ces marchés servent surtout à approvisionner, en produits de première nécessité, en partie issus de Gambie, les populations frontalières, au faible pouvoir d'achat. Ils ont aussi une vocation pour le commerce intermédiaire. Les marchandises d'origine sénégalaise ou importées *via* Dakar y sont acheminées par des commerçants de Kolda et sont destinées à la fois aux populations locales et aux commerçants gambiens. Ces commerçants koldois prennent le prétexte du marché pour se ravitailler en produits « gambiens » qu'ils rapporteront chez eux à l'insu des douaniers. Seuls Manda Douanes et Medina Yoro Foula comptaient un marché agricole. Non seulement la forte autoconsommation rend superflus les lieux de commercialisation des céréales, mais la concurrence des marchés gambiens et l'enclavement de la zone limitent les échanges. Dans les régions centrales du Sénégal, les *loumo* ont au contraire une vocation très forte pour la commercialisation des céréales et de l'arachide et concurrencent les sociétés parapubliques, telle la Sonacos (Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal). Les volumes échangés atteignent des montants peu comparables avec la faiblesse des transactions agricoles au sud du pays.

Les *loumo* gambiens assurent la collecte des céréales, de l'arachide et, dans une moindre mesure, du coton, de part et d'autre de la frontière. Selon la conjoncture, la Gambie rémunère mieux les producteurs que le Sénégal. Le marché de Brikama Ba concentre les échanges de produits agricoles originaires des deux pays, tandis que celui de Sare Bodjo à l'est concurrence largement le *loumo* de Medina Yoro Foula au Sénégal et la majorité des vendeurs de céréales et d'arachide est en fait constituée par des grands producteurs de Haute-Casamance.

Leur aire de chalandise s'étire ainsi largement à l'intérieur de la Haute-Casamance et leur envergure dépasse celle de leurs homologues sénégalais. Les populations des villages de l'intérieur de la région ne peuvent rapporter chez elles des marchandises « gambiennes<sup>3</sup> » achetées sur les marchés de Pata ou de Medina Yoro car les douanes ne tolèrent pas qu'elles quittent l'espace frontalier. Il leur est préférable d'aller s'approvisionner directement en Gambie et de rapporter des marchandises en fraude, les jours où les contrôles se desserrent.

Au sud, le foisonnement des marchés semble être une réaction des populations aux pénuries chroniques en produits alimentaires et manufacturés dans les deux Guinées en crise<sup>4</sup>. Les régions septentrionales des deux Guinées orientent

3 Les marchandises importées du marché international ne peuvent entrer au Sénégal sans l'acquiescement de taxes. En revanche, la Gambie et le Sénégal faisant partie de la Cedeao (Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest), les échanges des produits intracommunautaires y sont libres.

4 De 1958 à 1984, la Guinée-Conakry était dirigée par un régime totalitaire personnalisé par Sekou Toure. L'étatisation de l'économie et les échecs de la collectivisation de l'agriculture ont engendré une chute drastique de la production agricole et des exportations. Le monopole de la commercialisation par l'État, le repli de la paysannerie sur la sécurité alimentaire et l'isolement du pays au sein de la région ouest-africaine ont sonné le glas des échanges commerciaux formels. Ils ont favorisé en revanche la constitution d'un vaste marché noir de produits alimentaires pour enrayer les pénuries récurrentes dans le pays, notamment dans les agglomérations urbaines. Quant à la Guinée-Bissau, seul pays dans la région à avoir mené une lutte de libération aussi longue (1963-1974) et aussi sanglante, elle s'est engagée en 1974 dans une économie étatisée, à l'instar de son voisin guinéen. Refusant l'encadrement trop strict de l'État, la paysannerie s'est tournée vers l'autoconsommation mais écoulait son cheptel au Sénégal. Jusqu'à maintenant, malgré l'ouverture économique et son adhésion à la zone franc, ce petit pays enregistre une pénurie chronique de biens alimentaires et industriels.

jusqu'à présent leurs échanges vers la Haute-Casamance plutôt que vers leurs capitales respectives. La richesse agricole et pastorale relative de cette région, sa position stratégique sur les routes du commerce d'orientation méridienne et la difficulté à écouler leurs productions par les circuits nationaux ont poussé les Guinéens à se rabattre sur les marchés sénégalais, puis à en créer. Les marchés de Guinée-Bissau sont à la fois des espaces de rupture de charge pour des produits venant de régions écologiques différentes, pour s'approvisionner en marchandises de première nécessité ou importées frauduleusement de la Gambie via la Haute-Casamance (condiments, médicaments, piles, sucre, tissus...). Les contrôles douaniers sont très limités, quand ils ne sont pas inexistantes sur cette frontière. Jusqu'à la dévaluation du franc CFA, les Casamançais s'y rendaient pour acheter du riz que l'État bissau-guinéen importait du marché mondial pour enrayer les pénuries récurrentes.

Loin de l'affluence des marchés frontaliers, les *loumo* de l'intérieur participent à la redistribution des produits au sein d'un espace marchand restreint. Même s'ils ont des rapports spasmodiques avec les pays voisins, du fait de la présence de quelques marchandises frauduleusement introduites sur le territoire sénégalais (sucre, thé, tissus), il n'en demeure pas moins qu'à l'exception notoire de Diaobe, ces *loumo* ne sont fréquentés que par des populations locales et quelques commerçants venus revendre des produits manufacturés achetés au Sénégal. Ils n'ont pas de spécificité et ceux qui ne sont pas situés sur les grands axes de circulation ont une durée de vie éphémère.

### *Le marché de Diaobe : une polarisation internationale*

Localisé à mi-chemin des frontières de la Gambie, de la Guinée et de la Guinée-Bissau, le *loumo* de Diaobe bénéficie d'une situation exceptionnelle qui favorise les échanges entre les populations des zones frontalières. Depuis les années quatre-vingt, les activités commerciales de ce marché « international » s'exercent au niveau de la sous-région ouest-africaine. Le *loumo* a profité de l'amélioration des voies de communication et du bitumage de la nationale n° 6 reliant Kolda-Velingara à Tambacounda. Les échanges entre les deux Guinées et les grandes places commerciales du nord du Sénégal (Dakar, Thies, Kaolack, Touba) ne s'effectuent pratiquement plus directement et transitent par Diaobe.

Créé en 1974, à l'initiative d'un député descendant de la famille fondatrice du village, le marché hebdomadaire a su profiter, durant les premières années de son existence, de l'accession de la Guinée-Bissau à l'indépendance, pour étendre une partie de ses flux commerciaux vers ce pays en cours de reconstruction. Puis, suite à la mort de Sékou Touré, en mars 1984, le nouveau régime de Conakry s'est engagé dans une politique de libéralisme exacerbé. Les réseaux socioéconomiques peuls Fouta ne tardèrent pas, à partir des années 1986-1988, à renouer d'intenses relations commerciales avec les places marchandes sénégalaises. Le développement du *loumo* a atteint son paroxysme au début des années quatre-vingt-dix avec l'arrivée des Guinéens de Conakry. Il s'est également nourri de l'afflux massif de commerçants wolofs et hall'pulaar chassés de Mauritanie lors des événements de 1988 [Fanchette, Le Renard, 1997].

Le marché de Diaobe profite du réseau des marchés périodiques de toute la région et des pays limitrophes dans le sens où il canalise les marchandises de ces derniers. De surcroît, son imposante gare routière représente une étape incontournable pour le transport de passagers (*Wal-Fadjri*, 27 mars 1997). Au plan régional, Diaobe assure l'écoulement des produits agricoles de la région et l'approvisionnement en produits manufacturés sur un rayon de vingt à trente kilomètres.

D'après Th. Le Renard, en 1996, le nombre des boutiques, cantines, restaurants et autres établissements avoisine les 400 et celui des tabliers et des vendeurs ambulants oscille chaque mercredi entre 2 500 et 3 000 personnes. Le niveau d'activité économique s'avère si important que ce marché qui, autrefois hebdomadaire, se déroulait naguère les seuls mercredis, s'étale à présent du lundi au jeudi. En 1997, on comptait 15 000 personnes sur le marché les jours d'affluence, polarisant près d'une vingtaine de villages [Senagrosol-Consult, 1997]. Les produits de cueillette et de l'agriculture casamançais et guinéens, notamment l'huile de palme, occupent une bonne partie des acteurs du *loumo*, qu'ils soient commerçants ou paysans. Dans une moindre mesure, les transactions concernent les produits manufacturés sénégalais et ceux frauduleusement importés de l'étranger via la Gambie. Un marché à bétail draine des animaux des communautés rurales limitrophes et destinés aux nombreux restaurants du *loumo*, au marché national et aux régions de Gabu et Pirada en Guinée-Bissau [Gomis, 1998].

La Haute-Casamance est par ailleurs une zone de passage pour le trafic de chanvre indien en provenance de Bignona en Basse-Casamance<sup>5</sup>, car les routes y sont moins contrôlées que celle qui relie Ziguinchor à Dakar via la Gambie. Plusieurs saisies ont été effectuées à Diaobe où l'on a mis aussi au jour un plantureux trafic d'armes en provenance du Liberia et de la Sierra Leone susceptible soit d'alimenter la rébellion casamançaise, soit de fomenter la chute du régime du président Yaya Jammeh [Fanchette, Le Renard, 1997]. Ce trafic d'armes serait si étendu que les autorités nationales craindraient pour la sécurité de la région.

### *Une armature commerciale fragilisée et inégalement répartie au sein de la sous-région*

Les produits manufacturés que l'on trouve dans les *loumo* et les boutiques de la frontière septentrionale appartiennent généralement à la filière gambienne. Dans les villes et les bourgades gambiennes, de grands entrepôts et boutiques regorgent de marchandises importées du marché international et destinées au Sénégal. Dans la partie orientale du pays, Basse et Bansang concentrent le gros des échanges. Ces établissements sont tenus par des grossistes maures, toucouleurs et peuls Fouta, intégrés dans des réseaux très structurés qui s'approvisionnent à Banjul. De ces entrepôts s'organisent deux types de trafic : celui des grands commerçants « internationaux » qui, grâce à leurs relations, peuvent prendre le risque

---

5 Voir l'article de A. Labrousse [1998]. L'auteur montre comment le MFDC (Mouvement des forces démocratiques de Casamance), qui mène une guérilla contre le gouvernement sénégalais depuis 1982 pour obtenir l'indépendance de la Casamance, vit et finance son armement en partie grâce à l'impôt qu'il lève sur le trafic du cannabis produit dans la région dont la production tournerait autour de 1 500 tonnes en 1996.

de passer de grands volumes de marchandises par les douanes<sup>6</sup>; et celui de détail, destiné aux villageois sénégalais et aux petits boutiquiers installés dans les villages frontaliers [Cazeneuve, 1999 : 37].

Ce dispositif commercial bien structuré s'appuie sur des réseaux ethniques et religieux établis depuis longtemps et au sein desquels les transactions et le crédit reposent sur la confiance. Il a été ébranlé par des mesures économiques et politiques édictées par le Sénégal, suite à l'échec de la confédération sénégalienne en 1989. En même temps, le conflit Sénégal-Mauritanie a déclenché le départ de nombreux boutiquiers mauritaniens, donc la déstructuration d'une partie des réseaux d'exportation Gambie-Sénégal qui reposent sur les grossistes maures installés en Gambie et sur leurs compatriotes boutiquiers au Sénégal. Les exportateurs ont dû se réorganiser. Ils ont délocalisé leurs circuits vers l'est du pays, alimentant Tambacounda et Velingara, et ils s'appuient sur les commerçants peuls installés en Casamance et dans l'est du Sénégal [Egg, Lambert, 1994 : 240]. Ainsi, à l'extrémité orientale de la Gambie et à deux kilomètres du goudron sénégalais qui mène à Tambacounda, Bolibana, une petite bourgade de douze concessions, est devenue le centre d'approvisionnement des fraudeurs qui opèrent dans l'est casamançais et le Sénégal oriental.

Avec la dévaluation du franc CFA en 1994, l'aspect attractif de certains produits importés via la Gambie a diminué. Jusqu'alors les circuits marchands s'appuyaient principalement sur le commerce du riz qui procurait les plus grandes marges bénéficiaires. Ils ont dû se réorienter vers des marchandises encore concurrentielles au Sénégal (hi-fi, vêtements, tissus...).

Dans la partie orientale de la zone frontalière sénégalaise, tout le système d'approvisionnement s'organise autour de la redistribution de produits alimentaires et manufacturés par les boutiques de Velingara, ville secondaire de Haute-Casamance. La forte proximité avec les entrepôts gambiens influence le mode d'approvisionnement des boutiques de cette ville, fort différent de celui de Kolda : « la fraude étant moins massive à l'ouest, parce qu'elle subit la double contrainte de l'enclavement et d'une plus grande présence douanière, les filières deviennent plus complexes, fractionnées, moins efficaces » [Cazeneuve, 1999 : 65].

Les boutiquiers sénégalais ne s'approvisionnent théoriquement plus en Gambie depuis la dévaluation du franc CFA et se rabattent sur les circuits dakarois car les marges sont trop faibles (notamment celles du riz) au regard des risques encourus avec les douaniers. Il n'en demeure pas moins qu'à Velingara, la fraude de certains produits, tels le sucre, la sauce tomate, les tissus et le thé, encore concurrentiels en l'absence de taxation, se maintient. La plupart des grands commerçants de Kolda ont un représentant sur les *loumo* frontaliers, devenus de véritables débouchés pour les commerçants urbains. Il existe aussi un petit trafic de sucre et de thé, entre les marchés de Pata et de Medina Yoro Foula et les boutiques de Kolda, qui peut être lucratif en l'absence de saisie. Mais si les boutiquiers

---

6 Certains fraudeurs font transiter de grandes quantités de marchandises achetées à Banjul et destinées à Medina Gounass par la frontière par des transporteurs gambiens. Le montant de « l'arrangement » avec la douane serait en 1998 d'environ 250 000 à 300 000 francs CFA pour un camion de 25 tonnes.

urbains profitent des marchés frontaliers pour alimenter leurs stocks, les boutiques rurales subissent de plein fouet la concurrence des marchés hebdomadaires locaux.

L'espace d'attraction des boutiques de Kolda s'est élargi à la faveur de l'insécurité en cours en Basse-Casamance. Elles ravitaillent maintenant aussi bien les petites boutiques villageoises du département que les commerçants de la Moyenne-Casamance et les grossistes de Ziguinchor.

### **Les réseaux commerciaux : une multitude d'acteurs aux envergures contrastées**

La permanence des flux transfrontaliers entre la Haute-Casamance et ses voisins s'explique par l'ancrage ancien des réseaux commerçants en Séné­gambie, par la présence de poches de pénuries saisonnières dans les régions frontalières et un manque d'organisation des circuits privés ou parapublics qui monopolisent le négoce des cultures de rente. Ces échanges bénéficient du développement inégal des politiques agricoles, monétaires et douanières mises en place par les États de la sous-région, notamment celles édictées par la Gambie et le Sénégal<sup>7</sup>. D'autre part, la dégradation des conditions de vie dans les pays de l'Afrique de l'Ouest a engendré un regain de vitalité des flux commerciaux non contrôlés qui approvisionnent à moindre coût les marchés. Les régions frontalières sont devenues des pôles de transit et de consommation des produits d'importation peu coûteux [Labazée, 1993 : 126]. Enfin, la réduction des emplois et des salaires distribués par le secteur « moderne » multiplie le nombre de prétendants à l'exercice d'un petit commerce. De nouveaux agents investissent la sphère marchande à l'échelon local, régional ou transfrontalier, contribuant ainsi au renouvellement de son peuplement. Ils diversifient en outre les circuits d'approvisionnement interrégionaux contrôlés depuis fort longtemps par les réseaux marchands.

Une multitude d'acteurs interviennent dans les échanges transfrontaliers. Certains sont organisés en réseaux bien structurés composés d'opérateurs qui combinent à plusieurs étapes l'enregistrement, la fraude, le contournement de la législation, d'autant plus fréquemment que la disparité des règlements est élevée de part et d'autre des frontières [Egg, Herrera, 1998 : 10], tandis que d'autres agissent à leur niveau individuel dans un faible rayon d'action.

### *Le petit commerce de survie alimentaire animé par les populations frontalières*

Une part non négligeable des villageois de ces régions pratique le commerce avec la Gambie qui leur assure un minimum de revenus monétaires aux côtés de

---

7 Certains États privilégient les importations du marché mondial à bas prix, qu'il s'agisse, pour la Gambie, d'une stratégie de développement basée sur la réexportation, ou pour la Guinée (en 1984) comme pour la Guinée-Bissau (en 1986), de faire suite à des périodes de pénurie chronique et de marché noir. D'autres pays comme le Sénégal privilégient au contraire le développement de l'agriculture ou de l'industrie en se protégeant des produits du marché mondial [Lambert, 1994 : 91]. Le Sénégal impose ainsi de très lourdes taxes à la plupart des marchandises importées qui accroissent les prix de 50 % à 70 %, non comprise la fiscalité interne au pays.

l'agriculture et de l'élevage. Outre celui des cultures de rente, le petit négoce de produits manufacturés est parfaitement courant. La contrebande à petite échelle s'effectue par portage ou au moyen de charrettes et de bicyclettes et emprunte les innombrables chemins de traverse que les douaniers méconnaissent le plus souvent. Les douaniers tolèrent parfois la fraude de petite envergure pratiquée par des populations indigentes.

Les petites boutiques villageoises qui offrent des produits de première nécessité (savon, huile, allumettes, thé, sucre) s'approvisionnent pour la plupart dans les boutiques des villes-entrepôts, comme Bansang ou Basse. Les boutiquiers profitent des jours hors *loumo*, quand les contrôles douaniers se desserrent, pour passer la frontière. Les particuliers de Velingara vont faire leurs courses directement à Basse<sup>8</sup>.

Pour obtenir le numéraire nécessaire à l'achat de produits manufacturés ou introuvables sur place, les producteurs des zones frontalières écoulent en partie leurs productions agricoles sur les marchés gambiens, dans le cas des Sénégalais, ou sur les marchés sénégalais méridionaux, dans le cas des Bissau-Guinéens. Ils peuvent ainsi bénéficier de monnaies plus fortes que celles en cours dans leur pays (le dalasi pour les ventes en Gambie et le franc CFA pour les ventes au Sénégal à l'époque où la Guinée-Bissau n'avait pas intégré la zone franc), augmentant ainsi leur pouvoir d'achat. Ainsi, une part importante de la production cotonnière ou arachidière de l'arrondissement frontalier de Medina Yoro Foula se retrouve dans les *loumo* gambiens<sup>9</sup>, les producteurs frontaliers étant attirés par les prix parfois plus rémunérateurs de leurs produits, mais aussi par une meilleure organisation des circuits privés de commercialisation. Ces ventes sont strictement interdites, mais leur pratique est peu risquée car les douaniers sénégalais ne contrôlent pas les produits qui quittent le pays. Souvent endettés auprès de la Sodefitec, les producteurs de coton évitent ainsi de rembourser en nature leur créancier. En hivernage, au plus dur de la soudure, certains vont même revendre à bas prix ou troquer leurs engrais contre du riz en Gambie. Ne pouvant plus faire face aux détournements des récoltes, dont elle a fait les avances sur cultures, cette société a ainsi arrêté d'encaisser les villages frontaliers débiteurs.

### *Le commerce régional et interrégional animé par des commerçants de Haute-Casamance : entre fraude et échanges licites*

Ce commerce est animé par des acteurs descendant pour la plupart des anciens *jula* qui évoluaient dans la sous-région de Sénégalambie et des deux Guinées avant l'indépendance. Au centre du commerce des rivières du Sud, la Casamance est traversée depuis plusieurs siècles par d'importantes routes commerciales d'orienta-

8 Selon un employé du tribunal de Kolda, 60 % des habitants du département de Velingara s'approvisionneraient en fraude pour leur consommation familiale.

9 Selon l'enquête du CILSS de 1991, 30 000 tonnes d'arachide passeraient la frontière sénégalaise certaines années pour être réexportées par la Gambie. En 1995, selon le sous-préfet de Medina Yoro Foula, 5 000 tonnes de coton en provenance de la région de Kolda ont été vendues en Gambie à 190 francs CFA le kilo, contre 120 francs CFA à la Sodefitec.

tion méridienne qui reliaient la région du Rio Grande, grande zone de production de la kola en Guinée forestière, la Guinée portugaise, lieu de récolte du caoutchouc, à la Gambie, grand axe commercial vers l'Atlantique et l'Afrique, en passant par la Haute et la Moyenne-Casamance [Diallo, 1992]. L'instauration des frontières qui ont divisé le royaume du Fouladou entre les puissances coloniales anglaise, française et portugaise n'a cependant pas mis fin aux relations sociales et commerciales qu'entretenaient les populations de ces régions périphériques. Les Casamançais maintiennent des rapports très étroits avec leurs voisins, parfois de même origine lignagère et tout au moins de la même origine ethnique. Cette connaissance des espaces transfrontaliers et l'entretien des relations sociales et familiales ont favorisé la constitution de réseaux commerciaux, éléments de support de la contrebande. Ainsi, la domination coloniale ne parviendra pas à imposer véritablement « l'espace territorial face à l'espace social » ; les acteurs restent inscrits dans différents modes d'appartenance qui débordent le cadre des États [Egg, Herrera, 1998 : 8].

Les descendants de *jula* et leurs confrères Peuls Fouta, arrivés plus récemment dans la région, exercent leurs activités par le biais des *loumo*, des boutiques et des multiples lieux de commerce, combinant transactions frauduleuses et licites pour avoir pignon sur rue. Ils contrôlent une partie importante des échanges transfrontaliers au sein de la sous-région. Ils sont organisés en réseaux lignagers ou d'amitié et maintiennent des relations d'entraide et de solidarité<sup>10</sup> au sein de leur groupe. Ils ont des correspondants dans des villages relais qui les informent des transactions intéressantes ou stockent leurs marchandises. Ils s'appuient sur leurs réseaux familiaux en Guinée pour organiser les échanges [Diallo, 1999]. À Kolda, tous les grossistes ont des succursales dans les quartiers et estiment que seule la fraude leur permet de s'en sortir. Ils ont des représentants dans les boutiques, chez des « tabliers » ou dans les cantines qui leur servent de paravent. Ces commerçants diversifient leurs activités et s'adaptent à la conjoncture locale, très variable dans cette région frontalière.

### *Le commerce international et national animé par les grands réseaux commerçants*

Depuis les années soixante-dix, le gouvernement gambien encourage le développement d'activités de réexportation vers le Sénégal et les États francophones de la sous-région. Au début des années quatre-vingt-dix, 85 % des importations du pays étaient ainsi réexportées, de manière frauduleuse dans la plupart des cas, vers les pays de la zone franc. Le riz, autour duquel s'était organisé tout le système d'échange transfrontalier avant la dévaluation du franc CFA, est commercialisé en relais par différents opérateurs organisés en réseaux très structurés

---

10 Dans cette région, tous les commerçants se connaissent. Il est pratiquement impossible à un commerçant étranger de venir s'y imposer. Les Grands Moulins de Dakar ont tenté de vendre du riz à Kolda, mais n'ont pas réussi à écouler cette denrée car les grossistes Peuls Fouta qui contrôlent ce négoce s'y sont opposés. Une consigne a été donnée pour que les détaillants auxquels ils sont liés boycottent cette société [Diallo, 1999].

dont le lieu d'action varie selon les politiques des prix et l'ampleur de la répression contre la fraude. Ces importations frauduleuses représenteraient 10 % de la consommation sénégalaise en 1991 [CILSS, 1991]. En dehors des opérations officielles au Sénégal, l'importation et la réexportation vers les pays voisins de céréales achetées sur le marché mondial sont pour l'essentiel aux mains d'une quinzaine de gros négociants et de quelques opérateurs [CILSS, 1991]. Les importateurs gambiens sont en relation avec des grossistes maures qui dominent une chaîne de redistribution qui va de Banjul à Basse jusqu'à la frontière, le long de laquelle sont installés des boutiquiers maures et gambiens. Certains commerçants sénégalais, lorsqu'ils bénéficient des complicités de la douane sénégalaise, achètent leur riz directement à Banjul ou à Basse qu'ils réexpédient par camions de 35 tonnes vers les régions de Kolda et de Tambacounda, vers le Mali et, en période de pénurie, vers la Guinée-Bissau. Le passage à la frontière se fait de deux manières: soit le camion est déchargé dans un entrepôt frontalier, et le transfert est ensuite effectué en petites quantités par portage, soit la complicité de la douane permet l'entrée du véhicule dans le pays [Lambert, 1994 : 235].

Quant à la réexportation du riz importé en Guinée vers le Sénégal à partir de Labe, elle a été dynamisée par la politique libérale mise en place après la mort de Sékou Touré, par le retour des commerçants guinéens exilés et la venue dans leur sillage de commerçants étrangers [Lambert, 1991]. Les échanges entre la Guinée et le Sénégal s'appuient très fortement sur la complémentarité entre les deux pays: d'une part, les énormes potentialités agricoles de la Guinée et, de l'autre, les produits manufacturés originaires du Sénégal ou importés via la Gambie. Les réseaux marchands qui sous-tendent le trafic avec la Guinée paraissent moins denses et moins bien structurés que ceux mis en place de longue date à partir de « l'État-entrepôt ». Néanmoins, les réseaux guinéens ne cessent de se renforcer après plusieurs décennies d'isolement dans lequel les avait plongés Sékou Touré. Les ressortissants de ce pays, implantés généralement à Labe, apparaissent comme les plus gros commerçants du marché de DiaoBe et contrôlent la vente en gros des produits de cueillette et de la pêche. Ils sont les plus gros acheteurs de produits de base sénégalais et des produits manufacturés obtenus auprès de grossistes dakarois. Plus des trois quarts de ces négociants réalisaient un chiffre d'affaires supérieur à un million de francs CFA par mois, en 1997 [Fanchette, Le Renard, 1997].

### **Le désengagement de l'État et le renforcement de lobbies commerçants**

La « privatisation » de l'État en Afrique et la remise en cause de son pouvoir centralisateur posent inévitablement la question de la pertinence de son emprise territoriale qui apparaît aujourd'hui fragilisée au niveau des périphéries. Si l'État n'a pas été complètement dessaisi de ses prérogatives, il intervient de moins en moins directement et sa capacité de contrôle et de régulation s'en trouve altérée [Hibou, 1999]. Le démantèlement des circuits de distribution des produits agricoles et la promotion du marché libre ont donné les mains libres à de nombreux opérateurs d'envergure très variable, agissant en marge de l'État, ou parfois en son

sein <sup>11</sup>, et intégrés dans des réseaux confrériques, lignagers et politiques. Ce processus de « décharge » de l'État n'est pas nouveau, mais avait été mis en veilleuse durant la période de centralisme exacerbé des lendemains de l'indépendance. Déjà, à l'époque coloniale, l'administration s'était déchargée sur les collectivités locales, et notamment sur les marabouts engagés dans la production de l'arachide, pour administrer les populations et lever les impôts [Diouf, 1999]. Par ailleurs, « les pouvoirs sont contraints de tolérer les échanges parallèles et de renoncer à une part significative de leur autorité sur la répartition des espaces rentiers, car les réseaux de commerce approvisionnent aujourd'hui le marché intérieur à des coûts décroissants... » [Grégoire, Labazée, 1993 : 33]. Aussi, jusqu'à la dévaluation du CFA, l'État sénégalais encourageait, tacitement, l'importation frauduleuse du riz pour compenser les faibles quotas que les bailleurs de fonds lui imposaient. Ainsi, les espaces frontaliers et périphériques prennent une position importante dans le dispositif anticrise des populations [Weiss, Thomas, 1995 : 1].

### *Un État désengagé d'une partie de ses fonctions à la faveur de marabouts et grands commerçants*

Les hauts dignitaires religieux sénégalais, bien insérés dans les sphères du pouvoir politique, bénéficient d'une impunité extraordinaire pour exercer leurs activités agricoles ou commerciales. Le « contrat social » qu'ils avaient passé avec l'État à l'époque coloniale, c'est-à-dire l'accès privilégié à la terre contre l'expansion agricole arachidière, demeure d'actualité, même si l'arachide n'est plus la première des sources de devises du pays. Après l'échec de l'opération de colonisation des Terres neuves qu'il a mise en place pour désengorger le bassin arachidier, l'État s'est déchargé sur les dignitaires religieux pour organiser les fronts pionniers en Casamance, et plus particulièrement dans la forêt classée de Pata, et leur a donné carte blanche pour relancer la filière de l'arachide. Les extraordinaires volumes d'arachide qui y sont produits <sup>12</sup> sont recyclés en partie dans le commerce frauduleux avec la Gambie, pays dont une partie des colons est originaire. Pour Ch. Coulon, « cette protection toute particulière des intérêts maraboutiques s'explique, en partie, par l'insertion des chefs religieux musulmans dans la vie politique. Leur immixtion, directe ou indirecte, dans les luttes de clans, notamment au niveau local, leur permet de s'attacher les services d'hommes politiques qui agissent comme leurs porte-parole dans les circuits décisionnels » [Coulon, 1981 : 243]. La ville de Medina Gounass, à l'extrême est de la Haute-Casamance, est devenue ainsi une véritable zone franche.

11 L'étude du CILSS de 1991 note que, « dans le contexte actuel de crise, la rente commerciale transfrontalière ne se réalise qu'avec la complicité de l'État et de ses agents. C'est en effet au sein même de l'État que se trouvent les opérateurs les plus à même de se positionner favorablement pour s'adonner à des opérations particulièrement lucratives. »

12 La culture extensive de l'arachide, dont la production est passée de 50 000 tonnes lors de la campagne 1996-1997 à 150 000 tonnes pour celle de 1999-2000, est devenue la première culture de la région de Kolda. 60 % des bénéfices de la récolte reviennent à l'arrondissement frontalier de Medina Yoro Foula, dont fait partie la forêt classée de Pata. La région est en passe de devenir le nouveau bassin arachidier du Sénégal (*Le Soleil*, 30 novembre 2000).

La ville maraboutique de Medina Gounass, foyer de la confrérie tidjane, représente non seulement le plus important centre religieux de la région, mais aussi un pôle commercial non négligeable, même s'il n'atteint pas l'envergure de la grande ville mouride de Touba-Mbacke<sup>13</sup>, le plus grand entrepôt de produits de contrebande gambiens et guinéens du Sénégal. L'opulent trafic commercial en œuvre dans cette cité maraboutique est couvert par l'impunité dont jouissent les dignitaires religieux auprès des autorités locales et nationales. Grâce à la bienveillance de certains ministres toucouleurs en poste dans les années quatre-vingt, Medina Gounass a été raccordée à la nationale n° 6 par une route bitumée et a bénéficié de nombreux équipements entre 1982 et 1987. Située à mi-chemin des frontières de Guinée-Conakry et de Gambie, cette cité jouit d'une position stratégique pour alimenter le commerce frauduleux avec les deux pays voisins et approvisionner sa population en produits bon marché. À ces opérations commerciales vient s'ajouter au mois d'avril l'effervescence des neuf jours du *dakka*. Lors de cette cérémonie, les *talibe* affluent des quatre coins du pays, mais aussi de Mauritanie, du Mali, des deux Guinées, de Gambie, du Niger et du Nigeria. Le *dakka* est un rendez-vous aussi propice au recueillement religieux qu'aux échanges de produits frauduleux.

« En dehors des prières en commun, c'est le commerce qui occupe les disciples. Ce rassemblement ressemble à un grand *loumo* : on y trouve du matériel agricole, des charrues, des machines à coudre, beaucoup de tissu, de la quincaillerie... et tout ça à des prix vraiment très bas. C'est le libéralisme économique le plus total » [A. Diao, Medina Gounass, 4 mai 1997, enquête Th. Le Renard].

En fin de retraite, les marchandises invendues, quand elles ne sont pas liquidées à des prix modiques, atterrissent dans les divers magasins de la ville ou peuvent être encore vendues à la fin de l'office communautaire du vendredi devant la grande mosquée. Plusieurs services administratifs régionaux, les services d'ordre ou les services techniques (Eaux et Forêts, Hygiène, Hydraulique...) sont mobilisés durant toute la durée du *dakka*, auquel participent également maintes délégations confrériques et politiques, représentant les plus hauts sommets de l'État [Fanchette, Le Renard, 1997].

La réexportation du riz entre la Gambie et le Sénégal est avant tout le fait des grands réseaux commerçants agissant en liaison étroite avec les autorités politiques. Au Sénégal, ils semblent tous liés aux réseaux gambiens et/ou à la confrérie mouride dont l'influence sur le gouvernement est considérable [CILSS, 1991]. Le gros des échanges régionaux est en majorité contrôlé par de puissants hommes d'affaires en relation plus ou moins directe avec les gouvernements. Le préalable aux affaires reste, en effet, l'accumulation de relations sociales, fondement de contrôle du réseau, qui permettra de garantir la circulation de l'information, des avances monétaires et des marchandises [Egg, Herrera, 1999 : 10-11].

Ce commerce de grande envergure est un héritage du commerce continental colonial au cours duquel les réseaux ont le plus souvent construit leur assise éco-

13 Voir Ch. Gueye [1999], *L'Organisation de l'espace dans une ville religieuse: Touba*, thèse de géographie soutenue à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, 650 p.

nomique sur l'approvisionnement et la vente de biens primaires produits localement. Ces réseaux autochtones servaient d'intermédiaire aux sociétés européennes [CILSS, 1991].

Aux indépendances, avec les mesures de restrictions aux importations dictées par les gouvernements, deux espaces rentiers se sont dessinés : l'un composé de commerçants proches du pouvoir ou de parents de dignitaires en place et l'autre composé d'opérateurs sur lesquels les États ont une plus faible emprise. Incapables de protéger leurs frontières, les pouvoirs n'ont d'autre choix que de s'insérer en amont des filières de transit ou de négocier la protection occulte qu'ils accordent aux réseaux marchands dominant ces échanges [Grégoire, Labazée 1993 : 32].

Le pouvoir de ces lobbies qui monopolisent le commerce d'import-réexportation est tellement important qu'il a pu faire échouer le projet de confédération entre le Sénégal et la Gambie, en 1989. Le pouvoir politique gambien, sensible aux arguments des réseaux commerçants aku et wolofs, avec lesquels il a toujours cherché à s'allier, s'est finalement retiré d'un projet très porteur de risques de déstabilisation économique et sociale [Bach, 1998] <sup>14</sup>. En Guinée, la progression des réexportations depuis 1985 est surtout la conséquence de la présence dans les oligopoles d'importation de commerçants étrangers ou ayant vécu dans les pays limitrophes pendant les années Sékou Touré [CILSS, 1991]. Ils sont eux aussi fortement insérés dans les réseaux de clientèle liés à l'État.

### *Une emprise territoriale menacée : la revanche des fonctionnaires*

Avec la libéralisation, la diminution des moyens des États, leur perte d'influence, leur incapacité à entretenir un large réseau de clients à travers une administration pléthorique ou à travers des sociétés-entreprises d'État ont entraîné, inéluctablement, une perte de contrôle de l'espace national [Lambert, 1998 : 37]. Toutefois, il dispose d'un pouvoir tentaculaire personnifié par ses fonctionnaires ou des agents, agissant pour leur propre compte, ou celui de leurs proches, qui ont investi les vides du pouvoir. En effet, les modes d'accumulation « alternatifs », situés en dehors des circuits formels de l'économie nationale, ne se déroulent pas toujours en dehors de l'État, c'est-à-dire de manière invisible pour lui [Weiss, 1995]. L'appartenance majoritaire des cadres administratifs qui officient dans la région de Kolda au nord du pays, à l'instar de la Basse-Casamance, ne fait qu'accroître leur impunité. L'absence de dialogue, les difficultés culturelles de communication existant entre eux et les populations casamançaises et le poids de l'absentéisme contribuent à isoler davantage la région. Qu'ils soient agents des Eaux et Forêts, sous-préfets, gouverneurs ou douaniers, ces fonctionnaires ont largement détourné la loi à leur profit, en raison de l'éloignement de Dakar, de la suprématie du modèle de développement islamo-wolof fondé sur l'économie arachidière, et surtout de la passivité ou de la corruption des autorités locales.

---

<sup>14</sup> Une union douanière au sein de la confédération de la Sénégalie aurait fait perdre à la Gambie 25 % de ses recettes fiscales totales si elle devait mettre un terme au commerce de réexportation, dont une partie seulement se fait avec le Sénégal [Hughes, 1994 : 50].

Quant aux échanges transfrontaliers clandestins, les États semblent désormais tenus de les tolérer: le tribut prélevé sur la rente frontalière par les douaniers permet de comprimer les revenus des membres de l'administration chargés du contrôle commercial [Labazée, 1993 : 126]. Les mesures concernant la libre circulation des biens provenant d'autres pays ne sont guère appliquées: les agents de douanes et des Eaux et Forêts ainsi que les forces de l'ordre opèrent des contrôles aussi discrétionnaires que discriminatoires à l'égard des transporteurs et des commerçants étrangers.

« Les douaniers n'appliquent pas les tarifs et les principes d'accords commerciaux de la Cedeao, édictés en 1993, suite aux pressions exercées par la Banque mondiale et le FMI » [Daniff Samy, entretien Th. Le Renard, Kolda, 1997].

Enfin, les douaniers peuvent faire et défaire les marchés; pour preuve le marché de Ngoudouro qui disparut en 1991 sous la pression des douaniers qui, ne retirant pas suffisamment de bénéfices du trafic, interdirent l'accès aux commerçants gambiens [Cazeneuve, 1999 : 21].

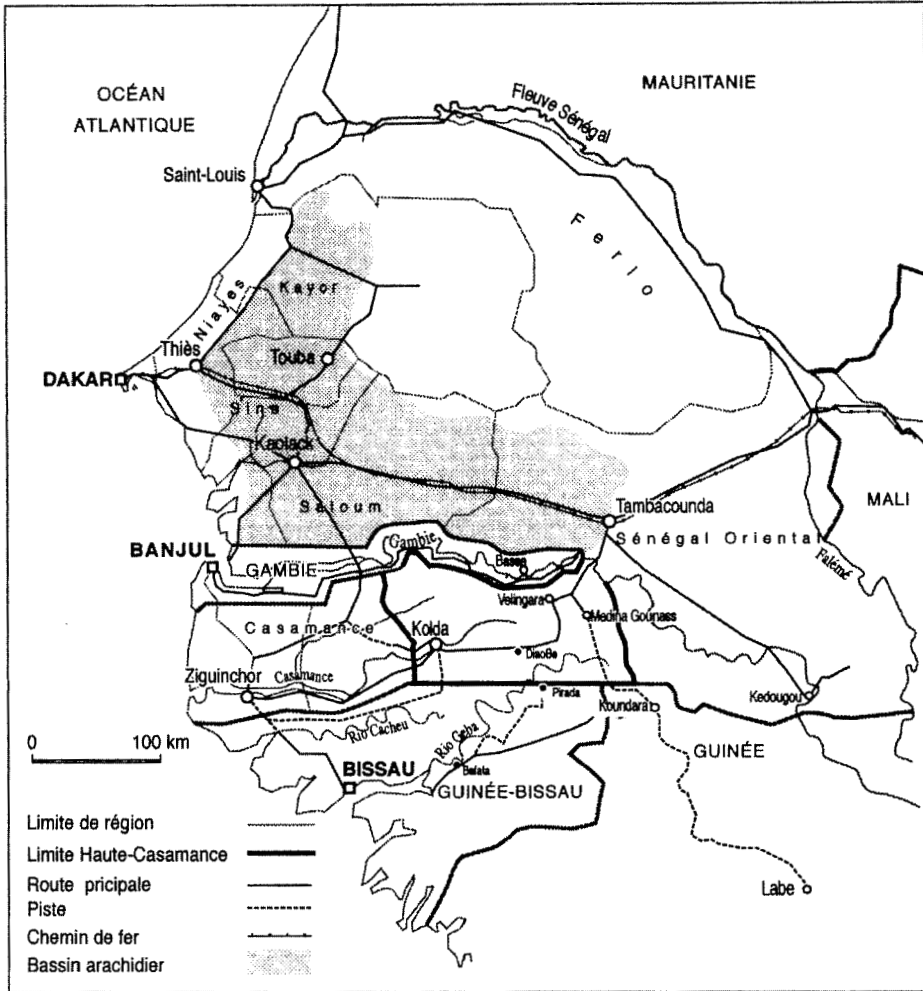
### **Le commerce transfrontalier: une activité peu structurante pour cette région périphérique**

Le foisonnement des échanges marchands et la participation de plus en plus élevée des villageois à ces mouvements n'ont pourtant pas entraîné l'installation d'équipements capables de structurer le commerce dans cette région périphérique et peu urbanisée. Si le désengagement de l'État et la suppression de son monopole sur la traite de l'arachide ont favorisé les initiatives privées et leur ont donné une grande marge d'autonomie, les bénéfices de ces entreprises sont investis ailleurs. Dans le cadre de la régionalisation, l'attribution de nombreuses prérogatives en matière de gestion des marchés aux élus locaux ne leur a pas permis pour l'instant de capter une part des bénéfices commerciaux pour effectuer les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de circulation des biens.

#### *L'impuissance des échanges transfrontaliers à développer un réseau structuré de places marchandes à vocation régionale*

L'État sénégalais, même s'il a eu un pouvoir plus structurant que l'État colonial, n'a jamais vraiment réussi à s'imposer aux marges de son territoire. Jusque dans les années soixante-dix, le réseau routier était composé uniquement de pistes en terre stabilisée, impraticables en hivernage. Les efforts qui ont été faits pour viabiliser les axes principaux reliant Kolda, Velingara à Dakar et Ziguinchor n'ont toutefois pas vraiment amélioré la situation des campagnes en l'absence de voies secondaires pour évacuer leurs productions agricoles et le produit de leur cueillette. La Sodefitec a tracé de nombreuses pistes de latérite de bonne qualité pour l'évacuation du coton, mais faute d'entretien, elles se détériorent. Les voies de communication avec les pays frontaliers sont à l'image des relations que ces États ont entretenues. Pour des raisons politiques (notamment les tensions qui ont persisté entre le Sénégal, le Mali et la Guinée), ils n'ont pas cherché à mettre

Figure 2 – La Haute-Casamance : une région périphérique du Sénégal au carrefour de trois frontières



en place un réseau routier international qui aurait dynamisé les échanges et élargi l'espace d'action de l'État jusqu'aux marges du territoire national [Diop, Diouf, 1994] (figure 2).

*Au sein de l'armature urbaine de la région sénégalienne, un déséquilibre joue à la faveur de la Gambie. Les gouvernements de l'empire précolonial du Gabou et l'éphémère royaume peul du Fouladou (fin XIX<sup>e</sup>-début XX<sup>e</sup> siècle) n'ont pas réussi à structurer leurs territoires par des places marchandes. Le commerce, pourtant vivace dans cette région, demeurait entre les mains des *jula*, commerçants itinérants. Jusqu'à la partition du royaume du Fouladou entre les trois colonies de la*

France, de l'Angleterre et du Portugal, en 1885, les productions locales étaient écoulées par le biais des comptoirs installés le long de la Gambie et par celui de Geba sur le rio Cacheu en territoire contrôlé par le Portugal, du fait de la non-navigabilité du fleuve en Haute-Casamance.

Kolda (34337 habitants <sup>15</sup>) et Velingara (14068 habitants) ont été fondées à l'époque coloniale pour les besoins de l'arachide. Un certain nombre de villages-escales de l'époque coloniale furent dotés de quelques infrastructures sociales et commerciales (entrepôts ou *loumo*) ou ont été érigés en chefs-lieux de communauté rurale. Mais mal répartis dans l'espace, et en l'absence d'un réseau urbain structuré – le taux d'urbanisation de la Haute-Casamance atteint à peine 20 % si l'on inclut Medina Gounass [Fanchette, 1999] –, ils n'ont pas permis l'essor d'un réseau hiérarchisé de places de commerce. Kolda, capitale d'une région récente née en 1984 de la partition de la Casamance en deux entités, reste polarisée par les chefs-lieux des régions voisines, Tambacounda et de Ziguinchor.

En Gambie, au contraire, le fleuve a très tôt constitué un axe commercial privilégié pour mettre en contact les régions de l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et l'Atlantique. L'économie repose sur le commerce depuis l'époque précoloniale : son territoire a été structuré pour la traite négrière, le négoce de l'ivoire, puis celui de l'arachide et enfin pour les échanges transfrontaliers. Toute une hiérarchie de wharfs et de comptoirs a structuré les échanges marchands. Ces agglomérations restent encore le lieu privilégié où se gère l'occupation de l'espace commercial, se concentrent les infrastructures et les supports matériels et financiers des activités marchandes, et vers lesquelles convergent les informations. On y trouve les représentants des grandes communautés marchandes (Maures, Libanais, Toucouleurs...) [Mbodj, 1992 : 221].

*L'intégration régionale des grands réseaux commerciaux est limitée et les ressources des collectivités locales sont faibles.* L'État a laissé les mains libres aux grands négociants pour organiser les flux commerciaux nationaux et de façon indirecte les flux transfrontaliers, tout en profitant d'une partie de cette manne par des pratiques de détournement. Mais ces opérateurs n'entendent pas se substituer aux pouvoirs publics pour construire des infrastructures et des équipements collectifs, d'où une grande perte pour la région du fait du non-réinvestissement de la manne transfrontalière. Mis à part les grands négociants toucouleurs en place dans la ville maraboutique de Medina Gounass, les acteurs principaux du commerce transfrontalier sont rarement enracinés localement. À Medina Gounass, le marabout descendant du fondateur gère « sa » communauté à l'aide des subsides que ses *talibe* lui envoient de toute l'Afrique de l'Ouest, mais aussi des bénéficiaires du commerce et de l'agriculture. Une part de ceux-ci est cependant réinvestie à Dakar, dans l'immobilier, dans des édifices religieux ou dans des projets de développement dans la région du Fleuve dont est issue la communauté toucouleur.

---

15 Recensement général de la population et de l'habitat, 1988, République du Sénégal, Direction de la prévision et de la statistique.

Les activités de transport des personnes et des marchandises sont entre les mains d'agents originaires des deux Guinées, de la communauté de Medina Gounass et du nord du pays, notamment la confrérie mouride. Les « locataires<sup>16</sup> » exerçant à DiaoBe sont en grande majorité guinéens et manipulent des quantités extraordinaires d'argent.

« Les transporteurs locaux sont surpris dans leur état de torpeur. Ils ne participent pas à l'évacuation des produits. Ce transport-là n'a pas de retombée locale. C'est un combat de géant hors de leur portée. Il n'y a pas eu de préparation à l'ouverture du marché de DiaoBe, pas d'équipement en conséquence. Aucune structure bancaire n'a permis d'accéder aux crédits de manière à être compétitif » [Mamadou Ferré Diao, enquête Th. Le Renard, 4 mai 1997].

Les populations villageoises exercent des activités sur le marché de DiaoBe mais avec de faibles moyens : les hommes vont acheter des petites quantités de marchandises dans les villages voisins ou en Guinée-Bissau pour les revendre, tandis que les femmes tiennent une part du commerce de détail et les gargotes.

Les pratiques de réinvestissement de la manne arachidière en Gambie et la pratique de plus en plus marquée de la contrebande par les Saloum-Saloum, installés illégalement dans la forêt classée de Pata, révèlent un manque flagrant d'intégration de ces populations dans leur région d'accueil. Certains migrants ont effectué de gros investissements dans l'immobilier, les transports et le commerce à Bureng, ce qui a transformé ce petit village gambien en un véritable carrefour commercial et de transit pour les migrants... et les marchandises frauduleusement exportées vers le Sénégal<sup>17</sup>.

On aurait pu croire qu'à la lumière des flux de marchandises très élevés que dégagent les activités commerciales transfrontalières et nationales, le village-marché de DiaoBe aurait pu se moderniser. Le village ne dispose d'aucune adduction d'eau, d'électricité ou de téléphone, ce qui, pour un marché d'une envergure économique internationale, est préjudiciable. Malgré l'attribution de nombreuses prérogatives pour la gestion du marché aux élus locaux par les lois portant sur la régionalisation de 1996, aucune infrastructure n'a été mise en place. Une gestion patrimoniale des ressources fiscales et foncières, l'absence d'un personnel local techniquement compétent ainsi que des antagonismes<sup>18</sup> avec le chef-lieu de communauté rurale limitent les capacités des collectivités à agir. L'activité marchande devrait pourtant leur rapporter de nombreux bénéfices si elle était bien gérée (droits de stationnement, location de terrains aux commerçants et restaurateurs désireux de s'installer...). Un projet de construction d'un grand marché en dur et homologué sur le plan des normes de sécurité et d'hygiène a été estimé par Senagrossol-Consult en 1997 à plus de 260 millions de francs CFA. Mais qui va payer la facture, quand on sait que les recettes fiscales déclarées en 1997 s'élèvent à 1,3 million de francs CFP par mois ?

---

16 Convoyeurs qui affrètent des camions pour leurs propres marchandises et celles d'autres commerçants.

17 M. Sidibé, rapport de mission, juillet 2000.

18 Le chef-lieu de la communauté rurale de Koukane contrôle la plupart des revenus générés par le marché, principale source de profit de cette collectivité locale.

En Afrique centrale, K. Bennafla [1999] note que les constructions qui s'élaborent aux frontières sont étroitement dépendantes des centres urbains de l'intérieur, qui constituent le relais entre la capitale et les marchés frontaliers situés en brousse. C'est dans ces centres urbains intérieurs que sont réalisés les investissements immobiliers des commerçants. Les investissements sur le site même de la frontière et des marchés frontaliers sont limités. Les places marchandes développées aux frontières s'apparentent plus à des villages-tas grossis par l'accrétion de boutiques qu'à de véritables villes.

Quant à la valorisation des cultures locales, on remarque que le marché de DiaoBe a dynamisé les activités maraîchères en leur offrant un débouché sûr [Gomis, 1998]. Mais ces échanges, aussi importants soient-ils pour les populations locales, restent dérisoires au regard des énormes volumes de produits frais extérieurs à la région qui transitent par DiaoBe (produits issus des Niayes de la région de Dakar ou des deux Guinées). Les populations locales n'ont pas les moyens, les techniques et les réseaux commerciaux nécessaires pour profiter pleinement de ce marché. Ce commerce est loin de valoriser au mieux les ressources agricoles et sylvicoles locales et leur complémentarité à l'échelle régionale. Il joue souvent contre elles en stimulant les importations du marché mondial et les réexportations [Egg, Herrera, 1998 : 5].

L'absence d'acteurs locaux d'envergure (transporteurs, grossistes, locataires...) et d'élus maîtrisant les techniques d'aménagements et de fiscalité commerciale handicape le développement commercial intégré de cette région, car « sans agents locaux professionnalisés, capables de former avec les élus locaux une véritable technostucture administrative, la Casamance n'aura aucune dynamique propre d'évolution et ne pourra définir des politiques publiques locales » [Darbon, 1994].

### *Mouvance et fugacité du commerce transfrontalier : un contexte politique et économique régional instable*

Cette absence d'investissement aux confins des territoires tient au fonctionnement incertain des espaces frontaliers. Ces derniers sont des lieux d'activités extrêmement mouvants, ils se nourrissent de fluidité et leur dynamique et tout entière issue du système de circulation. Que celui-ci s'enraye et l'animation retombe, les marchés sombrent et les commerçants s'éloignent. Les itinéraires empruntés par les flux fluctuent sans cesse avec pour conséquence le rayonnement éphémère des marchés frontaliers [Bennafla, 1999 : 41] ou des entrepôts qui animent une part très importante des échanges entre la Gambie et le Sénégal. Ainsi, suite à l'échec de la confédération sénégalienne en 1989, le Sénégal a mis en place un dispositif administratif et douanier visant à étouffer la Gambie. Les exportateurs ont dû alors réorganiser leurs circuits commerciaux.

L'instabilité politique des zones frontalières se répercute sur les modalités des échanges et leur nature. Selon les conditions politico-économiques des pays frontaliers, les flux marchands s'inversent, se déplacent ou s'éteignent. Cette région de l'Afrique de l'Ouest a été secouée par des crises politiques et économiques (guerre de libération en Guinée-portugaise de 1963 à 1974, difficile constitution d'un régime à économie administrée en Guinée-Bissau, crises sociale et économique

durant le règne de Sékou Touré en Guinée de 1958 à 1984, rébellion en Basse-Casamance depuis 1982, échec de la confédération sénégalienne en 1989 et dévaluation du franc CFA en 1994) qui ont été tout autant à l'origine du dynamisme des échanges commerciaux transfrontaliers que de leurs fluctuations, voire de leur tarissement. Au sein de la sous-région, la Haute-Casamance bénéficie d'une stabilité politique et économique et d'une qualité de services relative que peuvent lui envier ses voisins. Le Fouladou, par exemple, a été considéré comme un El Dorado pour les Peuls de Guinée. Les crises récurrentes dans les deux Guinées lui ont largement profité et il demeure l'axe privilégié pour l'approvisionnement en denrées et produits manufacturés en provenance de l'extérieur (*via* la Gambie) ou de Dakar<sup>19</sup>.

Organisés par des axes de communication inconstants et polarisés par des places commerciales mobiles, les espaces frontaliers ne sont assurément pas des pôles de développement durables. Le fait qu'ils tirent leur dynamisme d'une seule activité, le commerce, les rend particulièrement vulnérables en cas de retournement de conjoncture [Bennafla, 1999 : 41].

\*

Depuis les années soixante-dix, le foisonnement des places de commerce en Haute-Casamance et dans les régions voisines et le dynamisme des échanges transfrontaliers depuis la libéralisation des économies nationales témoignent des réponses données par les populations locales, mais surtout par les grands négociants et les descendants des *jula*, au désengagement de l'État dans l'économie. L'effet positif des frontières sur le commerce et son caractère stimulant sur le plan économique ont été décrits par de nombreux chercheurs, notamment J. Igué [1995]. Mais leurs effets diffèrent selon l'échelle d'analyse choisie et selon les caractéristiques de ces frontières. Au niveau local, les populations frontalières peuvent s'approvisionner à bas prix ou écouler leurs productions agricoles et maraîchères dans les pays voisins, en l'occurrence sur les marchés gambiens, ou tout au moins avoir accès à des produits de première nécessité qu'elles ne trouvent pas chez elles, dans le cas des populations guinéennes.

Ces échanges frontaliers diffus pratiqués par des opérateurs aux faibles moyens répondent, en fait, à des situations locales de déficit/excédent et n'entraînent pas l'installation d'équipements commerciaux capables de structurer les échanges. La plupart des marchés de faible envergure ne fonctionnent pas durant l'hivernage, en raison de la diminution radicale de la solvabilité des populations villageoises. Une

---

19 En 1998, lors du conflit qui a éclaté à Bissau à la suite de mutineries au sein de l'armée, pratiquement tous les villages frontaliers sénégalais étaient devenus des entrepôts recelant de marchandises, tels le riz, le sucre et le carburant, destinées au pays voisin [A. Mamadou, O. Diallo, 10 août 1998, Kolda]. En juin 2000, un contentieux a porté un coup sérieux aux échanges entre le Sénégal et la Guinée-Bissau. Suite au vol de plusieurs milliers de têtes de bétail et aux pillages et incendies de 24 localités de Haute-Casamance, des jeunes de la région ont imposé à plusieurs reprises durant l'hivernage un blocus au passage des marchandises à destination ou en provenance de Guinée-Bissau, dont proviennent les bandes armées incriminées. Les autorités de ce pays ont craint le développement de poches de pénurie dans les provinces de Bafata et Gabu, tandis que les activités du marché de Diaobe sont restées en veilleuse.

exception, les marchés à bétail sont en pleine activité : les éleveurs peuls sont obligés de déstocker une partie de leurs troupeaux pour couvrir leur déficit alimentaire.

Si on analyse l'effet induit des frontières au niveau d'une région, les résultats sont plus différenciés. Pour J.-P. Raison, les échanges marchands, aussi dynamiques soient-ils, sont aléatoires car ils structurent peu l'espace régional et périphérique, en l'absence d'équipements et de supports d'échanges, et nuisent à une stabilisation des activités. Ils dépendent des situations politiques et économiques des pays bordiers, les flux se modifient tant dans la nature des produits échangés que dans le sens de leur circulation ; les nœuds majeurs du commerce se déplacent selon l'état des routes, les variations locales de la répression des fraudes [Raison, 1993 : 17].

Le grand marché international de Diaobe constitue une plaque tournante pour le commerce interrégional sans impact notable sur la distribution des biens issus de la région. La plupart des marchandises ne font qu'y transiter et les opérateurs qui en contrôlent la distribution sont originaires du nord du Sénégal, de Mauritanie et du Fouta Djallon, à la culture commerciale plus aguerrie. Ils sont organisés en réseaux confrériques et politiques, contrôlent les moyens de transport et les capitaux mobilisables et investissent peu leurs bénéfices dans la région. Les collectivités locales à qui incombe la gestion de ces places marchandes n'ont pas les moyens humains, politiques et financiers pour gérer la rente commerciale extraordinaire de cette région. À Diaobe, les retombées de la manne commerciale se déclinent en termes plutôt négatifs (problèmes environnementaux, insécurité, désengagement de l'agriculture des jeunes) qu'en termes positifs (investissement dans le bâti ou les services sociaux).

#### BIBLIOGRAPHIE

- BACH D.-C. [1998], « Régionalisme et mondialisation en Afrique subsaharienne : le retournement d'un paradigme », in Bach (éd.), *Régionalisation, Mondialisation et Fragmentation en Afrique subsaharienne*, Paris, Karthala : 13-24.
- BARRY B. [1992], « Commerce et commerçants sénégalais dans la longue durée : étude d'une formation indépendante », in B. Barry, L. Harding (éd.), *Commerce et Commerçants en Afrique de l'Ouest (le Sénégal)*, Paris, L'Harmattan : 35-58.
- BENNAFLA K. [1999], « La fin des territoires nationaux ? État et commerce frontalier en Afrique centrale », *Politique africaine*, 73, mars : 25-49.
- CAZENEUVE S. [1999], *La Dynamique des échanges frontaliers entre Gambie et Haute-Casamance*, rapport de stage sous la direction de S. Fanchette, université Paris-I, 66 p.
- COULON Ch. [1981], *Le Marabout et le Prince (islam et pouvoir au Sénégal)*, Paris, Pédone.
- DARBON D., LOADA A. [1994], « Demain, de nouvelles institutions, entre dépendance et enjeux locaux : les modèles institutionnels », in F.G. Barbier-Wiesser (éd.), *Comprendre la Casamance : chronique d'une intégration contrastée*, Karthala : 385-400.
- DIALLO O. [1992], *Commerce et Commerçants manding en Moyenne-Casamance 1815-1950*, Dakar, université Cheikh Anta Diop, mémoire de maîtrise, 118 p.
- DIALLO O. [1999], *La Haute-Casamance et ses voisins : une histoire des relations commerciales de l'époque précoloniale à nos jours*, Dakar, Orstom Bel-Air, 27 p. multigr.
- DIOP M.C., [1994], « Des équilibres instables », in M.C. Diop, M. Diouf M (éd.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps : 1-32.
- DIOUF M. [1992], « Le clientélisme, la technocratie et après ? », in M.C. Diop (éd.), *Le Sénégal : trajectoire d'un État* : 233-278.

- DIOUF M. [1999], « Privatisation des économies et des États africains », *Politique africaine*, 73, mars: 16-23.
- DUBRESSON A., RAISON J.-P. [1998], *L'Afrique subsaharienne : une géographie du changement*, Armand Colin, coll. U, série Géographie.
- EGG J., HERRERA X. [1998], « Échanges transfrontaliers et intégration régionale en Afrique subsaharienne », *Autrepart*, 6, IRD.
- EGG J., LAMBERT A. [1994], « L'approvisionnement en riz dans les pays de l'espace sénégalais », *Cahiers des sciences humaines*, Orstom, 30 (1-2): 229-253.
- FANCHETTE S. [1999], « Densités de population et intensification agropastorales en Haute-Casamance », *Espace, Populations, Sociétés*, 1, université de Villeneuve-d'Ascq: 67-81.
- FANCHETTE S., LE RENARD Th. [1997], *Relations transfrontalières et Intégration par le bas : la Haute-Casamance et ses voisins*, Orstom Bel-Air, 18 p. multigr.
- GOMIS M.K. [1998], *Le Loumo de Diaobe, étude de géographie régionale*, mémoire de maîtrise, université Cheikh Anta Diop, Dakar.
- GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. [1993], « Approche comparative des réseaux marchands contemporains », in *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Karthala-Orstom: 9-36.
- HIBOU B. [1999], « L'État en voie de privatisation », *Politique africaine*, 73, mars: 6-15.
- HUGUES A. [1994], « L'effondrement de la confédération de la Sénégambie », in M.C. Diop, M. Diouf (éd.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps: 33-59.
- IGUÉ J.O. [1995], *Le Territoire et l'État en Afrique – Les dimensions spatiales du développement*, Karthala, 277 p.
- INRA, IRAM, UNB, CILSS, CLUB DU SAHEL [1991], *Commerce et Politique agricoles en Afrique de l'Ouest, une coopération régionale*.
- LABROUSSE A. [1998], « Quelles sont les interactions entre le trafic de drogues et les conflits armés en Afrique subsaharienne? », in Observatoire géopolitique des drogues, *Les Drogues en Afrique subsaharienne*, Karthala: 159-166.
- LAMBERT A. [1991], « Les hommes d'affaires guinéens », *Cahiers des études africaines*, 124, XXXI (4): 487-508.
- LAMBERT [1994], « Les commerçants et l'intégration régionale », in M.C. Diop, M. Diouf (éd.), *Le Sénégal et ses voisins*, Dakar, Sociétés-Espaces-Temps: 81-94.
- MBODJ M. [1992], « D'une frontière à l'autre ou l'histoire de la marginalisation des commerçants sénégalais sur la longue durée: la Gambie de 1816 à 1979 », in B. Barry, L. Harding (éd.), *Commerce et Commerçants en Afrique de l'Ouest (le Sénégal)*, Paris, L'Harmattan: 191-242.
- OCDE-CILSS [1991], « Échanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace ouest (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal). Quelle dynamique régionale? », document présenté à la rencontre sur les interactions des politiques alimentaires dans le sous-espace ouest du 27 au 31 mai 1991 à Bamako, 217 p.
- RAISON J.-P. [1993], « Les formes spatiales de l'incertitude en Afrique contemporaine », *Travaux de l'Institut de géographie de Reims*, 83-84: 5-18.
- VAN CHI-BONNARDEL R. [1978], *Vie de relations au Sénégal: la circulation des biens*, Dakar, Ifan, 927 p.
- WEISS Th. [1997], « Contribution à une réflexion sur la crise de l'État en Afrique et sa gestion par les populations des espaces périphériques », colloque *Le Territoire, lien ou frontière*, Orstom-Institut de géographie de Paris-IV, 2-4 octobre 1995, CD-rom IRD.



## **Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Côte-d'Ivoire**

*Dominique Micheline Harre \**

En quelques décennies, le commerce de vivres en Afrique de l'Ouest est devenu un enjeu financier considérable, à la mesure de la croissance démographique urbaine. Autrefois peu valorisé par les grands réseaux marchands, et délaissé pour des occupations plus rémunératrices, ce commerce été progressivement pris en charge par les grossistes urbains qui, aujourd'hui, contrôlent l'approvisionnement des villes dans la sous-région. Leur activité a eu ainsi un rôle crucial dans l'élargissement des marchés de produits vivriers.

La ville d'Abidjan se prête à une étude rétrospective du commerce de gros. Sa croissance économique date du début des années cinquante, sa population approche les trois millions d'habitants; enfin, les premières entreprises de gros de produits vivriers ont été fondées au milieu des années cinquante. Trois facteurs explicatifs de la capacité du commerce de gros à accompagner l'essor de la demande alimentaire sont proposés ici dans le cas de cette métropole ouest-africaine: les formes d'organisation du commerce, l'innovation organisationnelle au niveau du groupe marchand autant qu'au niveau de l'entreprise commerciale, et dans ce processus, l'importance du contrôle de l'espace urbain. Il y a eu en effet peu de progrès technique dans les domaines de la conservation, du conditionnement ou des infrastructures, les grossistes ayant surtout su exploiter des formes de progrès à leur portée immédiate et bon marché telles que le téléphone ou le développement des transports. Par contre, les formes d'organisation du commerce et les innovations que les grossistes y ont apportées ont eu un rôle déterminant sur l'efficacité de l'ensemble du système d'intermédiation.

L'organisation du commerce longue distance de vivres mise en place par les grossistes vise essentiellement à contrôler le « spatial », de deux manières. À travers les réseaux d'approvisionnement d'abord, les grossistes abidjanais en vivres ont su rapprocher villes et campagnes, marchés nationaux et internationaux. Abidjan est ainsi aujourd'hui reliée à l'ensemble du marché ouest-africain de produits alimentaires et, en dépit de difficultés certaines de collecte et de transport, plus de 1500 tonnes de produits vivriers parvenaient chaque jour sur les marchés de la ville au milieu des années quatre-vingt-dix. Je décrirai brièvement

---

\* Socioéconomiste, chercheur associé au Cedej, Le Caire.

l'organisation des réseaux des produits frais, nécessaires pour la compréhension de la dynamique d'ensemble de la fonction de gros, mais je n'en développerai pas l'analyse ici car leur histoire et leur fonctionnement ont été largement étudiés, y compris en Côte-d'Ivoire<sup>1</sup>. De plus, à Abidjan, ce n'est pas dans les réseaux que la fonction de gros a produit le plus d'innovations au cours des vingt dernières années, mais plutôt dans la maîtrise de l'espace urbain abidjanais et le contrôle collectif des lieux de commerce.

Les grossistes ont dû en effet faire face à une grande dispersion de la demande car l'expansion démographique s'est accompagnée d'une extension importante des limites de la ville. Les pouvoirs publics se sont montrés indifférents aux conditions d'exercice du commerce de gros en délaissant notamment les projets d'infrastructure. Le contrôle de l'espace géographique, porteur d'une valeur économique élevée, a donc été déterminant dans les stratégies collectives des marchands. On percevra mieux l'enjeu économique que représente l'espace urbain après avoir décrit l'évolution démographique et l'organisation spatiale de la ville d'Abidjan depuis 1950. Les grossistes ont créé des lieux de commerce nouveaux et y ont développé des formes associatives sur la base des relations sociales traditionnellement entretenues sur les marchés. Je décrirai les circonstances de la création de ces implantations nouvelles dans la ville et leur mode de fonctionnement. Je proposerai enfin un cadre analytique pour ces formes innovantes de conduite des affaires.

Les matériaux proviennent de plusieurs séries d'entretiens semi-directifs que j'ai menés avec des grossistes en vivres entre 1991 et 1995, pour la réalisation d'études sur le commerce alimentaire. Les entretiens portaient sur les parcours professionnels des grossistes, la conduite des activités, les relations professionnelles avec les autres commerçants, et les relations avec les zones d'approvisionnement. Tous les lieux du commerce de gros décrits dans cet article ont été enquêtés, ainsi que toutes les familles de produits; un certain nombre de grossistes ont été suivis pendant plusieurs années.

## La dynamique spatiale du commerce de gros

Depuis les années cinquante, le secteur commercial a dû faire face à deux défis: l'augmentation quantitative de la demande résultant de l'accroissement démographique et la dispersion de la population dans l'espace. À la fin des

---

1 Voir par exemple les ouvrages pionniers de P. Bohanan et G. Dalton [1961], *Markets in Africa*, Evanston Northwestern Uni, et de C. Meillassoux (éd.) [1971], *L'Évolution du commerce en Afrique de l'Ouest*, Oxford University Press. Sur l'Afrique de l'Ouest, voir J.-L. Amselle [1977], *Les Négociants de la savane*, Paris, Anthropos; M. Agier [1983], *Commerce et Sociabilité. Les négociants soudanais du quartier Zongo à Lomé*, Orstom; E. Grégoire [1986], *Les Alhaji de Maradi: histoire d'un groupe de riches marchands sahéliens*, Orstom; E. Grégoire et P. Labazée [1993], « Approche comparative des réseaux marchands ouest-africains contemporains », introduction de *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Karthala-Orstom; P. Lovejoy [1980], *Caravans of Kola*, Ahmadou Bello University Press; J. Egg et A. Lambert [1990], *Réseaux commerciaux et Marchés céréaliers en Afrique de l'Ouest*, Iram-CILSS-UNB. Sur la Côte-d'Ivoire, voir les travaux de J.-L. Chaléard sur les circuits de l'igname Lobi et la thèse de O. David sur les réseaux haussa de l'ougnon à Abidjan, Orstom; D. Harre [1995], *Les Réseaux du commerce d'importation des produits frais des pays limitrophes de la Côte-d'Ivoire vers Abidjan*, Abidjan, USAID; les études SctAgri-BDPA: *Commercialisation de l'igname* [1986] et *Commercialisation du maïs* [1983]. Voir aussi, sur les diasporas, l'ouvrage de P.D. Curtis [1986], *Cross-Cultural Trade in World History*, Cambridge University Press.

années quatre-vingt, en effet, l'emprise de la ville était contenue dans un périmètre d'un rayon de plus de quinze kilomètres, alors qu'en 1963, ce rayon n'était que de six kilomètres<sup>2</sup>.

### *Extension de la ville*

La croissance d'Abidjan démarre en 1950 avec l'achèvement des travaux d'ouverture du canal de Vridi et du port. La population, estimée à 5 400 habitants en 1929, atteint 126 000 habitants lors du recensement de 1955 [Edmond, 1962 : 55-85], puis 550 000 habitants en 1970. Une croissance forte, d'environ 10 % par an, se poursuit jusqu'au début des années quatre-vingt, puis ce rythme élevé ralentit (4,5 % actuellement). La population était d'environ 3,5 millions d'habitants au milieu des années quatre-vingt-dix. La demande marchande des produits alimentaires végétaux, céréales, tubercules, légumineuses et graines, fruits et légumes, a vu son volume multiplié par trois entre 1965 et 1995, et pouvait être estimée à plus de 700 000 tonnes au milieu des années quatre-vingt-dix.

La population s'est implantée selon un axe nord-sud mais la part relative résidant dans la partie sud de l'agglomération (Treichville, Plateau, Marcory, Koumassi, Port-Bouët) a tendance à baisser depuis la fin des années soixante-dix : de 33 % en 1990, elle passera à 20 % en 2010. Au nord de la ville, le début des années soixante-dix a vu le développement du quartier d'Abobo, précédant de quelques années celui de Yopougon. Ces deux grands quartiers, qui ont absorbé près de la moitié de l'accroissement démographique entre 1979 et 1988, regroupaient déjà presque 40 % de la population de la ville en 1993. Leur croissance relative devrait se confirmer puisqu'ils représenteront 54 % de la population totale en 2010. Les quartiers anciens comme Treichville voient par contre leur population stagner, sinon diminuer légèrement, et Adjamé ne regroupe plus qu'environ 8 % de la population totale<sup>3</sup>.

Les effectifs commerciaux ont fortement augmenté au cours des trente dernières années puisque le nombre de grossistes a été multiplié par trois et celui des détaillants par plus de quatre. L'effectif des grossistes a crû d'environ 10,6 % par an et ce rythme d'accroissement est très proche de celui de la population. En 1971, 250 magasins de gros avaient été comptés sur l'ensemble de la ville, et en 1987, on recensait 736 grossistes<sup>4</sup>. À partir du recensement de 1987 et de mes propres comptages, on pouvait faire l'estimation de près d'un millier de grossistes en 1992-1993.

### *Délocalisation des fonctions commerciales*

Treichville et Adjamé ont été les premiers grands marchés de détail de la ville. C'est en effet dans ces deux quartiers que la population et les activités économiques

2 DCGTx-AUA (Atelier d'urbanisme d'Abidjan) [1987], *Enquête socioéconomique sur les marchés de détail d'Abidjan. Analyse des indicateurs communaux*.

3 DCGTx-AUA [1992], *Perspectives démographiques*.

4 Sedes [1972], *La Commercialisation des produits vivriers. Étude économique*, ministère du Plan, République de Côte-d'Ivoire, 2 tomes, 155 p. et 126 p.; OCPV [1987], *Recensement des commerçants grossistes des produits vivriers*, DCGTx-ministère du Commerce.

se sont développées au cours des années cinquante et soixante. La fonction de gros apparaît à Treichville, à Adjamé et au Plateau dans les années cinquante. Plus tard, les grossistes s'installent dans les quartiers en expansion, dès lors qu'un marché central de détail suffisamment important se constitue. Les grossistes commencent ainsi à s'établir à Abobo au début des années soixante-dix. Entre 1970 et 1990, l'effectif des grossistes a surtout augmenté dans les deux grandes communes d'Abobo et de Yopougon, où les grossistes tentent de capter la demande nouvelle. Ainsi, le quartier de Yopougon, où aucun grossiste n'était présent en 1970, concentrait 20 % de l'effectif total à la fin des années quatre-vingt.

Les places commerciales les plus anciennes sont toutefois toujours celles où le ratio population/grossiste est le plus élevé. La délocalisation des activités de gros est en effet assez inégale selon les communes, et les places de gros les plus récemment constituées sont encore loin de concurrencer Adjamé et dans une moindre mesure le marché du Plateau, qui bénéficient de leur ancienneté et de la présence de réseaux marchands très structurés. Adjamé concentre 50 % des effectifs de gros alors que sa population ne représente qu'à peine un dixième de la population totale. Ce quartier abrite trois des structures commerciales de gros les plus importantes de la ville. Par contre, dans certaines communes telles que Koumassi, Marcory, le développement de la fonction de gros reste très en deçà de la croissance de la population. L'activité de la zone de gros de Treichville a également fortement décliné entre 1970 et 1987 : moins de 6 % des grossistes y sont installés en 1987 contre 23 % en 1971, et leur nombre absolu a diminué.

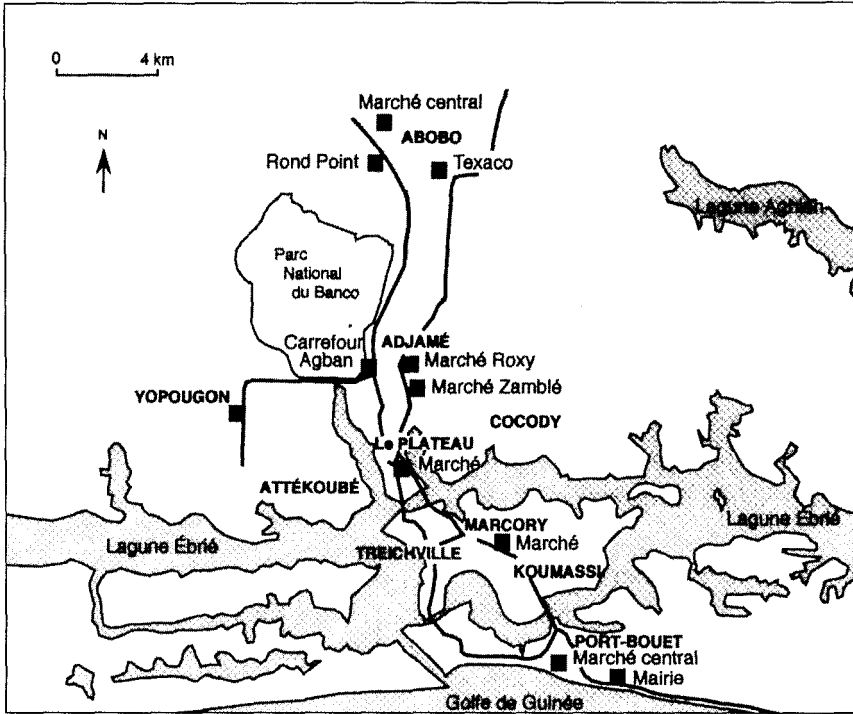
La croissance de l'effectif commercial a donc suivi celle de la population abidjanaise et l'évolution de la répartition des consommateurs en se délocalisant dans l'espace urbain. Les données indiquent toutefois un ralentissement de la progression des effectifs des grossistes au début des années quatre-vingt-dix.

### *Les lieux du commerce de gros*

Le commerce de gros des produits végétaux s'exerce près des marchés de détail, des lieux de déchargement des produits tels que les gares routières ou ferroviaires. Mais dès les années soixante, les grossistes privilégient les pourtours des grands marchés de détail. En 1969, ceux-ci concentraient ainsi plus de 50 % du commerce des légumes. Les gares routières ont accru leur rôle au détriment de la gare ferroviaire qui, en 1969, réceptionnait 11 % des légumes [Château, 1969]. Les endroits les plus actifs aujourd'hui sont les pourtours des marchés de détail centraux d'Adjamé, Abobo, le marché du Plateau, les gares routières d'Adjamé (pour les lignes nationales et sous-régionales) et de Bassam, l'arrêt des cars à l'ancien marché Fromager à Yopougon, ainsi que la gare ferroviaire pour les produits venant du Burkina Faso.

Le commerce en gros des ignames, céréales et oignons s'effectue dans des magasins et entrepôts. Dans les quartiers les plus actifs, les magasins sont situés dans une même rue, tel à Treichville au quartier Chicago pour le maïs et près de la mosquée pour les autres céréales. Les grossistes en produits périssables, quant à eux, sont regroupés autour des marchés de détail centraux sur des emplacements communément appelés sites de gros. Très souvent spécialisés par grands types de

Figure 1 – Abidjan : localisation des sites de gros



Laboratoire de cartographie appliquée

produits, les sites sont consacrés essentiellement aux légumes, manioc, banane plantain et fruits, ainsi qu'aux pommes de terre. L'analyse qui suit ne concerne que la seconde catégorie, c'est-à-dire les sites destinés aux produits périssables.

### L'appropriation de l'espace urbain

La configuration actuelle de la fonction de gros, fragmentée en une dizaine de sites, et sa localisation près des grands marchés de détail ont leur histoire. Depuis le début des années soixante-dix, les grossistes, déguerpis de leurs emplacements initiaux, ont bataillé pour rester groupés et géographiquement proches de la fonction de détail.

### Des grossistes déguerpis

Pour de nombreux grossistes installés aujourd'hui sur les sites de gros, l'appropriation de l'espace marchand s'est déroulée dans un contexte d'instabilité et de pression foncière forte sur les lieux d'activité commerciale. L'absence de politique suivie en direction du commerce de gros explique la précarité foncière et économique subie par les grossistes. Au cours des années soixante-dix, les tentatives

d'intervention de l'État, définie avec l'hypothèse d'une incapacité du secteur commercial à accompagner la croissance urbaine, visaient essentiellement à remplacer les grossistes sous prétexte de « modernisation » et d'« ivoirisation ». Plusieurs projets ont vu le jour. L'expérience de la société Agripac (1970-1977), qui avait intégré les grossistes dans son programme d'organisation et d'appui aux commerçants, s'est limitée aux grossistes en légumes de variétés européennes. Un projet de création d'un marché de gros a été discuté pendant plusieurs années entre la fin des années soixante et le début des années quatre-vingt, mais finalement, les halles d'Abidjan n'ont jamais été construites<sup>5</sup>. L'intervention de l'État s'est en fait cantonnée à la construction d'un marché de détail central par quartier.

Les problèmes liés à la localisation géographique des grossistes se sont manifestés lorsque les marchés de détail ont été agrandis, à Adjamé dès le début des années soixante-dix, à Abobo, Marcory et Port-Bouët au cours des années quatre-vingt. Les municipalités, chargées de ces opérations de réorganisation, ne pouvaient étendre les emplacements initiaux des marchés. Elles ont donc décidé de déplacer les grossistes afin d'accueillir de nouveaux détaillants. Le premier déguerpissement de grossistes a eu lieu à Adjamé en 1974. Ces derniers se sont vu proposer un nouvel emplacement distant de quelques centaines de mètres du marché de détail, emplacement qu'ils occupent encore. Mais dans d'autres cas, au cours des années suivantes, le déplacement des commerçants s'est avéré source de difficultés.

Ainsi à Abobo, le marché central a été agrandi en 1988. Les grossistes de banane plantain et de manioc sont alors installés à plus d'un kilomètre du marché, sur un terrain non occupé qui prendra le nom d'Abobo Texaco, tandis que les grossistes de légumes non « relogés » par la municipalité décidaient de traverser la rue et de s'installer sur le rond-point central. Un peu plus tard, les grossistes de banane plantain quittent Abobo Texaco de leur propre initiative, car les détaillants, rebutés par la distance à parcourir, hésitaient à se rendre sur le nouveau site de gros. Après s'être séparés en deux groupes pendant quelques années, l'un à Adjamé et l'autre sur le rond-point central d'Abobo avec les grossistes de légumes, les grossistes de plantain obtiennent en 1992 l'autorisation de la mairie d'Abobo de s'installer sur un terrain vague non loin du marché central. Ils occupent encore cet emplacement relativement insalubre mais proche du marché de détail. Un scénario presque identique a eu lieu à Port-Bouët au début des années quatre-vingt. Les grossistes ont d'abord été déplacés près de la mairie, ce qui semble convenir aux grossistes de banane plantain mais pas à ceux de manioc. Ces derniers se sont réinstallés sur un terrain vague jouxtant le grand marché et tentent d'obtenir l'équipement du lieu par la mairie.

### *Compétition pour l'espace commercial*

Dans ces zones commerciales populaires, une véritable compétition a eu lieu pour l'accès à l'espace économique. Si l'on se place dans le champ économique, la détention d'un emplacement de vente, ou du moins d'un droit à un emplacement,

---

5 Voir ministère de l'Économie et des Finances [1971], *Réforme de la commercialisation des produits vivriers*, République de Côte-d'Ivoire, 21 p.; ministère de l'Économie et des Finances/Agripac [1974], *Halles et Marchés de Côte-d'Ivoire, t. 1. Présentation et description*, République de Côte-d'Ivoire, 196 p.

participe au pouvoir économique du grossiste, à son capital commercial en quelque sorte. Et celui qui parvient à avoir accès à un lieu valorisé bénéficie réellement d'une rente de situation. Dans le contexte contemporain de l'approvisionnement alimentaire d'une grande ville, la localisation géographique est ainsi aussi essentielle au maintien de l'entreprise commerciale que la mise en place des réseaux d'approvisionnement.

À Abidjan, en l'absence d'un marché central de gros, ce sont les pourtours des grands marchés de détail qui sont privilégiés, notamment ceux d'Adjamé, Abobo, et plus récemment celui de Yopougon, en raison de leur importance démographique. Le pourtour du marché de détail comporte en effet plusieurs avantages. D'abord, celui très concret de l'accessibilité aux détaillants, ce qui inclut les facilités de transport pour la vente au détail ainsi que le maintien et le suivi des relations de crédit avec les détaillants. Les transactions entre grossistes et détaillants s'effectuent en effet à crédit. La proximité du marché de détail aide en outre les grossistes à gérer l'information économique en suivant la demande à partir de l'observation des ventes de détail. Les grossistes ne veulent pas non plus être dispersés. Leur regroupement – et donc celui des produits, pratique généralisée du commerce africain – est important car il rend l'offre « visible » et facilite les échanges d'information.

Lors des déguerpissements, les commerçants constitués en groupe de pression tentent donc de conserver un emplacement collectif près des marchés de détail. Les grossistes cherchent ensuite à sécuriser au maximum cet emplacement du point de vue foncier en le « légalisant », notamment par un accord officiel avec les autorités municipales. Ce sont les municipalités, et non l'État, qui ont accompagné les stratégies spatiales des commerçants. Elles l'ont fait parce qu'elles ont été confrontées à leurs groupes de pression mais aussi par intérêt économique et politique, les marchés constituant leur principale source de revenu. Elles ont toutefois répondu à la demande sociale exprimée par les grossistes avec les moyens à leur disposition, et bien qu'ayant souvent pu octroyer des emplacements aux grossistes, toutes ne semblent pas en mesure de répondre aux demandes exprimées. Le statut foncier des sites de gros d'Abobo, celui de Port-Bouët et de Yopougon, restait précaire au milieu des années quatre-vingt-dix. L'obtention « officielle » d'un emplacement pour un site de gros dépend essentiellement de la capacité d'un groupe de grossistes à faire pression sur les autorités municipales, en termes d'organisation et de pouvoir sociopolitique. Le règlement des problèmes d'accès au foncier, de paiement des taxes, s'en est trouvé personnalisé.

À la fin des années quatre-vingt, à l'issue d'un processus amorcé au milieu des années soixante-dix, la fonction de gros se trouve donc fragmentée en une dizaine de lieux relativement spécialisés par produits, et cette fragmentation a été apparemment souhaitée par les grossistes. La création des sites de gros apparaît a posteriori un élément essentiel de la maîtrise de l'espace urbain et donc des marchés alimentaires sur le long terme. C'est notamment à partir des sites de gros que les grossistes gèrent leurs réseaux d'approvisionnement. Avant d'examiner les relations socioprofessionnelles à l'œuvre sur les sites de gros, il convient de rappeler l'importance de ces réseaux et d'exposer quelques-unes de leurs particularités dans le cas du commerce des produits frais.

## L'organisation de l'approvisionnement

Seuls les grossistes en manioc effectuent la collecte eux-mêmes. Le manioc ne se conserve pas une fois récolté et l'aire d'approvisionnement d'Abidjan ne dépasse guère son arrière-pays. Pour tous les autres produits, la pérennité de l'entreprise repose en grande partie sur les liens que les grossistes nouent avec les opérateurs en amont des circuits marchands.

Les grossistes se sont particulièrement attachés à l'amélioration de la fluidité des marchés des produits frais. La demande exprimée par les consommateurs est en effet contraignante pour les grossistes. Elle porte surtout sur les produits du cru (fruits et légumes, feuilles, manioc, banane plantain, ignames) périssables et saisonniers. Les réseaux permettent aux grossistes de répondre quantitativement et qualitativement à la demande urbaine, d'éviter les ruptures d'approvisionnement, d'étendre les périodes d'offre de produits très saisonniers, de minimiser les coûts de transaction et de négociation, ainsi que les coûts d'information et de recherche des produits.

Sur la base du mode d'organisation en réseau, les grossistes ont ainsi développé des systèmes d'approvisionnement directs à partir de zones de production spécialisées. Ce sont les « filières courtes » qui rendent les zones de production accessibles et proches. Ce type de proximité n'a rien à voir avec la distance – et d'ailleurs une grande partie des produits végétaux provient de zones éloignées de plusieurs centaines, voire plusieurs milliers de kilomètres – mais plutôt avec le nombre d'intermédiaires agissant entre le producteur et le grossiste distributeur, ainsi qu'avec la force de la relation économique entre les grossistes et les zones de production. Dans les circuits marchands efficaces, le nombre des intermédiaires est limité et la vitesse de rotation des marchandises élevée.

L'activité des grossistes repose sur les liens noués avec deux types de commerçants : les correspondants (selon la terminologie employée par les commerçants) et les commerçants itinérants. Les « correspondants » sont des grossistes installés dans les zones d'origine des produits, auxquels les grossistes ont recours pour l'expédition, la recherche et le groupage de produits à travers leur propre réseau de collecteurs, la recherche d'information sur les prix et les disponibilités. Les grossistes d'Abidjan sont ainsi en relation avec des fournisseurs d'ignames à Bouaké, de tomates à Bouna, Abengourou ou Divo, d'agrumes et de pommes de terre à Sikasso, de légumes de contre-saison à Bobo Dioulasso. Les relations avec les correspondants s'inscrivent dans la longue durée.

Les commerçants itinérants, quant à eux, effectuent la collecte des produits dans les zones de production. Les relations sociales et commerciales entretenues avec les grossistes sont variables. Employer des collecteurs peut être une manière de faire travailler des dépendants ou des jeunes frères qui, d'apprentis auprès du grossiste, deviennent collecteurs. Mais dans beaucoup de cas les liens d'affaires se sont progressivement noués dans le contexte professionnel. Les grossistes sont à la tête d'un réseau de collecteurs plus ou moins étendu mais ils n'entretiennent pas forcément des relations de travail identiques avec tous. Les accords entre les deux parties prennent la forme d'une association lorsque grossistes et collecteurs travaillent prioritairement ensemble. Les grossistes ont également des accords de principe avec un ou plusieurs collecteurs sur la livraison régulière de produits, mais

ceci ne semble pas les engager totalement. Enfin les grossistes effectuent des achats ponctuels auprès des collecteurs.

C'est en période de rareté relative des produits que les grossistes ont surtout recours à leurs correspondants et collecteurs, qu'ils préfinancent dans ce cas (exemple des ignames en particulier). En période de pleine production, par contre, ce sont les collecteurs qui prennent le plus de risques. Il existe ainsi deux marchés saisonniers, occupant le bord de la rue entre minuit et cinq heures du matin, qui assurent des transactions entre les collecteurs et les grossistes urbains: « Agban » pour la banane plantain et « gare de Bouna » pour les ignames provenant du nord-est du pays. Les grossistes distributeurs de toute la ville vont s'y approvisionner car l'offre est abondante, ils n'ont pas à avancer d'argent – le paiement se fait cash – et ils ne prennent pas de risques sur le prix d'achat. C'est à Agban que se détermine chaque jour le prix de la banane plantain pendant la pleine saison.

Les modes de financement de la collecte suivent cette diversité des relations de travail entre collecteurs et grossistes. Les grossistes diversifient les modes d'achat des produits. Habituellement, ils préfinancent une partie de la collecte en avançant une somme d'argent à un ou plusieurs collecteurs avant les périodes de récolte; ils préfinancent également les collecteurs lorsqu'ils leur passent une commande portant sur une quantité spécifique. Dans ce cas, il y a de plus entente préalable sur le prix, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il y a seulement un accord entre le grossiste et le collecteur sur la livraison régulière de produits. Les collecteurs sont parfois rémunérés par une commission au kilo lorsque l'achat a été préfinancé.

Mais peu de collecteurs, semble-t-il, travaillent uniquement avec leurs propres fonds. Quand ils ne sont pas préfinancés par un grossiste, ils font reposer le financement de la chaîne commerciale sur le producteur. Beaucoup de petits collecteurs de bananes plantain ou de légumes s'approvisionnent ainsi à crédit – au moins partiellement – auprès des producteurs, le long des grands axes routiers. On voit également des collecteurs venir tenter leur chance sur les sites de gros, mais il s'agit alors souvent de collecteurs occasionnels ou de commerçants de légumes venant écouler les produits des pays voisins.

Un ensemble de relations clientélistes se noue donc entre les grossistes, leurs homologues dans les zones d'origine des produits, et les collecteurs pour former des réseaux d'approvisionnement répondant aux contraintes du commerce de produits frais. Des relations « horizontales » entre pairs se tissent également entre les commerçants se situant au même niveau de la chaîne de commercialisation, et expliquent l'établissement des sites de gros.

## **L'organisation des sites de gros**

Progressivement les sites de gros sont devenus des espaces commerciaux distincts des marchés de détail, ayant leur propre identité dans l'espace urbain. Chaque site est attaché à un groupe de grossistes qui en assure la gestion. Ces lieux de commerce sont en effet des constructions sociales dont les grossistes ont fait le lieu privilégié des relations socioprofessionnelles. Une organisation relativement standard s'est progressivement développée sur la base des relations entre pairs.

Dans son étude sur les commerçantes d'Accra et de Kumasi, G. Clark fait une analyse de ces formes classiques et souvent anciennes de regroupement existant entre les commerçants [1995, ch. 6]. Elle évoque trois grands types de liens sociaux existant entre des commerçants partageant le même emplacement commercial: les relations d'entraide, les relations entre marchands commercialisant le même produit (*commodity groups*), et les liens de partenariat. Ces formes de relation se retrouvent sur les sites de gros d'Abidjan avec en plus des développements qui leur sont propres.

Les relations d'entraide sont des relations de voisinage à travers lesquelles sont rendus des services mutuels (tenue des stands lors d'absences, surveillance des produits et des enfants). Les relations socioprofessionnelles à l'intérieur d'une famille de produits ont plusieurs dimensions. À travers elles, se règlent, généralement sous l'autorité des aînés, les différends commerciaux et les problèmes avec l'extérieur (autorités locales ou nationales). À Abidjan, c'est essentiellement sur la base des familles de produits que les sites de gros se sont créés et que sont gérées les relations avec les services administratifs et les municipalités. Les familles de produits ont aussi une dimension économique en étant le lieu d'échange et de circulation de l'information économique sur les prix, les disponibilités des produits ou la solvabilité des clients.

Enfin, des formes de partenariat entre les grossistes permettent de réduire les coûts de transaction. La forme la plus commune est le partage des moyens de transport. À Abidjan, les collecteurs d'oranges, lorsqu'ils se rendent au Mali et au Burkina Faso, se groupent à cinq ou six pour convoier un chargement de 15 à 18 tonnes. De même, les grossistes en pommes de terre s'organisent pour se rendre une fois par semaine environ à Sikasso et répartissent leurs marchandises dans des camions de 30 tonnes, qu'ils ont rarement les moyens d'affréter seuls. Les grossistes peuvent également coordonner leurs livraisons lorsqu'ils font appel à des correspondants situés dans la même zone de production.

Certaines pratiques montrent que ces relations traditionnelles entre pairs se sont renforcées sur les sites de gros étudiés.

Les grossistes ont pris en charge le fonctionnement pratique du site de gros: ils ont décidé des horaires d'ouverture et de vente, des unités de vente<sup>6</sup>, des droits d'utilisation des sites; ils payent l'entretien et le gardiennage, collectent les taxes municipales généralement versées en commun. Lorsque le statut foncier de leur emplacement est devenu moins précaire, les grossistes ont également investi dans l'équipement du site: éclairage, magasins, voire dallage (Zamblé, Roxy, Marcory et Yopougon).

Les relations entre pairs sont utilisées pour diverses formes de contrôle du marché. Les grossistes cherchent d'abord à limiter l'accès aux sites de gros bien qu'ils en proclament l'entrée libre. L'entrée des nouveaux venus exige ainsi souvent le parrainage d'un grossiste déjà installé. Les grossistes de banane plantain d'Abobo expliquent qu'une enquête de moralité est nécessaire car une masse d'argent

---

6 À Abobo, la banane plantain se vend en gros par tas de quatre régimes tandis qu'à Port-Bouët, le tas est de trois régimes.

importante circule tous les jours sur le site de gros. À Port-Bouët, les grossistes en manioc acceptent les nouvelles venues une fois par an, lors de la tenue d'une assemblée générale. À Yopougon, les grossistes déclarent que l'entrée n'est pas immédiate et requiert d'abord une période d'essai. Sur certains sites, les montants des droits d'accès et de déchargement sont relativement élevés. Ceci constitue autant de barrières à l'entrée de l'activité. Avec de telles pratiques, les grossistes courent le risque théorique de voir se développer des magasins ou des sites de gros concurrents, mais la pression foncière limite considérablement les possibilités d'installation autour des marchés de détail. Ils sont donc en mesure d'imposer ces contraintes aux nouveaux venus.

Les pratiques visant au partage du marché sont fréquentes. À Port-Bouët, les grossistes en manioc se sont réparties en groupes de cinq et chaque groupe effectue une livraison à tour de rôle sur le site de gros (ce roulement est possible car ces grossistes effectuent elles-mêmes la collecte et ne peuvent être présentes tous les jours). L'objectif affiché de ces femmes est bien de contrôler l'offre et de stabiliser les prix de vente. Sur les sites de Yopougon, Adjamé, Roxy et Marcory, des groupes d'achats tournants se rendent à tour de rôle dans les zones de production, où des accords sont passés avec les producteurs. Sur le site de gros du Plateau, les grossistes ont institué, en concertation avec les collecteurs, des jours de livraison pour chaque type de produits. Les tomates, grand produit de ce site de gros, sont ainsi livrées tous les lundis et jeudis matin. Les ententes sur les prix sont par contre plus difficiles à identifier. La concentration des produits sur les sites de gros et la « visibilité » du marché qui en résulte imposent en quelque sorte un prix de marché aux opérateurs. Un certain nombre de commerçants ne cachent pas toutefois que des ententes ont lieu.

Le contenu économique de la relation sociale varie selon les groupes. G. Clark [*op. cit.*, ch. 8] note qu'à Accra et Kumasi, les regroupements de grossistes par produits ont généralement une influence limitée sur le fonctionnement et la structure du marché, et qu'en particulier, ils ne sont pas destinés à créer des situations d'oligopole, l'accès du marché n'étant pas, par exemple, interdit aux nouveaux venus. Elle souligne toutefois que des formes de discrimination plus subtiles existent dans la mesure où, à l'intérieur de ces groupes, se distinguent les commerçants anciennement installés, qui forment en quelque sorte le « cœur » du groupe, et ceux moins impliqués de la périphérie. On verra dans la section suivante comment la distinction noyau/périphérie à l'intérieur du groupe commercial est significative du fonctionnement de certains sites à Abidjan.

### **Sites de gros et groupes d'affaires**

À partir d'un emplacement commercial souvent précaire, les grossistes ont donc mis en place un mode d'organisation leur permettant de gérer le site et l'équiper, sécuriser l'exercice de leur activité commerciale, contrôler un espace économique convoité, contrôler les entrées et, dans certains cas, se partager les marchés. Quel cadre d'analyse proposer pour ces constructions sociales que sont les sites de gros ?

Le groupe d'affaires semble le plus approprié pour rendre compte de la spécificité des liens sociaux créés sur les sites de gros. Il a été défini très globalement

par M. Granovetter comme un ensemble d'entreprises liées par un lien formel ou informel, dans lequel l'association est stable et les relations entre les firmes, quotidiennes<sup>7</sup>. Le concept recouvre une grande variété d'associations qui, selon le même auteur, se différencient en fonction du type de propriété ou du statut légal des entreprises, les structures d'autorité à l'intérieur du groupe, le lien à l'origine de la solidarité de groupe, les relations à l'environnement économique dont l'État. Voyons comment les sites de gros se caractérisent selon ces différentes dimensions.

### *Statut légal des sites et relation des marchands à l'État*

Communément, les entreprises formant un groupe d'affaires sont des entités légalement autonomes. Lorsqu'un lien de propriété existe, le groupe d'affaires peut avoir une existence officielle (*holding companies* par exemple) mais, généralement, ce lien est indirect et non apparent [*ibidem*: 461]. À Abidjan, les entreprises de gros ont parfois un numéro au registre du commerce, mais n'ont pas le statut d'entreprise. Par contre, une partie des sites de gros se sont dotés d'un statut légal dont l'analyse éclaire aussi la relation des grossistes à l'État.

Un nombre croissant de sites sont ainsi gérés par des associations à statut coopératif: Zamblé et Roxy à Adjamé, Yopougon, Marcory, Port-Bouët (manioc) et Abobo Rond-Point (fruits et légumes), Plateau. La première coopérative a été créée au Plateau pour les grossistes de produits maraîchers dans les années soixante-dix. Celles d'Adjamé se sont constituées en 1984 et 1986, celles de Marcory, Port-Bouët et Yopougon au début des années quatre-vingt-dix.

Ce choix pourrait être perçu comme le résultat direct de l'intervention de l'État qui, depuis environ une quinzaine d'années, tente de regrouper les commerçants sous le statut coopératif<sup>8</sup>. Mais ce qui est important pour les grossistes n'est pas tant le choix de la coopérative que la décision de prendre un statut légal. Parce que prônée par l'État, la forme coopérative est le moyen officiellement reconnu et le plus aisé de légitimer le groupe. On parlera ainsi du marché « Gouro » ou du marché « Zamblé », pour ne citer que les plus connus. Le statut légal, en associant officiellement un emplacement à un groupe, confère donc une visibilité à ce dernier qui lui permet d'asseoir son autorité sur un site de gros et de discuter avec les pouvoirs publics (exemples du conflit au Plateau en 1995 pour la construction d'un nouveau site, installation du site de Yopougon au début des années quatre-vingt-dix, discussions entre les coopératives à Abobo, Port-Bouët et leurs mairies respectives). On verra d'ailleurs plus loin que le fonctionnement des sites de gros dits coopératifs n'a en fait pas grand-chose à voir avec celui d'une coopérative.

Les autres sites de gros – ceux des grossistes en banane à Port-Bouët, les grossistes en igname ou en céréales à Adjamé, des grossistes en banane d'Abobo –

7 M. Granovetter [1994], « Business Groups », in N.J. Smelser, R. Sweberg (eds), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton University Press & Russel Sage Foundation: 453-475. Granovetter inclut les associations de commerçants lorsque les membres effectuent habituellement des opérations communes, ce qui est le cas sur les sites de gros.

8 Cette politique a été mise en pratique par l'Office de commercialisation des produits vivriers (OCPV), qui contacte et regroupe les grossistes, et par la Direction de la mutualité et des coopératives, qui dispense une formation sur les principes coopératifs et la gestion.

n'ont pas d'existence légale. Les grossistes en manioc d'Abobo déclarent former un « syndicat » mais qui en fait n'a pas de statut officiel. Hommes et femmes semblent avoir une attitude différente vis-à-vis du statut légal. Les coopératives ont toutes été créées par des femmes, et restent des entités essentiellement féminines. Les hommes ont des modes d'organisation plus lâches, plus traditionnels, dans lesquels un aîné assure le leadership du groupe. Mais les hommes sont aussi souvent étrangers et leur relation aux autorités est différente de celle des femmes qui, pour la plupart d'entre elles, sont ivoiriennes.

Enfin, il n'y a généralement pas de lien de propriété formel entre les entreprises constituant un groupe d'affaires sur ces sites de gros. Indirectement, toutefois, des entreprises de gros peuvent appartenir à une seule famille, mais ceci ne concerne qu'un nombre restreint d'entreprises sur le même site.

### *Base du lien de solidarité*

Les groupes d'affaires ont besoin d'un lien social pour exister et être stables. Les études empiriques montrent que ce lien peut être la famille, l'origine géographique commune, l'appartenance socioculturelle, la religion, l'appartenance à un parti politique, etc., ou plusieurs de ces liens en même temps [*ibidem*: 463].

La composition des sites de gros donne une première indication sur la nature des liens de solidarité. Les sites apparaissent d'abord très homogènes quant à l'origine socioculturelle des grossistes, avec plus des trois quarts des effectifs sur le même site de même origine ethnique ou culturelle. Cette homogénéité est aussi celle des groupes marchands impliqués dans le commerce des vivres. Les marchands abidjanais, par tradition et histoire, appartiennent à deux grandes diasporas, les Haussa et les Dyula – groupe relativement multiforme aujourd'hui qui intègre des marchands Malinké de la sous-région. Depuis quelques décennies, ils doivent compter avec les commerçantes Gouros, originaires du sud-ouest du pays, particulièrement actives dans le commerce de légumes. Celles-ci forment aujourd'hui un des principaux groupes marchands à Abidjan. Le lien ethnique recoupe d'autres liens plus ou moins lâches: familial et de dépendance, l'origine géographique, la langue pour les Dyula, la religion pour les musulmans, le statut d'étranger enfin.

D'une manière générale, les liens créés dans ce large cadre socioculturel créent la confiance nécessaire à l'établissement de relations économiques entre les marchands dans un réseau ou sur un site et facilitent un certain nombre de comportements importants pour la conduite des affaires<sup>9</sup>. Les sites se constituent d'abord

---

9 On peut aussi se référer sur ce point aux travaux de Ivan Light et Stavros Karageorgis sur l'économie ethnique, notion développée à partir des diasporas marchandes et qui a été ensuite appliquée aux situations contemporaines tels les groupes émigrés aux États-Unis. L'entrepreneur utilise un certain nombre de ressources collectives résultant de son appartenance socioculturelle. Cela peut être la parenté, les relations maritales, la religion, les présupposés culturels (*cultural assumptions*), la langue, l'héritage commercial du groupe, les valeurs de l'entrepreneuriat et les « attitudes » découlant de la culture propre à l'ethnie considérée, etc. Les réseaux sociaux créés dans le cadre de l'ethnie encouragent ainsi l'aide mutuelle, la diffusion d'informations économiques clés, les associations de crédit (tontines), les comportements de solidarité, la formation à la conduite d'une entreprise, le patronage ou l'aide financière [Light, Karageorgis, 1994 : 647-671]...

sur cette base quitte à intégrer ensuite quelques marchands issus de groupes culturels différents, parfois sans tradition marchande. Ceci est courant au sein des diasporas; les femmes issues du groupe Gouro<sup>10</sup> ont aussi largement utilisé le lien ethnique pour constituer leurs sites de gros.

*Le « cœur » et la « périphérie » du groupe : deux modèles de groupes d'affaires*

Les coopératives ont mis en place une certaine « administration » (nomination de secrétaires, comptes rendus de réunions) et parfois tiennent des comptes pour les autorités mais, bien que peu loquaces sur leur mode de fonctionnement, elles apparaissent toutefois loin de fonctionner selon les principes coopératifs. Les modes d'organisation antérieurs à l'adoption du statut n'ont pas changé.

En particulier, les opérateurs travaillant sur les sites de gros gérés par des coopératives ne sont pas toujours adhérents. La coopérative leur octroie seulement un droit d'usage du site en contrepartie du paiement de frais de déchargement des produits et de location de magasins. Ces opérateurs, qui ne semblent pas participer à l'organisation du site, sont plutôt des usagers acceptant les conditions d'accès au site de gros. Sur le site « Marché Gouro » à Adjamé, sur les 500 grossistes et demi-grossistes présents, seulement 51 sont membres de la coopérative. L'accès à la coopérative est limité, notamment par le montant du droit d'adhésion qui, de 120 000 francs CFA lors de la création de la coopérative en 1984, est passé à 500 000 francs CFA, ce qui constitue une somme importante. Les responsables de la coopérative justifient elles-mêmes ce montant par le nombre élevé de demandes d'adhésion [Kouassi, 1996]. Dans ce cas, à l'intérieur du groupe de commerçants, il existe bien un « cœur » et une « périphérie », les opérateurs de la périphérie ne participant pas – ou marginalement – aux pratiques consensuelles gérant le site de gros. Les coopératives servent à légitimer l'existence et les pratiques du « cœur » de l'association, qui se réduit à un petit groupe dirigé par la fondatrice du site.

Certains parmi les sites de gros n'ayant pas de statut coopératif présentent la même configuration « cœur »-« périphérie ». Dans ce cas, le petit groupe de commerçants installés les premiers a pris la direction du site. Mais en général, le lien social entre les membres des sites de gros sans statut légal est plus égalitaire, une fois que le grossiste a réussi à y entrer.

Deux modèles apparaissent donc du point de vue de la structure hiérarchique à l'intérieur des groupes. Le premier est celui des relations de type égalitaire entre les entreprises commerciales dans lequel les grossistes désignent un leader et le fonctionnement du groupe repose sur la concertation. Le second modèle mêle relations de type égalitaire entre les membres du « cœur » et relations hiérarchiques entre les membres de la « coopérative » et les opérateurs qui n'en font pas partie. Ces derniers ont rejoint un groupe déjà constitué, qui s'est approprié le site de gros, et paient le droit d'utiliser l'espace commercial et ses infrastructures.

---

10 Il serait d'ailleurs intéressant d'étudier les relations de genre et leur rôle dans la constitution des réseaux et sites constitués et gérés par des femmes.

### *Entreprises collectives ou individuelles?*

Dans son analyse des groupes d'affaires, Granovetter analyse les raisons pour lesquelles ceux-ci continuent d'opérer comme une fédération d'entreprises plutôt que de former une seule entité. La question se pose un peu différemment ici : une fois les sites de gros installés et viables, les grossistes peuvent-ils avoir tendance à fusionner leurs entreprises en une seule « coopérative d'achat vente » par exemple ? La question n'est pas fortuite. Au moment où j'effectuais les enquêtes, des opérations d'achat vente collectives avaient lieu. Les grossistes exerçant une activité semblable sont par ailleurs a priori en situation de concurrence, et pourraient avoir tendance à fusionner leurs activités.

Sur le site « Marché Gouro », par exemple, des opérations commerciales sont menées au nom de la coopérative. Pour cela, il semble que 22 des 51 membres soient rémunérées – par un salaire et des ristournes sur leurs ventes. Les autres membres perçoivent des ristournes calculées au prorata du montant des parts sociales qu'elles détiennent dans le capital social. En 1994, la coopérative aurait ainsi commercialisé plus de 12 000 tonnes de produits vivriers. Les revenus de la coopérative proviennent des droits payés par les opérateurs usagers du site de gros. Selon la présidente de la coopérative, les 144 millions de chiffre d'affaires réalisés en 1994 provenaient essentiellement de ces droits [*ibidem*]. Il est probable que ces droits étaient utilisés pour financer les opérations commerciales, le financement du fonds de roulement étant l'obstacle principal à l'élargissement des entreprises commerciales.

Les coopératives qui ont les moyens d'avoir une activité commerciale propre n'apparaissent toutefois pas évoluer vers la constitution d'entreprises commerciales de grande taille. Chacun conserve sa propre affaire, et les opérations menées dans le cadre de la coopérative ne représentent qu'une faible partie de l'activité. Ces coopératives, bien qu'ayant un mode de fonctionnement plus sophistiqué que les autres, restent avant tout des « associations » de grossistes. Les opérations d'achat au nom de la coopérative sont plutôt à comprendre comme des formes nouvelles de partenariat commercial.

Il en est de même lorsque les sites de gros, tels le marché Gouro, les marchés Zamblé, Yopougon, Marcory, intègrent toutes les étapes de la commercialisation. Cette intégration concerne en particulier les détaillants, dont la présence recrée la situation prévalant avant l'expulsion des grossistes des marchés de détail, c'est-à-dire la proximité immédiate des grossistes et des détaillants. Le nombre des collecteurs et des détaillants reste toutefois inférieur à celui des grossistes (15 % sur le marché Gouro, moins de 10 % à Marcory). Dans ce cas-là aussi, les collecteurs et les détaillants restent indépendants des grossistes. Les liens sont peut-être plus étroits que sur les réseaux d'approvisionnement décrits précédemment car les collecteurs et détaillants ne travaillent que pour les grossistes du site, mais il n'y a pas fusion d'entreprises ou relations de salariat.

Il n'est pas sûr d'ailleurs que la grande entreprise serait une forme organisationnelle appropriée aux conditions dans lesquelles s'exerce la fonction de gros. Le risque commercial est élevé et est probablement mieux réparti entre plusieurs entités. Le financement de la collecte constitue un autre obstacle à la création de grandes entreprises d'achat qui, encore moins qu'un grossiste, ne pourraient

dépendre des achats ponctuels aux collecteurs pour leur approvisionnement. On voit également mal les grossistes abandonner leur pouvoir de décision à d'autres, notamment sur les sites fonctionnant sur le mode de la concertation.

Le partenariat commercial, quelle que soit son intensité, n'entame donc pas le caractère individuel de la propriété commerciale. Dans la plupart des cas, d'ailleurs, les opérations commerciales réalisées en commun se limitent au partage des coûts de transport ou à des opérations d'achat collectives. Les acheteurs de pommes de terre ou d'agrumes qui organisent leurs voyages ensemble et « partagent » en quelque sorte leurs sources d'approvisionnement conservent la propriété des fonds investis et au retour chacun écoule la marchandise dans son propre magasin. Il y a donc sur les sites une situation théorique de concurrence entre les membres du groupe, bien que fortement tempérée par la nécessité de survie collective et la volonté de ne pas « désorganiser le marché », selon l'expression des grossistes.

Les relations entre les sites de gros apparaissent du même ordre. Presque tous les sites fonctionnent en effet de manière indépendante parce qu'ils ont été créés au départ par des groupes distincts. Toutes les familles de produits sont représentées dans chaque quartier où existent des sites de gros. Chaque groupe d'affaires constitué sur un site est avant tout déterminé par son ancrage territorial et son but premier est d'approvisionner le quartier. Les opérations commerciales dépassant le cadre du quartier n'ont lieu que pour certains produits ou lors de ruptures saisonnières de stock : un des principaux grossistes en tomates du Plateau a ainsi les moyens de fournir d'autres grossistes dans les périodes d'intersaison ; les commerçants de pastèques du Burkina Faso approvisionnent plusieurs sites.

L'échange d'informations sur les prix, la demande ou l'entraide en cas de rupture de stock prévalent ainsi sur les actions de concurrence. Les grossistes préfèrent préserver la stabilité individuelle de leurs entreprises et celle des marchés au niveau d'Abidjan plutôt que d'accroître le volume de leurs affaires. Ils réagissent ainsi toujours très négativement aux actions individuelles perçues comme des cassages de prix. Les réactions des grossistes laissent penser qu'ils estiment la prise de risque trop importante et que chacun doit pouvoir exercer son activité – dans les limites qu'ils autorisent à l'accès aux sites de gros.

Des relations de concurrence existent toutefois entre les sites Roxy et Zamblé. Leur proximité géographique – ils sont tous deux situés à Adjamé –, la similitude des produits vendus (légumes de sauce) mais surtout la forte personnalité des deux leaders expliquent cette concurrence ancienne entre les deux sites. Il y a de plus de la part des responsables du site Roxy une volonté affichée de contrôler l'ensemble de l'approvisionnement de la ville en légumes de sauce. Leur maîtrise de la collecte et des prix en amont en fait de redoutables concurrentes des autres sites. Elles ont soutenu la création du site de Yopougon qu'elles approvisionnent en légumes. Elles fournissent aussi en partie Abobo et Koumassi, dont les grossistes ont moins d'expérience dans l'organisation des réseaux. C'est la seule manifestation agressive de constitution d'oligopole observée au cours de mes enquêtes au milieu des années quatre-vingt-dix.

Dans un relatif désintérêt du politique pour les infrastructures et dans un contexte déclaré traditionnel, informel, inefficace par beaucoup d'observateurs, les grossistes ont su mobiliser les ressources pour fournir sur le long terme Abidjan en produits frais provenant des marchés ivoiriens et ouest-africains.

Les ressources mobilisées par les commerçants sont surtout des ressources sociales. L'augmentation de l'effectif des grossistes, qui d'ailleurs s'est stabilisé à la fin des années quatre-vingt, ne peut expliquer la capacité de long terme des groupes marchands à fournir des quantités toujours plus grandes de produits. Le contrôle sur le système d'approvisionnement doit s'analyser non pas tant comme un ensemble de réussites individuelles que comme une réussite collective. Ce processus d'accumulation collectif, paradoxalement, s'est trouvé largement stimulé par deux difficultés auxquelles s'est heurtée l'expansion de la fonction de gros dans les années soixante-dix : la dispersion géographique des consommateurs et la grande précarisation des emplacements commerciaux.

Chaque commerçant est « inséré » dans plusieurs niveaux de relations sociales, qui lui permettent d'accéder à la fonction de gros, au site de gros, de maintenir son entreprise, et le groupe d'entreprises sur son site de gros, réussites individuelle et collective étant étroitement liées. Ces ressources sociales ont été puisées dans la longue pratique des relations de réseaux et dans celle liant les grossistes d'une même famille de produits (banane plantain, manioc, ignames, légumes...). Les grossistes se sont particulièrement montrés innovants en renforçant ces relations entre pairs pour constituer un ensemble de structures spécifiques à la fonction de gros.

La constitution des sites de gros et la formalisation des groupes d'affaires qui y est liée n'ont pas simplement permis de lutter contre la précarité foncière mais surtout de prendre un avantage économique qu'il serait difficile d'obtenir avec de petites unités isolées. L'objectif des grossistes est le partage d'un espace commercial valorisé parce que le lieu d'une rente de situation et, par là, le contrôle du système d'approvisionnement par grands quartiers.

L'objectif semblait avoir été atteint au milieu des années quatre-vingt-dix. Les modes d'organisation de la fonction de gros étaient relativement stabilisés, tant du point de vue du nombre des sites que de l'effectif des grossistes exerçant sur les sites. Les sites de gros étaient devenus des structures incontournables du commerce de gros, qui d'ailleurs semble avoir périclité dans les quartiers qui en étaient dépourvus. Les grossistes installés sur les sites jouissent d'une situation privilégiée et, en fait, il est quasiment impossible d'être grossiste aujourd'hui en dehors de ces lieux. Les grossistes ont donc constitué des oligopoles au niveau des quartiers et des familles de produits. Mis à part le site Roxy, ils ne semblent pas toutefois avoir des stratégies hégémoniques à l'ensemble de la ville.

La situation d'oligopole créée par les grossistes a permis l'expansion des marchés des produits végétaux, en réduisant le risque et favorisant le profit commercial. Il est difficile de dire si cette situation est défavorable au consommateur. L'offre de produits est diversifiée, répond aux préférences des consommateurs pour les produits du cru et les grossistes ont su élargir leur offre à des produits des pays voisins. Les ruptures d'approvisionnement sont rares. Enfin, les prix, homogènes sur l'ensemble de la ville, ne varient guère au-delà des effets des variations

saisonniers de production. Leur progression était inférieure à celle du niveau général des prix au début des années quatre-vingt-dix [Harre, 1994]. Les analyses de la formation des prix sont cependant encore trop embryonnaires pour déterminer dans quelle mesure les consommateurs paient un surcoût pour être approvisionnés en produits frais. Les oligopoles vivriers pourraient être des oligopoles optimaux – pour combien de temps ? – laissant des opportunités de profit aux grossistes sans étrangler la demande.

## BIBLIOGRAPHIE

- CERDAN Cl., BRICAS N., MUCHNICK J. [1995], « Organisation alimentaire urbaine, l'approvisionnement de Cotonou en produits vivriers », *Cahiers de la recherche-développement*, 40: 76-97.
- CHATEAU J. [1969], *La Commercialisation des produits maraîchers locaux sur les marchés d'Abidjan*, Abidjan, ministère du Plan.
- CLARK G. [1995], *Onions are my Husband. Survival and Accumulation by West African Market Women*, The University of Chicago Press, 464 p.
- DEMETER [1983], *Rapport sur la commercialisation des fruits et des légumes en Côte-d'Ivoire*, 118 p.
- EDMOND B. [1962], « Note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population », *Bulletin de l'Ifan*, XXIV, série B (1-2).
- GRÉGOIRE E., LABAZÉE P. (éd.) [1993], *Grands Commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Karthala-Orstom, 262 p.
- HANNA N. [1998], *Making Big Money in 1600. The Life and Times of Isma'il Abu Taqiyya, Egyptian Merchant*, American University Press in Cairo, 219 p.
- HARRE D. [1994], *Approvisionnement d'Abidjan en produits vivriers*, DCGTx.
- HARRE D. [1997], « L'expansion des marchés ouest-africains des produits végétaux frais », *Cahiers de la recherche-développement*, 44: 86-99.
- HETCHER M. [1987], *Principles of Group Solidarity*, Berkeley, University of California Press, 219 p.
- KOUASSI É. V. [1996], *Mobilité spatiale de la force de travail en Côte-d'Ivoire: le cas des vendeuses du marché Gouro*, mémoire de maîtrise de l'IGT, université de géographie d'Abidjan.
- LIGHT I., KARAGEORGIS S. [1994], « The Ethnic Economy », in N.J. Smelser, R. Sweberg (eds), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton University Press & Russel Sage Foundation.
- ROCHER G. [1994], *Introduction à la sociologie générale*, t. 2. *L'organisation sociale*, Points Essais, 258 p.
- SMELSER N.J., SWEBERG R. (eds) [1994], *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton University Press & Russel Sage Foundation.

## Systèmes locaux de gestion des ressources naturelles et approches développementalistes: le cas du Gwendégué (centre-ouest Burkina Faso)

*Jean-Pierre Jacob \**

Dans la plupart des approches développementalistes consacrées à la gestion des ressources naturelles ou à l'appui local, l'approche villageoise est de règle. Les villages bénéficiaires et les terroirs afférents sont conçus comme autant d'unités discrètes, gérées de manière autonome sur le plan administratif, rituel, foncier et politique. Les projets de développement locaux intervenant ou étant intervenus dans la zone du Gwendégué<sup>1</sup> ne font pas exception à cette démarche. Le présupposé selon lequel chaque village posséderait en propre et de manière exclusive les ressources du terroir sur lequel il travaille n'est guère remis en question. Il s'agit bien entendu d'un préjugé très commode puisqu'en liant de manière stricte deux univers restreints (un espace physique et une unité politique), l'intervenant se simplifie considérablement la tâche – et le processus de prise de décision –, du moins tant que les conflits ne viennent pas tout remettre en question. Dans ce cadre, et selon les opérations menées, le chef de terre, le maître de l'eau ou le maître de la brousse sont perçus comme exerçant un pouvoir de gestion des ressources – attribution de terres, règlement de conflits, exclusion des indésirables – tourné d'abord vers l'intérieur, c'est-à-dire vers les membres de la communauté ou vers les allochtones bénéficiaires d'un accès à la terre sur son territoire. Comme nous allons le voir grâce à l'exemple du Gwendégué, ne représente qu'une partie de leur rôle. Leur orientation vers l'extérieur est particulièrement importante dans trois types de situations où ils sont appelés à traiter de problèmes d'environnement « régionaux ». Ce sont respectivement :

– la gestion des « états » des ressources qui rend possible leur exploitation dans un cadre « juridique » adéquat (chose non appropriée, chose appropriable, bien);

---

\* Directeur de recherche, IRD, Ouagadougou, chargé de cours, Institut universitaire d'études du développement, Genève.

Nos remerciements à Jacky Bouju et Jean-Pierre Chauveau pour leur relecture d'une première version de l'article.

1 Le PDRI HKM: Programme de développement rural intégré Houët, Kossi, Mouhoun (actuellement PIDEL, coopération française); le SNV: Organisation néerlandaise de développement (coopération néerlandaise); le PDIZB: Programme de développement intégré de la zone de Boromo (actuellement Probamo, coopération autrichienne); le RPTEs: Programme régional pour le sous-secteur des énergies traditionnelles (Banque mondiale).



Dagara, des Bwa, des Marka, des Peuls...) qui se sont fondus progressivement dans un même moule linguistique et culturel : le winye. La région est constituée aujourd'hui d'un nombre relativement restreint de collectivités – dix-neuf –, formant une ethnie jeune, peu nombreuse (environ 30 000 personnes), unie par la langue et les références à quelques villages anciens (abandonnés ou existants). L'aire d'influence du groupe s'exerce également sur une dizaine de villages limitrophes – bwa, marka ou nuna – avec lesquels les Winye entretiennent des relations économiques, rituelles et d'échanges matrimoniaux.

L'histoire du peuplement de la zone diffère profondément selon que l'on s'intéresse aux établissements humains installés sur la rive gauche du Petit-Balé ou sur sa rive droite, ce cours d'eau constituant une frontière importante, à la fois physique et symbolique, entre deux sous-groupes, dont chacun pratique avant 1850, et en toute autonomie, sa politique économique, rituelle et de défense (*figure 1*).

Les habitants de la zone comprise entre la rive droite du Mouhoun et la rive gauche du Petit-Balé viennent dans leur grande majorité du pays nuna, sur la rive gauche du Mouhoun (ex-Volta noire, région de Zawara, Sili, Bouly, Pano). Ils traverseront le fleuve à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, pour fuir des guerres dont ils situent les causes dans les dissensions internes aux groupes auxquels ils appartiennent. Pour s'installer, ils contactent d'abord le village de Kien et y séjournent même parfois, ce village, installé à proximité de la rive droite du Mouhoun, étant universellement tenu comme le plus ancien de la zone (il disparaîtra dans les années 1910, à cause de la trypanosomiase). Aux dires des informateurs, le lignage fondateur de Kien (de patronyme Kien) est moins intéressé par l'agriculture que par la pêche sur le Mouhoun et il interviendra peu dans l'installation pratique des premiers migrants. Pourtant, il est reconnu comme tuteur par la majorité des communautés installées. Les différents groupements humains s'éloignent ainsi progressivement du fleuve et repoussent la forêt en direction du nord-ouest et du sud-ouest, en s'établissant à proximité de marigots et de rivières non pérennes. C'est de leurs contacts avec le village de Kien que les différents groupes disent adopter progressivement la langue winye, langue réputée n'être parlée au départ que par les seuls habitants de ce premier village, le winye étant présenté localement comme le résultat des interactions langagières entre un mari pougouli et sa femme sissala.

Les premiers habitants de la rive droite du Petit-Balé sont d'origine ethnique plus diverse. La colonisation de la zone provient soit du flux de populations bwa du Kademba qui émigrent vers l'est (on retrouve des communautés bwa jusque sur la rive gauche du Mouhoun, dans la région de Poura, Fara), soit de groupes originellement installés sur la rive gauche du Petit-Balé, encouragés à s'installer sur sa rive droite par le village tuteur de Kwena. Actuellement, le tutorat foncier sur l'ensemble des communautés situées entre la rive droite du Petit-Balé à l'est et les premiers gros villages bwa (Bagassi, Pompoï) ou marka (Datomo) à l'ouest est revendiqué par deux lignages winye, les Ganou installés à Kwena pour le nord, (villages winye de Koupelo et Souboye) et les Boudo installés à Nanou pour le sud (villages bwa de Vi, Pahin, Kayo, Saïrou et Banou).

En même temps que leur village, les premiers lignages qui séjournent tant sur la rive gauche que la rive droite du Petit-Balé installent un autel de la terre,

« esprit » de la fécondité qui est aussi un puissant agent de répression contre toutes les transgressions aux prescriptions coutumières – la « voie winye » (*winye landa*). Cependant, les « politiques » locales concernant ces prescriptions et leurs conséquences sur le peuplement se différencient très tôt. Les chefs de terre de la rive gauche du Petit-Balé veulent des villages peuplés et dynamiques. Ils « adoucissent » donc en conséquence – grâce à des sacrifices – leur terre, de manière à accueillir le maximum de personnes, sans risquer que celles-ci ne soient frappées par l'autel à la moindre erreur commise. De fait, c'est sur cette rive qu'on trouve les plus grands marchés (Oury, Boromo, Solobuly) et les communautés les plus importantes démographiquement (quinze villages à l'heure actuelle). Une route commerciale, reliant Djenné à Kumasi, traversait même la région début XIX<sup>e</sup> siècle (villages de Boromo, Kalembuly, Kwena, [Dupuis, 1824: CXXXI-CXXXII]). Par contre, les communautés de la rive droite du Petit-Balé, plus isolationnistes (quatre villages actuellement), conservent jusqu'à nos jours une terre « aigre » qui est réputée frapper avec force toute rupture d'interdit ou même la simple expression d'un mécontentement vis-à-vis des habitants d'une communauté de la zone. Elles utilisent bien entendu cette caractéristique pour dissuader les velléités d'installation allochtone. Du fait de cette différence de terres, les richesses ne circulent pas librement entre les deux rives : toutes les « choses » fécondées (femmes enceintes, œufs) sont assujetties à un rite particulier avant de traverser le Petit-Balé.

L'ensemble des établissements humains winye, qu'ils soient situés sur la rive gauche ou sur la rive droite du Petit-Balé, luttent pour leur survie pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle et la première partie du XX<sup>e</sup> siècle (guerres esclavagistes, attaques de sociétés secrètes, déprédations dues aux animaux sauvages, trypanosomiase le long du Mouhoun) et beaucoup ne survivront pas aux épreuves. Dans le contexte des guerres du XIX<sup>e</sup> siècle (razzias des Peuls de Barani et de Dokui, jihad de Mamadou Karantao en 1860, razzias des Zarma de Babato vers 1885) notamment, des villages entiers disparaissent corps et biens, des individus sont sommés de choisir entre la conversion à l'islam, la mort ou le marché aux esclaves, des familles entières sont déplacées ou brisées par les flux et reflux incessants des migrations forcées. Ces « grandes » guerres qui leur sont imposées défont l'étanchéité de la configuration bipolaire du Gwendégué, puisqu'une fois les chefs de guerre de chacune de ces zones mis en difficulté (pendant la jihad de Karantao), de nombreux villages se portent mutuellement assistance (envoi de guerriers, recueil de réfugiés...) et ce, quelle que soit leur situation de part et d'autre du Petit-Balé. De cette époque date l'homogénéisation ethnique – et notamment le basculement dans l'influence winye des villages de la rive droite du Petit-Balé – et la constitution de systèmes d'alliance entre les chefferies de terre des différents villages à envergure véritablement régionale et translanique.

Par ailleurs, entre ces grandes guerres, les Winye poursuivent de leur pleine initiative de plus petits conflits inter et intravillageois. Les conflits intervillageois sont provoqués par le vol – très fréquent – de femmes mariées entre villages dont les chefferies de terre ne sont pas alliées. Les conflits internes sont déclenchés, au nom de l'« honneur », par des leaders de factions qui s'opposent au pouvoir local (chef de terre et chef de village [Jacob, à paraître]). Cette contestation des pouvoirs

est une constante dans la société et elle se traduit par de nombreuses conduites de défection (*exit options*). En cas de désaccord avec les autorités en place, les individus ou les sous-groupes changent de nom clanique (donc d'appartenance), migrent vers d'autres villages (notamment chez leurs oncles maternels chez lesquels ils peuvent toujours trouver de la terre) ou créent de nouvelles communautés, du moins tant que l'abondance des ressources le leur permet.

Cette histoire troublée ne rend évidemment pas aisée la tâche de l'anthropologue chargé d'établir la chronologie des mouvements des populations de la zone, les liens de parenté qui les unissent (souvent malgré la différence de patronymes), ou l'histoire foncière qui relie différentes communautés entre elles, étant entendu que ces liens ne sont souvent pleinement élucidés que lorsqu'on tient compte du rôle de premier plan qu'ont souvent joué des communautés aujourd'hui disparues et que les informateurs évoquent de ce fait rarement spontanément. Nous revenons sur ce thème.

### **Chose et bien : la gestion de la convertibilité par le chef de terre**

En Afrique, comme le souligne judicieusement E. Le Roy [1996 : 63], beaucoup de richesses sont des choses et non des biens, les ressources n'étant pas susceptibles de libre aliénation ou ne pouvant être aliénées que sous certaines conditions. Le chef de terre est la personne clé de ces représentations juridiques particulières puisqu'il est, selon les cas :

- celui qui veille à ce que les choses conservent leur statut,
- celui qui rend possible une exploitation par les hommes des choses qu'ils ont produites ou qui leur sont « offertes » par la nature, en permettant leur transformation du statut de choses non appropriées à celui de choses appropriables,
- celui qui a la possibilité de convertir certaines choses en biens ou, à l'inverse, certains biens en choses.

Trois remarques doivent être faites à ce propos.

La liste des catégories de ressources convertibles ou non convertibles n'est pas totalement figée, et le chef de terre possède une certaine marge de manœuvre lui permettant de « s'arranger » avec les pressions actuelles pour la marchandisation d'un nombre croissant de choses. Ainsi, le chef de terre de Boromo – centre urbain possédant un grand marché où résident de nombreux « étrangers » difficiles à contrôler – autorise, moyennant compensation, la vente des feuilles de baobab fraîches en début de saison des pluies, ce que les chefs de terre des petits villages environnants continuent d'interdire. Il n'en reste pas moins qu'il n'y a pas d'arrangement possible permettant la vente de ressources plus importantes, notamment la terre de brousse, sanctionnée, selon la croyance partagée, par la mort de celui qui se risquerait à un tel commerce.

Le chef de terre joue son rôle de conservation ou de modification du statut des choses pour les ressources réservées aux membres de la communauté qu'il supervise (la première bière de mil vendue dans une cour, le beurre de karité, le sumbala...), comme pour celles qui intéressent un ensemble large d'usagers, choses publiques comme les feuilles de baobab, récoltées sur le territoire de n'importe quelle communauté par n'importe quelle femme, quel que soit son village d'ap-

Figure 2 – Convertibilité et non convertibilité de quelques ressources

Type de ressource	Statut de la ressource	Sanction en cas de changement de statut de la ressource sans contrôle par le chef de terre
Terre de brousse	chose	en cas de vente illégale, mort du vendeur (a)
Terre du village – champ permanent ( <i>kātogo</i> )	chose convertible en bien – mise en gage possible (b) sous la responsabilité du chef de terre dans certains villages	
Feuilles fraîches de baobab, poudre de néré, fruits des nénuphars	choses choses convertibles en biens – moyennant don au chef de terre – à Boromo (c)	si ces produits sont vendus – ou si le don de contrepartie n'est pas fait dans le cas de Boromo –, levée de grands vents qui déracinent le mil avant récolte
Poisson des mares et cours d'eau sacrés	chose	en cas de vente, raréfaction du poisson
1 <sup>re</sup> bière de mil vendue dans une nouvelle cour	chose convertible en bien (moyennant sacrifice du chef de terre)	si le sacrifice n'est pas fait avant la vente, bagarre dans la cour
Objet, individu (d) ou animal domestique trouvés en brousse ou richesse tombée à terre – épis de mil, sac de sel (e)... – ou mil mis en contact avec la terre du marigot	bien convertible en chose – il devient la propriété du chef de terre qui l'utilisera dans les sacrifices et les dépenses cérémonielles	
Produit des chasses collectives ( <i>lao</i> )	chose, partagée entre les chasseurs des villages participants ayant tué du gibier	
Produit de la chasse individuelle	chose convertible en bien actuellement – mais le lion, l'oryctérope, <i>le nama nawe</i> , la hyène appartiennent au chef de terre	
Karité, <i>sumbala</i> , mil	chose non appropriée qui devient appropriable (consommable, vendable) à condition qu'un don ( <i>vigu</i> ) soit fait aux cultes villageois ou familiaux associés à la production agricole et à la fertilité (g)	si le don n'est pas fait, maladie du producteur

partenance ou choses communes comme le poisson des mares et cours d'eau sacrés, auquel les ressortissants de quelques villages connus ont un droit d'accès.

C'est de ce rôle de disjoncteur-conjoncteur entre chose et bien que le chef de terre (et son conseil des anciens) se nourrit. Dans le Gwendégué, le chef de terre ne tire pas sa subsistance (ou sa richesse) d'un quelconque droit de propriété sur des ressources physiques importantes (terre, eau, produits du sol et des arbres) qu'il valoriserait ou ferait valoriser. Il la tire de son statut de gardien des « états » juridiques des ressources qui se trouvent dans le territoire qu'il contrôle. Ce statut lui permet d'obtenir deux types de « revenus » (*figure 2*).

### Commentaires

a) Des enquêtes intensives sur les raisons de l'inaliénabilité des terres en pays winye font apparaître un grand nombre de variables, « culturelles » ou autres. J'aurais tendance à les résumer en soulignant que l'argument de fond est très proche d'un refus d'adopter le « paradoxe de la démocratie » tel qu'il a été défini par John Elster: « Chaque génération veut être libre d'imposer des contraintes aux générations suivantes, tout en refusant les contraintes imposées par les générations précédentes » [1986 : 169]. Les autochtones ne veulent pas vendre (ou prêter sans conditions) leurs terres parce qu'ils refusent de mettre en danger la base grâce à laquelle ils peuvent mener une vie de producteurs libres. Ils cherchent par ailleurs à conserver aux générations futures cette possibilité qu'ils ont eue, grâce à leurs ancêtres, de rester « maîtres de leur monde ». Ils ne sont donc guère sensibles aux appels à la « démocratisation » de l'accès au foncier par le marché ou par les recommandations de l'État ou des intervenants externes, parce qu'ils cherchent à reconduire ces liens entre identité et espace dans la durée.

b) Souvent utilisée comme forme d'accès au crédit depuis l'époque précoloniale. Celui qui met en gage sa terre conserve toujours le droit de la récupérer et le bénéficiaire du gage ne peut pas exiger le remboursement de la dette contractée (il continue d'exploiter la terre jusqu'au remboursement de cette dette, voir sur le sujet, M. Cubrilo et C. Goislard [1998 : 338]). On peut mettre en gage les *kātogo* car il s'agit de terre désacralisée, proche du village, sur laquelle des rapports sexuels peuvent avoir lieu (par opposition aux champs de brousse).

c) Chaque vendeuse installée courant juillet sur le marché de Boromo et vendant des feuilles fraîches de baobab – base de la sauce des gens pauvres en période de soudure – remet quelques feuilles ou de l'argent à un envoyé du chef de terre.

d) Il devenait, à l'époque précoloniale, l'esclave du chef de terre.

e) Appartiennent au chef de terre tous les biens tombés sur le sol. À l'époque précoloniale, les sociétés lobi, bwa et winye ont largement utilisé cet interdit de contact entre le bien et le sol pour dépouiller les commerçants jula, en creusant des tranchées destinées à faire tomber les ânes (et leur charge !) sur le territoire de la communauté.

g) On fait des dons à des cultes villageois (*nambinu*, *venu*, *nambwe...*) pour le karité et le néré ou à des cultes familiaux de type (*jomo*), pour le mil. Dans ce dernier cas, ce sont les chefs d'exploitation qui font les offrandes. Elles ont été cependant précédées de sacrifices du chef de terre pour « déposer la pluie » (*donum ā siu*) de manière à ce que les récoltes ne soient pas perturbées par les intempéries. Le produit de la vente du beurre de karité revient aux femmes. Le produit de la vente du *sumbala* revient aux chefs d'exploitation. Le *sumbala* et le mil ne sont jamais vendus directement par l'homme mais par des femmes (« mères adoptives », en général les femmes du logeur de la première épouse du chef d'exploitation).

En premier lieu, la société lui reconnaît la capacité exclusive d'opérer la translation bien/chose ou chose/bien pour certaines catégories de ressources. Il est en effet le destinataire unique des biens qui n'ont plus de propriétaires, des choses qui sont trop « puissantes » pour pouvoir être possédées par n'importe qui ou des choses rendues dangereuses par leur mise en contact avec une catégorie semblable ou opposée: épis de mil tombés des paniers lors de leur transport à la récolte, charges des commerçants touchant le sol au passage des villages, mil ayant touché la terre des marigots, gibier « amer » (hyène...), et, d'une manière générale, toute chose, personne, fétiche, ou animal domestique « sans propriétaire », trouvé en brousse. Danuta Liberski avance une hypothèse intéressante à propos des raisons qui font du chef de terre le seul récipiendaire des biens trouvés en brousse chez les Kasena:

« Ne pas avoir de propriétaire, c'est ne pas avoir d'ancêtres, ne pas s'inscrire dans une généalogie. Les animaux, les objets sans propriétaire reviennent au chef de terre parce qu'il est "hors généalogie", parce qu'il a un lien avec la terre d'avant la territorialisation [...]. Lui seul est en mesure de remettre ces animaux dans le monde de l'origine en les sacrifiant à la terre » [1991 : 291].

Le second type de revenu provient de son implication dans la plupart des demandes des hommes cherchant à tirer parti de leur environnement naturel, ou cherchant à reconformer la légitimité des accès des uns et des autres au dit environnement, en cas de conflit foncier notamment. C'est dire que le chef de terre intervient pour « préparer » les ressources – et les génies qui en sont les propriétaires originels – de manière à répondre aux vellétés d'extraction, d'exploitation ou de consommation des hommes ou pour réaffirmer leurs droits d'exploitation, dans le cas où il existerait un flou lié par exemple à un litige (conflit entre plusieurs acteurs pour le droit d'accès à telle ou telle richesse). Dans toutes ces situations, le chef de terre rend possible la modification d'état ou en reprecise la nature, permettant la mise en valeur du monde naturel qui entoure les hommes: transformation d'une chose non appropriée en chose « appropriable » (feuilles de baobab utilisables pour la sauce, terre devenant fonds cultivable, poisson devenant ressource alimentaire) ou la conversion d'une chose appropriée en bien (feuilles de baobab vendues)... En compensation pour son rôle, le chef de terre recevra, en partage avec les esprits, la viande des sacrifices et le produit des dons et offrandes qui accompagnent les demandes des hommes. Ces quelques éléments d'analyse sur le rôle du chef de terre permettent de comprendre deux occurrences:

– La maîtrise spatiale d'un lieu peut être une fonction subordonnée, découlant de l'appropriation rituelle de ce lieu. Le chef de terre traite en priorité la chronologie des événements qui surviennent dans l'espace sur lequel il possède une maîtrise. Ces événements sont exceptionnellement néfastes: ce sont les crimes sanglants, vols et viols qui demandent réparation car la terre « souillée » est impropre à nourrir les hommes. Ils sont la plupart du temps anodins, puisqu'ils sont liés aux vellétés cycliques de production des hommes, le chef de terre veillant à ce qu'ils puissent accomplir ces actes de production en toute quiétude.

– Le tutorat, cette convention sociale qui lie par des droits et devoirs réciproques un logeur et un logé (voir plus loin), est d’abord, en pays winye, une relation entre hommes habitant des communautés différentes et consistant en l’exercice, par un chef de terre, au nom d’un groupe des logeurs, d’un monopole de gestion des « états » des richesses et de leur éventuelle transformation sur des espaces et pour des ressources concédés à des groupes de « logés », installés dans des villages plus récents, qui en tirent leur subsistance. Comme le dit M.-E. Gruénais, dans ce type de contexte, la propriété de la terre n’a a priori pas de sens, elle « ne devient pertinente pour le pouvoir que peuplée d’individus qui acceptent la relation, laquelle est alors un lieu d’exercice de l’autorité » [1986 : 290-291; cf. aussi Bouju, 1995].

Bien entendu, le chef de terre du village tuteur accorde généralement, après quelques années, un droit pour le groupe sous tutelle à se constituer une compétence de gestion rituelle pour le territoire qu’il cultive, symbolisée par l’installation d’un autel de la terre et d’un autel de la brousse propres. S’il ne le fait pas, le village accueilli peut déclencher de sa propre initiative un tel processus d’autonomisation, notamment dans le cas où le chef de terre tuteur manquerait à son rôle de conjoncteur/disjoncteur institutionnel et symbolique <sup>2</sup>. Pour autant, ces installations, et notamment celle d’un autel de brousse, ne lui permettront que de régler les affaires mineures (ouverture d’un champ de brousse, délits mineurs) ne requérant que le sacrifice de volaille ou de simples dons. Le chef de terre du village logeur continuera d’intervenir pour les problèmes plus importants – notamment les conflits entre villages sur les limites de terres, les crimes sanglants (voir plus loin) –, qui requièrent le sacrifice de quadrupèdes. L’ensemble de la brousse du Gwendégué est ainsi ponctuée par une série hiérarchisée d’autels, les plus anciens fonctionnant comme autels supérieurs, références suprêmes en cas d’affaires graves.

### **La gestion des choses communes : l’exemple de la pêche des mares et cours d’eau sacrés**

Le rôle de gestionnaire régional du chef de terre se manifeste également dans le cas des pêches des mares et cours d’eau sacrés situés sur son territoire, qu’un groupe de villages pêche collectivement, selon un système d’invitations réciproques entre communautés voisines. Plus ou moins importantes en nombre (en moyenne, une à dix par communauté), ces mares, auxquelles il est sacrifié régulièrement, sont les seules à être constituées en communaux, les autres points d’eau étant en accès libre. Dans le cadre de ces communaux, les différents chefs de terre sur le territoire desquels de telles pêches ont lieu, apparaissent comme titulaires

---

2 L’autonomisation rituelle des villages dépendants est provoquée par le subterfuge suivant. Le village envoie au chef de terre du village tuteur un lépreux qu’il dit avoir trouvé dans la brousse qu’il contrôle. Le refus indigné du chef de terre de s’approprier ce bien dangereux est mis à profit par les dépendants qui utilisent cette « défaillance » pour remettre en question sa capacité globale à neutraliser les biens souillés et créer leurs propres autels de la terre et de la brousse. Nous avons relevé cinq occurrences de ce récit pour l’ensemble du Gwendégué. Il relève manifestement du registre de la « bonne histoire » (voir note 3).

Figure 3 – Les dimensions de « prépartage » dans le cadre des pêches collectives

Dimension temporelle	Réglementation des périodes de pêche réservée à la saison sèche; coup d'envoi donné par le chef de terre responsable de la zone après sacrifice sur les lieux. Réglementation des parties de pêche, limitées dans le temps, les pêcheurs ayant obligation d'entrer et de sortir de l'eau ensemble. La répartition des pêcheurs sur les berges par village et par famille est la même d'une saison à l'autre.
Dimension technique	Réglementation des engins et des techniques de pêche – nasse ( <i>cigui</i> ) pour les femmes et filet individuel ( <i>gwāda</i> ) pour pour les hommes dans les mares, interdiction de la technique de pêche par barrage de l'eau pour les rivières, interdiction de se retourner et de revenir sur ses pas pour prendre du poisson qui se serait échappé...
Dimension informationnelle	Contrôle des informations concernant l'état de la ressource par les <i>sen fellama</i> , membres du conseil des anciens, « envoyés » du chef de terre qui inspectent les points d'eau et lui font leur compte rendu. Contrôle des informations concernant les jours de pêche en fonction de l'état de la ressource (a).
Dimension spécifique	La plupart des espèces cohabitant avec le poisson (crocodile, lamantin, tortue, hippopotame) considérées comme « sacrées » (envoyés des génies de l'eau) sont interdites de pêche.
Dimension d'appropriation	Le droit de pêche n'est autorisé qu'à un certain nombre de ressortissants de communautés voisines alliées, limitativement énumérées. Ce droit implique une certaine réciprocité, bien que chaque communauté soit libre d'ajouter ou de retrancher à la liste des villages qui pourra partager avec elle ses ressources halieutiques, en fonction de leur importance (b). La pêche individuelle sur les communaux reste autorisée si le pêcheur respecte certaines conditions (voir plus loin).
Dimension économique	La vente du poisson capturé est formellement interdite. Les pêcheurs doivent redistribuer leur surplus autour d'eux. Tendance des maîtres de la ressource à décider des calendriers de pêche en fonction des jours de marché des villages voisins (notamment Boromo) (c).

### Commentaires

a) En cas de sécheresse, on évite de faire diffuser l'annonce de la pêche de tel marigot en place publique, le jour du marché. On invite discrètement un ou deux villages très proches.

b) Voir *figure 4*.

c) Dans les représentations locales, l'interdit de vente du poisson est expliqué de la manière suivante. La possibilité de vendre est considérée comme un témoignage de surabondance de la ressource, puisqu'elle suppose que les pêcheurs ont pu en priorité satisfaire leurs besoins de subsistance. Cette attitude est contraire à celle que doit en toutes circonstances adopter l'homme, qu'il cherche à obtenir du grain, des protéines

animales ou tout autre bienfait. La norme veut en effet que l'individu se présente dans la vie comme un éternel mendiant, un affamé à la recherche constante de nourriture, parce que c'est seulement dans cette position d'humilité qu'il peut produire « l'attendrissement » des divinités nécessaire au déclenchement de leurs dons (bonne récolte, pêche abondante, nombreux enfants \*...). La sanction de la vente est donc l'épuisement de la ressource, c'est-à-dire la suppression des dons des esprits aux hommes qui ont prétendu pouvoir « se suffire ». Il est conseillé aux pêcheurs heureux d'éviter la commercialisation de leur capture et de chercher plutôt à redistribuer leur surplus autour d'eux. La tendance des maîtres de la ressource à décider des calendriers de pêche en fonction des jours de marché des villages voisins (notamment Boromo) vise bien entendu à éviter les tentations de vente les plus évidentes.

\* Dans un texte qui présente une approche néoplatonicienne du sacrifice, A. de Surgy avance l'idée que ce serait par pure bonté, par pur attendrissement de voir les hommes souffrir que Dieu viendrait se communiquer à eux et les couvrirait de bienfaits [1976].

---

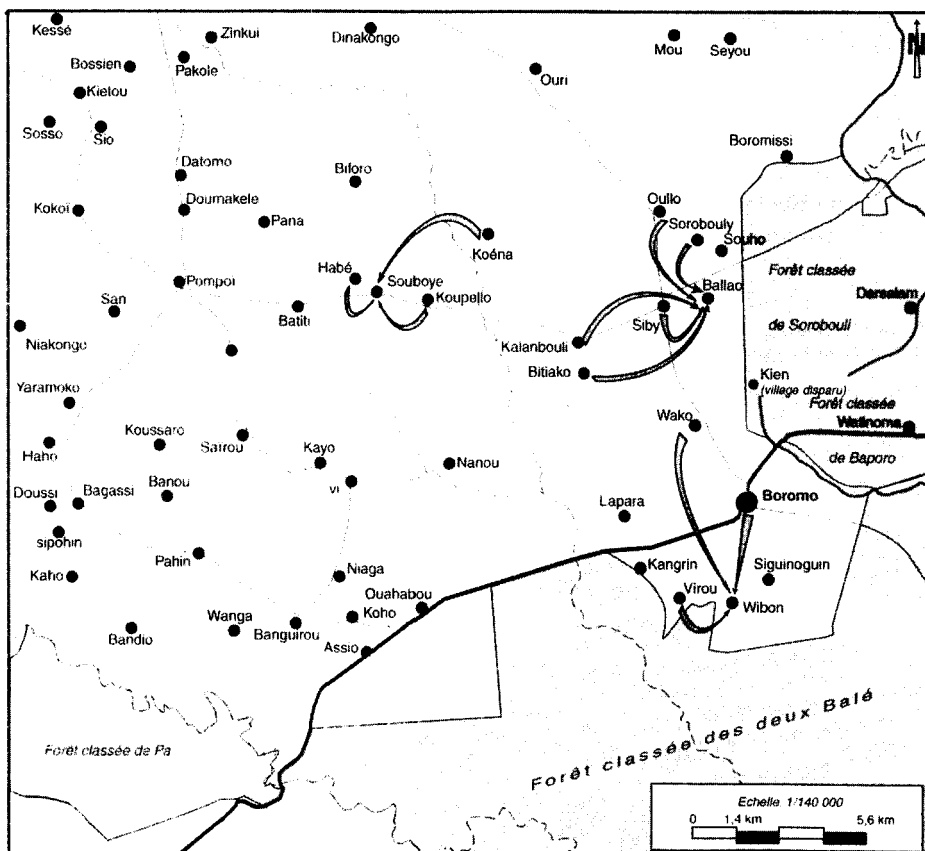
d'un pouvoir de contrôle et de gestion pour des ressources dont le statut juridique est, dans le vocabulaire emprunté à Le Roy [1996 : 64, 74-75], celui de la *maîtrise prioritaire externe*, qui concerne un avoir non susceptible d'être aliéné (le poisson) sur lequel quelques groupes connus – qui résident dans des villages différents – exercent un droit d'accès et d'extraction collectif.

Les pêches collectives sont assujetties à des procédures de « prépartage » [Chauveau, 1991], règles d'accès et d'exploitation très complètes, largement établies par la « coutume » et dont le but est visiblement d'éviter la surpêche et d'obtenir, ce faisant, une bonne conservation de la chose commune dans la durée.

L'étude des procédures de « prépartage », qui s'inspire des variables proposées par Chauveau [1991 : 110-112] permet de distinguer six règles définissant l'accès et l'exploitation de la ressource dans le cas des pêches collectives du Gwendégué.

Le contrôle des règles de prépartage est opéré par les chefs de terre et leurs conseils des anciens sur les territoires desquels se font, à tour de rôle, les différentes pêches. Lorsque ce contrôle se fait correctement – ce qui paraît être le cas actuellement pour les différents sites enquêtés (Wibō, Boromo, Balao, Souboye, *figure 4*) – on échappe à l'hypothèse de la « tragédie des communaux » de G. Hardin [1977]: le fait que la ressource soit un bien collectif n'entraîne pas de dissociation entre autorité et responsabilité et n'a pas pour effet d'inciter – comme dans le scénario prévu par l'auteur – chacun des usagers à épuiser la ressource avant qu'un autre ne le fasse à sa place. On notera enfin que la pêche individuelle sur les communaux reste autorisée pour n'importe qui à n'importe quel moment de l'année mais sous condition qu'elle soit faite uniquement « pour nourrir son ventre ». Le poisson capturé ne peut pas être emporté. Il doit être cuit et consommé sur place, les reliefs du repas rejetés à l'eau. La pêche individuelle est donc soumise à une sorte de quota informel, correspondant à la quantité de poisson qu'un ou quelques individus peuvent décentement consommer.

Figure 4 – Quelques exemples de pêches collectives dans le Gwendégou



### Modalités d'exercice du tutorat et gestion des conflits fonciers

Dans une grande partie de l'Afrique rurale, l'institution du « tutorat » règle de manière courante les relations entre un groupe autochtone installé sur un terroir donné et des nouveaux venus [Chauveau, 2000 : 106]. Caractéristique de l'« économie morale » [Scott, 1976] des sociétés paysannes, pour lesquelles il existe traditionnellement un devoir d'accueil et d'assistance vis-à-vis de celui qui erre à la recherche de quoi se nourrir, l'institution du tutorat prend généralement la forme suivante : tout nouvel arrivant s'adresse à un autochtone propriétaire de terres qui lui fait bénéficier, dans la mesure des ressources disponibles, d'une délégation de droits fonciers (ou même actuellement, dans certaines zones du Burkina, d'une vente de terre). Le bénéficiaire contracte de ce fait un devoir permanent de reconnaissance vis-à-vis de son « tuteur ».

Les formes du tutorat peuvent varier en fonction du type de migration (fondation de hameaux de culture, installation dans des villages mixtes), de l'état de la pression foncière, du degré de cohésion des structures sociales autochtones, de la nature des

terres concédées (terres de brousse « inoccupées », terres de jachère...). Pour rendre compte de la pluralité de ces formes, il importe donc de développer l'observation de leur dynamique dans le temps et dans l'espace en tenant compte de facteurs tels que le statut social du tuteur (chef de terre, de lignage, de famille, simple exploitant), les structures des migrations, la nature des droits délégués (droits permanents ou droits temporaires à périodicité plus ou moins longue, importance de l'argent dans les transactions), les caractéristiques et l'évolution des systèmes de production, l'existence ou non d'un marché des facteurs de production et du crédit...

Dans certaines zones de l'ouest burkinabè où la pression foncière est forte, l'évolution économique et l'échec des autochtones à faire réévaluer les premiers arrangements conclus avec les emprunteurs de terre ont entraîné un éclatement de la notion de tutorat. Celui-ci a pris la forme d'une relation interindividuelle (n'importe quel autochtone ayant accès à la terre peut devenir tuteur) à forte composante rentière au bénéfice du tuteur (versement d'une redevance quel que soit l'arrangement adopté: prêt, location et même vente, voir par exemple sur le sujet Zongo et Mathieu [2000] ou Paré [2000]). Ces cas de figure n'existent pas dans le Gwendégué. Il convient cependant d'y signaler la présence de formes de tutorat interindividuels, liés à des « étrangers » qui se sont installés à proximité des villages autochtones, sur des terres de lignage qui leur ont été prêtées, sans contrepartie, la reprise s'effectuant le cas échéant après l'abandon des parcelles empruntées ou après requête du prêteur. Cependant, ni tous les villages, ni tous les propriétaires fonciers ne sont engagés dans ce type de relations. La zone ne connaît en fait qu'une faible marchandisation de la terre en milieu rural, ce dont témoigne (indirectement) le nombre infime de procès-verbaux de palabre répertoriés dans les préfectures de Boromo, Siby et Oury, les seuls cas constatés concernant des terrains lotis ou en voie de lotissement à proximité de communes urbaines.

La forme historique principale du tutorat que l'on retrouve dans le Gwendégué jusqu'à aujourd'hui est une forme collective qui implique des relations sociopolitiques particulières. Elle était également dominante plus à l'ouest, dans la région de Kouka, jusque dans les années soixante-dix [Paré, 2000]. Le tuteur est le représentant d'une structure sociale légitime, chef de terre ou maître de la brousse et l'individu sous tutelle est le chef d'un hameau composé de familles migrantes, se voyant concéder un droit de délégation de droits pour l'ensemble des producteurs sous son autorité. Oublié dans le cadre des relations de production quotidiennes, qui n'impliquent généralement que des relations foncières entre ressortissants d'un même village, ce tutorat ne s'actualise qu'à l'occasion de demandes de régulation très spécifiques, décrites ci-dessous. Dans ces occasions, les chefs de terre de quelques villages anciens dévoilent leur rôle particulier d'autorité régionale, pouvoir peu perceptible étant donné la rareté des événements qui les amènent à se manifester.

### *Le tutorat entre communautés autochtones*

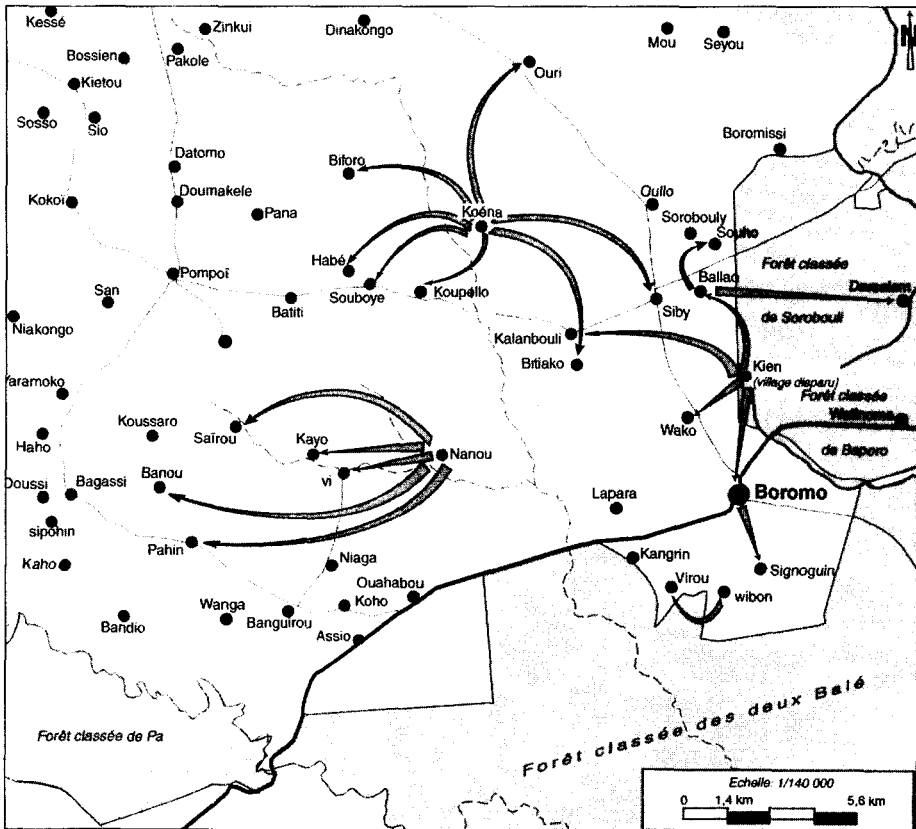
Comme nous l'avons indiqué en introduction, le tutorat est au fondement de l'existence de la société winye, puisque l'histoire de l'implantation des villages en est totalement tributaire. Les groupes qui traversent le Mouhoun et s'installent sur

la rive gauche du Petit-Balé sont d'abord en contact avec le village-mère de Kien et ses ressortissants sont considérés jusqu'à aujourd'hui comme ayant tutelle sur l'ensemble du domaine foncier situé entre la rive droite du Mouhoun et la rive gauche du Petit-Balé. Les chefs de terre de Kien interviendront d'ailleurs dans les procédures rituelles d'installation des différents groupes sur leur terroir propre en les aidant à constituer leur autel de la terre et leur autel de brousse.

Sur la rive droite du Petit-Balé, la situation est sensiblement similaire, les villages de Kwena et de Nanou accueillant puis installant sur les terres qu'ils contrôlent une série d'établissements humains (des villages marka et winye dans l'orbite d'influence de Kwena, des villages bwa dans celle de Nanou).

Ainsi se met en place une seconde génération de villages autochtones, au nombre desquels on peut citer les communautés actuelles de Balao, Wibō, Bouloumissi, Boromo, Kalembuly (village ancien de Sājenyebō), Habé... Une fois établis, certains de ces villages qui se sont vus concédés des domaines fonciers importants, jouent à leur tour le rôle de tuteur vis-à-vis des groupes qui se présentent ensuite, chaque village-centre installant à sa périphérie une ou plusieurs colonies de peuplement, dans une perspective défensive (augmenter son nombre

Figure 5 – Les tutorats régionaux dans le Gwendégoué



pour résister aux guerres), d'occupation de l'espace ou de surveillance d'une ressource spécifique (marigot, réserve de brousse...). Ces colonies constitueront la troisième génération de villages autochtones (Oury, Oulo, Koupelo, Souboye, Souho, Solobuly, Virou...), qui s'autonomisera progressivement en se voyant accorder également le droit de sacrifier de manière indépendante à la terre et à la brousse (*figure 5*). Dans chaque cas, le processus est le même. Le chef de terre du village accueilli bénéficie au nom de la collectivité qu'il représente d'un droit de délégation des droits très complet: droit de culture, d'investissement, de cueillette (nééré, karité), de transmission. Une quatrième génération d'établissements humains s'installera dans le Gwendégué, à partir de 1960, mais ce sont cette fois des communautés mossi qui s'implanteront pour la plupart sur la terre de villages autochtones disparus. Les anciens logeurs de ces villages disparus se considéreront tout naturellement comme les tuteurs des nouvelles installations mossi, bien qu'ils aient parfois des difficultés, comme on le verra ci-dessous, à faire reconnaître leurs prétentions.

En fait, avec le passage du temps et les vicissitudes de l'histoire, l'ensemble des exploitants des villages autochtones accueillis se présentent, au vu des droits fonciers complets qui leur ont été octroyés, comme les véritables « propriétaires » des terres qu'ils cultivent. Les relations de tutorat originelles sont en quelque sorte occultées dans la vie courante et ne sont rappelées, le cas échéant, qu'en deux circonstances présentées plus longuement ci-dessous: lorsqu'il y a un conflit sur les limites de terres entre deux villages autochtones de seconde ou de troisième génération ou lorsqu'il y a débat entre deux communautés autochtones sur la question de savoir qui peut se prétendre légitimement tuteur d'un hameau de culture « étranger ».

### *Les conflits sur les limites de terres entre villages autochtones*

Les conflits sur les limites de terres entre deux villages autochtones de deuxième ou troisième génération n'entraînent une recherche de régulation par un chef de terre d'un village plus ancien, tuteur régional de la zone, que si les conditions suivantes sont réunies.

D'abord, il faut que les villages en désaccord expriment un besoin réel d'arbitrage et que les protagonistes soient véritablement résolus à trancher la vérité ou qu'ils menacent, par leur conduite, de troubler l'ordre social si cette vérité n'est pas connue.

Ensuite, il faut que cette demande d'arbitrage n'ait pas été satisfaite par l'administration locale, qui reste en général la première référence dans ce genre de situation. Vu l'attitude de désengagement qu'a toujours adoptée l'administration locale dès qu'il s'agit de problèmes de terres, cette condition est très souvent satisfaite. Le préfet renvoie en effet à la palabre entre villages la résolution des litiges fonciers ou des conflits sur l'appropriation des ressources naturelles tout en l'assortissant de menaces en cas de troubles de l'ordre public: gel des terres litigieuses ou don de celles-ci à une tierce partie.

Enfin, il faut que le lignage auquel il est fait appel possède la « bonne histoire », c'est-à-dire le récit structuré convaincant qui fait autorité et établit

définitivement sa compétence à trancher pour l'espace transvillageois en question. Bien entendu, cette « bonne histoire » doit obligatoirement se référer à la hiérarchie impliquée par l'histoire du peuplement et la chronique de l'occupation de l'espace, avec le rappel des repères visuels de limites établis par des ancêtres nommés. C'est-à-dire qu'en principe un conflit entre villages de deuxième ou de troisième génération entraîne le recours aux instances coutumières du village qui est leur tuteur commun ou des descendants de ces tuteurs quel que soit l'endroit où ils se sont installés depuis que ce village-tuteur a disparu. Cependant, étant donné les défaillances de la mémoire orale, l'inévitable plasticité des récits, la diffusion de versions divergentes sur l'ancienneté relative de tel ou tel village et la disparition d'un grand nombre de communautés (donc de garants pouvant corroborer les prétentions des uns ou des autres) et les intérêts contradictoires des acteurs impliqués, la détention, par ceux qui doivent trancher, d'un argumentaire soutenu permettant de faire la preuve d'un savoir supérieur, donc de forcer et d'imposer sa décision, est déterminante<sup>3</sup>. Le régime politico-foncier local est donc produit en grande partie par des performances, des pratiques ponctuelles essentiellement rhétoriques, parties intégrantes de celles dont P. Bourdieu dit que « leur structure temporelle, leur orientation et leur rythme sont constitutifs de leur sens » [1972 : 221-222]. Pour prévaloir, le tuteur doit servir aux parties en présence le récit péremptoire qui établit sa légitimité à trancher et laisse littéralement ses interlocuteurs « sans voix », les poussant à adopter la solution qu'il propose. C'est par exemple le cas dans la résolution du conflit présenté ci-dessous, impliquant quatre villages autochtones (Habé, Souboye, Koupelo, Kwena):

« Le chef de terre de Habé et celui de Koupelo réclament tous deux le tutorat sur le village de Souboye plus récent. Les gens de Habé disent que toutes les terres de Souboye leur appartiennent et ceux de Koupelo également. Les gens de Habé disent qu'ils se sont installés dans la zone avant ceux de Koupelo mais ceux de Koupelo disent que c'est faux. Il y a des années (1977), un conflit a opposé Habé et Souboye. C'est une Nogo de Souboye mariée à Habé qui a déclenché le conflit. Les Nogo de Souboye cultivaient un terrain depuis longtemps. Cette année-là, ils avaient même semé du mil. Leur sœur Nogo mariée à Habé est venue sur le même terrain semer de l'arachide, poussée par ses maris. Certains plants de mil ont même été arrachés. Donc le conflit était ouvert à tel point que la bagarre était imminente. Les gens sont partis trois fois devant l'administration de Boromo, sans succès. Le problème était si grave qu'on a fait appel au chef de terre d'un quatrième village, Gniepego Ganou de Kwena. Gniepego a envoyé son fils qui est venu dire que les terres des trois villages de Habé, Souboye et Koupelo lui appartiennent puisque c'est Kwena qui les a tous installés. *Ce jour-là, ni ceux de Koupelo, ni ceux de Habé n'ont su que dire. Ils n'ont pas pu contester cette*

3 Cette « bonne histoire » peut aussi être faite essentiellement d'une série de menaces occultes amenant à la mort des prétendants illégitimes ou d'un enchaînement de mouvements stratégiques extrêmement bien préparés. Un exemple subtil de ce dernier cas de figure est fourni par Zongo et Mathieu [2000 : 27-28] pour la province des Banwa.

Chez les Winye, l'importance de la « bonne histoire » dans l'établissement des droits ou l'autonomisation de ceux-ci est fondamentale (voir l'exemple du lépreux rapporté en note 2). Ces « bonnes histoires » sont probablement universelles (voir, pour un exemple népalais, A. Armbrrecht Forbes [1999: 121]). Elles doivent être interprétées à la manière de C. Lentz, comme liant « des événements historiques hétérogènes et diffus en épisodes facilement mémorisables et immédiatement compréhensibles pour les auditeurs, synthétisant des processus de longue durée sous la forme d'un événement unique » [2001 : 61].

*affirmation*<sup>4</sup>. C'est donc le chef de terre de Kwena qui a réglé le conflit et c'est sur son autel de brousse que se sont faits les sacrifices de réparation (un coq, un bélier, une jarre de bière de mil, 5 000 francs CFA). Un certain nombre de villages dont Kwena est le tuteur ont assisté au sacrifice (Koupelo, Habé, Souboye, Biforo, Kayo, Batiti). » [Informateurs : Mien Tiebele, chef de terre de Souboye et Sinu, Karfa, interview réalisée à Souboye, le 26 septembre 2000; Aka Siko, interview réalisée à Kwena le 25 mars 2000.]

On notera que les types de tutorat qui sont actualisés et remémorés en ces occasions ne visent pas un accaparement foncier. Pour le moment, il n'est pas question pour les chefs de terre impliqués dans la régulation d'un conflit de ce type de se faire reconnaître par ce moyen tel ou tel droit sur les ressources concrètes des terroirs des villages qui ont fait appel à eux. Du point de vue des tuteurs, le « jugement » est avant tout un acte politico-symbolique, la référence à l'espace permettant un rappel de la relation entre hommes, celle établie entre le groupe des demandeurs et celui des cédteurs de terres. Ils se bornent donc à vérifier qu'on ne leur conteste pas le monopole de gestion sur les « états » des ressources et qu'on leur reconnaît bien un rôle de « passage obligé » dans l'accès à leur exploitation paisible. Ils considèrent que ce rôle leur a été pleinement reconnu lorsqu'ils ont agi comme sacrificateurs à leur autel de la brousse et ont immolé les victimes que les plaideurs ont été condamnés à offrir pour régler définitivement le problème.

### *Le tutorat entre communautés autochtones et communautés mossi*

L'immigration provenant du Plateau mossi qui démarre pendant les premières années de l'indépendance pour s'accroître à partir de 1974-1975 fait usage de l'institution du tutorat, mais elle oblige surtout, comme nous le verrons, à une remémoration – parfois pénible – des relations de logeur à logé qu'entretiennent entre elles les communautés winye, sous le coup des nouveaux enjeux posés par l'arrivée des migrants.

Le Gwendégué n'est pas, au départ, une zone d'accueil particulièrement privilégiée par les Mossi. La culture cotonnière y démarre assez tard (années 1975) et cette zone charnière entre l'est et l'ouest du pays n'est pas prioritaire dans la « carte mentale » des candidats au départ. Cependant, une immigration y prend place, inégale selon les villages, et ce, dès la Première République (1960-1966), pour s'accroître pendant la sécheresse des années 1971-1974. Certains villages reçoivent beaucoup de migrants (Bitiako, Siby, Balao, Wako, Lapara...) pendant que d'autres n'en accueillent pratiquement pas (Oury, Wibō, Kwena...). Ces disparités s'expliquent par le rôle que jouent les élites autochtones – ressortissants, élus ou chefs de village –, affiliées au parti alors dominant (le RDA), dans la répartition des flux de populations. Ces élites s'efforcent en effet d'obéir aux consignes venues de plus haut, qui recommandent l'accueil « en douceur » des populations allochtones, mais elles ne peuvent le faire qu'en les orientant de préférence vers les terroirs dans lesquels elles possèdent des alliés politiques ou des parents – les deux catégories se confondent souvent. Or, la carte virtuelle des implantations

---

4 C'est nous qui soulignons.

possibles est d'une certaine manière déjà déterminée depuis de nombreuses années, depuis 1946 précisément, puisque c'est de cette époque – qui marque les « débuts de la politique » en milieu rural voltaïque – que datent les affrontements qui voient s'opposer pour la première fois villages acquis au RDA à ceux qui le sont à l'Union voltaïque puis au PRA, pour l'envoi d'élus à l'assemblée territoriale et à l'assemblée nationale constituante. Depuis cette époque, les appartenances ont donc eu le temps de se rigidifier et de prendre l'allure de factions sous-régionales irréciliables.

La deuxième difficulté à laquelle se heurtent les élites locales est le choix de la zone d'implantation des migrants. Ceux-ci ont tendance, soit du fait des suggestions des chefs de terre autochtones soit par goût personnel, à s'installer discrètement sur des brousses inoccupées qui se trouvent être généralement situées sur le terroir de villages autochtones disparus, dans des espaces qui ont par ailleurs été souvent mis en défens (forêts classées et parcs nationaux) d'abord par l'administration coloniale, puis par l'État postcolonial. Les migrants s'installent – en dépit de la législation et de l'opposition ponctuelle des agents des Eaux et Forêts – sur les bords du Mouhoun ou dans les forêts classées de Solobuly et de Baporo, dont la végétation disparaît rapidement. Ces premières implantations ne sont donc pas forcément perçues d'un trop mauvais œil par tous les autochtones, et ce pour deux raisons :

- les terroirs des villages autochtones disparus ont été généralement marqués par une histoire troublée, et les Mossi qui y sont envoyés testent, aux yeux des Winye, les possibilités pour des êtres humains de réinvestir sans danger des lieux considérés comme « souillés » ;
- l'installation de migrants permet de maintenir l'espoir d'une possible revendication, par les autochtones, des terres pour lesquelles ils ne se sont jamais résolus à perdre leur emprise, quelle qu'ait été la sévérité des politiques domaniales menées à l'époque coloniale – les forêts classées de la zone l'ont été dès 1937 – et postcoloniale. Ce maintien des revendications passe cependant par une réaffirmation de l'institution du tutorat entre autochtones et migrants, selon des modalités que nous décrirons brièvement.

L'accueil des migrants ayant été imposé par les politiciens locaux et régionaux dans la précipitation et une grande improvisation, nombre de procédures d'installation n'ont en fait pas impliqué les villages les plus anciennement installés dans la zone, les seuls à posséder un patrimoine foncier important et à avoir donné de la terre à d'autres villages (disparus ou existants). On s'est adressé à des villages autochtones complaisants, participants des réseaux politiques déjà évoqués, communautés de troisième génération n'ayant donc pas, du point de vue coutumier, de légitimité à octroyer de terres, puisqu'elles-mêmes n'en possèdent pas à proprement parler (elles sont sur les terres qu'un village autochtone plus ancien, agissant comme tuteur, leur a concédées). Tout le problème a donc été pour ceux qui se considèrent comme les propriétaires légitimes des terres occupées par les migrants de réaffirmer leur maîtrise sur les zones investies, une fois les mouvements de colonisation calmés. Les conflits dans ce contexte ont donc moins concerné les rapports entre autochtones et allochtones que les autochtones entre eux, avec un lobbying intense auprès de l'administration locale et des ressortissants pour se voir concéder les signes élémentaires témoignant de l'identité de tuteur légitime, tout

en en dépouillant l'usurpateur<sup>5</sup>. Les demandes de révision des positions de tuteurs en faveur des chefs de terre pouvant prétendre au statut de propriétaire foncier « régional », et donc aptes de ce fait à engager légitimement des relations politiques avec d'autres groupes, ont pu aboutir grâce à la réunion de deux des conditions déjà identifiées à propos de la régulation des conflits de limites entre communautés autochtones : une administration territoriale peu interventionniste en matière foncière et un groupe de chefs de terre possédant une « histoire » probante établissant de manière incontestable leur qualité de tuteur. Cette performance est évidemment encore plus convaincante lorsqu'elle est accompagnée de la production de témoins, ressortissants d'un village de même génération familiaux de la zone objet du litige, comme dans l'exemple ci-dessous, opposant deux villages autochtones, Balao et Souho :

« La forêt classée l'a été à l'époque coloniale. Les gens de Souho ont installé les Mossi de Dar Salam dans la forêt classée en se cachant de Balao. En tant que chef de terre de Balao, j'aurais souhaité que les Mossi évacuent le coin, mais comme ça n'est pas possible, il fallait au moins qu'ils soient sous tutelle des gens de Balao et non pas sous la tutelle de Souho. Cela a été accepté par les Eaux et Forêts. Leur impôt est versé à Balao, leur coton est pesé à Balao. Nous pouvons décider qu'ils doivent quitter. Le jugement (pour obtenir le droit de tutelle) a duré trois ans. J'avais des témoins (de Kwena, Oury, Bouloumissi); Souho n'avait pas de témoins.

Les jugements fonciers entre nous et Souho et les migrants mossi de Dar Salam ont « chauffé ». Même certains de Siby soutenaient Souho. Tous jugeaient que Balao était bien petit pour être tuteur d'une telle zone. Ces gens de Souho avaient commencé à partager la forêt à notre insu. Il me fallait arrêter toute cette anarchie. Cette nature a un propriétaire qui est le chef de terre de Balao. J'ai été soutenu dans mon action par ceux de Bouloumissi avec qui nous gérons les terres de la forêt classée. Nous sommes allés à Boromo devant l'administration pour régler ce litige. Souho est le dernier village arrivé dans cette zone. Il ne peut donc pas jouer le premier rôle. Il y a une hiérarchie, un ordre d'ancienneté lié au premier arrivé. Après Kien, les villages les plus anciens ayant le plus de droits fonciers sont Balao, Kwena, Habé, Wako pour notre zone; Boromo, Nanou, Wibō pour la zone sud. Les gens de Souho par la voix de File (chef de village de Souho) ont voulu remettre en cause la légitimité de Balao en matière de tutorat. Ils ont essayé de nous faire du mal. Ils ont enterré des poulets<sup>6</sup> pour que le malheur nous frappe à Balao, moi et le conseil des anciens. Le mal qu'il voulait s'est retourné contre File. De retour de Boromo, il s'est cogné à un jeune en vélo ici même à Siby. Il a été transporté à Kalembouly pour des soins avec la convocation qui nous était destinée dans sa poche. Nous sommes allés à Boromo où le commandant nous a conseillé d'aller résoudre le litige en famille, sinon il allait venir faire des limites de 100 mètres de part et d'autre de la forêt classée pour les deux villages, et le reste serait distribué aux fonctionnaires qui veulent de la terre. Nous sommes repartis au

---

5 Les témoignages d'allégeance sont actuellement purement symboliques. L'accès à la terre est précédé du sacrifice d'un coq. Par ailleurs, les villages accueillis doivent voter dans le village-tuteur, s'y faire recenser, y peser leur coton et ils y payaient également leur impôt de capitation lorsque celui-ci existait (cf. l'exemple précédent).

6 Il s'agit d'une « ordalie par les poulets par le bas » (*sin kwe maguru*), où le sacrifiant tue successivement plusieurs volailles, les positions prises par les victimes (couchées sur le ventre, sur le dos, sur le côté...) à leur mort permettant de répondre progressivement à une question sur la réponse de laquelle les hommes ne s'accordent pas (qui est le responsable de tel crime? Qui est le propriétaire de telle terre?). Le dernier poulet sacrifié n'est pas mangé par les hommes mais enterré et « mangé » par la brousse à qui l'on confie le soin de sanctionner celui qui a commis le crime ou celui qui a menti (c'est-à-dire accaparé la terre sans être légitimé à le faire).

village et les gens de Souho ont reconnu être sous notre couvert. Peu de temps après, File est mort ainsi que Tiessimon (chef de terre de Souho). Tous deux sont morts parce qu'ils avaient tort et voulaient tricher avec la brousse. » [Informateur: Ivo Wuobessa, chef de terre de Balao, interview réalisée à Siby le 29 avril 2000.]

\*

Dans un ouvrage consacré à l'analyse des interventions de développement, E. Ostrom, L. Schroeder et S. Wynn notent que « le niveau de comportement opportuniste dépend d'abord des normes et des institutions qui déterminent les relations dans une situation donnée... » [1993 : 57]. Toute action administrative, toute intervention de développement définissent des limites spatiales ou entraînent la reformulation de celles qui existent déjà. Elles possèdent donc un pouvoir structurant, une capacité à sanctionner ou à rendre légitime, ou au contraire à invalider, des processus sociaux visant la distinction, l'autonomie, l'identité. Ces interventions rencontrent de ce fait l'intérêt de groupes qui, pour des raisons historiques et sociologiques, cherchent à dépasser l'état de latence dans lequel ils ont l'impression d'être confinés et réclament leur reconnaissance officielle ; ils tentent d'obtenir la sanction publique de la liaison isomorphique qu'ils disent entretenir, en tant que corps sociaux, avec des espaces identifiés.

Comme il existe toujours plus de groupes latents que de possibilités institutionnelles de leur donner un cadre d'expression, et comme il existe également beaucoup de groupes pourvus de reconnaissances officielles et qui n'ont aucun intérêt à en voir émerger de nouveaux (qui pourraient entrer en compétition avec eux pour les ressources ou simplement rompre leurs dépendances), toute tentative de l'État et des intervenants touchant de près ou de loin aux limites spatiales et leur redéfinition est suivie avec passion, tant par ceux qui pourraient bénéficier d'une telle redistribution des cartes que par ceux qui pourraient se trouver lésés – ou contestés – à la suite d'une telle opération.

Dans le cas du Gwendégué, l'ensemble des stratégies d'intervention (foresterie, développement local, gestion des ressources renouvelables) a pour effet de renforcer l'idée du village comme pôle nécessaire et suffisant de gestion des ressources naturelles. La politisation de la question foncière dans la zone provient en grande partie de ce que les tuteurs régionaux rejettent cette idée<sup>7</sup>. Dans leur entendement, le Gwendégué est constitué de manière topocentrique, par un substrat de villages-mères (dont certains ont disparu physiquement de la carte sans en disparaître symboliquement) réunissant autour d'eux plusieurs générations de villages-satellites.

---

7 K. Sivaramakrishnan relève une « politisation » similaire des interventions pour ce qui concerne les projets de foresterie en Inde lorsqu'il dit : « *Governmental procedures that nominate one form of community as relevant to the government's vision of development promptly move villagers and political representatives to reveal the existence of numerous other forms of community. The denial of other forms of community, implicit in the imposition of one form, threatens certain interests and identities. These are then asserted in the ensuing contest to give particular shape to public order institutions* » [1999 : 448].

## BIBLIOGRAPHIE

- ARMBRECHT FORBES A. [1999], « Mapping Power: Disputing Claims to Kipat Lands in Northeastern Nepal », *American Ethnologist*, 26 (1): 114-138.
- BOUJU J. [1995], « Fondation et territorialité. Instauration et contrôle rituel des frontières (Dogon Karambé, Mali) », in J.-F. Vincent, D. Dory, R. Verdier (dir.), *La Construction religieuse du territoire*, Paris, L'Harmattan: 352-365.
- BOURDIEU P. [1972], *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de trois études d'ethnologie kabyle, Genève, librairie Droz, 269 p.
- CHAUVEAU J.-P. [1991], « La pêche artisanale et les ressources naturelles renouvelables », in E. Le Bris, E. Le Roy, P. Mathieu (dir.), *L'Appropriation de la terre en Afrique noire*, Paris, Karthala: 109-115
- CHAUVEAU J.-P. [2000], « Question foncière et construction nationale en Côte-d'Ivoire. Les enjeux silencieux d'un coup d'État », *Politique africaine*, 78: 94-125
- CUBRILLO M., GOISLARD C. [1998], *Bibliographie et Lexique du foncier en Afrique noire*, Paris, Karthala, 415 p.
- DUPUIS J. [1824], *Journal of a Residence in Ashantee*, London, Printed for Henry Colburn, 263 p. + appendices.
- ELSTER, J. [1986], *Le Laboureur et ses Enfants. Deux essais sur les limites de la rationalité*, Paris, Minuit, 199 p.
- GRUÉNAIS M.-É. [1986], « Territoires autochtones et mise en valeur des terres », in B. Crousse, E. Le Bris, E. Le Roy (études réunies par), *Espaces disputés en Afrique noire. Pratiques foncières locales*, Karthala: 283-298.
- HARDIN G., BADEN J. (eds) [1977], *Managing the Commons*, San Francisco, Freeman, 294 p.
- JACOB J.-P. [à paraître], « L'immoralité fondatrice. Bien commun et expression de l'intérêt individuel chez les Winye (Burkina Faso) », *Cahiers d'études africaines*.
- LENTZ C. [2001], « Ouessa: débat sur l'histoire du peuplement », in R. Kuba, C. Lentz, K. Werthmann (dir.), *Les Dagara et leurs Voisins: histoire du peuplement et relations interethniques au sud-ouest du Burkina Faso*, Frankfurt am Main, Berichte des Sonderforschungsbereichs, 268: 29-62.
- LE ROY E. [1996], « La théorie des maîtrises foncières », in E. Le Roy, A. Karsenty, A. Bertrand, *La Sécurisation foncière en Afrique. Pour une gestion viable des ressources naturelles*, Paris, Karthala: 59-76.
- LIBERSKI D. [1991], *Les Dieux du territoire. Unité et morcellement de l'espace en pays kasena (Burkina Faso)*, Paris, École pratique des hautes études, V<sup>e</sup> section, 384 p.
- ORSTROM E., SCHROEDER L., WYNNE S. [1993], *Institutional Incentives and Sustainable Development. Infrastructure, Policies in Perspective*, Boulder, Westview Press, 266 p.
- PARÉ L. [2000], *Les Droits délégués dans l'aire cotonnière du Burkina Faso*, s.l.s.e, 46 p., multigr.
- SCOTT J. [1976], *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and Subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University, 246 p.
- SIVARAMAKRISHNAN K. [2000], « Crafting the Public Sphere in the Forests of West Bengal », *American Ethnologist*, 27 (2): 431-461.
- SURGY A. DE [1976], « Le sacrifice et son étude du point de vue néoplatonicien, systèmes de pensée en Afrique noire », *Le Sacrifice*, cahier n° 2: 205-230.
- ZONGO M., MATHIEU P. [2000], « Transactions foncières marchandes dans l'ouest du Burkina Faso: vulnérabilité, conflits, sécurisation, insécurisation », *Bulletin de l'Apad*, 19: 21-32.



## Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque

Éliane de Latour \*

### Rappel

Bronx, Barbès, Beyrouth, Soweto, Boston... Ainsi nommés, les ghettos des grandes villes de Côte-d'Ivoire sont liés aux pratiques délinquantes et à la circulation de la drogue, en même temps qu'ils deviennent le théâtre d'une utopie à travers laquelle les jeunes Ivoiriens en rupture se réalisent en héros d'une modernité définie par le mouvement, la propreté, la célébrité, la fortune, par opposition à une Afrique synonyme pour eux, de durée figée, de répétitions, d'absence de progression personnelle, de surveillance, de sorcellerie. Cependant, la rupture avec la société environnante et le milieu familial est loin d'être totale. Les ghettomen agressent mais se réapproprient des valeurs qui définissent une personne à l'intérieur d'un système régi par l'honneur et la honte, le devoir des aînés envers les cadets, le respect de l'ancien. Derrière leur économie prédatrice, ils cherchent la reconnaissance des leurs parmi lesquels ils veulent prendre une place remarquable, tout du moins remarquable. À travers le modèle du *guerrier* qui va être analysé ici, ils échafaudent des mondes de puissance immédiate dont le corollaire est la dérégulation et ils marquent leur volonté d'exercer un pouvoir social par la composition de familles métaphoriques qui a fait l'objet de l'article cité en référence.

Ce texte traite des hiérarchies erratiques dominées par la notion de respect qui organise la communauté *nushi*<sup>1</sup>. Les *vieux pères*, forts de leur expérience, s'imposent au *fiston* qui cherche la tutelle de l'un d'entre eux pour le protéger et en même temps l'initier. Le novice n'a de cesse de devenir *vieux père* en faisant entrer à son tour d'autres *fistons*. Chacun est à la fois *vieux père* de l'un et *fiston* d'un autre. Cette reconnaissance de l'ancienneté de l'expérience est une réplique du droit d'antériorité très largement répandu dans les sociétés africaines. Par ailleurs, les *ghettomen* engagent avec les *go* (filles) des relations très diverses qui vont de la simple fraternité à l'amour passion, en passant par la relation sexuelle sans lendemain. Des couples peuvent se créer, des enfants naître, mais nombre de garçons iront chercher des *copines* à l'extérieur du ghetto par défiance à l'égard des *sœurs de sang* qui sont devenues leur double : l'incarnation des excès masculins dans un corps féminin

---

\* Anthropologue et cinéaste, Centre d'études africaines (CNRS-EHESS).  
Cet article fait suite à un précédent publié dans *Autrepart* (18), 2001, sous le titre : « Métaphores familiales dans les ghettos de Côte-d'Ivoire ».

1 Le *nushi* est la langue de la rue. Le *nushia* désigne le banditisme. Un *nushi* est un voyou.

provoque le rejet. Engager des relations amoureuses avec ces compagnes de fête et de galère serait s'accoupler avec un identique, brisant toute altérité qui seule, dans l'imaginaire du ghetto, peut apporter un changement, une progression.

Famille, passion, amitié sont réinventées par une communauté qui cherche un monde immédiatement meilleur; son théâtre épique qui exalte la puissance singulière lui permet de s'investir dans le regard des autres jusqu'au moment où trop d'ombres amènent vers d'autres scènes cet acharnement à prendre son destin en main.

## Le courage

« Quand tu es un homme, tu travailles, ou bien tu es sérieux tu vis en famille, là on sait que oui, que tu es compté dans la société. Mais nous sommes les hommes de la rue, vraiment notre nom est gâté dans la société. Nous ne sommes plus comptés » [Ramsès].

« Nous ne sommes pas comptés » ou « pas contés » ?

Au ghetto, chacun veut dominer, être honoré. Il n'existe aucune institution qui autorise l'existence de positions intermédiaires stables. Le mépris du besogneux qui attend des années pour demander au patron quelques billets de plus à la fin du mois est très largement partagé dans tous les milieux qui ont fait du délit économique un choix de vie. Entrer dans l'illégalité, c'est éviter les paliers de progression de la vie et les découragements qui leur sont liés, les examens sociaux, les incertitudes. En même temps, le délit expose au danger maximum et met en jeu la responsabilité suprême, celle qui engage le jugement public, la punition ou la mort. Les visions de soi sont héroïsées, totalisantes: « pas une personne ne peut se retourner contre moi », « je suis connu partout », « c'est moi qui ai créé tout ça », « c'est moi qui maîtrise tout ici », etc. Ces projections n'empêchent nullement l'inscription dans la réalité du ghetto faite de parcours chaotiques, de rapports sans cesse négociés entre individus. La philosophie est centrée à la fois sur le héros absolu et l'individu relatif qui doit toujours son expérience et son existence à un autre. Se penser comme individu, c'est prendre une place reconnue au milieu des autres. Se penser en héros, c'est « sortir du lot », être inatteignable. Ces deux postures relèvent de deux régimes de « lois » constamment invoqués : « la loi du ghetto », celle qui oblige au respect, à certaines conduites entre pairs... et « la loi du plus fort » ; seules la force, l'efficacité légitiment les actes.

« On se lance des provocations: “tu es un mouilleur, tu n'as pas cœur!” Ou “ton cœur est petit, ton cœur est mince, tu es petit, tu peux rien!” Comme ça, il peut me dire “ta mère”. S'il me dit “ta mère” un coup là, ça va chauffer mon cœur. On peut se battre » [Barry].

*Avoir gros cœur, être cœurman...* La référence au cœur est permanente, le courage un défi quotidien. Ainsi, à propos d'un garçon, qui se laissait faire par les autres et devenait une tête de Turc, Haruna raconte ce qu'il lui disait:

« Un malheureux comme toi, tu laisses tout le monde *mettre science* sur toi. Tu es bâtard, un maudit. Tu es arrêté, on dirait *go* (fille) là, tu peux pas agir ou bien tu penses que c'est quelqu'un qui va venir te défendre. Ici, c'est la raison du plus fort. Si tu restes les bras croisés, même un petit, demain, va te frapper. Toi, un lâche, tu te laisses envoyer par tes petits frères:

tu te lèves, tu t'en vas. C'est pas la peine de venir dans le *ghetto*, restes là-bas avec les Babyloniens. Mais est arrivé un moment quand tu l'envoies, il dit qu'il va pas. Malgré qu'il n'a pas force, tu peux le frapper, il dit il bouge pas jusqu'à il va se battre avec toi; si tu veux, il faut le tuer. Arrivé un certain moment, tu deviens courageux aussi. Toi-même tu envoies les gens maintenant dans le *ghetto* parce que dans le *ghetto* tu vas vouloir commander quelqu'un qui est de la même catégorie que toi. Tu vas dire: "Non, pourquoi, toi un *fiston* comme ça, tu vas m'envoyer, pourquoi? Tu as foutaise hein, ou bien c'est parce que les autres là m'envoient que toi, tu veux m'envoyer?" L'autre peut dire: "Toi, tu es malade, tu es mon *fiston*!" On dit: "Arrêtez de discuter les petits frères." Forcé un jour, ils vont se porter main et puis il va y avoir du respect » [Haruna].

Le courage impose le respect. La culture *nushi*, comme toutes les cultures édifées sur des codes d'honneur, fait de la honte un mode de régulation sociale. Le regard des autres devient une sorte de tribunal permanent qui juge des bonnes et des mauvaises conduites au point que chaque membre intériorise la norme. La honte, le *drap*, s'imisce dans les capillarités de la vie sociale, elle façonne tout ce qui a trait à la présentation de la personne et à ses relations avec autrui. Perdre le respect de soi peut entraîner la mort: la mort sociale (qui se traduit généralement par une fuite) ou la mort réelle. C'est pourquoi chaque *ghettoman* accroche au récit de lui-même, ses exploits, ses bienfaits, sa renommée. C'est « une belle vie », c'est « une sale vie ». Surmonter le « sale » par le « beau » les amène à se « conter » comme des légendes qui transcendent l'ordinaire mais pour qu'une légende devienne constitutive d'une personne, elle doit glisser entre l'imaginaire collectif et les enjeux réels du courage, de la renommée. Il n'y a pas d'état de héros mais un devenir de héros qui fait appel aussi bien à ses propres gestes qu'au regard et à la croyance des autres.

Ces récits rappellent ceux des griots, mémoires hagiographiques du passé belliqueux des sociétés africaines précoloniales. La guerre, sur laquelle reposaient les systèmes politique et économique, était pour l'essentiel consacrée à la capture d'esclaves. Du XIX<sup>e</sup> siècle, nous parviennent les échos de grands fondateurs de royaumes, de guerriers aux renommées qui traversent le temps. Dans les sociétés sahéennes, les guerriers trouvaient dans le courage la source d'une nouvelle geste épique dont le patronyme était chargé lorsqu'elle était couronnée de succès [Latour, 1989]. Le nom résonnait de leurs hauts faits, de leurs dons surnaturels. Les griots présents au champ de bataille louaient les plus téméraires, même le nom du cheval était chanté, il restait attaché à celui de son cavalier qui, en cas de blessure, le tuait plutôt que de risquer de se le faire prendre. Si un de ces grands guerriers mourait, ses ennemis lui arrachaient le cœur, le foie ou les testicules qui servaient ensuite à faire des « médicaments » que d'autres avalaient pour ingurgiter la « force » de celui qui s'était détaché des autres et qui s'était imposé par son courage. La guerre rendait possible la réalisation d'une histoire individuelle dans une société où l'héritage de chaque personne était minutieusement encadré par des obligations et des interdits qui la conduisaient à prendre l'identité de ses ascendants (métier, tabou, choix du conjoint, etc.). De même, chez les Akan, les guerriers qui s'élevaient au-dessus des autres cherchaient à asseoir leur domination et faire retentir leur nom. Comme Kwasi Date, chef de Siengi dans le royaume abron.

« Il a fait la guerre au sud contre les Ashanti, à l'est contre Banda, à l'ouest contre l'Ano, au nord contre les Lobi et les Senufo. Il s'est battu contre son souverain mais aussi pour son propre compte. À travers toutes ses campagnes, il a surtout cherché à peser plus lourd dans la vie du royaume et à grandir l'éclat de son nom et sa place dans la mémoire des hommes » [Terry, 1995].

L'idéologie guerrière dont David Lepoutre parle à propos de la cité des Quatre Mille en banlieue parisienne [Lepoutre, 1997], et qui traverse aussi les gangs de Los Angeles (*street warriors/civilians*) [Shakur, 1993], est au cœur du vocabulaire et de la pensée *nushi*. Les affrontements sont réels tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la mort en est une des conséquences. Lié au défi guerrier qu'il se donne, en même temps qu'il le lance aux autres, le *ghettoman* doit se donner les moyens de construire une image de bravoure, de dangerosité pour imposer le respect: faire peur, ne jamais reculer, ne pas sentir la douleur, « avoir le dos qui ne touche jamais terre », avoir un corps invincible aux balles ou aux lames. L'héroïsation est indissociable de la magie.

Comme les guerriers d'autrefois, la force physique est très souvent « travaillée » en dehors de quelques *ghettomen* qui ne s'en remettent qu'à Dieu. Tous bravent le destin et les lois tout en cherchant dans la fatalité la clé des possibles et des impossibles: « C'est dieu qui a voulu ou qui n'a pas voulu. » Les recours magiques sont innombrables. Chacun a le sien, c'est une affaire privée qui fait souvent appel aux secrets de famille ou aux connaissances de chaque groupe ethnique. Un Burkinabè ira plus volontiers se confier à un ressortissant de son pays, de même qu'un Ivoirien de l'Ouest ira chercher dans sa région. Mais en ville, les réputations et la clientèle des devins-guérisseurs sont transculturelles. Assez curieusement, les boucliers mystiques n'ont guère changé depuis l'époque des guerres, ce sont les mêmes « médicaments »: anti-fer, disparition, anti-coups, anti-balles... Ils s'ingurgitent, se portent, s'étalent sur la peau, se glissent dans le sang par petites coupures dermiques... Les systèmes magiques ne peuvent qu'être couronnés de succès, s'il y a échec, c'est de la responsabilité de l'utilisateur. Le sens est univoque.

« Personnellement, je portais les “médicaments” anti-balles sur moi. C'était mon vieux (père géniteur), il m'avait laissé ça. Donc c'étaient des “médicaments” qui me protégeaient et mon *vieux père* qui est mort, il avait la même chose que moi, mais, lui-même, c'est pas les balles qui l'ont tué! Ils l'ont tué avec du gaz dans un trou. Il a tiré, ses balles étaient finies donc il est rentré dans un trou et puis les gars ont demandé à ce qu'il sorte, il a refusé, donc ils ont mis du gaz sur lui. Sinon, c'est pas les balles » [Tétanos].

Mais les armes mystiques ont besoin des armes réelles. C'est à partir des écrans des vidéo-clubs que les apprentissages se font et que les héros s'imitent.

« Les armes, bon, on peut dire, c'est les films quoi, les films d'Al Pacino, *Scarface* [Palma, 1983]. On fait comme les films, on n'a peur de rien » [Mad].

« Le cinéma, ça aide à manier les armes, ça aide beaucoup parce que c'est bien fait. Moi, j'adore ça, parce que le cinéma souvent, y a des trucs qu'on ne connaît pas et qu'on apprend là. Hou, la la! Et puis j'aime bien les images, surtout les plans policiers. Un jour j'étais là, et puis ils parlaient de la fixation, de la distance quand tu as une arme, comment il faut tirer, tu vois non? Quand tu veux atteindre le cœur, comment il faut viser par rapport à la présence

d'une arme, parce que quand on tire "BA", l'arme a une force, donc tout ça tu l'as dans un film policier. Il y en avait un avec des policiers qui étaient en formation dans une école, le moniteur leur donnait des leçons, comment il faut tirer tout ça, tous les trucs comme ça. On était à l'école! Y a beaucoup, beaucoup de films qui m'ont appris quelque chose. Un film comme *Navy Seals* qui parlait d'un commando spécial américain qu'on appelle les "Seals", c'est eux qui sont là pour les missions secrètes, les missions de reconnaissance et d'espionnage tu vois. C'est surtout ces films qui m'ont marqué et qui ont fait que je voulais être autre chose: un mercenaire, un spécialiste des missions secrètes, tu sais, je voulais faire la Légion étrangère en France. Y a un film comme les *Coups entre eux* qui parlait de ça, comme *Mission impossible*, de Tom Cruise, et un film comme *Rock*, de Sean Connery. Il y a eu beaucoup, beaucoup de films que j'ai regardés et qui me plaisent bien.

– Que tu vas voir plusieurs fois?

– Ouais parce que quand un film me plaît, je ne suis jamais rassasié de le regarder, parce que je veux connaître tout, seconde par seconde, par cœur, car j'aime les films d'action. J'aime beaucoup les armes, j'ai du cœur, j'ai pas peur, j'aime tout ce qui est difficile » [Pablo Escobar].

Le cinéma est un lieu de transmission d'imaginaire qui passe par la sublimation plus que par la concrétisation des actes: ce n'est pas le cinéma qui amène les jeunes au ghetto. Sur le *terrain*, les gangs peuvent imiter des comportements maîtrisés vus sur les écrans, comme en être très très loin lorsqu'ils absorbent au préalable de la drogue: crack, héroïne, pétrole, comprimés... pour augmenter leur sentiment d'impunité et leur capacité à semer l'effroi si cela s'avère nécessaire. Le courage connaît néanmoins des limites qui sont d'ordre humain. Les agresseurs ne trouvent pas toujours en eux les ressorts pour exercer leur brutalité contre des personnes qui ne leur ont rien fait, qui peuvent être, en outre, beaucoup plus âgées qu'eux. La drogue est un bouclier chimique qui désinhibe, une charge intérieure qui métamorphose.

« Il y a des comprimés... des façons de comprimés là, je les prends et puis je peux prendre deux verres de vin. Et puis je peux fumer ma came et puis je suis au top. Et puis ça va vite. Là je suis prêt. Y a rien. Je n'ai plus peur, je fais tout » [Al Capone].

Il faut être autre pour arriver à dépasser ses limites, entrer dans la peau d'un *guerrier furieux*, d'un *grand brûlé*, d'un *dangereux*, d'un *catacrâno*<sup>2</sup>, d'un *têtu*. Le risque, la mainmise sur des objets perçue comme un signe de victoire suscitent un sentiment d'excitation qui envahit le corps de puissance, provoque la jouissance d'un pouvoir enfin entre les mains.

« Les truands disent ressentir au moment d'un vol une émotion d'un genre particulier, une vibration des nerfs qui apparente l'acte de voler à l'acte créateur, à l'inspiration. Ils éprouvent une tension, une exaltation très particulière qui, par son attrait, sa plénitude, sa profondeur et sa force, ne peut se comparer à rien » [Chalamov, 1993 : 45<sup>3</sup>].

Les ghettomen jouent avec leur propre vie et celle des autres, cependant le meurtre au cours des opérations reste rarement « gratuit ». Les rubriques « faits

2 *Cata*: arme blanche/*crâno*: crâne. *Catacrâno*: un dur qui a la lame sous le crâne.

3 Les mots utilisés par Chalamov sont troublants car « voler » en nushi se dit « créer », ça ne veut pas dire inventer mais apporter une chose nouvelle.

divers », qui font une large part aux récits des attaques à main armée, montrent que la mort est presque toujours liée aux ripostes des victimes ; les gangsters s'estiment alors « en légitime défense » (ils oublient évidemment que c'est eux qui, les premiers, ont agressé) : ils tuent pour ne pas se faire tuer.

« J'ai tué des hommes, mais... c'est-à-dire que c'est pas devant moi quoi, c'est encore sur l'effet de la drogue. Je ne peux pas sentir. Mais c'est après, je fais les cauchemars. C'est vraiment bizarre, je ne dors pas la nuit, je fais les cauchemars de ceux que j'ai tués.

Quand j'étais petit, j'ai fait un crime comme ça. Je suis parti pour un braquage. La personne est tombée sur moi, il pouvait m'abattre. J'ai tiré la *torche* (flingue), j'ai tiré sur lui. Il est tombé, quand il est tombé, j'ai marché sur lui, je suis parti prendre les bijoux tout et tout, je suis parti. Deux jours après, ils ont fait enquête. On m'a pris, ils m'ont mis aux mineurs. J'ai fait cinq ans. On m'a libéré. Ça c'était mon premier crime. [...] Il allait me tuer aussi, il avait une arme, c'était un poignard. Un boutiquier, un robuste ; moi je ne tue pas parce qu'il faut tuer, mais je me défends, parce que depuis que mes *fistons* sont morts là, j'ai dit que je n'ai plus sentiment pour l'homme, parce que dans le braquage là, si tu vas prendre quelque chose et si la personne ne veut pas, c'est la force maintenant » [Las Vegas].

« Sur un terrain, si le monsieur ne veut pas céder, je vais l'abattre.

– Qu'est-ce que tu ressens, quand tu as fait ça ?

– Oh, quand je finis, ce qui est sûr, quand je finis je vais fumer ma came et j'oublie.

– Est-ce que tu ne penses pas au... ?

– Non, si j'ai fumé ma came, c'est fini.

– C'est oublié ?

– C'est oublié. J'ai oublié même, je ne peux même pas me rappeler encore, j'ai trop de choses devant, pourquoi je vais me rappeler de lui ?

– Et si c'était une femme, tu la tuerais ?

– Y a des femmes africaines, elles sont têtues. Y en a, même quand tu leur montres ton arme, ça ne leur dit rien. Peut-être c'est leur mari qui réussit à les maîtriser ? Sinon... Mais si c'est une femme blanche, elle connaît la valeur d'une arme, quand elle voit ça, elle reste tranquille. Mais, les femmes africaines, y en a qui prennent du courage pour venir tomber sur toi, pour vouloir t'arracher... Or toi tu sais si on t'arrache ça là, c'est ta mort, ah donc, tu vas... Ce qui est sûr, on ne peut pas abattre une femme à bout portant, non, la blesser pour qu'elle se maîtrise, c'est tout » [Valdez].

Les tueurs à gages sont apparemment honnis dans les *ghettos*. Si un *ghettoman* s'engage sur cette voie, il la revendiquera difficilement parce qu'il existe un dégoût marqué pour la mise à mort d'un être humain à son insu, sans autre raison que celles du commanditaire, ce qui marque une distance entre l'acte et la cause. L'agression chez les *nushi* place victime et agresseur à l'intérieur d'un face-à-face, une poursuite, un lien physique qui s'apparente à la chasse ou au combat. Mais s'il n'y a plus de rapport entre les corps, entre les actes et leur motivation, il n'y a plus de « jeu », et surtout plus de « je », plus de première personne mais une instrumentalisation qui, dans ce cas précis, peut coûter excessivement cher devant la loi pendant que le commanditaire est, lui aussi, loin. Ceux qui sont dans les *sciences de couteaux* se moquent des *scienceurs de torches* (revolvers), parce que l'usage du couteau oblige à un corps à corps qui demande une bravoure plus grande qu'un coup de feu tiré à distance.

La valorisation d'un homme par son courage le conduit à l'épreuve de la mort : la frôler ou la rencontrer. C'est une façon de se mesurer aux autres et de chercher une reconnaissance qui s'élargit en même temps qu'elle se prolonge après la dispa-

rition en cas d'échec. Dans toutes les expériences initiatiques, la mort est présente symboliquement à travers des épreuves d'endurance qui, surmontées, doivent conduire à un nouveau statut. Mais lorsque l'initiation se déroule hors de tout contrôle institutionnel, hors d'une loi commune, la mort devient un enjeu réel, c'est la seule preuve qui, sans cesse renouvelée, permet de sauver l'honneur sans lequel un homme n'est rien. Dans cette logique, il n'y a pas de corrélation entre la prise de risque et le gain. Le résultat des opérations est souvent médiocre. Les *agresseurs* se lancent avec peu d'information préalable sur n'importe quelle cible, des cours communes pauvres aux villas opulentes très surveillées. Ils assaillent, les uns à visage découvert, les autres cagoulés, ils enchaînent, amassent, tirent droit sur la police... Au résultat, des butins peu en relation avec les fracas commis: ils peuvent poignarder par dépit ou parce qu'on les a insultés, tuer en se défendant, violer... et en faire des récits magnifiés. Il est probable qu'une partie des meurtres dont les *guerriers* se déclarent les auteurs, les montants extravagants des butins raflés, la suprématie systématique au combat soient en réalité fantasmés, mais cette exagération fait partie de la construction héroïque qui laisse de côté certaines prises de risques avérées au profit de légendaires audaces. Plus que les actes eux-mêmes, c'est ce qui va en être rapporté qui va marquer. Le héros émerge seul au milieu des autres qui deviennent son miroir. Dès qu'il y a concordance entre puissance et fascination, les actes ne sont même plus nécessaires, les mots suffisent à établir leur valeur. Ce qui est dit existe. Il suffit du regard et de la désignation pour faire une histoire et un personnage, il suffit de savoir qu'il est capable de... pour qu'il fasse peur et soit au-dessus des autres.

Les *ghettomen* vivent à travers des récits sur eux-mêmes qui peuvent conduire quelques-uns à toucher les sommets de la domination lorsqu'ils deviennent *roi* d'un ghetto. Le *roi* a tous les droits tant qu'il tient les autres à sa merci, notamment le *droit de Miami* qui lui permet de rançonner, prélever une part sur les marchandises volées, obliger à vendre de la drogue pour son compte, etc. Sa puissance doit être paroxystique pour être crédible; sa violence est telle que toutes les édifications sociales tombent.

« Dans chaque ghetto, s'il y a un *roi* qui met la loi, lui, il est comme le sacrifice du ghetto. On dit le sacrifice, c'est-à-dire qu'il est toujours prêt, sa vie est dans sa paume, à tout moment il peut la perdre. Ce que lui veut aujourd'hui, lui, il va faire ça. Gare à celui qui va s'interposer, c'est la mort qui va les séparer. Entre *ghettomen*, c'est toujours la mort qui nous sépare. Plein sont morts, plein, plein » [Ramsès].

Si un individu peut bousculer les codes internes au point de réduire les autres à sa tyrannie, brisant les perpétuels réajustements des relations qui font la vie des ghettos, c'est qu'il prend – ou laisse penser qu'il prend – plus de risque que les autres avec sa vie. Et il arrive effectivement à faire peur à ceux qui imaginent leurs limites inférieures. Cette peur est ensuite retournée en autorité, en pouvoir réel. Cependant la terreur a des limites, celle de la dévalorisation des membres du ghetto qui ne laisseront pas sans réaction leur espace de vie dévasté. L'honneur ne s'enterre pas définitivement. Djovin la Star, un *roi sanguinaire* du ghetto de Colombie de San Pedro, à force d'exercer une pression trop forte avec son canon scié, a péri massacré par les siens qui lui ont coupé les tendons des mains et des

chevilles; une fois au sol, tout le monde s'est jeté sur lui avec bâtons, couteaux, pierres. Il est *mort dans son sang*.

« La joie c'est remplir une puissance, la tristesse c'est la séparation d'une puissance dont j'étais capable. Il n'y a pas de puissance mauvaise sauf le plus bas degré de la puissance: le pouvoir. La méchanceté c'est empêcher quelqu'un de faire ce qu'il veut. Il y a des mauvais pouvoirs car le pouvoir sépare les gens de leur puissance » [Deleuze: 1985].

« Le *roi*, c'est supportable, on sait que ça passe », disait Ramsès. Chacun sait qu'un règne ne dure jamais, le *roi* est toujours renversé pour laisser place soit à un autre *roi*, soit au rétablissement de l'état antérieur qui ouvre à l'instabilité féconde de gloires éphémères. Tous les affrontements avec la mort ne singularisent pas et ne se métabolisent pas en avoir, pouvoir ou charisme. Un suicide lié à une dépression n'a guère d'impact social et c'est d'ailleurs un phénomène rare. De même, l'alcoolique, qui met sa santé en péril, n'a pas la même aura que l'héroïnomane :

« Aujourd'hui, l'héroïnomane est un héros par rapport aux autres. Il prend des risques, il joue avec sa vie. Mais l'alcoolique aussi, et l'alcoolique n'est pas un héros. Moi-même au début, je me considérais comme un initié, un type un peu à part. J'étais fasciné par ceux qui m'avaient fait découvrir l'héro » [extrait du journal intime de Sory].

L'héroïne, interdite, de provenance lointaine, renforce les sentiments d'anti-conformisme liés au danger, au savoir, au secret (*les plans*), à la nouveauté, qui font les « initiés ». Mais l'alcool, produit sur place (pour une bonne partie des liquides consommés), déjà connu des aïeux, en vente libre, pas cher, ne pourra jamais donner l'impression d'être quelqu'un « d'à part ».

Le jeu avec la mort, s'il paraît fou de l'extérieur, sans autre sens que l'ignorance ou l'infantilisme, est établi dans une histoire codée qui permet à l'imaginaire collectif de se construire. Pour les *ghettomen*, le guerrier est « l'homme fort, sans pitié, qui prend son destin en main », « celui qui ne recule jamais devant l'adversité », « celui qui veut rendre l'impossible possible », et ils cherchent toutes sortes de références prises dans les westerns, les films de kung-fu, l'histoire africaine (Sundiata Keita, Samory...), ou font appel aux figures du mouvement rasta comme Hailé Sélassié. Des hommes qui « touchent le cerveau des autres ». Ces héros hétéroclites ont en commun d'avoir marqué la mémoire des hommes et de susciter des ambitions. La valorisation de soi amplifiée par le credo populaire déclenche un jaillissement inédit, une excitation, une puissance qui, comme la drogue, défait les liens qui semblent enserrer, étouffer. C'est autour du nom que symboliquement tout va se focaliser.

## La renommée

« Dedans toi, il y a des racines fortes, tu n'as besoin de rien d'autre que toi pour faire pousser l'arbre » [*Karaté Kid III*].

Le vieux maître du jeune Karaté Kid initie son élève au combat noble, il lui apprend la force singulière qui pourra un jour être nommée. En sortant des innombrables vidéo-clubs qui parsèment les villes ivoiriennes, les très jeunes spectateurs

reprennent les mots, les noms, les gestes des héros au panthéon desquels se trouvent Bruce Lee, Van Dam, Terminator, Robo Cop, le Prince de Bel air... Cela relève de la compétence métaphorique des enfants comme le montre Christian Geffray.

« La jubilation est à la mesure de la liberté de l'exercice: tout peut être mis en scène en effet, pour autant que la capacité symbolique s'exerce dans l'arène d'un jeu » [Geffray, 1997 : 159].

Les enfants cherchent des héros magiques, interchangeableables. Dès qu'ils grandissent, ils cessent d'aller voir les films de karaté: « trop de trucages, c'est pour les petits! », le « réel » se trouvant, pour les plus âgés, dans les films d'action américains qui s'attachent un peu plus au vraisemblable. Le cinéma constitue une réserve inépuisable de héros singuliers dont le nom est largement approprié parce qu'ils incarnent, dans des histoires auxquelles on croit, l'honneur et les ascensions vertigineuses. Van Dam ou Scarface<sup>4</sup> emportent les suffrages: tous deux sortent de la rue et, par leur bravoure, leur audace, ils accomplissent l'impensable: le renversement des puissants. Van Dam incarne un brave garçon, spécialiste du kick-boxing, un art qu'il met au service des veuves, des vierges et des enfants. Rien ne change d'un film à l'autre: il est toujours du bon côté, il gagne toujours contre les méchants, c'est probablement pourquoi son nom est repris par les tout-petits. Tandis que Scarface, joué par Al Pacino, d'origine cubaine, passe de la fabrication de sandwiches à la pègre. Après une tuerie à la tronçonneuse pendant laquelle il n'a pas reculé, il finit, après quelques péripéties où il s'est montré sans peur et plein de ruse, par prendre l'empire de son patron, un très gros trafiquant de cocaïne. Il épouse sa femme, la très belle Michelle Pfeiffer, change de standing, se vautre dans un luxe clinquant, mais ne perd pas ses valeurs en cherchant à soutenir sa mère et sa sœur dont il défend ce qu'il estime être leur honneur<sup>5</sup>. Il s'interdit le meurtre d'un homme politique parce qu'il y a des enfants dans la voiture à faire sauter et se retrouve de ce fait avec la mafia sud-américaine contre lui. Avant de mourir, il descend ses ennemis en étant criblé de balles qui ne l'atteignent pas, seul le grand parrain en vient à bout mais en meurt aussi. C'est le héros parfait. À partir de rien il peut avoir « le monde et tout ce qu'il y a dedans », dit-il, sans qu'il ait oublié de protéger la pureté incarnée par la femme et l'enfant<sup>6</sup>. Le duel final le fait sortir de la vie avec les plus puissants: il donne la mort en la recevant. Même achevée dans le chaos, cette ascension magnifie le courage et la transgression des ordres. Le nom de Tony Montana est gravé dans les mémoires, repris dans les ghettos. Dans le film *New Jack City* [Van Peebles, 1980] – un immense succès

4 Van Dam est un acteur qui joue toujours son personnage, un « gentil », quels que soient le metteur en scène et l'histoire. Scarface est un personnage tiré d'une histoire unique, vraie, celle de Tony Montana qui a donné lieu à deux films: celui de Howard Hawks et celui de Martin Scorsese.

5 Il partage la marge avec un ami dont sa sœur tombe amoureuse. Il interdit cet amour et va jusqu'à tuer ce garçon, car il veut autre chose qu'un voyou pour sa sœur qu'il adore.

6 Dans les milieux de la criminalité, très souvent misogynes, cette défense de la pureté de la mère et de l'enfant est une constante. J'ai retrouvé ce phénomène en milieu carcéral français où j'ai travaillé. Le violeur de femme ou d'enfant, dit « pointeur », est banni lorsqu'il n'est pas l'objet de brimades physiques. Par contre, un détenu qui a volé une vieille dame ou qui se vante de battre sa femme et ses enfants est respecté comme un autre. Il ne s'agit donc pas de la défense du deuxième sexe ou de l'atteinte aux symboles de pureté qu'ils représentent dans une société machiste.

en Côte-d'Ivoire –, la dernière scène de *Scarface* est regardée par le héros diabolique, Nino Brown, joué par Wesley Snipes, au moment où il décide de se mettre dans le trafic de crack pour devenir milliardaire. Il reprend à son compte la fameuse phrase : « J'aurai le monde et tout ce qu'il y a dedans. » Une mise en abyme qui relie les spectateurs du monde entier par le biais d'un seul héros, Scarface.

Issu du cinéma ou d'ailleurs, le nom de ghetto manifeste une personne à travers ce qu'elle veut montrer d'elle-même ou ce qu'elle inspire à son entourage qui va nommer. Cette pratique est répandue dans tous les milieux dits « de la rue ». La honte, lorsqu'elle atteint quelqu'un, sera référée à son nom et l'expression « gâter son nom » est utilisée partout en Afrique francophone. On ne peut que s'accorder aux propos de David Lepoutre lorsqu'il dit que sur le nom « se cristallisent en toute logique les principaux éléments de la réputation et de l'honneur » [Lepoutre, 1997 : 286].

Généralement, en Afrique de l'Ouest, la renommée est une marque de bonne insertion dans la société locale. Mais pour les *guerriers*, le nom de ghetto est un emblème qui identifie les qualités personnelles et singularise l'individu en guerre contre la loi collective perçue comme un frein à l'ascension des « mal-nés », c'est un nouveau « baptême ». La réputation et l'honneur se confondent avec la célébrité, cette hyperbole de la puissance contemporaine qui passe par les médias, qu'il s'agisse du pouvoir politique, intellectuel, artistique, sportif ou criminel, et qui élève la personne ainsi désignée au-dessus du « social ». L'image de soi, imposée aux autres par les médias, traverse les frontières, échappe aux pesanteurs locales et identifie son objet à une puissance presque divine, celle des « stars ». Sur la scène des *ghettomen*, la notoriété, quel qu'en soit le vecteur, devient un but à atteindre, elle concentre comme par magie sur le héros les histoires édifiantes, le respect, la fascination qui peut aller jusqu'à la vénération quasi fétichiste. Le nom n'est plus porté mais il porte en même temps qu'il remplace les actes. La visibilité recèle quelque chose de subversif qui confère un pouvoir auquel les autres se soumettent comme par enchantement, un pouvoir onirique qui échappe à tout.

« Je prêchais comme ça la parole de la rue, voilà c'est pourquoi, on m'appelle "le mythe". "Le mythe", c'est comme un roi, un Dieu. J'ai été "le mythe", bon franchement dit, j'ai marqué mon entourage partout, tout, tout. Bagarres, manière de séduire les filles, partout quoi, donc les enfants doivent copier sur moi.

– Pourquoi le "mythe authentique" ?

– Le "mythe authentique", bon le mystère naturel, c'est-à-dire je n'ai pas besoin de me casser la tête pour faire planer un mythe autour de moi. Là tu restes calme. Ça laisse planer un mystère autour. Je veux jamais que les gens sachent ce que je veux anticiper, entreprendre ou ce que je vais faire. Voilà pourquoi les gens m'appellent "mystère authentique" et jusqu'à présent je laisse planer le mystère autour de moi. Les gens m'appellent "authentique", c'est le naturel mystique » [Le Mythe authentique].

Jusqu'à il y a quelques années, les bandes avaient des noms que les membres devaient défendre, comme ils défendaient leur propre nom en le lavant de l'infamie causée par une insulte ou une calomnie à l'instar des *gangs members* américains qui étaient prêts à se faire tuer pour que leur nom reste sans tache. Aujourd'hui, la répression a été telle que le système « *West Side Story* » a plus ou moins cessé au profit de la seule renommée individuelle. Les carrières patronymiques amenaient les

*ghettomen* à chercher des noms de plus en plus valorisants. Un homme peut avoir plusieurs noms qui évoquent sa dangerosité, ses caractéristiques physiques ou psychologiques. Mais il faut que le nom sonne aux oreilles et souvent, il descend d'un panthéon protéiforme de héros qui ont marqué l'histoire de l'Occident à laquelle tout est référé: Yul Bryner, Pablo Escobar, Scarface, Ramsès le Pharaon, Al Capone, Tupac Amaru, John Lennon, Tyson... Dernièrement Chirac a fait son entrée.

« Tu es né, tu sais pas pourquoi, mais tu es né dans le monde et quand on parle de toi, ils vont dire: nous, on l'a connu... Peut-être ils vont dire on l'a connu peut-être sous le nom de Ramsès, d'autres l'appelaient le Pharaon... Après une génération sur le futur parlera de toi et ça, ça fait joli. Ça reste après ta mort » [Ramsès].

Le nom doit s'imposer et laisser une trace qui sera reprise en héritage par les *fistons*, ainsi celui de John Pololo, un bandit célèbre tué en 1999 par les militaires putschistes, est porté dans de nombreux ghettos.

« Tu sais, [en parlant du nom] nous, on aime conquérir. Quand tu es populaire à Abidjan, tu aimes conquérir à côté d'Abidjan, au fur et mesure comme ça, tu prends toute la Côte-d'Ivoire et puis après ça va encore plus loin. Et si ça prend vraiment, tu entends les petits dire ton nom, comme Van Dam ou d'autres encore » [Scarface].

Le *guerrier* se prolonge dans la fiction et la réalité d'une descendance symbolique, elle, établit une filiation entre héros de film, *vieux pères* et enfants des villes dans l'espace fugace du ghetto qui devient le lieu de reproduction de soi-même à travers le nom. Mais la renommée ne se construit pas à partir des seuls exploits, elle doit aussi aux capacités festives et distributives du héros.

Les princes et les guerriers sahéliens d'antan répandaient leurs bienfaits pour s'attacher des fidélités, ils se paraient pour montrer aux yeux de tous qu'ils étaient au-dessus puisqu'ils avaient accès à ce dont les autres étaient privés, signe de leur alliance avec les forces invisibles qui guident la bonne fortune. Dans les ghettos, l'accès subit à l'argent et au pouvoir se traduit par un changement d'attitude: il se *bluffe*, il se *blow*... Le guerrier citadin gratifie ses proches de sa générosité, régale les autres avec des fêtes et des gestes ostentatoires: donner des quantités de pièces de monnaie aux *fistons*, acheter de la *came* pour tout le monde... David Lepoutre, à propos des jeunes de banlieues parisiennes, parle d'une « culture de l'apparence que l'on va en toute logique retrouver dans le rapport au corps en général » [Lepoutre, 1997 : 274].

La culture *ziguèi*, loubarde, démarque le *yéré*, l'affranchi, du *gaoua*, le plouc. Un *ziguèi* doit avoir son *style*, ses créations linguistiques, sa démarche, savoir se vêtir avec les habits de marque toujours à la pointe des importations les plus récentes. Les butins sont flambés dans les boutiques de « fringues ». Comme ailleurs, les marques de vêtement font l'objet d'une attention fébrile. *Chic et choc*. Après un coup réussi, le premier geste d'un *vieux père* à l'égard de son *fiston* est d'aller l'habiller tant l'obsession vestimentaire est présente. Les habits ne sont pas les seuls objets de convoitise, tout ce qui peut apporter un rayonnement sera acheté ou volé. Cet appétit d'étalages et sa satisfaction dans l'instant traversent tous les milieux marginalisés: il constitue le héros de rue.

« I carried my riffle strapped under my coat wherever I went. When the mood struck me, I'd just go in and rob a liquor store or market. My response to anyone's money problems was "shit, man, there's a bank on every corner" which meant this liquor store. [...] We pulled so many robberies that it became a way of life » [Carr, 1975 : 54-55].

Un *guerrier* donnera aussi à sa *go* et à ses « sœurs » des objets qui servent à se parer, se laver, s'entretenir le corps. Rien ne doit être fabriqué en Côte-d'Ivoire, tout doit venir des États-Unis ou d'Europe : être *origigi*, d'origine, signifie, de facto, bonne qualité, à la mode. Cette recherche des tendances occidentales va avec un ensemble de conduites qui dénote le « civilisé » : avoir un toit, se laver tous les jours, parler le français. Pour tous, le propre est moderne, il se conjugue avec santé, beauté, désir : il participe de la dignité. Le sale est « villageois », associé à la maladie, la répulsion, la mort.

[Après avoir vu des photos envoyées par un « grand frère » émigré en France.] « Quand je vois que tout est propre, même le sol sur lequel il marche, l'homme peut se coucher dessus. Donc quand je vois tout ça là, je dis non, il faut que je voie tout ça là moi-même » [Exon].

Les « paradis » du nord sont toujours imaginés d'une propreté immaculée. À défaut d'en avoir le décor, ils reconstituent la scène avec leur corps tels des acteurs qui ne compteraient que sur leurs gestes et leur costume pour transposer l'histoire. Le but est de se montrer, de donner envie, notamment lors des *shows*, les fêtes, une des grandes vitrines du prestige. Un *vieux père* qui *a eu bon* (un gros butin) emmène tout le monde *en gasoil* (fêtes dans les « maquis », les bars, les boîtes). Ils vont se *showbizer*, s'exposer dans les lieux publics. Le donateur fait *couler les casiers* (de bière), offre tout ce qu'il faut pour que ses hôtes *soient à l'aise* (drogues diverses) : il *prend en compte*.

« Quand je quitte d'un braquage, quand j'arrive, je prends mes copines et les autres, on fait la vie bourgeoise. Je jouais les parrains, c'est-à-dire je jouais au pacha dans les grandes boîtes, comme à l'Ivoire, comme à l'hôtel du Golf. Je peux me déplacer d'ici pour aller au Sénégal vivre là-bas les *gasoils* » [Tupac Amaru].

Partir en *gasoil*, être un *gaseur* fait partie de la culture *zigueï*. Les *ghettomen* ont inventé la danse *zigueï* basée sur des gestes proches des arts martiaux. Elle s'exprime par défis. Un *guerrier* occupe la piste ; sous le regard des autres, il enchaîne les *phrases* dansées, ponctuées de gestes qui miment l'égorgement, l'attaque à main armée.

« Quand tu dances, tu mets le malin dedans, le malin, le *bluffing*. Donc tout le monde sait que c'est pas la même chose que les autres, parce qu'eux, ils dansent en *grougrou*, nous, on danse en classique avec la tête. C'est nous-mêmes on a créé ça, quand on danse et qu'eux-mêmes ils nous voient, ils veulent danser même chose que nous, mais eux, ils peuvent pas. Créateur-fondateur, y a rien de tel » [Kala].

La fête peut prendre la forme d'une « sortie », c'est-à-dire un week-end au bord de la mer. Un *vieux père*, Chirac, se vantait d'avoir invité en week-end plusieurs dizaines de personnes. Il a loué des autocars, des chambres dans de bons hôtels, offert des *shows* tous les soirs. Mais les filles ont quitté Chirac quand il

n'avait plus rien. Il fallait recommencer. Les *go* prennent une part importante dans les *shows*. Dans leurs habits les plus sexy, elles boivent, fument, dansent, draguent aussi librement que les hommes : elles restent des enjeux essentiels de ces fêtes. Un *zigueï* triomphe lorsqu'il est entouré de belles *go* et qu'il régale l'assemblée. Mais plus un *zigueï* va faire étalage de ses habits, de ses femmes et de son argent qui s'envole, plus il provoque les autres *vieux pères* qui ne supportent pas d'être « dépassés ». Des bagarres peuvent se déclencher par jalousie. Il en va de leur honneur. Les *shows* sont l'occasion d'enchères qui parfois finissent mal. Pour « être », il faut « être plus ». En l'absence d'instance médiatrice qui permettrait à chacun d'avoir un rôle quel que soit son avoir, l'escalade de la reconnaissance se fait immédiatement face au seul tiers qu'est le spectateur en mal d'exhibitions. Les funérailles peuvent être aussi l'occasion de défis entre les *vieux pères*. Si l'un d'eux meurt « sur le terrain » et s'il n'y a pas de danger d'être observé par la police, les *ghettomen* vont aux funérailles de la famille du défunt, mais souvent, ils organisent de leur côté une réunion qui prend des formes diverses selon l'argent qu'ils possèdent. Cela peut aller du simple rassemblement autour d'un ghetto-blaster, à la prise en charge de la cérémonie avec le corps. Dans le premier cas, la musique fuse, des joints d'héroïne ou d'herbe circulent, les souvenirs avec le mort sont évoqués dans les larmes.

« Non, cette fois-là, on n'a rien fait entre nous. On s'est assis au *ghetto* seulement, on a fumé, fumé c'est tout. On a passé une nuit blanche entre nous. On a parlé un peu de son départ, de la manière dont il nous a laissés, que c'est pas joli. Il nous a pas dit au revoir avant de partir, tout ça là. On a parlé un peu de tout ça, on a fumé en son nom et puis on s'est séparés » [Djabil].

Dans le deuxième cas, les *vieux pères* parlent chacun à leur tour, sortent avec des gestes de bravade des liasses de billets qu'ils font tomber en pluie dans une cale-basse ou sur le défunt. Ils sont en compétition oratoire et financière les uns avec les autres. À cette occasion, ils peuvent aussi régler leurs comptes avec le mort, remettre en quelque sorte « les pendules à zéro » pour ramener la paix avant le grand voyage de l'âme.

*Être bien stylé*, faire la fête, se montrer, va de pair avec la connaissance du nushi, la langue de la rue dont la matrice est le français. S'y trouvent mêlés des mots issus des langues vernaculaires, de l'anglais, de l'espagnol et des termes ou des expressions inventés, appelés des *créations*. Les posséder est un impératif. Le nushi répond au désir de correspondance avec le monde international. Un garçon qui aborde le ghetto sans savoir s'exprimer en français est ridiculisé, c'est un *drap*, une honte. Mais il trouvera au ghetto des amis pour lui apprendre à parler et à écrire. Cela fait partie de l'initiation. Le nushi, comme les vêtements et les attitudes corporelles, marque une identité qui prend le dessus sur les précédentes. « Tu es trop ethnique » est une insulte qui renvoie à une représentation étroite du monde, une soumission aux coutumes. Les différences d'origine ne sont jamais soulignées tant que les *sciences* et leurs codes sont adoptés. Cet universalisme pragmatique différencie les ghettos ivoiriens des ghettos américains qui sont précisément regroupés sur des bases ethniques ou nationales. Ainsi certains quartiers sont identifiés à des couleurs, des classes sociales.

« There were constant battle between barrio people [quartier mexicain] and the beach people [quartier blanc], who were mostly white or *engabachos*: Mexicans trying to pass as white, even when some were dark as night. As far as anyone could remember, it was *surfers* against *beaners* » [Rodriguez, 1993 : 65].

En France, les jeunes distinguent les Reunois (Noirs), des Rebeux (Arabes), des Céfrans (Français). Les *ghettomen* ivoiriens parlent plutôt « d'homme », de « frère de sang », ils utilisent des qualificatifs qui les définissent d'abord par leur appartenance au *ghetto* qui devient un « *melting-pot* ». Le *ghetto* est, par constitution historique, le résultat d'un brassage à l'image de celui du pays.

« Signe, en effet, d'une prospérité longue de plusieurs décennies, l'arrivée massive des ressortissants de pays limitrophes ou proches remontait aux années trente, époques où les autorités coloniales voulurent donner un coup de fouet à l'économie ivoirienne [...]. Sous la férule d'Houphouët Boigny, devenu chef d'État, s'y installèrent en bien plus grand nombre non seulement des Voltaïques qui devinrent ainsi la principale population immigrée du pays (de l'ordre 2 à 3 millions) mais aussi quantité d'origine du Sénégal, du Mali, du Ghana, [...] qui participa à ce que l'on appelle le *miracle ivoirien* » [Dozon, 2000].

Le ghetto d'un très vieux quartier de la capitale est de ce point de vue intéressant. On y trouve toutes sortes de métissage : coréen et libanais, coréen et ghanéen, ghanéen et français, ivoirien et espagnol, et évidemment tous les autres mélanges régionaux et nationaux<sup>7</sup>. L'idéologie de l'ivoirité (préférence nationale<sup>8</sup>) n'a guère de prise dans ces milieux<sup>9</sup>. La langue de la rue, le *nushi*, rassemble le groupe, le distingue du reste de la société et permet aux individus de se faire reconnaître. Elle joue de ce point de vue le même rôle que le *verlan* des banlieues françaises.

« La juxtaposition des migrations, la communauté de situation entre Français et étrangers, dans l'exclusion comme dans la révolte, tout cela concourt à une recherche d'identité que marque le langage » [Bachman, 1984, cité par Lepoutre, 1997 : 169].

Chaque *créateur* se vante d'avoir inventé tel mot, telle expression qui se sont ensuite envolés dans toute la ville, tout le pays. Comme d'autres argots, le *nushi* est aussi une langue secrète, qui, selon les circonstances, varie du *léger* (avec beaucoup de mots de français) au *lourd* (avec beaucoup de termes inventés). Sur un terrain d'opération, le *nushi* devient totalement incompréhensible aux oreilles non initiées, même des familiers de la langue peuvent ne rien saisir. Chaque groupe invente ses énigmes : les braqueurs ne vont pas parler comme les escrocs, etc. Le secret peut être

7 Une idée reçue qui reste tenace dans l'opinion voudrait que la délinquance soit essentiellement le fait d'étrangers, ce qui est faux. Personnellement, j'ai rencontré une nette majorité d'interlocuteurs nés de parents ivoiriens ou mixtes, ensuite viennent les immigrés de deuxième génération nés sur le sol ivoirien, enfin, viennent les immigrés nés dans leur pays.

8 En parlant de l'ivoirité, Jean-Pierre Dozon dit qu'« elle rejoignait tout un ensemble de revendications d'autochtonie qui se manifestaient de plus en plus dans le sud ivoirien, là où les populations étrangères s'étaient très massivement installées » [Dozon, 2000 : 17].

9 Il est intéressant de noter que dans le film de Mosco Boucault, *Un crime à Abidjan* (1998), l'inspecteur de police, qui mène l'enquête dans le milieu des ghettos, interroge un prévenu en lui disant : « Ça, c'est digne d'un petit Burkinabè, toi, tu es Ivoirien ! Tu es intelligent ! », ignorant que cette flatterie n'avait de sens que pour lui.

aussi un jeu qui distingue au même titre que la danse ou les vêtements. Le *nushi* devient vite ostentatoire dans les situations où l'honneur est au centre des regards: rivalités, compétition, fête. Les joutes qui s'ouvrent par des paroles rituelles sont accompagnées de gestes codés et de fortes accentuations verbales. Cela devient une parade: une feinte, une protection, un spectacle. Chaque héros a son *lôgôbi*, son expression fière, qui va de la musique de la langue à la gestuelle du corps.

Il n'y a d'autre issue que de « flamber », se montrer et rendre le partage du plaisir possible. L'argent ne sert jamais à s'enrichir, mais à *jhafoule*<sup>10</sup>, susciter l'admiration. La valorisation personnelle en dépend à l'intérieur d'un lien social, certes fugace, mais qui explique la recherche frénétique de butin: elle trouve son sens ultime pour cet instant d'attraction (dans les deux sens du terme, spectacle et attirance) sur une scène ouverte au regard des autres qui fait la réputation, une manière d'être devant les siens avec l'impression d'être devant le monde. Au-delà de la jouissance de la mise en scène de soi, il y a derrière ces comportements spectaculaires une nécessité de sortir de l'ombre dans laquelle sont plongés les « inessentiels », qui les rend aussi vulnérables qu'un animal qu'on peut en toute impunité frapper, abandonner, tuer. Leurs allures extérieures, qui peuvent paraître théâtrales ou arrogantes, naissent de ce besoin extrême de multiplier les signalisations en situation de détresse. Avoir un nom, créer un beau *lôgôbi*, porter des habits qui eux aussi ont des marques, correspond à une envie de vivre en laissant une trace derrière soi. Le cimetière musulman du quartier Koumassi d'Abidjan est une métaphore du monde des vivants: une partie pour les riches où les sépultures sont permanentes, une partie pour les pauvres où les tombes sont régulièrement retournées, vidées pour laisser place aux nouveaux corps, les précédents étant définitivement effacés.

## L'odyssée

Cependant, l'amitié, le plaisir cèdent fréquemment le pas à la peur et à la solitude. La protection des *vieux pères* à l'égard *des fistons* n'est pas sans faille. Quand les relations sont soumises à des rapports de forces très durs, même l'engagement le plus solennel n'a de valeur que dans le présent. L'oppression dilue la responsabilité. Les *ghettomen* avancent avec la crainte d'être trahis, blessés, tués; la crainte que tout se renverse à chaque instant. Cela fait partie de l'ambivalence permanente de cette « belle vie », de cette « sale vie ».

« Est-ce qu'il y a de l'amitié entre vous les *ghettomen* ?

– Ouais.

– Est-ce qu'il y a l'amour ?

– Y a l'amour mais y a pas de sentiment.

– Pas de sentiment ?

– Parce que le bandit est toujours lâche, le vrai bandit c'est un lâche. La lâcheté existe toujours » [Faustin la Panique].

10 *Jha* veut dire « dieu », emprunt au langage rasta. Foule garde sa signification française. Autrement dit: « il maîtrise la foule » ou c'est « un maître de foule ». Il est possible de maîtriser la foule en la fascinant ou en la terrorisant, le même terme est utilisé dans les deux cas: *il jahfoule* ? – il vocifère ou il se montre.

Les *ghettomen* créent une utopie de l'immédiat et de l'éternité, du proche et du lointain. Ils se voient en héros qui marquent l'histoire de l'humanité tout en vivant dans une économie du recommencement. L'argent arraché en quelques minutes a peu de valeur à long terme. La sphère de l'illégalité se développe par principe à l'intérieur d'un processus de perte : les marchandises volées sont dévalorisées, un investissement devient vite un danger, une preuve. En outre, l'épargne serait contraire aux buts poursuivis, elle se fait dans l'ombre et dans l'attente d'un compte qui monte petit à petit, or les butins arrachés doivent être au contraire étalés pour provoquer la surprise, drainer les regards sur soi. Le pillage doit donc être renouvelé comme la défense de sa position, elle aussi définie pour peu de temps ainsi que les alliances qui lui sont afférentes. Cette économie prédatrice est très éloignée de celle des cartels ou des maffias, véritables institutions de transformation de l'argent sale en puissances financières, en multinationales, en œuvres charitables, en pouvoir politique, en fidélités clientélistes... Les places sont définies de manière rigide et la criminalité est basée sur le calcul, l'efficacité, la discrétion, la rentabilité.

« Il est important, je crois, de réfléchir sereinement et "laïquement" aux méthodes de Cosa Nostra : elle procède toujours à une étude sérieuse et approfondie de son objectif avant de partir à l'attaque. C'est d'ailleurs pourquoi on prend très rarement un mafioso sur le fait. [...] Cosa Nostra est fondée sur la règle de l'obéissance. Celui qui sait obéir et mettre à exécution un ordre au moindre coût est assuré de faire carrière. [...] On ne peut pas faire confiance à quelqu'un d'ostentatoire » [Falcone, 1991 : 38, 32, 60].

Dans le ghetto, la mort doit être réaffrontée pour maintenir sa vie ou la faire valoir. Au bout de quelques années, lorsque le corps porte les traces de cette violence extrême, l'envie rageuse de se placer aux feux des plus grands périls s'éteint. Le sentiment d'angoisse s'accroît d'autant plus que les risques pris sont payés de plus en plus cher au fur et à mesure que les casiers judiciaires s'accumulent et que les situations s'alourdissent : les droits fondamentaux de tout prévenu ne sont pas toujours respectés par la police, la justice, la prison où la malnutrition rivalise avec la maladie et la mort.

Le ghetto avec ses codes hybrides est un laboratoire expérimental de la construction de la personne, et la violence, un des moyens pour y arriver quel qu'en soit le prix. Mais les codes de la société environnante pèsent sur ce type d'ascension mettant les jeunes en porte-à-faux avec eux-mêmes. Une arme à feu donne un pouvoir du plus petit sur le plus âgé. C'est le renversement d'un ordre fondamental du système. Mais si un jeune malfaiteur tente de compenser et de maintenir le respect envers ses aînés en apportant, par exemple, à sa mère de l'argent et des biens volés, il sera en concordance avec ses obligations à l'intérieur du milieu familial mais la sanction du ministère public va « salir » ce don, le rendra presque maléfique, voué à l'anathème des parents et des voisins qui le conjureront de revenir dans le droit chemin. S'il se range, la rémunération du « travail honnête » sera à ce point réduite qu'il sera obligé de la garder, se trouvant à nouveau en faute envers ses aînés.

Les *ghettomen* sont partagés entre la répulsion pour leurs actes qui en font des parias et la fierté d'être autres, d'avoir choisi un chemin différent. Les risques

qu'ils prennent rendent la vie excitante lorsqu'ils se traduisent par une puissance ou dégoûtante quand cela les amène à côtoyer la mort, la torture, les lynchages. La seule issue pour défaire les nœuds qui les enserrant est de pousser le voyage plus loin. Avec le ghetto, ils ont cherché à fuir dans le rêve, la drogue, à échapper aux lois, mais cela les ramène toujours au point de départ. Un grand périple s'impose alors pour réengager la vie dans un autre espace-temps. Nous avons vu qu'avant la colonisation, des hommes trouvaient dans la guerre l'occasion de sortir de leur communauté où ils se sentaient enfermés ou sans perspective digne de leurs ambitions. Ils se lançaient dans de nouvelles histoires au bout desquelles ils imaginaient la fortune. Grâce aux butins de biens et d'esclaves, ils revenaient en force chez eux ou s'armaient pour partir vers de nouvelles et lointaines destinées. Dans l'histoire d'une société, l'accès à des places éminentes hors des règles a pu se réaliser chaque fois que l'ambition personnelle pouvait rencontrer un ordre transversal qui permettait de bousculer la hiérarchie: guerre, école, marché, exode, religion... Aujourd'hui, c'est clairement l'émigration qui joue ce rôle, à la fois dans la réalité et dans la mythologie du ghetto.

Les seuls qui semblent combler leurs espoirs, réaliser leurs rêves, se débarrasser du poids de la famille, sont ceux qui fuient le pays. Leurs succès lointains – vrais ou faux – animent les rumeurs et les conversations, faisant de ces odyssees vers le nord la « ruée vers l'or » du siècle.

« Des amis qui étaient partis en Europe, quand ils revenaient à Abidjan, c'était les BMW et les Mercedes, les grands hôtels. Bon, on se dit: "on a commencé là mais essayons de viser grand" » [Tétanos].

« Avant il était mince, bien mince, il s'habillait pas comme ça. Maintenant, depuis son retour, tu vois, il a des manières de parler, le style tout ça là, c'est plus comme avant. Ce qui fait que là-bas est bien plus intéressant qu'ici » [Barry].

« L'autre, il est boulanger en Angleterre, il fabrique les pains, il vit à l'aise. Il a marié sa femme, il a une enfant déjà avec cette femme blanche. L'autre, lui, il est en Amérique, lui, il travaille. Il est un rappeur maintenant, un rappeur! L'Afrique avec l'Europe, c'est pas pareil » [Makanaki].

La rupture avec des liens familiaux dont il paraît impossible de se défaire avec la seule volonté rend possible un autre passage à l'âge adulte avec de nouveaux désirs de stabilité et d'épanouissement. Ils sont prêts à tout endurer en Europe contrairement à ce qui se passe chez eux. Là-bas, tout devient possible puisque l'image de soi est entièrement à construire; dans leur pays, elle est déjà, dès la naissance, prise dans les rets des systèmes de reconnaissance en vigueur. Ils doivent répondre à l'intérieur de normes préétablies, alors que dans les pays occidentaux, ils recommencent libres et anonymes, un nouvel anonymat, celui de l'étranger et non plus celui de l'autochtone invisible par les siens. Une autre naissance qui marque le parcours initiatique. Émigrer, c'est « être plus », c'est le rêve de prendre enfin totalement son destin en main avec le désir un jour de pouvoir enfin être reconnu sans les entraves de l'illégalité, être utile à sa famille, aux autres.

La majeure partie des *ghettomen*, et des jeunes en général, veulent *clandestiner*. Les ports ont leurs ghettos où viennent se rassembler ceux qui tournent autour

des bateaux. Le butin peut aussi servir à acheter un billet d'avion, des faux papiers, des passeurs.

« Tu penses qu'en Europe, c'est possible de continuer avec les armes ?

– Peut-être même que je ne vais plus prendre les armes mais, y a d'autres procédés qui peuvent me donner de l'argent. En Afrique ici, c'est pas facile que, quelqu'un qui est aisé puisse causer avec quelqu'un qui n'est pas aisé, peut-être avec la force il peut t'écouter ? Alors qu'en Europe, c'est facile, quelqu'un même peut t'enlever dans le ghetto et puis te faire réussir, il peut même te montrer des circuits. Alors qu'ici, on utilise la force pour *gâter* seulement, or que là-bas y a beaucoup de trucs qu'on peut faire sans la force, et puis ça peut faire que tu vas réussir, au lieu de rester tout le temps à jouer au cache-cache avec la vie, c'est pas bon ! Non, avec les petits Blancs, c'est plus calme, plus "cool" » [Pablo Escobar].

« L'Italie, c'est meilleur, là-bas la vie est plus facile qu'ici quoi. D'après les dires quoi ! Mais quand on voit, ça se sent : ce n'est pas la même manière de vivre comme nous. Surtout l'Italie quoi ! À cause du football, à cause de la mafia, à cause du Vatican, ça fait un tout » [Las Vegas].

Lorsque le *guerrier* des cités se voit partir à l'aventure, il s'incarne dans la figure du solitaire qui décide seul, échappe aux contraintes sociales, ne reçoit d'ordre de personne <sup>11</sup>. Il est nulle part et partout, peut se diriger n'importe où, prendre un bateau sans savoir où il va. L'accomplissement de soi rend nécessaire la transformation du hasard. Les pays occidentaux représentent non seulement l'abondance mais ce sont les terres électives de « l'individu-roi » au regard desquelles l'Afrique est dénigrée, dite « archaïque, ethnique, pauvre ».

« L'Afrique, quelque part, c'est un enfer, tout est archaïque ici, rien n'est moderne. L'Afrique est très dure, c'est toujours la même chose le même tabac : la police, la PJ t'attrape pour rien, alors qu'en Europe on connaît la loi de l'homme ! Pour arrêter un homme, il faut qu'il soit en infraction, ou bien il faut qu'on le surprend en flagrant délit mais ici il suffit que quelqu'un dise : "ah ce type-là c'est un voleur", on peut t'abattre, et ici ça devient rien. Je sais que je vais monter là-bas pour aller affronter comment les Blancs vivent là-bas. Voilà, les photos, c'est de mon album. Chaque jour quand je me lève, je les regarde : là-bas tout est facile, ça se voit. Nous tous, notre intérêt c'est d'aller en Europe » [Kass].

« De la manière on gagne facilement en Europe, on gagne pas facilement en Afrique. En Afrique, c'est très dur. On s'aime pas entre nous-mêmes ici en Afrique : lui, il peut avoir beaucoup, il a les moyens de te rendre service, mais tellement l'Africain a le cœur noir, il ne va pas te rendre ce service-là » [Al Capone].

Le vieux discours populaire – « les Noirs sont mauvais » – est repris, amplifié. En outre, l'Occident est arrivé à un tel degré de domination du monde que les jeunes laissés-pour-compte des cités africaines, envahis par la honte de ceux qui sont placés en position de subalternes, se détestent et reprennent à leur compte les dénigrements dont l'Afrique fait l'objet depuis de nombreuses années <sup>12</sup>. Ils opposent les droits de l'homme à la sorcellerie qui apparaît comme le résultat de

<sup>11</sup> C'est une émigration très différente de celle qui est relayée par les familles.

<sup>12</sup> Depuis les années quatre-vingt, l'Afrique fait l'objet d'un dénigrement qui s'appuie sur des faits réels comme le sida, les guerres, les famines, pour en faire une généralisation abusive et stigmatisante. Cf. Amselle [1991].

la haine et de la division entre « frères » : jalousie, envie, désir de vengeance ou mépris constituent des motifs d'attaque de l'autre qui vont de la rumeur qui engendre l'infamie, aux jets de mauvais sorts. Au-delà des impressions d'injustice et d'aléatoire, cela provoque un sentiment de coercition de l'individu dans le groupe. Par opposition, l'indifférence au domaine privé qui semble marquer les relations en Occident est portée aux nues.

« Chacun s'occupe de sa tête et personne ne va venir te tuer par jalousie, chacun a son chez-soi, même le voisin d'étage te connaît pas » [Tétanos].

Le communautarisme, l'ethnicité, les hiérarchies familiales paraissent dès lors rétrogrades, leur est préférée une solidarité qui passe par un État mythifié ; elle semble impersonnelle et s'établir sur des critères objectifs, comme l'analyse des revenus. Chacun a des droits quels que soient sa couleur de peau, son statut, sa religion, sa manière de parler. Cela renvoie à cette préoccupation diffuse du respect de l'humain qui empêche de tuer de sang-froid, oblige à prendre de la drogue pour faire du mal à son prochain.

« Ce que j'appelle la défense de droit de l'homme, c'est qu'on te respecte, même si tu es *comment, comment* [n'importe quoi]. Ce que tu dis, on t'écoute. Même si tu n'as rien, tu peux poser une plainte contre quelqu'un même grand. On peut te laisser t'expliquer. Ici si tu n'as rien, t'es rien. Ici, tout se passe entre les riches. Quand tu n'as rien, on peut pas t'écouter. Tu vas t'arrêter où pour parler ? Ici même la première des choses, c'est de l'argent » [Barry].

« En Europe, ils se font respecter et puis ils savent comment il faut prendre un homme pour se comprendre, travailler ensemble, et puis ils connaissent bien le droit d'un homme. Là-bas, c'est le respect par rapport à ici. Et puis encore, je me dis, là-bas, c'est cool. Et puis encore, la valeur de leur argent est plus lourde par rapport à ici » [Sheik].

« Vous connaissez le droit de l'homme, vous respectez l'homme. L'Africain ne connaît pas ça, il fait ce qu'il a envie de faire, or c'est pas ça » [Al Capone].

Comme tous les migrants, attirés par un *eldorado*, les *ghettomen* ont fait du *self made man* une figure mythique, objet de toutes les aspirations. À la question, « à quoi rêves-tu ? », les réponses fusent, directement imprégnées des visions des comportements de gens riches qui sont parce qu'ils ont. L'argent est loué comme la seule condition de la liberté.

« Je veux être un homme d'affaires, gérer des immeubles, des sociétés, des taxis, avoir beaucoup d'argent. »

« Mon rêve, c'est être un homme célèbre en musique ou acteur de ciné, avoir la gloire et l'argent. »

« Avoir beaucoup d'argent, une femme et de très belles maîtresses et trois enfants. »

« Nous, ce qu'on veut, c'est vivre dans le luxe. »

« Être un grand homme d'affaires international. »

Le modèle du *boss* cristallise la fascination pour la liberté, l'en-dehors et il rallie les métaphores guerrières à travers l'affrontement, la compétition. L'homme d'affaires combat, échappe à tout en amassant à son seul profit le gain maximum avec une recherche de coût minimum. La presse relate les parcours biographiques d'aventuriers capitalistes qui se sont faits en partant de rien. Tapie a, dans les

banlieues françaises, été placé comme l'exemple de l'aventurier à suivre; son véritable rôle est ironiquement dépeint sous la plume de Christian Bachman :

« Pour faire enrager la droite et amuser les banlieues, Mitterrand et Bérégofoy agitent devant les pauvres, comme un ticket de loto, le symbole douteux de la réussite quasi magique. Regardez le gosse de banlieue devenu milliardaire, voyez le brillant homme d'affaires qui s'intéresse à vous... » [Bachman, 1996 : 470].

Les rêves d'opulence sont sûrement à l'origine des grands départs, mais pour ces jeunes générations qui entreprennent le voyage en héros solitaire, c'est surtout un désir d'ouverture sur le monde et d'expérimentation de la vie qui les guident. « Éclairer sa tête. »

« En Afrique, on dit que la pire des choses pour un homme c'est d'être ignorant. L'ignorant c'est celui qui ne sait pas ce qu'il se passe au-delà du seuil de sa maison » [Kouyaté, 1998].

Cela signifie que l'immobilité est contraire au sens de la raison de l'homme sur terre. L'espoir du lendemain qui chante est rarement entamé par le doute car il est toujours placé dans un rêve. La remise de la décision ultime revient à Dieu. L'illusion et la prière insufflent une vigueur pour affronter n'importe quelle nouvelle traversée. « Ça va aller », phrase répétée à l'envi en toutes circonstances, concourt au dépassement de soi-même. Le réel est toujours réductible au besoin de transposition dans l'imaginaire et si vraiment « ça ne va pas », c'est Dieu qui l'aura voulu. Il y a donc peu de place au scepticisme, aux dépressions.

De ces déplacements à hauts risques, l'aventurier doit revenir changé et avec plus qu'il n'avait au départ, sinon il est considéré comme intrinsèquement impuissant.

« Vraiment, je me dis que celui qui part là-bas et qui n'a rien, il n'est pas bon, il n'a pas été intelligent. Ah là, il a été taré, il a été bougnoul quoi » [Al Capone].

Il est intéressant de noter que les héros de cinéma, hommes de la rue, dont on a parlé plus haut, n'arrivent jamais à rester définitivement dans le « grand monde ». Van Dam réussit tout, mais gratuitement donc il recommence. Scarface se hisse aux apparences de la réussite mais dans ses comportements, il reste un voyou méprisé par sa femme et c'est dans la mort qu'il surpasse sa condition. Quant à Rocky, joué par Stallone, dès qu'il est installé dans une époustouflante villa avec chauffeur, domestiques et limousine, il perd les vrais matchs et n'arrive à disputer que des combats arrangés. Il doit, pour retrouver son titre, changer de ville, s'installer dans un hôtel borgne, reprendre son entraînement dans la salle d'un quartier populaire qui sent « la sueur et les larmes », plein de Noirs qui ont ce qu'il a perdu, « l'œil du tigre », la rage de vaincre quels que soient les risques et les obstacles. Chacun à sa manière retourne d'où il vient pour garder cette capacité à affronter la mort pour s'imposer et cette rage de vaincre qu'on ne doit qu'à soi-même. À Abidjan, le retour en arrière de ces héros est toujours lu comme un échec personnel des héros et non comme une injustice du système qui accepte difficilement le triomphe de ceux qui sont sortis du rang. Les terres du Nord sont associées à la magie: on ne peut que gagner, s'il y a échec c'est au conquérant qu'il est imputable. Le sens est une fois encore univoque. C'est pourquoi les grands frères migrants sont obligés de mentir, d'envoyer des fables sur leurs conditions de vie. Et ils ne peuvent revenir les mains vides.

- « Les Européens arrivent chez eux en hélicoptère tant les immeubles sont hauts. »
- « Les lampadaires rentrent le jour dans les trottoirs pour sortir à la tombée du soir. »
- « Les femmes blanches sont par nature dévouées, pas intéressées, elles se donnent à fond sexuellement et amoureuxment. »
- « Les prisons sont des paradis : tu as tout et le respect. »
- « L'État aide tous les gens qui ne s'en sortent pas... »

La conquête des eldorados septentrionaux est l'aboutissement de l'utopie concrétisée dans son sens ultime : le héros se réalise toujours ailleurs, plus loin que le village, plus loin que le quartier, plus loin que le ghetto qui devient une sorte de transit entre l'Afrique et le monde rutilant toujours chanté, rêvé, sublimé, de la modernité dont il doit porter les traces au retour.

\*

Ce périple a commencé par une étape – Beyrouth, Bronx, Soweto... – et par l'impression de goûter dans l'instant ce qui est interdit aux démunis, tout en rendant l'affrontement avec la mort permanent. Pour arriver à une forme de reconnaissance, sortir de « l'anonymat des faibles » (le pape), ils ont mis en œuvre un théâtre épique et familial traversé par la violence et l'ambivalence, l'occasion pour chacun de se refléter dans une histoire personnelle où la valeur de soi côtoie la déchéance. Les chutes alternent avec les triomphes. Ils se vivent en héros et en parias. Dans les deux cas, ils font peur. Le sentiment de rejet dont ils font l'objet se retourne en adoration ou haine de soi, une identification toujours en excès qu'il faut à un moment dépasser par un nouveau voyage. La trajectoire héroïque demeure avec son sens ultime : modifier la donne de départ qui aurait fait des plus démunis des êtres humains à l'avenir inerte. Mais au cours de cette transition non instituée, tout reste réversible : les actes sont porteurs de liberté et de destruction.

Émigrer est un passage sublimé de tous les changements rêvés : devenir quelqu'un, trouver les moyens d'une situation stable, revenir en héros qui pourra répondre aux exigences de la société et inventer les siennes. Le destin est réengagé, la vie n'est plus dangereuse, la mort non plus, parce que quelque chose a été réalisé dont les vivants vont parler en bien. Tout a bougé, l'émigrant ne revient jamais à la même place. Rien n'a changé, l'organisation familiale se retrouve confortée, sauf si l'exilé abandonne les siens en laissant femme et enfants au pays pour refaire sa vie seul ailleurs. Lorsqu'ils ne migrent pas et qu'ils réintègrent la société locale comme chauffeur de taxi, vigile, patron de maquis, musicien..., ils ont aussi modifié quelque chose à leur destin.

Les *ghettomen* finissent par entrer dans la vie, prendre une place peut-être pas comme ils l'imaginaient, mais ils sont devenus adultes après un parcours initiatique dont ils ont inventé les passages et subi les apprentissages. Ils finissent par perdre leurs rêves de puissance, ils découvrent une nouvelle dimension qui est simplement la leur.

- « Qu'est-ce que tu voudrais devenir plus tard ? »
- Un bon type, un jour » [Petit Jean].

## BIBLIOGRAPHIE

- AMSELLE J.-L. (dir.) [1991], « La malédiction », *Cahiers d'études africaines*, 121-122.
- BACHMANN Ch. [1984], *Le Verlan : ragot d'école ou langue des keums*, Paris, Mots.
- BACHMANN Ch., LE GUENNEC N. [1996], *Violences urbaines*, Paris, Albin Michel.
- BOUCAULT M. [1998], *Un crime à Abidjan*, film produit par IMA et Arte.
- CARR J. [1975], *Bad. The Autobiography of James Carr*, New York, Caroll & Graf Publisher Inc.
- CHALAMOV V. [1993], *Essai sur le monde du crime*, Paris, Arcades-Gallimard.
- DELEUZE G. [1985], *L'Image-temps*, Paris, Minit.
- DOZON Jean-Pierre [2000] « La Côte-d'Ivoire au péril de l'ivoirité. Genèse d'un coup d'État », *Afrique contemporaine*, 193, 1<sup>er</sup> trimestre, Paris, p. 15.
- FALCONE G. [1991], *Cosa Nostra. Le juge et les hommes d'honneur*, Paris, Édition n° 1, Austral.
- KOUYATÉ S. [1998], cité par Hugues Le Tanneur, *Le Monde*, 13-19 janvier.
- LATOUR É. DE [1989], *Les Temps du pouvoir*, Paris, EHESS.
- LEPOUTRE D. [1997], *Cœur de banlieue. Codes, rites et langage*. Paris, Odile Jacob.
- PALMA B. DE [1983], *Scarface*, avec Al Pacino, Michelle Pfeiffer.
- RODRIGUEZ L.J. [1993], *Always Running. La vida loca: Gang Days in L.A.*, New York, Simon & Schuster.
- SHAKUR S. [1993], *Monster. The Autobiography of an L.A. Gang Member*, New York, Atlantic Monthly Press.
- TERRAY E. [1995], Notes non publiées pour *Une histoire du royaume abron du Gyaman. Des origines à la conquête coloniale*, Paris, Karthala.
- VAN PEEBLES M. [1980], *New Jack City*, avec Wesley Snipes et Ice T.

## Textes en débat

Christophe DEJOURS

*Travail: usure mentale – De la psychopathologie à la psychodynamique du travail*

Bayard éditions, 1993 (nouvelle édition augmentée), 1<sup>re</sup> édition 1980

par Alain Morice \*

La présentation de ce livre sera suivie d'une brève discussion à partir de mes propres expériences sur le terrain <sup>1</sup>.

Il s'agit de la réédition exacte d'un essai paru en 1980 sous le même intitulé. L'auteur y a ajouté, outre quelques notes mettant en question certains résultats ou notions de l'époque, un appendice méthodologique (texte datant de 1987) et un addendum théorique, traitant notamment des prémises et conséquences du passage à une psychodynamique du travail. (Par anticipation, disons que ce texte démontre, d'une part, une rupture radicale avec la problématique behavioriste qui a longtemps pesé sur les travaux en psychopathologie et, de l'autre, un retournement quant à la perspective causale donnée dans les années soixante-dix à l'organisation du travail sur le rapport psychique des hommes au travail.)

Dans la présentation, on s'en tiendra autant que possible, sans souci d'exhaustivité, à ce qui éclaire la discussion proposée plus loin.

### La problématique générale et son évolution

« Nous chercherons à mettre à jour ce qui, dans l'affrontement de l'homme à sa tâche, met en péril sa santé mentale », dit C. Dejours. Sujet non seulement dangereux et explosif, est-il ajouté (en ce qu'il déchaîne des passions et qu'il suscite la critique sociale), mais également délicat puisqu'il s'agit, en opposition avec la tradition globalisante de la psychosociologie, de restituer des spécificités: « Faire apparaître des vécus différenciés et irréductibles les uns aux autres. »

L'auteur, dans une périodisation qui remonte aux travaux de Villermé, s'attache à retracer, en partant des préoccupations ouvrières, le processus qui aboutira à la difficile

---

\* Chargé de recherches, CNRS, anthropologue, laboratoire Urmis (Unité de recherches Migrations et société, CNRS – Paris-VII).

1 Ce texte résume une intervention au séminaire du CEA (séance du 5 mai 1998). Les limites de l'espace imparti pour cette rubrique m'ont contraint à limiter considérablement certains développements. Je renvoie à l'ouvrage de C. Dejours, trop peu connu par les anthropologues, ainsi qu'à la discussion que j'en ai proposée dans « Des objectifs de production des connaissances aux orientations méthodologiques: une controverse entre anthropologie et psychodynamique du travail », *Revue internationale de psychosociologie*, 1996, III (5): 143-160.

émergence de la psychopathologie du travail comme discipline autonome <sup>2</sup>. Le XIX<sup>e</sup> siècle est celui de la lutte pour la survie, qui se traduit par deux grandes revendications : la limitation de la durée du travail et la liberté de s'organiser. La réponse principale de l'époque à la « misère ouvrière » est l'hygiénisme, qui traite le paupérisme comme une maladie.

Dès la première guerre mondiale, à la suite de nombreuses conquêtes dont la principale est la loi de 1898 socialisant les accidents de travail, mais aussi avec la mise en place du système Taylor, le corps apparaît comme point d'impact de l'exploitation : « De 1914 à 1968, c'est progressivement le thème des *conditions de travail* qui se dégage des revendications ouvrières sur le front de la santé. La lutte pour la survie a fait place à la lutte pour la santé du corps. » Corollaire : la question de savoir si la domination qui autorise l'exploitation ne relève pas « d'une stratégie concernant d'abord l'appareil mental » n'est guère posée que par quelques travaux pionniers. Ce ne sera qu'à partir de 1968, avec son mot d'ordre « Changer la vie » et un certain essoufflement du taylorisme, que, péniblement, la dimension psychique permettra à la psychopathologie du travail de se construire. Principalement, dit l'auteur, non plus autour des conditions de travail, mais autour de l'organisation du travail en tant qu'elle est productrice de souffrance mentale.

Dans l'addendum théorique, C. Dejourns revient longuement sur les conséquences de cette genèse. Telle qu'elle est conçue dans les travaux qui précèdent l'essai de 1980 quant à ses rapports avec la santé psychique, l'organisation du travail est encore surtout envisagée comme une donnée et comme une causalité. Cela revient à dire que la rupture avec le finalisme qui caractérise les premières études behavioristes n'est pas entière. Reconnaisant l'influence du « modèle causaliste », l'auteur revient ainsi sur ses propres travaux : « Dans la compréhension que j'avais du rapport psychique des hommes au travail, l'organisation du travail – concept clé – était considérée comme une donnée préexistante à la rencontre entre l'homme et le travail, comme un ensemble de contraintes massives, monolithiques, inébranlables, voire inexorables, ayant la pesanteur et la rigidité de la matière minérale. »

Mais en même temps, les enquêtes de psychopathologie vont révéler que les hommes ne sont pas passifs face aux contraintes organisationnelles : ils développent des stratégies pour y faire face comme sujets, voire les modifier. Se profilent ainsi, en deçà de la souffrance, les défenses individuelles contre la souffrance et, en deçà de la folie, sa conjuration. Du même coup, la normalité surgit « comme énigme centrale de l'investigation et de l'analyse », dit C. Dejourns, qui résume les conséquences du « retournement théorique » ainsi produit dans ces termes : « Faire du champ de la normalité une énigme ouverte à la liberté de la volonté [...] des agents, c'est rompre du même coup avec les modèles issus du behaviorisme, du pavlovisme et du stress. C'est aussi et surtout concevoir la normalité comme produit d'une *dynamique* humaine où les relations intersubjectives (pour construire les stratégies défensives, voire offensives, contre la souffrance) occupent la position centrale. C'est enfin poser [...] le principe d'une *rationalité subjective* des conduites et des actions des travailleurs. »

À ce niveau de généralité, la question que l'anthropologue peut introduire dans la discussion, face à une discipline qui s'est édifiée sur des bases empiriques très marquées par l'industrialisation, porte sur la façon de qualifier le « travail » en général.

---

2 Dans une note, C. Dejourns admet aujourd'hui qu'il ne s'agit pas d'un travail d'historien mais tout au plus d'« une vision rétrospective à partir du point de vue médico-psychiatrique » – ce qui, du coup, me paraît exagérément modeste.

Cette question prend, d'une manière qui paraît suivre une allure exponentielle, une acuité d'autant moins contournable que nous en avons depuis longtemps, sous nos yeux, les implications dans les pays sous-développés qui, à bien des égards, en matière de relations sociales, servent désormais de modèle aux pays industriels.

### Quelques thèmes

Si l'on essaie – un peu schématiquement sans doute – de rapporter chacun des six chapitres de *Travail : usure mentale* à un thème et à des illustrations empiriques, on obtient à peu près ceci : chap. 1 : idéologies et stratégies défensives (le sous-prolétariat; le travail répétitif); chap. 2 : souffrance et insatisfaction au travail (les ergonomes face au mode opératoire prescrit); chap. 3 : peur (exemples de l'industrie chimique, du BTP, du travail soumis à cadences, des relations de travail dans le tertiaire); chap. 4 : satisfaction au travail (exemple *a contrario* des pilotes de chasse); chap. 5 : exploitation de la souffrance et de la peur (les standardistes, les travailleurs de la pétrochimie); chap. 6 : maladies mentale et somatique comme effets de l'organisation du travail (exemples cliniques).

Je retiendrai seulement ici, faute de place, les thèmes correspondant aux chapitres 1 et 3, qui paraissent le plus à même d'introduire la discussion que peut avoir la socioanthropologie que je pratique avec la psychodynamique du travail.

### *Idéologies et stratégies de défense*

Curieusement, l'ouvrage s'ouvre sur l'étude d'une catégorie qui a précisément pour caractéristique d'être largement exclue du monde du travail : le sous-prolétariat. Dans ce milieu social, l'enquête révèle une réticence à parler de la souffrance et de la maladie, cette dernière y étant vécue comme signe de fainéantise et plus ou moins à l'origine du fait qu'on est au chômage. Toute une idéologie de la honte se met en place, destinée à faire face à l'anxiété d'être inapte à travailler. De là, C. Dejours construit le concept central d'*idéologie défensive* qui, quand elle ne fonctionne pas sur un individu, conduit celui-ci aux dérives connues des cliniciens : alcoolisme, actes antisociaux (improprement analysés par certains comme « gratuits »), décompensations psychiques diverses. A contrario, l'auteur énonce les caractères de cette idéologie quand elle fonctionne : a) elle est destinée à « tenir l'anxiété à distance <sup>3</sup> » ; b) elle possède une spécificité liée au groupe social qui l'élabore ; c) elle est une forme de stratégie collective de défense : pour fonctionner, elle doit obtenir la participation de tous les membres du groupe ; d) elle se substitue aux défenses individuelles, qu'elle « met hors d'état ».

### *La peur*

Concernant l'anxiété au travail, je me tiendrai ici à un seul des exemples pris par C. Dejours, parce qu'il me permet d'introduire la discussion à partir de ma propre expérience d'enquête anthropologique : le bâtiment et travaux publics (BTP). Dans

---

3 Dans le vocabulaire qui est repris ici, contrairement à l'angoisse qui résulte d'un conflit intrasubjectif (entre deux instances incompatibles chez une personne), l'anxiété est intersubjective : on a peur de quelque chose ou de quelqu'un. Cela posé, l'ouvrage de C. Dejours étudie insuffisamment les modalités de passage de l'un à l'autre de ces états : par exemple comment, et avec quelles pathologies propres, un travailleur constamment persécuté peut basculer dans la paranoïa.

l'univers dangereux du BTP, connu pour le nombre de ses accidents invalidants, voire mortels, deux comportements en apparence insolites s'observent : d'une part, une résistance forte et presque générale aux consignes de sécurité ; d'autre part, de fréquentes attitudes de défi face au risque. « Tout se passe comme si les ouvriers du bâtiment étaient inconscients des risques qu'ils encourent, voire comme s'ils y trouvaient un certain plaisir », dit C. Dejours, qui a fait des observations analogues dans certains jeux et rituels « pour rire » chez les opérateurs du nucléaire.

Pourquoi ce mépris du danger et ces bravades ? Une explication psychoculturaliste renverra commodément à un goût supposé naturel pour la performance, la rivalité, les valeurs viriles. De fait, l'auteur remarque que, par exemple (puisqu'il concerne une des pathologies du métier), le respect d'une hygiène lombaire est volontiers considéré comme une affaire bonne pour les « femmelettes ». J'ai de mon côté noté que le fait d'avouer qu'on est sujet au vertige est, dans le BTP, chose impossible, ce qui renvoie à l'idéologie de la honte évoquée plus haut. Mais, signalant qu'en situation de crise (après un accident de chantier), les ouvriers se révèlent parfaitement conscients des dangers, C. Dejours a ces phrases décisives : « Mépris, ignorance et inconscience face au risque ne sont qu'une parade. On ne peut admettre sans autre questionnement que les ouvriers du bâtiment soient en quelque sorte les plus ignorants du risque qu'ils encourent. » En fait, la thèse de l'inconscience fondamentale renvoie étroitement aux théories héritées de Taylor, dont l'auteur montre par ailleurs les effets psychiques dans l'industrie basée sur le travail prescrit. Cette thèse rappelle celle du colonialisme sur l'âme nègre.

Face à la tentation naturaliste – dont il a été dit combien elle a influencé la psychopathologie du travail à ses débuts –, C. Dejours oppose un autre concept clé : celui de *déni de perception* (ici, sous-entendu, « du risque physique », mais les applications concernent l'ensemble de l'activité psychique). Voici un résumé de l'énoncé qui se construit sur cette base : a) le collectif met en place un système destiné à conjurer la peur ; b) si la peur pouvait surgir, l'exécution des tâches deviendrait impossible : prendre garde à soi dans un univers dangereux, c'est se paralyser ; c) dénégation et mépris du danger ne suffisent pas : la conjuration du risque exige des sacrifices plus probants, et il faut « en rajouter » – on pourrait faire un rapprochement avec des rituels d'initiation de type *bizutage* en énonçant (ce que C. Dejours ne fait pas dans ce texte) que la construction d'idéologies défensives comporte nécessairement des implications structurantes en termes de domination et de pouvoir ; d) au risque de perdre son efficacité symbolique, ce système est obligatoirement collectif, et donc excluant : la résistance aux idéologies défensives est sanctionnée par une sortie du système (accident, maladie, démission, etc.) ; e) ce système est fonctionnel du point de vue des objectifs de productivité. En outre, il est plus élaboré et mobilise davantage les individus dans des situations de coopération que dans le cas (par exemple) du travail morcelé et répétitif.

Telle est la base théorique (qui, encore une fois, n'est qu'un petit élément de l'ouvrage de C. Dejours) à partir de laquelle je présenterai mes propres éléments de discussion. Il faut à présent dire quelque chose de la méthode en psychopathologie du travail.

## La méthodologie

Le livre de C. Dejours étant un livre de résultats, le chapitre consacré à la méthodologie est en quelque sorte « plaqué », d'une manière qui paraît souvent trop ahistorique, décontextualisée et globalisante. En fait, la méthode en psychopathologie telle qu'elle y est exposée est à prendre comme un idéal type webérien, en se souvenant

que, malgré qu'il en ait, l'auteur a mis à contribution d'autres procédés et d'autres sources. C'est ainsi que l'élucidation des motivations narcissiques des pilotes de chasse provient à l'évidence du divan et non de la méthode qui va être résumée, de même que l'interprétation (par ailleurs si pertinente, convaincante et hélas ! très prémonitoire) de l'exploitation de la souffrance chez les travailleuses du téléphone vient de travaux de seconde main effectués à une époque où la discipline était encore engluée, de l'avis même de l'auteur, dans un behaviorisme sommaire.

Ces limites posées, pour un dialogue avec l'anthropologie, quelles sont les particularités de la méthodologie en psychopathologie du travail ? Reprenons les deux temps de l'enquête (le premier n'étant pas le moindre, semble-t-il).

### *La préenquête*

a) On part d'une demande; b) cette demande doit, d'une part, être collective (groupe de travailleurs isolés, comité d'entreprise, commission d'hygiène et sécurité, etc.) et, de l'autre, elle doit venir des travailleurs eux-mêmes; elle doit être authentique; c) au collectif demandeur fait face un (petit) collectif de chercheurs, dont l'un au moins ne sera pas psychopathologue mais sociologue, ergonomiste, économiste, par exemple; d) on réunit des informations sur le processus de travail et son évolution, et l'on doit avoir accès *de visu* à l'entreprise, de sorte à avoir une « *représentation imagée* des conditions environnementales de la souffrance »; e) on procède enfin à une « *approche de l'organisation du travail* », tant prescrite que réelle, et en dynamique. Comme on le verra, c'est surtout autour de cette phase que prendra place la discussion.

### *L'enquête*

Deux collectifs se faisant face, c'est un travail de pensée qui commence: on explicite le thème en revenant sur les faits (accident, maladie professionnelle, difficultés relationnelles, etc.) qui ont été à l'origine de la demande. Ce qui compte, dit C. Dejourné, c'est le niveau du commentaire verbal, bien plus que celui de l'objectivité des faits – et l'exégèse du texte oblige à ajouter: ce qui compte avant tout, c'est que le collectif protagoniste ait conscience de cette hiérarchie dans l'intérêt. De là alternent des phases de consensus et de discussions, ces dernières entretenues par l'interprétation collective.

L'auteur ne se dérobe pas devant la question déontologique toute particulière posée par la méthode en psychopathologie du travail (et, derrière elle, celle de l'action en général), que je formule pour ma part ainsi: d'une part, là où il y a demande, un résultat est escompté, ce qui pose le problème des contraintes économiques, institutionnelles et de tout autre nature qui pèsent sur le devenir des résultats; d'autre part, comme il le souligne, la mise à nu de mécanismes de défense collectifs (comme de toute vérité peut-être, pourrait-on ajouter) est possiblement déstabilisante et intolérable – c'est un paradoxe que de travailler sur des défenses avec ceux-là mêmes qui les érigent. Enfin, l'auteur énonce que la subjectivité du chercheur est entièrement engagée dans la technique de l'enquête, mais il ne dit pas à quelles conditions (et aux différentes phases, y compris celle où l'on prend congé du collectif et l'on passe à autre chose) cet engagement est supportable ou non.

Ces quelques fragments d'éléments suffiront à amorcer la discussion qui suit.

## Discussion

J'ai eu connaissance des travaux en psychopathologie du travail au cours d'un long séjour (1987-1990) dans le Nordeste brésilien où je faisais une recherche sur les travailleurs du BTP. L'équipe de C. Dejours venait d'organiser à Paris, avec des sociologues notamment, un séminaire interdisciplinaire sur ce thème, et c'est ainsi que j'ai pris connaissance de toute une littérature tournée vers les thèmes évoqués ci-dessus. À la suite de discussions répétées avec C. Dejours, j'ai tenté de formaliser une ébauche de théorie sur les *ressorts psychiques de la domination*, propre dans mon esprit à permettre des échanges entre l'anthropologie et la psychodynamique du travail. La question de base, qui doit beaucoup à un dialogue non moins régulier avec C. Geffray, peut être formulée ainsi: par quels mécanismes subjectifs, et dans quelles circonstances, la domination peut-elle provoquer un consentement de celui qui la subit, au point que ce consentement en devienne à son tour un levier? Toutes les réflexions que j'ai eues depuis sur les systèmes paternalistes et clientélistes m'apparaissent rétrospectivement comme indissociables de cette controverse avec C. Dejours.

### *Sur l'attitude face au risque et à la domination*

L'enquête chez les ouvriers du BTP au Brésil laisse supposer la coexistence d'idéologies défensives et d'états mentaux précognitifs (coexistence et non-concurrence pour l'exclusivité, ce qui est contraire à la thèse de C. Dejours). Ces états paraissent liés au déracinement de travailleurs ruraux, brutalement introduits dans un univers dont ils ne connaissent pas les contraintes techniques ni les dangers. Dans ce cas, il n'y a pas déni de perception mais absence de perception. En outre, et sans culturalisme aucun, on observe que certains comportements dangereux (réputés à tort « irrationnels » ou « inconscients ») sur les chantiers se présentent comme la simple reproduction d'habitudes à l'échelle de la société, ce qui pose le double problème de la spécificité du collectif de travail par rapport à la collectivité nationale (cf. point suivant) et de celle de la psychopathologie du travail par rapport à la psychosociologie en général.

Le fait que dans cet univers pourtant très dur, les peureux ne semblent pas faire l'objet d'une exclusion confirmerait cette hypothèse d'une action incomplète des idéologies défensives dans un métier peu structuré en tant que tel. Pour ce qui est du rapport à la domination, même contraste et mêmes interrogations. Le milieu (du moins dans le Nordeste) étant soumis à une loi paternaliste qui prolonge celle des *gros fazendeiros* ruraux, le déni du risque est relayé par le déni de la personne. Les ouvriers, communément appelés « péons » comme les paysans sans terre, sont constamment sous l'effet d'un processus de réification d'un imaginaire, construit à partir de notions telles que « vaurien » ou « vagabond », qui renforce à son tour les motifs de la domination dans l'imaginaire patronal. Cependant, le même processus ouvre un espace pour des stratégies savantes (par exemple, utiliser le *turn-over* pour obtenir des indemnités et jouer les employeurs les uns contre les autres), lesquelles sont collectivement commentées – on est alors loin d'un déni de perception – mais, dans l'ensemble, appliquées individuellement.

### *Sur les collectifs de travail*

On débouche sur une question plus générale qui, depuis la première parution de l'essai de C. Dejours il y a vingt ans, ne peut plus être envisagée à l'identique. Qu'il renvoie à un *métier* ou à un *milieu*, le concept d'idéologie défensive s'élabore ici dans le

cadre d'un collectif de travail. C'est là que l'enquête dans le BTP brésilien me paraît amener une interrogation plus générale, compte tenu de l'évolution du travail dans les pays industriels. Dans ce BTP, outre le monumental *turn-over* déjà signalé, on observe que les équipes, même quand elles sont soudées autour d'un chef tâcheron sur une base paternaliste et hiérarchisée, sont soumises (à cause de la variabilité propre à la branche) à des discontinuités, ainsi qu'à des oppositions internes (entre manœuvres et professionnels) telles que le collectif se consolide rarement comme tel. Ainsi, les savoirs et les idéologies de métier, défensives ou non, se capitalisent peu et imparfaitement, ce qui laisse un espace pour l'installation d'autres idéologies, importées du féodalisme notamment.

Si l'on étend une telle réflexion au cas de la France, on s'interroge sur les effets de la transformation du travail sur les collectifs. Avec ces tendances bien connues au développement des formes atypiques de travail, de l'intérim, des contrats courts, du travail à domicile, du temps partiel, de l'externalisation, etc., sans entrer dans le détail de ce qui, bien sûr, doit être analysé plus minutieusement, on est obligé de constater qu'on s'achemine, dans des pans entiers de l'activité humaine, vers des situations où il n'y aura plus de collectifs du tout – ce que symbolise et traduit dramatiquement une désyndicalisation régulière. Sur ce point, il est possible de boucler la boucle et de voir la portée théorique du premier chapitre sur le sous-prolétariat et la *discipline de la faim*. Se mettraient alors en place – mais pas nécessairement avec un collectif comme support –, comme le prévoit C. Dejours, des *idéologies défensives spécifiques liées au sous-emploi, au chômage*, etc. En particulier, par les nouvelles formes d'anxiété ou de honte qu'il engendre et par les nouvelles exigences qu'il autorise chez le dominateur, le spectre de l'exclusion ouvre un large champ au renouvellement de la problématique de la psychodynamique du travail.

### Sur la méthodologie

C'est à propos de la méthodologie que j'ai engagé le dialogue avec C. Dejours. Pour ce dernier, la méthode en psychopathologie du travail est spécifique et exclusive, ce qui signifie notamment qu'avec ses moyens habituels, l'anthropologue n'a aucune chance d'identifier des idéologies défensives ni d'interpréter ces ressorts subjectifs de la domination évoqués plus haut. En outre – et à juste titre, je crois –, C. Dejours s'insurge contre la logique, faite de supériorité et d'instrumentalisation, qui régit traditionnellement les rapports entre le sociologue et « son » enquêté.

Avant de conclure sur ce point, esquissons rapidement une critique interne (*i.e.* du point de vue des objectifs qu'elle s'assigne) de la méthode visée. Deux points sont à retenir. D'abord, en dépit des principes affichés, un certain nombre de résultats énoncés dans l'ouvrage de C. Dejours (ou ailleurs) sont acquis avec des outils hétérogènes, ce qui revient à admettre la non-exclusivité heuristique du travail sur la demande, et du même coup dire que l'anthropologue a peut-être lui aussi ses voies d'accès aux mécanismes psychiques. Ensuite, et toujours d'un point de vue anthropologique, la notion même de *demande* ne va pas de soi. Énonçant que la phase de pré-enquête sert justement à vérifier ceci, C. Dejours dit que la demande doit être *authentique* et formulée par le collectif. Cette assertion semble faire peu de cas de tous les phénomènes de pouvoir, de domination qui traversent un collectif et qui, bien évidemment, donnent une empreinte, sinon un contenu, à cette demande – évoquons par exemple quelques divisions élémentaires: hommes/femmes bien sûr, mais aussi maîtrise/exécutants, statutaires/précaires,

syndiqués/non syndiqués, Français/étrangers. Face à tous ces couples, l'exigence d'authenticité mérite d'être précisée plus qu'au seul niveau d'un principe abstrait, car il y a doute.

L'ensemble de ces interrogations renvoie aux questions de l'engagement du chercheur, des rapports qu'il instaure avec son terrain, et enfin des résultats escomptés. Ce dernier point est sans doute le plus délicat, et c'est là que le dialogue interdisciplinaire apparaît possiblement le plus fructueux. L'anthropologue ne prétend pas apporter des améliorations, alors que ses interlocuteurs escomptent généralement, que ce soit ou non formulé, des bénéfices, que ces derniers soient matériels ou symboliques, individuels ou collectifs. À partir de cela, le chercheur sera tenté de mettre en place tout un ensemble de stratégies bricolées destinées à éviter que s'instaure explicitement une dette de sa part à l'égard de l'interviewé. D'autres voies sont possibles: celle de l'expertise par exemple. Mais, dans tous les cas, quelle que soit l'étendue du malentendu, la relation enquêteur-enquêté repose sur une polarisation: la connaissance, la démarche compréhensive, l'élaboration d'un sens s'offrent spontanément comme l'apanage (voire le monopole) du premier. Il est très difficile de sortir d'une telle distribution des rôles dans le cadre de l'enquête socioanthropologique. Face à cela, au contraire, la méthodologie en psychodynamique suppose d'emblée une élaboration ensemble, à partir de ce climat d'empathie qui, selon C. Dejours, fait sa spécificité. La dernière question qui est posée ici est donc celle-ci: est-il théoriquement et pratiquement possible que d'autres approches disciplinaires s'approprient un tel principe sans le dénaturer? La discussion reste ouverte, mais elle a au moins, quand elle a lieu, le mérite d'ébranler un autre système de défenses: celui qui s'érige si fréquemment, autour de la socioanthropologie, pour se prémunir contre toute irruption du psychique dans son champ.

## Notes de lecture

---

Didier BENJAMIN, Henry GODARD  
*Les outre-mers français : des espaces  
en mutation*  
Paris, Ophrys, coll. GéOphrys, 1999, 267 p.

---

Henry Godard est professeur de géographie à l'université de la Réunion et Didier Benjamin est professeur en classes préparatoires et chercheur associé au Centre de recherche et d'études de géographie de ladite université. Tous deux ont coordonné la réalisation d'un volume de l'*Atlas de France* consacré aux « outre-mers ». Ils l'ont fait avec l'appui des ministères et institutions publiques concernés et un concours exceptionnel de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) et du secrétariat d'État aux Départements et Territoires d'outre-mer. Leur entreprise a permis de constituer un réseau documentaire et scientifique, le « Rom », que soutient le secrétariat d'État à l'Outre-Mer et qui met en synergie les laboratoires de géographie des universités d'outre-mer et de La Rochelle.

Didier Benjamin et Henry Godard entendent présenter ici un bilan détaillé et une synthèse actualisée de l'ensemble des outre-mers français. Ils épaulent leurs textes avec un abondant corpus cartographique, qui fait appel au logiciel assisté par ordinateur Cabral, et avec une série de graphiques et tableaux qui font appel à un grand nombre de données statistiques.

En annexe, figurent des extraits des principaux textes réglementaires qui ont ponctué l'histoire coloniale et postcoloniale outre-mer. Cela va du Code noir de 1685 et de l'abolition de l'esclavage en 1848 aux accords de Lomé de 1989 et à l'accord sur la Nouvelle-Calédonie de 1998, sans oublier quelques références sur les sites web consacrés au sujet. L'ouvrage se lit facilement et la cohérence du

propos va de pair avec l'éclectisme des points de vue et le souci d'éviter les jugements tranchés. Il s'appuie sur le concept de centre/périphérie débarrassé de ses scories idéologiques et recourt à plusieurs échelles d'analyse. Une comparaison à petite échelle met ainsi en évidence les convergences des outre-mers, avec des structures économiques et sociales similaires, des dynamiques du même ordre et des comportements voisins en matière démographique, économique ou sociale.

Le recours à une échelle intermédiaire et l'examen des 217 communes hors métropole mettent davantage en relief leurs disparités économiques et leurs différenciations sociales. Quant à une plus grande échelle, elle fait ressortir le rôle clé des grandes agglomérations urbaines, qui constituent des relais de la métropole et apparaissent comme des pôles de développement pour leur environnement immédiat et comme des facteurs de marginalisation pour leurs périphéries lointaines.

Ces différents niveaux d'analyse mettent en évidence l'importance de la perspective adoptée et conduisent à un relativisme auquel n'échappent pas les auteurs lorsqu'ils se tournent vers une approche spatiale. Dans le cadre national et européen, les outre-mers leur apparaissent « fragiles » et « protégés ». Le montant croissant des transferts publics débouche sur une consommation accrue mais n'arrive pas à développer un tissu productif de plus en plus lâche et sans vigueur. Les transferts se justifient pourtant par les handicaps qu'ils s'efforcent de surmonter et par la solidarité nationale dont ils sont les témoins. Si l'on passe au plan régional, les espaces ultramarins apparaissent comme des îlots artificiellement prospères, difficiles à intégrer dans leur voisinage en raison de leur niveau de vie élevé et de leur statut particulier. Sur le plan mondial enfin, ils ont l'inconvénient d'être éloignés de leurs centres de décision et de se

situer à contre-courant d'un mouvement général qui se marque par une quête identitaire et la multiplication d'États-nations.

L'ouvrage s'achève sur une série d'interrogations. Les avantages tirés de leur dépendance de la métropole ne risquent-ils pas d'être remis en cause par le processus d'internationalisation de l'économie française et la construction de l'Union européenne? Une plus grande indépendance est-elle envisageable alors que l'étroitesse de leurs relations avec la métropole rend problématique leur intégration régionale et que leurs structures productives demeurent anémiques? Comment garantir les hauts niveaux de vie et de consommation atteints? N'y aurait-il d'autre alternative à la dépendance d'une puissance tutélaire que celle de choisir un statut de paradis fiscal et de zone franche, ou d'accepter d'être une base technologique dans le domaine spatial ou nucléaire? Le livre refermé, on reste impressionné par son caractère encyclopédique et la variété des informations qu'il véhicule. Elles en font un ouvrage de référence dans un domaine trop souvent dominé par des points de vue abrupts et des images stéréotypées mais soulèvent aussi quelques questions.

La première est d'ordre sémantique et concerne l'emploi du pluriel au lieu du singulier pour désigner l'outre-mer. Les auteurs y font une brève allusion mais il faut se reporter à leur contribution à l'*Atlas de France* pour comprendre leur choix. Ils y expliquent que « mettre le terme au singulier, c'est insister sur la communauté d'histoire de cet ensemble hérité de l'époque révolue des colonies » et qu'au contraire, « en parler au pluriel conduit à l'évocation d'itinéraires historiques divergents, d'une construction juridique constamment inachevée et d'un assemblage de territoires éparpillés sur la planète ». L'intitulé même de l'ouvrage qui définit les outre-mers comme « des espaces en mutation » le confirme sans être plus explicite. Le sens des mutations n'est pas précisé et le terme d'espace est employé de façon protéiforme pour désigner des territoires, des organisations ou des groupes d'agents.

Le public destinataire n'est pas non plus précisé et on peut penser que, comme pour l'*Atlas*, il s'agit de Français de la métropole peu familiers avec la « France du lointain ». Cette interrogation marque les limites de l'ouvrage qui se caractérise comme un travail fait par des Français de souche pour des Français de souche. Privilégiant le point de vue de la

métropole, il ne donne pas la parole aux autochtones et ne prend guère en considération leurs écrits.

Le souci de ne pas empiéter sur le terrain du politique conduit aussi les auteurs à privilégier la description sur l'analyse et à ne pas toujours soumettre les représentations premières de la réalité au crible des connaissances scientifiques. Plus préoccupés de quantitatif que de qualitatif, ils s'intéressent moins aux causes qu'aux effets des flux, ce qui les conduit parfois à des raccourcis réducteurs. Une forte croissance démographique n'est perçue que comme un fardeau et une menace. Le chômage est expliqué par la jeunesse de la population et les difficultés du tourisme par sa trop grande dépendance des flux métropolitains. Les transferts publics trouvent pareillement leur justification dans l'existence de handicaps structurels. Plutôt que de s'interroger sur leur manque chronique d'efficacité et sur leurs effets secondaires parfois désastreux, les auteurs se bornent à y voir une expression privilégiée de la solidarité nationale. Ils reconnaissent pourtant que les sorties de capitaux privés sont aussi élevées que les entrées de fonds publics et que les outre-mers permettent à la France d'être présente sur toutes les mers du globe et d'avoir un poids dans le monde qui dépasse largement celui qui serait le sien si elle se réduisait à l'Hexagone.

Gilles Blanchet

---

Fabienne FEDERINI

*La France d'outre-mer. Critique d'une  
volonté française*

Paris, L'Harmattan, 1996, 190 p.

---

Diplômée de sociologie politique, Fabienne Federini a été l'assistante parlementaire de Rodolphe Désiré, sénateur maire de la commune du Marin à la Martinique qui l'a encouragée à écrire ce livre. Elle y analyse les relations entre la métropole et l'outre-mer en se fondant sur les discours et le langage tenus par les autorités métropolitaines. Elle concentre son analyse sur les anciennes colonies de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de la Réunion qui sont devenues en 1946 des départements français. Elle constate en effet que, malgré un discours récurrent qui vise à en faire des départements comme les autres, ils sont toujours en retard sur leurs homologues métropolitains. Au fil des ans, leur niveau de vie s'est amélioré mais

ils dépendent de plus en plus des subsides de l'État et font face à une situation économique et sociale qui se dégrade.

Le décalage persistant entre les discours et la réalité, « entre ce qui est voulu par la France et ce qui existe localement », l'incite à se pencher sur le contenu de ces discours pour mieux saisir la réalité des choses. Le questionnement du langage forme la clé de voûte de l'ouvrage qui se penche sur les propos officiels tenus depuis 1946. La départementalisation est alors considérée comme venant mettre un terme à la colonisation et comme symbolisant l'unité territoriale de la France à travers le monde. Mais, en même temps qu'elle fait des terres outre-mer le prolongement de la France, elle en nie les spécificités. Elle limite le pouvoir et la représentativité des élus ultramarins et fixe des bornes au débat politique. Elle conduit aussi les autorités métropolitaines à considérer toute demande d'autonomie comme une atteinte à la souveraineté française et les pousse à court-circuiter les élus d'outre-mer pour s'appuyer directement sur l'*attachement* des populations insulaires. Définir les Dom comme des départements comme les autres revient, d'une certaine façon, à les placer dans une catégorie institutionnelle déterminée et à leur assigner une norme à partir de laquelle leurs différences sont appréhendées comme des handicaps structurels que les fonds publics ont vocation à résorber ou à compenser. Mais l'accès au statut départemental n'a pas transformé les rouges économiques qui restent actionnés de l'extérieur et s'appuient souvent sur des monopoles et des rentes de situation. Par contre, il a débouché sur un accroissement considérable des transferts publics qui se sont substitués aux activités agricoles d'exportation de moins en moins rentables. En même temps qu'ils sont venus gonfler le pouvoir d'achat des ménages, ils ont engendré une croissance ininterrompue des importations et la multiplication d'activités improductives qui n'ont fait qu'accentuer la situation de dépendance.

La métropole tend à considérer ces transferts comme une forme d'assistance et un fardeau. Mais cela ne correspond pas vraiment à la réalité et l'auteur s'attache à montrer que les lois de décentralisation se sont aussi soldées par un transfert des charges et ont accéléré les déséquilibres régionaux plus qu'elles ne les ont réduits. De même, les sommes distribuées par le Fonds européen de développement régional (Feder) ont poussé l'État à restreindre son champ d'intervention et à se

détourner de sa fonction de régulation sociale pour ne conserver que ses fonctions régaliennes.

Le discours sur le coût supposé des Dom laisse entendre que l'attitude de la métropole est généreuse et désintéressée et se fonde sur une « certaine idée de la France ». Mais il ne faut pas négliger le fait que les Dom et les Tom lui permettent de rester présente sur tous les océans du globe et de conserver un rôle international de premier plan, sans compter le potentiel que représente une zone économique exclusive (ZEE) qui est la troisième du monde par sa superficie.

Il ressort de l'ouvrage que le langage officiel masque autant qu'il dévoile la réalité des Dom. Il révèle surtout l'idée que la France se fait d'elle-même, à travers une approche « fusionnelle » de l'unité nationale qui postule l'effacement des différences et des frontières et l'empêche de considérer les Dom comme des entités spécifiques dotées d'un dynamisme propre. Cette attitude est d'autant plus enracinée qu'avec la départementalisation de 1946 et la décentralisation de 1982, la France pense avoir opéré une décolonisation exemplaire et réussi à transformer sa relation de domination en une relation citoyenne, à base d'égalité et de solidarité.

Mais, remarque Fabienne Federini, l'acte de nommer n'est pas neutre. L'utilisation des termes génériques de Dom, de Tom, de Dom-Tom ou d'Outre-Mer empêche de penser la singularité de ces territoires. Elle illustre la position dominante de la métropole qui, comme à l'époque coloniale, continue de tenir un discours global qui ne reflète que son point de vue. Pour que la France se représente autrement ses territoires d'outre-mer, il faudrait qu'elle commence par se remettre en question et s'affranchisse d'une représentation idéalisée de son rôle, qui s'inspire des idéaux et valeurs humanistes de la période des Lumières.

Cette façon de voir ne peut que la conduire dans une impasse et il lui faut la corriger avant d'y être contrainte par son appartenance à l'Union européenne.

Fabienne Federini a le double mérite de mettre en évidence le poids du politique dans les relations entre la France et ses territoires d'outre-mer et le décalage souvent flagrant entre le discours officiel et la réalité vécue.

Elle montre qu'en politique, on ne peut prendre au pied de la lettre le langage employé et que la référence à des valeurs uni-

verselles ne fait souvent qu'habiller ou masquer la recherche d'intérêts plus triviaux. De façon plus spécifique, elle souligne le poids du passé, la part du mythe et de l'imaginaire dans l'image des Dom-Tom véhiculée sur la place publique, qui explique peut-être la posture avantageuse que se croit toujours obligée d'adopter la métropole.

Elle montre que, pour saisir les liens entre la métropole et les Dom ou les Tom, il faut aller au-delà du sens commun, ne pas se bercer de l'illusion de la connaissance immédiate et recourir à une démarche scientifique.

Mais son analyse des discours métropolitains ne suffit pas à fonder une archéologie des relations entre la métropole et l'outre-mer. Il faudrait aller plus avant dans l'étude des discours, les replacer dans un cadre plus large et les décoder en fonction du lieu où ils sont prononcés, du public auquel ils s'adressent et des antécédents auxquels ils se réfèrent.

Il faudrait aussi se livrer à une analyse symétrique des discours tenus par les responsables et élus des territoires d'outre-mer, qui s'exercent sur d'autres registres et s'appuient sur une structure sociale et un contexte différents. Il faudrait enfin voir dans quelle mesure, ici et là, les artifices et figures de rhétorique du langage officiel ne sont pas une façade à usage externe dont les protagonistes ne sont pas dupes. Entre les uns et les autres, les relations sont subtiles et asymétriques. Elles s'appuient sur un passé partagé qui fait que, pour parvenir à ses fins, chacun a appris à s'avancer voilé et à se couler dans un moule convenu.

Gilles Blanchet

---

Marina DIALLO CÔ-TRUNG

*La Compagnie générale des oléagineux tropicaux en Casamance.*

*Autopsie d'une opération de mise en valeur coloniale (1948-1962)*

préface de Catherine Coquery-Vidrovitch  
Paris, Karthala, publié avec le concours du  
CNRS, 1998, 519 p.

---

Après la seconde guerre mondiale, le Commissariat général au plan conçoit de résorber le déficit en matière grasse par un développement des cultures oléagineuses planifié à l'échelle de l'empire colonial; l'arachide est la culture à promouvoir en zone tropicale. Créée en 1946, la Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT) s'implante en

Moyenne-Casamance au Sénégal. L'entreprise agro-industrielle de production arachidière est conçue en référence au *Groundnut-Scheme* de l'Afrique de l'Est et en sollicitant la manne financière américaine disponible dans le cadre du plan Marshall.

L'ouvrage est l'œuvre d'une historienne chevronnée. L'exploration des archives interfère continuellement avec les témoignages des anciens acteurs. Les pièces à conviction couvrent tout le champ de l'action. Elles mettent en scène aussi bien les experts et les cadres que les équipes sur le terrain et les pratiques sociales de cette opération *far-west*, avec un art de dégager les faits essentiels sans jamais s'égarer dans l'anecdote ou le poncif.

L'objectif de la CGOT est la mise en valeur de terres vierges. On considère alors que seules la mécanisation et la modernisation radicales des modes d'exploitation permettront un accroissement rapide de la production. De hauts rendements sont espérés vu les acquis de la recherche agronomique. Mais l'opération démarre sans étude de faisabilité intégrant les dimensions financière, agronomique et économique. Seule une prospection pédologique a été réalisée. L'État investit pour créer les infrastructures. L'opération démarre totalement en marge de la production paysanne indigène.

Le temps des illusions sera de courte durée. Le *Groundnut-Scheme* est critiqué dès son lancement. Les coûts démesurés et les résultats médiocres viendront rapidement jeter le doute sur les belles certitudes. Les tentatives de réaménagement ne le sauveront pas de la liquidation décidée en 1951. La Grande-Bretagne va alors s'appuyer exclusivement sur la production des exploitations familiales traditionnelles. Cet échec ne freinera en rien le lancement de la culture motorisée de l'arachide en Casamance. Pour créer cette agriculture hautement intensive et productive, la CGOT mobilise des capitaux considérables pour défricher et équiper la zone, et rétribue une main-d'œuvre expatriée et autochtone. Là non plus, les résultats n'ont rien à voir avec les objectifs et les prévisions. La production atteint son meilleur niveau en 1953 avec 1 800 tonnes commercialisées, les rendements plafonnant à une tonne à l'hectare. Dans le même temps, la production paysanne de Moyenne-Casamance atteint les 20 000 tonnes sans qu'il y ait à consentir le moindre investissement. Avec un tel bilan, le débat sort du cercle des experts et gagne la place publique.

Le temps ne sera pas donné à la CGOT pour que les techniques d'exploitation soient mises au point (en tirant parti de recherches lancées en cours d'opération), et que les résultats apparaissent moins catastrophiques.

L'autopsie de cette opération de mise en valeur coloniale est d'abord celle de l'échec de la motorisation de la culture de l'arachide conduite avec de gros moyens. Marina Diallo Cô-Trung est aussi très attentive à l'évolution du projet social sous-jacent. Le montage de l'opération a pour arrière-plan les mentalités et les comportements de l'époque coloniale. Les paysans noirs infantilisés sont frappés d'incapacité tandis que la voie du progrès ne peut que se fonder sur l'élitisme technocratique. Le projet n'apparaît pas aussi caricatural dans ses intentions que dans ses formulations. Pourtant la politique volontariste conduite au nom de l'urgence et des objectifs économiques s'accompagne, ici comme ailleurs, des habitudes pratiques autoritaires et coercitives vis-à-vis de la main-d'œuvre locale.

La restriction des crédits décidée en haut lieu dès 1952 oblige à la reconversion vers un système d'exploitation semi-mécanisé qualifié de « culture associative » avec la population autochtone. Des « attributaires » africains reçoivent des lots de 4 hectares qu'ils s'engagent à exploiter en respectant un cahier des charges. Les assolements intègrent des surfaces de plus en plus importantes en céréales. Avec ces reconversions, qui visent avant tout à réduire les déficits, l'entreprise change de visage. Des actions novatrices souvent très intéressantes sont envisagées en termes de modernisation dans les domaines de la formation agricole, de l'éducation sanitaire, de la coopération, mais elles sont plus ou moins suivies d'effets.

Les habitants des villages de la périphérie refusant de se déplacer, la CGOT recrute ses associés au sein de la population flottante des travailleurs saisonniers, les *navétanes*, à la recherche de revenus monétaires. Ainsi se mettent en place, sur le territoire de la CGOT, des villages hétérogènes et instables. En termes de performances et de revenus, la compagnie a tendance à gonfler les résultats. Elle prélève des charges au titre de l'aménagement et des travaux à façon, et assure la commercialisation. Dans ces conditions, les associés sont-ils exploités ou assistés ? se demande finalement l'auteur, qui découvre une grande disparité de niveaux de vie. À côté des nombreux partants

qui n'ont pas trouvé leur compte, il y a les réussites de quelques gros producteurs pour qui la perte de certains « droits » au moment de la disparition de la compagnie, en 1962, laissera des regrets.

Les fondements du développement rural sont redéfinis dans les années de l'indépendance. C'est le temps du « socialisme africain » prôné par L.S. Senghor et du « développement intégral et harmonisé » conçu par F. Perroux et le R.P. Lebret. La CGOT tente de se repositionner dans ce contexte dynamique. L'auteur montre comment Sefa devient alors « pôle de développement régional ». La CGOT se fait l'inventeur du « riz en sec », le vulgarisateur de la culture attelée. Mais elle est plus à l'aise sur le terrain de l'expérimentation technique que sur celui de la responsabilisation et de l'encadrement des paysans casamançais. Elle tentera en vain d'assainir ses propres finances en devenant centre semencier et en prenant en main la transformation et la commercialisation des récoltes notamment d'arachide et de riz.

Les missions d'expertise et d'évaluation se succèdent. Apparemment, la période paraît riche en perspectives pour l'entreprise, en fait elle est de plus en plus lourde de difficultés. Les capacités d'adaptation ont des limites, les complaisances et les artifices n'ont qu'un temps. La compagnie, passée d'un objectif de production à des missions d'expérimentation, de vulgarisation et d'encadrement, a perdu sa crédibilité.

Le bilan de cette expérience d'envergure est dressé et discuté avec beaucoup d'attention et de rigueur, notamment en termes d'apports et de contributions au développement régional. Moins expéditive que la Sedes qui en 1965 en fait une « opération repoussoir », l'auteur reconnaît à l'entreprise d'avoir pour le moins distribué pendant plusieurs années une importante masse salariale, d'avoir construit des infrastructures, expérimenté de nouvelles techniques de culture, et fait découvrir localement l'énergie motorisée ! Dans la dernière phase de son intervention, elle a préfiguré les sociétés de développement qui se mettent en place à la fin des années soixante.

Cette analyse lucide et sans concession s'achève par l'accompagnement des acteurs casamançais au-delà de la liquidation de la compagnie.

Les ambitions, les difficultés comme les échecs de l'entreprise apparaissent tout à fait significatifs de la fin de la période coloniale. Chemin faisant, l'auteur montre l'importance

de la communication qui parvient à promouvoir et à préserver une image positive et dynamique de la compagnie face aux incertitudes et aux errements. Dans un premier temps, il y va du prestige de l'opération puis très vite de sa survie; il fallait manœuvrer pour obtenir des crédits et des délais. Des articles optimistes minimisent des échecs patents, trouvent des explications externes, transforment les improvisations en modèles, habillent les reconversions contraintes en politique sociale, prônent la fuite en avant... En cela les pratiques de la CGOT sont prémonitoires des mises en scène et des autoévaluations pratiquées par des opérations de développement rural en tous genres, trop souvent mal conçues et confrontées à l'échec, qui ont œuvré depuis au Sénégal.

L'ouvrage est le produit d'une recherche historique exemplaire. Marina Diallo Cò-Trung a construit avec discernement un texte qui fait revivre une des tentatives coloniales les plus significatives de l'immédiat après-guerre. L'échec de la culture mécanisée de l'arachide en Moyenne-Casamance est restitué dans la logique économique de l'époque avec une mise en cause lucide et implacable des ressorts et des affrontements du système colonial.

André Lericollais

---

Franck MICHEL

*Désirs d'ailleurs. Essai d'anthropologie des voyages*

Paris, Armand Colin, coll. « Chemins de traverse », 2000, 274 p.

---

Partir, s'émerveiller, s'ouvrir à d'autres visions du monde, revenir à l'humain, arpenter les chemins du détour, tel est le voyage auquel nous convie *Désirs d'ailleurs*. L'ouvrage s'ouvre sur des approches, nécessaires et salutaires, de définition du voyage. Voyager c'est avant tout s'attendre à la dérobade, dépasser son univers immédiat. C'est, écrit Franck Michel, « le passage de soi à l'autre, le pont d'un monde à l'autre. Le voyage invite au désir de l'altérité autant qu'à celui de l'ailleurs ». Un ailleurs qui remet en question, souvent, l'identité du touriste et de l'hôte et que l'on retrouve dans différents lieux (montagne, mer, forêt, etc.). Avec les critiques des activités du tourisme « fordiste », de nouvelles formes de voyage, moins de masse, plus valorisantes naissent tels l'écotourisme et le tourisme culturel... qui ont

parfois des élans élitistes mais ouvrent plus à l'errance et au vagabondage.

Le développement du tourisme découvre, avec l'évolution des sociétés, de nouvelles formes « insolites et déformées » qui vont du cybertourisme aux nouveaux voyeurismes malsains de la misère des autres. Du voyage fugace, au séjour prolongé, il y a toujours l'imaginaire de l'ailleurs. Un ailleurs rêvé et bercé par les nombreux récits d'aventuriers insolites, de conquérants intrépides, de romanciers féconds, de découvreurs étonnants, etc. Ces derniers rétrécissant les frontières du monde, établissant des passerelles entre les peuples... et invitant les uns et les autres sur leurs traces. Avec les progrès technologiques, les déplacements sont plus rapides et les voyages aussi. Alors, quelle différence entre le voyageur et le touriste? Dans sa saisie à vif des déplacements divers de ses contemporains – pour des raisons d'agrément, de travail ou par la force des choses (exils, guerres, catastrophes naturelles, etc.) –, Franck Michel constate qu'il est « difficile de définir le voyage et ses adeptes. Car aujourd'hui tout et son contraire mènent et ramènent au voyage. » Et l'auteur nous donne les exemples incisifs du voyageur-représentant placier (VRP) et du sans-domicile-fixe (SDF), sorte d'extrêmes du voyage, mais ne se considérant pas comme des voyageurs, « tant l'idée et le sens du voyage se trouvent de nos jours associés aux vacances et aux loisirs ». Ce qui revient à l'idée que le plus grand voyageur de nos temps est le touriste, arpenteur inlassable (et répétitif) des recoins de la terre à la recherche d'un exotisme bon marché. Des gens « font » un pays, un continent, en quelques jours, se transportant d'un coin à l'autre sans jamais rencontrer les populations locales, découvrant des paysages magnifiques, niant les difficiles réalités quotidiennes de certains.

Dans cette promotion de voyages aseptisés, les tour-opérateurs jouent un rôle non négligeable, transformant le monde en marchandise et concourant fortement à la déliquescence des sociétés réceptrices. La démocratisation du voyage, la facilité des communications mènent à de nombreuses dérives (tourisme sexuel, pollutions diverses, acculturations, etc.) qui interpellent non seulement l'anthropologue et les voyagistes mais également toutes les sociétés concernées. Reformuler les imaginaires du voyage et ne pas fermer les yeux sur les méfaits du tourisme, participer à l'élaboration et la promotion de chartes éthiques, tels sont

quelques-uns des enseignements de Franck Michel, pour un tourisme responsable, intelligent et durable. Au-delà, il s'impose l'idée d'un développement équitable, permettant aux sociétés émettrices et réceptrices de partager, de s'approprier sans se détruire et de ne pas aller vers la fossilisation des cultures visitées au nom d'un exotisme abscons. Revenir à l'homme et sortir des logiques économiques strictes des voyagistes avides de bénéfices, pour que le voyage reste, écrit Franck Michel, « une histoire de décalages qui mènent à une meilleure découverte de l'autre et une plus profonde connaissance de l'ailleurs ». En définitive, remettre du politique dans nos logiques du voyage et « faire du voyage une rencontre partagée et du voyageur un *voyageur* ».

Aggée Célestin Lomo Myazhiom  
(université de Dschang, Cameroun, et université Marc-Bloch, Strasbourg)

---

Michèle FIÉLOUX, Jacques LOMBARD  
*Les Mémoires de Binduté Da*\*

Paris, Éditions de l'École des hautes études  
en sciences sociales, anthropologie visuelle,  
4, 1998, 126 p.

---

Ce petit ouvrage revêt la forme d'un document d'accompagnement *explicatif* d'un essai cinématographique réalisé en 1988 par les auteurs, sous le même titre, dans un village du Burkina Faso, à l'occasion du rite des « secondes funéraires » d'une personnalité de l'ethnie *lobi* hors du commun. Son objectif est double : aider à l'intelligence du rite, révéler l'« expressivité propre de l'image » qui lui est associée et qui est « un moyen important pour approcher et rendre compte du rôle de l'affectivité dans le champ des relations sociales » [p. 16]. La collaboration dans cette voie de recherche entre les anthropologues Michèle Fiéoux, chercheur au CNRS, spécialiste de la société *lobi*, et Jacques Lombard, chercheur à l'IRD, spécialiste des organisations politiques anciennes et des faits religieux à Madagascar, mais aussi réalisateur de nombreux documentaires ethnographiques, n'est pas tout à fait fortuite : tous deux partagent la conviction que

non seulement « l'utilisation des histoires de vie » peut être précieuse « pour l'approche et la compréhension des phénomènes sociaux », mais aussi que « le cinéma [...] ouvre de fait et en toute connaissance de cause, dans sa logique propre, un domaine spécifique de la recherche » [p. 8].

« L'histoire de vie » qui sert ici de toile de fond est celle de Binduté Da. Cet homme, né vers 1910-1915 et décédé en octobre 1987, connut un destin exceptionnel. Dans une société de type acéphale telle que celle des *Lobi* du sud-ouest du Burkina Faso, où les relations de pouvoir s'identifient aux relations de parenté, rien ne prédisposait cet homme à avoir un itinéraire « extraordinaire ». L'événement qui donna à sa vie une orientation décisive fut son enrôlement, en 1930, dans l'armée coloniale française. Il n'y resta que jusqu'en 1934, mais, en quatre ans de séjour en métropole, il apprit les rudiments de la langue française et revint au pays nanti des qualités requises pour faire un « bon » auxiliaire de l'administration coloniale. C'est ainsi qu'il fut nommé en 1944 chef de canton, fonction qu'il occupa jusqu'à son décès et qui lui valut dans l'ensemble du pays *lobi* une notoriété considérable. Elle lui permit, entre autres, de se construire un réseau d'alliance extrêmement étendu, en concluant au cours de sa vie pas moins de 22 mariages. À sa mort, il laissa 19 veuves, plus de 80 enfants et quelque 200 petits-enfants. Mais Binduté Da était aussi un agriculteur qui « ne ménageait guère sa peine » [p. 96] et un chasseur qui n'avait pas peur d'affronter l'animal le plus puissant de la brousse *lobi*, l'éléphant, auquel il rendait un culte réservé à quelques rares initiés. « Projeté par l'histoire à la charnière de deux mondes » [p. 10], il joua, pendant plus de quarante ans, à la tête de la trentaine de villages dont il eut la responsabilité, un rôle efficace et apprécié d'interface entre la population locale, restée fondamentalement attachée à ses traditions, et le pouvoir administratif moderne, initiateur de valeurs nouvelles. Personnellement très attaché à l'enseignement hérité de ses ancêtres, il n'en mit pas moins la plupart de ses enfants à l'école instituée par le colonisateur, ce qui permet à certains d'entre eux d'assurer des responsabilités éminentes dans la société burkinabè d'aujourd'hui. Il fut de même durant plusieurs décennies un interlocuteur et un informateur apprécié des chercheurs en sciences sociales qui s'intéressèrent à partir

---

\* Ouvrage publié en même temps qu'une copie vidéo produite par Orstom-Audiovisuel du film de 52' portant le même titre et réalisé par les mêmes auteurs en 1988 et coproduit en 1989 par Atrifilms, l'Orstom, la Sept Arte, avec le soutien du CNRS-AV.

des années cinquante à la société lobi. Dans le village de Barbièra, au sud-est de la ville de Gaoua, son impressionnante « maison » en a accueilli un grand nombre. On ne s'étonnera donc pas des liens privilégiés que Michèle Fiéloux, qui commença à travailler en pays lobi en 1972, entretint avec lui pendant de nombreuses années.

L'« événement » autour duquel sont construites *Les Mémoires de Binduté Da*, qu'il s'agisse du film de 1989 ou de l'ouvrage de 1998, est le rite des « secondes funérailles », *boobur*, organisé en l'honneur du chef défunt quatre mois après son décès, rite à la fois d'ancêtrealisation du disparu et de levée du deuil. Ce rite n'est en fait qu'une étape d'un processus d'acquisition du statut d'ancêtre, qui peut s'échelonner sur plusieurs années. Mais il en est une étape essentielle, « qui permet au mort d'accomplir une part de son devenir en s'installant dans l'au-delà », un parcours obligé « qui lui évitera le sort réservé aux mauvais morts, transformés en esprits errants, particulièrement dangereux pour les vivants » [p. 21-22]. Dans certaines sociétés (sur les Hautes Terres de Madagascar, par exemple, que connaît bien Jacques Lombard), le rite des secondes funérailles s'accompagne de pratiques d'exhumation et de traitement des parties durables du corps du défunt. La société lobi « ne s'occupe pas du cadavre mais élabore, grâce à la transmutation opérée dans le rite, une figure de l'ancêtre et procède dans le même temps au remodelage des liens sociaux par la manipulation, le déplacement, la transformation ou la destruction des objets qui sont considérés comme des émanations ou des prolongements de la personne du défunt » [p. 22]. À l'issue du rite, qui s'étale sur trois jours, l'image produite du disparu doit être semblable à l'idée que chacun se fait des ancêtres les plus lointains, des « héros fonda-

teurs » du monde lobi. Dans le cas de Binduté Da, c'est l'image mythique de « chasseur », de « guerrier », d'« homme amer » – le modèle social de l'« homme accompli », capable de défier la mort en s'approchant de la bête sauvage ou de l'ennemi – qu'imposera le *boobur*, une image « qui traduit les valeurs lobi les plus profondes » [p. 28].

Le film réalisé à l'occasion de cette cérémonie aurait pu se contenter de reproduire mécaniquement l'ordre des phases rituelles. Le choix opéré par ses auteurs a été en la circonstance beaucoup moins classique. Sous couvert de la célébration des secondes funérailles de Binduté Da, c'est finalement l'ensemble de la vie du prestigieux défunt qui est évoquée – elle est narrée par quatre de ses fils et illustrée par de nombreux documents photographiques anciens – et, à travers elle, l'organisation sociale lobi tout entière qui est mise en scène. D'une durée de 52 minutes, un tel film ne pouvait évidemment fournir qu'une image très réductrice de la société concernée et très elliptique du rite appréhendé. Ce sont précisément les lacunes de l'entreprise cinématographique que l'ouvrage de 1998 cherche à combler. Y sont successivement abordés et explicités, en quatre chapitres, les conditions d'écriture et de production du film, le sens du rite des secondes funérailles, les grandes étapes de la vie de Binduté Da, enfin les scènes et les thèmes traités dans les 17 séquences. De nombreux exemples pourraient être avancés pour montrer tout ce que le texte écrit apporte de « plus » à l'œuvre cinématographique, comment l'expression verbale vient en somme conforter l'expression visuelle. Michèle Fiéloux et Jacques Lombard ouvrent incontestablement là une voie nouvelle à l'investigation ethnographique.

Alfred Schwartz

## Résumés

Agnès ADJAMAGBO, Agnès GUILLAUME,  
« La santé de la reproduction en milieu  
rural ivoirien »

En 1994, le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement du Caire mettait en avant « le droit de tous, hommes et femmes, à accéder à une meilleure sexualité et santé de la reproduction » et identifiait comme prérequis l'établissement de relations de « respect mutuel et d'équité entre les sexes ». En Afrique subsaharienne, cette condition est loin d'être acquise. En milieu rural notamment, cette équité revêt des enjeux économiques, sociaux et identitaires qui rendent sa réalisation difficile. Cet article met en lumière ces enjeux en s'appuyant sur une étude quantitative et qualitative menée en Côte-d'Ivoire dans la région de Sassandra, spécialisée dans les cultures de rente. La dynamique des statuts féminin et masculin observée révèle un déséquilibre flagrant du partage du pouvoir économique et social entre les sexes. La logique patriarcale constatée sur le plan économique se reflète dans la sphère domestique et privée. L'homme qui contrôle la production et la commercialisation des cultures est le principal pourvoyeur de liquidité dans le ménage et joue un rôle essentiel dans la prise en charge des dépenses, les choix en matière de santé, ainsi que dans le domaine de la régulation des naissances. De telles conditions rendent incertaine l'émergence d'un modèle conjugal où prédominent *respect mutuel et équité des sexes*, jugés nécessaires pour l'exercice *de choix libres et conscients* en matière de santé de la reproduction.

• Mots clés: Relations hommes-femmes – Mode de production – Accès aux soins – Sexualité – Régulation des naissances.

Monique BERTRAND, « Femmes et  
marchés fonciers urbains: mesures et  
déterminants d'une percée à Bamako,  
Mali »

Une présence accrue des citadines parmi les candidats à l'appropriation de terrains et les acquéreurs de parcelles résidentielles sur différents segments du marché foncier malien nous interroge sur les déterminants de cette percée féminine, également sur les horizons géographiques et temporels dans lesquels des épargnes sont mobilisées, et de nouvelles concurrences s'établissent entre hommes et femmes. L'article envisage les variables économiques, politiques et sociologiques qui font apparaître la catégorie très en vogue du « genre » à la fois comme pertinente et limitée dans le contexte bamakois. La variété des situations confère à l'analyse une nécessité typologique certaine.

• Mots clés: Bamako – Femmes – Urbanisation – Marché foncier.

Jean BOUTRAIS, « Du pasteur au  
boucher; le commerce du bétail en  
Afrique de l'Ouest et du Centre »

Les recherches en sciences sociales n'ont pas accordé un grand intérêt au commerce du bétail en Afrique subsaharienne. Cela tient sans doute à des présupposés selon lesquels les pasteurs vendraient peu d'animaux et, lorsqu'ils le font, ils n'adopteraient pas une logique de marché. Selon un point de vue opposé, les ventes de bétail en zones d'élevage évoluent de façon régulière et sont susceptibles de donner lieu à des prévisions. Face à ces deux conceptions réductrices, il s'agit de montrer que le commerce du bétail en Afrique noire n'est pas seulement une filière mais un système social complexe. La présentation porte sur des lieux privilégiés

de ce commerce (les foirails) et ses acteurs: les marchands de bestiaux mais aussi toute une série d'intervenants. C'est, en particulier, comme convoyeurs de bétail que des fils d'éleveurs peuls réussissent à s'introduire dans ce commerce en Adamaoua et à faire ainsi le lien entre deux activités qui sont en symbiose.

• Mots clés: Afrique centrale – Afrique de l'Ouest – Ventes de bétail – Foirails – Marchands de bestiaux – Convoyeurs – Intermédiaires.

**Dominique BUCHILLET, « Tuberculose et santé publique : les multiples facteurs impliqués dans l'adhésion au traitement »**

La tuberculose, une maladie infectieuse causée par le bacille de Koch (*Mycobacterium tuberculosis*), constitue un sérieux problème de santé publique dans le monde. Les professionnels de santé attribuent en général la persistance de l'endémie tuberculeuse dans une société ou région déterminée à la faible adhésion de leurs patients au régime thérapeutique. Ces derniers sont ainsi tenus pour responsables, à un niveau individuel, de l'échec du traitement et de l'apparition éventuelle d'une forme de tuberculose résistante aux antibiotiques. À un niveau plus général, ils sont aussi blâmés de l'échec des programmes nationaux de contrôle et de lutte contre cette maladie. Cet article, une revue de la littérature médicale et anthropologique sur la tuberculose, est aussi basé sur une recherche en socioanthropologie de la santé en Amazonie brésilienne. Il montre comment différents facteurs peuvent influencer le résultat des efforts préventifs et thérapeutiques (politiques de santé publique, caractéristiques socioculturelles des populations concernées, attitudes et attentes des personnels de santé et de leurs patients). Les caractéristiques cliniques et de l'histoire naturelle de la tuberculose ainsi que les contraintes en matière de conduite préventive et thérapeutique préconisées par la médecine occidentale imposent la mise sur pied de stratégies (en termes de diagnostic, de prévention et de traitement) fondées sur une parfaite connaissance des contextes locaux.

• Mots clés: Tuberculose – Adhésion au traitement – Politiques de santé – Représentations de la maladie – Amazonie brésilienne.

**Sylvie FANCHETTE, « Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier: la Haute-Casamance et ses voisins »**

Espace périphérique du territoire sénégalais, la Haute-Casamance bénéficie d'une rente frontalière extraordinaire, localisée au carrefour de trois pays aux politiques monétaires et économiques très différentes: la Gambie, la Guinée-Bissau et la Guinée-Conakry. Les pénuries alimentaires chroniques et les énormes besoins des régions périphériques des États guinéens en guerre civile avaient favorisé, déjà dans les années soixante-dix, l'émergence de marchés hebdomadaires, les *loumo*, dans le Sud du Sénégal en parallèle au commerce séculaire organisé par les *jula*. Les échanges marchands transfrontaliers se sont ensuite intensifiés et diversifiés avec l'accession à l'indépendance de la Guinée-Bissau et la libéralisation économique de la Guinée-Conakry, puis dans les années quatre-vingt-dix, avec la limitation de l'emprise territoriale de l'État sénégalais et son désengagement de l'économie.

Si une part très importante des populations villageoises vit en partie grâce au petit commerce et à la fraude transfrontalière, les grands opérateurs qui contrôlent l'importation et le transport des marchandises sont étrangers à la région et y réinvestissent peu leurs bénéfices. Cela hypothèque sérieusement les possibilités de structuration par le biais des *loumo* de l'espace commercial de cette région faiblement urbanisée et mal reliée aux réseaux d'approvisionnement nationaux. Les nouveaux débouchés pour les produits agricoles favorisent peu la diversification de l'agriculture casamançaise face à la concurrence des produits originaires des régions guinéennes et sahéliennes aux circuits commerciaux mieux organisés.

• Mots clés: Commerce transfrontalier – Fraude – Haute-Casamance – Sénégalie – Réseaux commerciaux – Marchés hebdomadaires – Diaobe.

**Dominique Micheline HARRE, « Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Côte-d'Ivoire »**

L'expansion des marchés des produits alimentaires ouest-africains a donné un nouvel essor au commerce longue distance, aujourd'hui contrôlé par les grossistes installés

dans les grands centres de consommation. Trois facteurs explicatifs de la capacité du commerce de gros à accompagner l'essor de la demande alimentaire sont examinés ici dans le cas d'Abidjan: les formes d'organisation du commerce, l'innovation organisationnelle au niveau du groupe marchand autant qu'au niveau de l'entreprise commerciale, et dans ce processus, l'importance du contrôle de l'espace urbain. Les formes d'organisation sociale vers lesquelles les grossistes tendent dans la période contemporaine ont évolué pour répondre aux contraintes de la demande de produits frais, aux problèmes d'aménagement de l'espace urbain, mais aussi pour s'assurer le contrôle économique des marchés. Les relations entre pairs en particulier ont été déterminantes pour le contrôle de l'espace urbain.

• Mots clés: Innovations organisationnelles – Groupes marchands – Commerce de gros – Contrôle des marchés.

Jean-Pierre JACOB, « **Systèmes locaux de gestion des ressources naturelles et approches développementalistes: le cas du Gwendégué (centre-ouest Burkina Faso)** »

Cet article décrit la vocation de gestion régionale traditionnellement dévolue aux chefferies de terre du Gwendégué (pays winye, Burkina Faso) pour toute une série de problèmes liés aux ressources naturelles, notamment ceux qui concernent:

- la gestion des « états » des ressources qui produit le cadre « juridique » approprié à leur exploitation (chose, chose appropriable, bien),
- l'édiction et la mise en application des prescriptions visant à obtenir la reproduction des ressources dans le cadre des communaux halieutiques,
- le règlement des conflits entre villages autochtones voisins se disputant des limites de terres ou l'ascendant sur une troisième communauté.

Dans la mesure où deux de ces problèmes renvoient pour leur analyse à l'examen des tutorats régionaux sur les ressources, cet article est l'occasion de présenter les formes

que prennent ces institutions dans le Gwendégué.

• Mots clés: Gestion des ressources naturelles – Winye – Gwendégué – Maîtrises foncières – Approche régionale – Communaux – Développement local – Burkina Faso.

Éliane DE LATOUR, « **Du ghetto au voyage clandestin: la métaphore héroïque** »

L'analyse des relations sociales réimaginées dans les ghettos en Côte-d'Ivoire recouvre deux aspects: l'un concerne la composition de familles métaphoriques qui a fait l'objet d'un article « Métaphores familiales dans les ghettos de Côte-d'Ivoire » (*Autrepart*, 18, 2001), l'autre la construction d'une identité individuelle à travers le modèle du guerrier, qui va être analysé ici.

Les ghettomen, qui cherchent à sortir de « l'anonymat des pauvres » (le pape), se disent « guerriers », ceux qui prennent leur destin en main, servent leurs désirs immédiats par la force, ne reculent jamais, trouvent dans le combat le sens même de la singularisation: « toucher le cerveau des hommes » en attachant au nom toutes sortes de légendes et de hauts faits auxquels les autres font écho. Peu importe que cela soit vrai, ce qui est dit existe. La renommée est une manière de dépasser la mort. Cette identification toujours en excès puise à de nombreuses sources: passé belliqueux africain, modèles du *self made man* plein de sa réussite, héros solitaires du western, maffieux des films d'action... Au ghetto, conçu comme une avant-scène du monde de la puissance et de la vitesse, se développe une utopie qui aime les rêves de reconnaissance personnelle et qui fait de la mort un enjeu réel. Lorsque contraintes, blessures, prison, prennent le pas sur le reste, il faut aller plus loin, vers les rivages mythifiés du nord, ou bien réintégrer la société avec un peu plus qu'avant, un peu plus d'expérience ou d'avantages matériels pour affronter la vraie vie.

Mots-clés: Cité – Gangs – Rue – Jeunes – Ghetto – Guerre – Utopie – Mythologie – Métaphore.



## Abstracts

Agnès ADJAMAGBO, Agnès GUILLAUME,  
« Gender and reproductive health issues  
in rural Côte d'Ivoire »

The Programme of Action of the International Conference on Population and Development, held in 1994 in Cairo, focused on « the right of men and women to a better sexuality and reproductive health » and identified as a prerequisite the establishment of relationships of « mutual respect and equity between the sexes ». In sub-Saharan Africa, there is still much to do to achieve this objective. In particular, economic, social and identity problems add to the difficulty of encouraging equality in rural areas. To highlight these problems, this article reviews a quantitative and qualitative study carried out in the Sassandra region of Côte d'Ivoire, where cash crops dominate. Observations on the evolution of the status of men and women reveal a flagrant inequality between the sexes in the distribution of economic and social power. Patriarchal structures relating to economic questions are repeated in the domestic and personal spheres. The man, who controls crops production and sales is the main household cash provider and plays a key-role in undertaking expenses and in choices related to health and birth control. Such conditions make uncertain the emergence of a conjugal model where the mutual respect and equality of the sexes necessary for the exercise of free and conscious choice in questions of child-bearing would prevail.

• Key-words: Relationships between men and women – Modes of production – Access to healthcare – Sexuality – Birth regulation.

Monique BERTRAND, « The involvement  
of women in urban property markets:  
measures and elements determining a  
breakthrough in Bamako, Mali »

The increased participation of urban women to land appropriation and to the purchase of housing plots in different segments of the land market in Mali raises the question of the determinants of this female breakthrough, as well as that of the geographical spread and time period for which savings are mobilised, and new forms of competition between men and women are established. Gender considerations appear both relevant and limited when reviewing a wide range of situations, and a typological perspective has been chosen for examining conditions in Bamako.

• Key-words: Bamako – Women – Urbanisation – Land market.

Jean BOUTRAIS, « From the shepherd to  
the butcher: the cattle trade in Central  
and West Africa »

Research in social sciences has not paid much attention to the cattle trade in sub-Saharan Africa. This lack of interest is probably due to the preconception that shepherds sell very few of their animals and when they do, they do not follow a market logics. According to an opposite view, the sales of animals in breeding areas develop regularly and can thus be predicted. Setting aside these simplistic notions, we want to show here that cattle trade in Africa is not only an industry but also a complex social system. We review the main centres for stock fairs and the individual actors in the

trade: cattle traders and a whole range of « go-betweeners ». It is as convoy herders that sons of Fulani shepherds succeed in entering this trade in Adamawa, thus making the link between two symbiotic activities.

- Key-words: Central Africa – West Africa – Cattle sales – Stock fairs – Cattle traders – Convoy herders – Go-betweeners.

**Dominique BUCHILLET, « Tuberculosis and public health: the multiple factors involved in adherence to the treatment regimen »**

Tuberculosis, an infectious disease caused by the Koch bacilli (*Mycobacterium tuberculosis*), constitutes a major public health problem throughout the world. Health professionals generally attribute the persistency of tuberculosis in a specific society or region to the weak adherence to treatment regimen by patients. They are perceived as responsible, individually, for the therapeutic failure and for the possible emergence of a multidrug-resistant tuberculosis. On a more general level, they are also blamed for the fiasco of national programs to control the disease. This article, a review of the medical and anthropological literature on tuberculosis, is also based on a medical anthropological research in the Brazilian Amazonia. It shows how various factors may influence the results of preventive and therapeutic efforts (public health policies, social and cultural characteristics of target populations, attitudes and expectations of both health personnel and patients). The clinical and epidemiological characteristics of tuberculosis, as well as the constraints on prevention and therapy as recommended by western medicine, require that strategies (in matters of diagnosis, prevention and treatment) should be drawn on the basis of a perfect knowledge of local contexts.

- Key-words: Tuberculosis – Adherence to treatment regimen – Public health policies – Illness representation – Brazilian Amazonia.

**Sylvie FANCHETTE, « State disengagement and the recomposition of a transborder trading area: Haute Casamance and its neighbours »**

The Haute Casamance is an outlying area of Senegal benefitting from an extraordinary income due to its situation at the cross-roads

of three countries with different monetary and economic policies: Gambia, Guinea Bissau and Guinea Conakry. The chronic shortages of food and the enormous needs of the areas at the periphery of the Guinean states engaged in a civil war favoured in the 1970s the emergence of weekly markets, the *loumo*, in the South of Senegal, in parallel with the existing trade system organised by the *jula* for generations. Following independence in Guinea Bissau and liberalisation of the Guinea Conakry economy, trans-border commercial trade intensified and diversified, and developed further in the 1980s, as a result of the limitation of Senegal's territorial hold and of the State disengagement from the economy. A large proportion of local villagers make a living from small trading and trans-border fraud, but the merchants who control imports and the transport of merchandise are not from the region and do not invest their profits there. This situation makes it difficult to take advantage of the potential offered by the *loumo* to structure a trading area in this region weakly urbanised and ill connected to the national supply networks. New outlets for agricultural products do not encourage Casamance agriculture to diversify production in front of the competition from products originating from Guinean and Sahelian regions, for which trading networks are better organised.

- Key-words: Transborder trade – Fraud – Haute Casamance – Senegambia – Trading networks – Weekly markets – Diaobe.

**Dominique Micheline HARRE, « Organisational structure and innovation in the food trade in Abidjan, Côte d'Ivoire »**

The expansion of the food trade in West Africa has given new impetus to long-distance trading, which is now controlled by wholesalers established in the larger centres for consumer products. This article examines the situation in Abidjan and identifies three factors explaining the capacity of wholesale trade to develop along with the growth in demand for foodstuffs: the forms of organisation of the market, the organisational innovation at the level of traders as well as at that of commercial companies, and in this process, the importance of controlling the urban area.

The forms of social organisation which wholesalers tend to adopt in the contemporary period have evolved in response to constraints in the delivery of fresh food, to the reorganisation of urban areas, but also to the need to obtain the economic control over the markets. The relationships between peers in particular have been determining in establishing ascendancy over the urban space.

- Key-words: Organisational innovations – Merchant groups – Wholesale trade – Market control.

Jean-Pierre JACOB, « **Local systems for managing natural resources and developmentalist approaches: the case of Gwendegue (central-west of Burkina Faso)** »

This article describes the vocation of regional management, traditionally held by land chiefdoms in Gwendegue (Winye country, Burkina Faso), over a series of problems linked to natural resources, particularly those relating to:

- public management of the « state » of resources which produces a « legal » framework suitable for their exploitation (unappropriated property, property which can be appropriated, property with title);
  - directives and their application in order to ensure resource regeneration, with regard to halieutic common lands;
  - arbitration of disputes between neighbouring native villages over land boundaries or for seeking dominance over another village.
- As two of these problems are related to the regional tutorial system of management of resources, this article presents the forms taken by these institutions in Gwendegue.

- Key-words: Management of natural resources – Winye Gwendegue – Jurisdiction over land – Regional approach – Common land – Local development – Burkina Faso.

Éliane DE LATOUR, « **From the ghetto to the clandestine journey: a heroic metaphor** »

The analysis of the re-imagining of social relationships in the ghettos of Côte d'Ivoire covers two aspects: first, a review of the composition of metaphoric families, published in a previous article « Social metaphors in the ghettos of Côte d'Ivoire » (*Autrepart*, 18, 2001), and a second the construction of an individual identity based on the « warrior » model, which is the subject of this article.

The « ghettomen », who try to leave « the anonymity of the poor » (to use the Pope's expression), see themselves as « warriors », meaning those who take fate in their hands, who use force to satisfy their immediate desires, who never retreat, who find a meaning for their individuality in combat: « touch the minds of men » by attaching to the name an array of legends and high deeds which others echo. Whether these are true or not does not matter. What is said exists. Fame is a way to go beyond death. This identification, always excessive, draws on a number of sources: the war-scarred past in Africa, the « self-made man » glowing with success, the lonely hero of the Wild West, the Mafia gangster of action movies... In the ghetto, conceived as the apron of a world of power and high speed, develops an utopia which magnetizes the dreams of personal recognition and makes of death a real stake. When constraints, wounds, and prison start to encroach upon the rest, one has to go further, toward the mythical shores of « the North » or return to the real world, with a little more than before, a little more experience or material advantages to confront real life.

- Key-words: City – Gangs – Streets – Youth – Ghetto – War – Utopia – Mythology – Metaphor.

Achevé d'imprimer en septembre 2001  
sur les presses de

**HORIZON**  
G R O U P E

Parc d'activités de la plaine de Jouques  
200, avenue de Coulin  
13420 Gémenos

pour le compte des éditions de l'Aube,  
Le Moulin du Château, F-84240 La Tour d'Aigues

Conception éditoriale: Sonja Boué

Numéro d'édition: 615

Numéro d'imprimeur: 0109-044

Dépôt légal: 3<sup>e</sup> trimestre 2001

*Imprimé en France*

La santé de la reproduction en milieu rural ivoirien  
*Agnès Adjamagbo, Agnès Guillaume*

Femmes et marchés fonciers urbains : mesures et déterminants d'une percée à Bamako, Mali  
*Monique Bertrand*

Du pasteur au boucher ; le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre  
*Jean Boutrais*

Tuberculose et santé publique : les multiples facteurs impliqués dans l'adhésion au traitement  
*Dominique Buchillet*

Désengagement de l'État et recomposition d'un espace d'échange transfrontalier : la Haute-Casamance et ses voisins  
*Sylvie Fanchette*

Formes et innovations organisationnelles du grand commerce alimentaire à Abidjan, Côte-d'Ivoire  
*Dominique Micheline Harre*

Systèmes locaux de gestion des ressources naturelles et approches développementalistes : le cas du Gwendégué (centre-ouest Burkina Faso)  
*Jean-Pierre Jacob*

Du ghetto au voyage clandestin : la métaphore héroïque  
*Éliane de Latour*

### Variations

n° 19 / 2001

ISSN 1278-3986

éditions de l'aube / IRD

124,70 FF/19 €



9 782876 786660